

Du Témoignage audiovisuel
From the audiovisual testimony

Du Témoignage audiovisuel From the audiovisual testimony

sous la direction de / Under the direction of

Yannis THANASSEKOS et Anne VAN LANDSCHOOT

ACTES / PROCEEDINGS

Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants
des camps de concentration et d'extermination nazis

Second International Audiovisual Meeting on the Testimony of Survivors of the
Nazi Concentration and Extermination Camps

BRUXELLES / BRUSSELS, 9 - 11 MAI / MAY

Sous le haut Patronage de
UNESCO ; Ministre de la Politique Scientifique ;
Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté Française de Belgique ;
Ministère de l'Enseignement Supérieur, du Sport et des Relations internationales de la
Communauté Française de Belgique ; Goethe-Institut Brüssel ; Comité International d'Auschwitz ;
Comité International de Mauthausen ; Comité International de Sachsenhausen ;
Comité International de Buchenwald-Dora ;
Comité Européen de Dora-Mittelbau

EDITE PAR / EDITED BY

La Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Bruxelles - Paris, 1996

*A la mémoire du Baron Maurice Goldstein,
Président du Comité International d'Auschwitz*

*In Memoriam Baron Maurice Goldstein,
President of the International Auschwitz Committee*

Conférenciers et intervenants Papers and contributions by

Allocutions d'ouverture Opening speeches

Monsieur Mohamed AZIZA	Chef de l'Unité pour la Paix Secteur des Sciences sociales et humaines - UNESCO
Monsieur Jean-Pierre GRAFE	Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, du Sport et des Relations internationales Gouvernement de la Communauté Française - Belgique
Représenté par Monsieur Zénon KOWAL	Conseiller aux Relations internationales Cabinet du Ministre
Monsieur Yvan YLIEFF	Ministre de la Politique Scientifique Gouvernement Fédéral - Belgique
Représenté par Monsieur Claude TRUFFIN	Chef de Cabinet du Ministre
<hr/>	
Adrien ANTONIOL	Responsable du Centre Audiovisuel de l'Université Libre de Bruxelles - Belgique
Nathan BEYRAK	Project Coordinator (Israel, Poland, Ukraine, Belarus) Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies Yale University, U.S. Holocaust Memorial Museum in Washington, D.C. - Israel
Izidoro BLIKSTEIN	Directeur de Recherche sur la Shoah Centre d'Etudes Juives Université de São Paulo, Association Universitaire de Culture Juive de São Paulo - Brésil
Gregory CHATONSKY	Collaborateur Scientifique Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France
Maurice CLING	Chargé de mission Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France
Marie-José CHOMBART DE LAUWE	Présidente Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France
Claudine DRAME	«Témoignages pour mémoire» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - France
Frédéric FICHEFET	Monteur, Collaborateur Scientifique Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique

Cathy GELBIN	Project Coordinator Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies Yale University, Moses Mendelssohn Zentrum für Europäisch-jüdische Studien Universität Potsdam - Germany
Alberta GOTTHARDT STRAGE	Chairman, Recording of Survivors Testimonies British Video Archive for Holocaust Testimonies - Great Britain
Paul HALTER	Président Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique
Geoffrey HARTMAN	Advisor Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies Yale University - USA
Albert LANDERCY	Recteur Université de Mons-Hainaut - Belgique
Paul M.G. LEVY	Président Mémorial National du Fort de Breendonk - Belgique
Eva LEZZI	Project Coordinator Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies Yale University, Moses Mendelssohn Zentrum für Europäisch-jüdische Studien Universität Potsdam - Germany
Manette MARTIN CHAUFFIER	Présidente de la Commission Audiovisuelle Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France
Gilles MONOT	Collaborateur Scientifique Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France
Liliana PICCIOTTO FARGION	Département Audiovisuel Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea Milan - Italie
Marie PINHAS-LIPSTADT	Rescapée - Belgique
Olivier QUINAUX	Collaborateur Scientifique Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique
Joan RINGELHEIM	Director of the Oral History Department of the Research Institute United States Holocaust Memorial Museum Washington, D.C. - USA
Michel ROSENFELDT	Collaborateur Scientifique Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique

Stephanos ROZANIS	Director Jewish Museum of Greece - Greece
Joanne RUDOF	Archivist Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies Yale University - USA
Georg SCHMIDBAUER	Independent video-producer Zeitzeugenprojekte des Hauses der Bayerischen Geschichte Augsburg - Germany
Georges SYLIN	Professeur Université Libre de Bruxelles, Directeur Centre Audiovisuel de l'Université Libre de Bruxelles - Belgique
Willy SZAFRAN	Professeur Dr. Département Psychiatrie Vrije Universiteit Brussel - Belgique
Anita TARSI	Research Supervisor Israel project - Israel
Yannis THANASSEKOS	Directeur Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique
Anne VAN LANDSCHOOT	Collaboratrice Scientifique Fondation Auschwitz, «Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Belgique
Régine WAINTRATER	«Témoignages pour mémoire» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - France
Loretta WALZ	«Widerstand leben-Frauenbiografien» - Germany
Daniel WEYSSOW	Collaborateur Scientifique Fondation Auschwitz - Belgique
Josette ZARKA	«Témoignages pour mémoire» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - France
Colette ZUMSTEIN	«Témoignages pour mémoire» Antenne du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - France

SOMMAIRE / CONTENTS

PREFACE

Sens et présence du témoignage audiovisuel (p. 17)
Sense and presence of the audiovisual testimony (p. 23)

par **Yannis THANASSEKOS**
Directeur de la Fondation Auschwitz
- Belgique -

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE / OPENING SPEECHES

Monsieur Jean-Pierre GRAFÉ (p. 31)
Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, du Sport
et des Relations internationales
de la Communauté Française de Belgique
Représenté par

Monsieur Zénon KOWAL
Conseiller aux Relations internationales
Cabinet du Ministre

Monsieur Mohamed AZIZA (p. 35)
Chef de l'Unité pour la Paix
Secteur des Sciences sociales et humaines
- UNESCO -

Monsieur Yvan YLIEFF (p. 39)
Ministre de la Politique Scientifique
Gouvernement Fédéral de Belgique
Représenté par

Monsieur Claude TRUFFIN
Chef de Cabinet du Ministre

Madame Marie-José CHOMBART DE LAUWE (p. 41)
Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- France -

Monsieur Paul HALTER (p. 45)
Président de la Fondation Auschwitz
- Belgique -

COMMUNICATIONS / PAPERS

Séance du jeudi 9 mai *Session of Thursday, May 9th*

Président : Monsieur Maurice CLING

Exposé des rapports quantitatifs et qualitatifs sur les interviews réalisées depuis la Première Rencontre Internationale (septembre 1994)

Statement of the quantitative and qualitative reports about the interviews produced since the First International Meeting (september 1994)

Yannis THANASSEKOS, *Du témoignage au récit de vie* (p. 51)

Michel ROSENFELDT (p. 55) - **Frédéric FICHEFET** (p. 57)

Manette MARTIN-CHAUFFIER (p. 61) - **Joanne RUDOF** (p. 67)

Josette ZARKA, *Témoignages et écrans* (p. 71) - **Liliana PICCIOTTO-FARGION** (p. 77)

Joan RINGELHEIM (p. 79) - **Georg SCHMIDBAUER** (p. 85) - **Loretta WALZ** (p. 91)

Izidoro BLIKSTEIN,

Les témoignages des survivants juifs allemands résidents au Brésil.
Une analyse sémiotique (I) (p. 93)

Nathan BEYRAK (p. 97)

Cathy GELBIN and Eva LEZZI,

«*Archive of Memory*» : *Videographic Testimonies of Survivors of the Shoah in Germany* (p. 103)

Alberta GOTTHARDT STRAGE (p. 109)

Discussion générale *General discussion*

- *Diversité des projets audiovisuels : différences et convergences*

The diversity of the audiovisual projects : differences and convergences (p. 117)

- *Les responsabilités européennes quant la préservation du patrimoine mémoriel.*

The European responsibilities for the conservation of the heritage of the memory (p. 134)

- *Droit de regard du témoin sur l'utilisation future du document*

The right of the survivor to supervise the future use of the documents (p. 135)

Interventions de / of

Geoffrey HARTMAN - Yannis THANASSEKOS

Georges SYLIN - Marie PINHAS-LIPSTADT - Joan RINGELHEIM
Stephanos ROZANIS - Claudine DRAME
Paul HALTER - Liliana PICCIOTTO-FARGION - Jean BOITQUIN
Joanne RUDOF - Marie-José CHOMBART DE LAUWE

Séance du vendredi 10 mai
Session of Friday, May 10th

Première partie
First part

Président : Monsieur Adrien ANTONIOL

*Définition des thèmes de recherche liés à l'exploitation scientifique
et pédagogique des documents audiovisuels*

*Definition of the topics of research in connection with the scientific
and pedagogic utilisation of the audiovisual documents*

Anita TARSI, *Videotaped Oral Testimonies and History* (p. 139)

Manette MARTIN-CHAUFFIER (p. 145)

Josette ZARKA,
Mémoire et témoignages. Dé-normalisation - Normalisation - Normativité (p. 147)

Régine WAINTRATER (p. 151)

Yannis THANASSEKOS,
Témoignage audiovisuel et problématisation de la mémoire (p. 155)

Anne VAN LANDSCHOOT,
La forme du témoignage audiovisuel et son exploitation par l'historien (p. 159)

Olivier QUINAUX,
Les liaisons douteuses de l'histoire, du témoignage, et de la volonté de comprendre (p. 163)

Joanne RUDOF (p. 167)

Izidoro BLIKSTEIN,
*Les témoignages des survivants juifs allemands résidents au Brésil.
Une analyse sémiotique (II)* (p. 173)

Liliana PICCIOTTO-FARGION (p. 179) - **Joan RINGELHEIM** (p. 181)

Stephanos ROZANIS,
Investigation of the Holocaust Survivor's Dreams (p. 185)

Seconde partie
Second part

Président : Monsieur Georges SYLIN

Examen des conditions d'accès aux témoignages audiovisuels archivés.
Les problèmes que soulèvent la conservation et l'émission de tels documents
Examination of the conditions of access to the stored audiovisual documents.
The problems raised by the conservation and circulation of such documents

Gregory CHATONSKY, *Le CD-ROM de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation* (p. 191)

Nathan BEYRAK (p. 195)

Claudine DRAME, *De l'usage du témoignage : considérations préalables* (p. 199)

Cathy GELBIN and **Eva LEZZI** (p. 203) - **Joan RINGELHEIM** (p. 207)

Olivier QUINAUX et **Anne VAN LANDSCHOOT**,

Accès aux sources : mise au point d'une grille d'indexation (p. 213)

Daniel WEYSSOW, *Maîtrise et conditions de mise en oeuvre
des témoignages audiovisuels archivés* (p. 215)

Frédéric FICHEFET, *Le raccordement de notre documentation au réseau Internet* (p. 217)

Georg SCHMIDBAUER (p. 219) - **Joanne RUDOF** (p. 223)

Discussion générale
General discussion

- *Suggestions de travail pour l'exploitation des témoignages audiovisuels*
Working suggestions for the utilisation of the audiovisual testimonies (p. 241)
- *Les nouveaux supports de l'information et la diffusion des témoignages audiovisuels*
New media and the spreading of audiovisual testimonies (p. 242)
- *Conscience d'une démarche scientifique à dimension humaine*
Conscience for scientific processes at a human mesure (p. 243)
- *Les diverses expériences en matière de conditions d'accès*
Varied experiences concerning conditions of access (p. 249)
 - *Les possibilités d'approche du témoignage*
The possibilities of approach to a testimony (p. 258)

Interventions de / of

Izidoro BLIKSTEIN - Marie PINHAS-LIPSTADT

Yannis THANASSEKOS - Josette ZARKA - Paul HALTER

Adrien ANTONIOL - Albert LANDERCY
Stephanos ROZANIS - Maurice CLING - Willy SZAFRAN
Geoffrey HARTMAN - Joan RINGELHEIM
Georges SYLIN - Claudine DRAME - Nathan BEYRAK
Colette ZUMSTEIN

Séance du samedi 11 mai
Session of Saturday, May 11th

Président : Monsieur Albert LANDERCY

*Les modalités pratiques d'une coordination des projets audiovisuels
au niveau international*

*Practical modes of a coordination of the audiovisual projects
on an international level*

Yannis THANASSEKOS, *Synthèse des travaux et proposition de résolution* (p. 265)

Discussion générale
General discussion

Président : Monsieur A. Willy SZAFRAN

Coordination des projets audiovisuels : interrogations et suggestions
Coordination of the audiovisual projects : questions and suggestions (p. 271)

Interventions de / of

Régine WAINTRATER - Joan RINGELHEIM
Claudine DRAME - Yannis THANASSEKOS - Izidoro BLIKSTEIN
Joanne RUDOF - Josette ZARKA
Nathan BEYRAK - Anita TARSI - Eva LEZZI
Loretta WALZ - Maurice CLING - Gregory CHATONSKY

PROJET DE RESOLUTION / DRAFT RESOLUTION

Présentation du Projet de Résolution par / Presentation of the Draft Resolution by
Yannis THANASSEKOS (p. 289)

Discussion générale
General discussion (p. 290)

Interventions de / of

Willy SZAFRAN - Nathan BEYRAK
Josette ZARKA - Maurice CLING - Yannis THANASSEKOS
Régine WAINTRATER - Georges SYLIN - Anita TARSI
Joanne RUDOF - Izidoro BLIKSTEIN - Eva LEZZI

Texte définitif du Projet de Résolution adopté par les représentants des différentes équipes
The final text of the Draft Resolution has been approved by the representatives
of the different participants (p. 295)

ALLOCUTION DE CLOTURE / CLOSING SPEECH (p. 299)

par **Paul HALTER**
Président de la Fondation Auschwitz
- Belgique -

In Memoriam Maurice Goldstein,
Président du Comité International d'Auschwitz (p. 301)

Yannis

THANASSEKOS

Directeur

Fondation Auschwitz

Belgique

Préface

Sens et présence du témoignage audiovisuel

Amorcé, depuis les années '70 - '80, le mouvement de *mémorialisation* de l'histoire autour de l'événement «Auschwitz» ne semble pas s'essouffler. Sous certains rapports, il s'amplifie même en empruntant des voies et des formes nouvelles. Tout se passe comme si nos efforts de compréhension proprement historique avaient atteint leurs limites et qu'une autre *modalité* de compréhension devait surgir, en creusant dans la mémoire, pour compléter l'abîme qui nous sépare de l'innommable. Paradigme du projet totalitaire nazi, Auschwitz a eu en effet un double impact sur la conscience contemporaine : d'une part il rompit les fils naïfs qui nous rattachaient encore à la continuité dialectique de l'histoire¹ et, de l'autre, il nous signifia sous un mode catégorique la finitude même de nos capacités cognitives. Cependant ce travail de mémoire et sur la mémoire sensé compenser/compléter ce «manque à comprendre», n'est pas dépourvu de difficultés, ni d'ambiguïtés. Si nous ne prenons pas garde, il risque même d'ériger de nouveaux obstacles et de réduire en ruine ce qui reste encore de nos capacités d'intellection. Pour commencer, ce *passage* de l'histoire à la mémoire risque de confiner «Auschwitz» dans des espaces mémoriels irrémédiablement clos, voués au rite et à la commémoration. Or, ici, dans le site mémoriel d'Auschwitz, la ritualisation et la commémoration mobilisent massivement l'événement, non pas pour produire des effets de connaissance mais pour colmater l'effondrement du sens et du mental qu'il produit. Ensuite, ce même passage risque de nous faire basculer - face à ce qui, dans l'événement, résiste à l'intelligibilité rationnelle - dans une sorte de posture théologique, de désolation et d'effroi. C'est un trait de toutes nos traditions culturelles,

¹ Jürgen HABERMAS, «Conscience historique et identité post-traditionnelle. L'orientation à l'Ouest de la R.F.A.», *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 25-26, octobre-décembre 1990 ; Jean LADRIERE, «Auschwitz, notre mémoire» in Yannis THANASSEKOS et Hans WISMANN, *Révision de l'histoire. Crimes et génocides nazis*, Le Cerf, Paris, 1990.

philosophiques et religieuses : les «voies» du mal absolu sont affirmées «impénétrables»². D'autre part, la mémorialisation piétiste d'Auschwitz n'est nullement incompatible avec son instrumentalisation par des enjeux de pouvoir ni avec son annexion par le profit, le spectacle, l'esthétique, la «communication», sans parler du tourisme de l'horreur et des «jeux» auxquels peut s'adonner la culture de masse. Ces risques ne sont pas que potentiels ; plusieurs indices nous font voir qu'ils sont déjà inscrits dans le processus actuel de mémorialisation absolue d'Auschwitz³. A terme, ils signent la normalisation postmoderniste de l'événement et de sa mémoire⁴.

Toutefois, s'émanciper de l'histoire - ou, plus précisément, de sa modalité positiviste - pour mieux faire face aux apories cognitives de l'événement, ne conduit pas nécessairement à l'enfermement de la mémoire dans le rituel commémoratif, ni à la tétanisation de la pensée devant le «mystère» insondable de la figure extrême du mal. La mémoire, comme sujet d'une histoire désormais brisée et en cela insaisissable à travers nos catégories habituelles, renferme d'autres possibilités et d'autres potentialités qu'il faut d'abord explorer et ensuite exploiter.

Au même titre que l'histoire n'a pu s'arracher du piège positiviste qu'en problématisant son regard sur le passé, la mémoire ne pourra éviter le traquenard que lui tente la gesticulation rituelle et retenir sa chute dans l'hagiographie et la prostration sacralisante qu'en se *problématisant*, c'est-à-dire en formulant des problèmes à son endroit même. Cette voie d'accès à l'intelligence de la mémoire d'Auschwitz n'est pas facile. Sur le plan méthodologique, elle nous interdit, pour commencer, de considérer le témoin et sa parole comme des «objets» d'études au sens classique du terme. Cette obligation n'est pas qu'éthique en raison du respect que nous devons aux survivants ; elle est aussi pour ainsi dire d'ordre épistémologique. La transmission du vrai de la mémoire n'est possible qu'en donnant à cette vérité la figure d'un *partage*, d'un partage réalisé entre le témoin et nous. Le témoignage est ce partage de la vérité ou encore et plus précisément, il est la vérité *comme* partage⁵. Nous ne pouvons aborder la parole du survivant d'un point de vue journalistique ou entomologiste. Nous devons travailler à l'*intérieur* même de cette mémoire comme partie prenante de sa parole. Cette situation d'intériorité n'est pas sans conséquences sur le *type* de compréhension que nous devons déployer. Tout effort de compréhension ne

² Peter REICHEL, *La fascination fasciste*, Ed. Odile Jacob, Paris, 1993 ; Hannah ARENDT, *Le Système totalitaire*, Ed. du Seuil, Points Parios, 1981.

³ Arno J. MAYER, «Les pièges du souvenir», *Esprit*, juillet 1993 ; Georges BENSOUSSAN, «Histoire, mémoire et commémoration», *Le Débat*, novembre-décembre 1994.

⁴ Yannis THANASSEKOS, «Musée, histoire, mémoire et identité post-moderne» in Stephanos ROZANIS et Yannis THANASSEKOS, *The contemporary museum within the postmoderna era/Le musée contemporain dans l'ère postmoderne*, Actes du Colloque sur la mission historique du musée contemporain/The historical and educational mission of a contemporary museum, Athènes 3-5 novembre 1995, Athènes-Bruxelles 1996, p. 23-45.

⁵ Alain PARRAU, *Ecrire les camps*, Belin, Paris 1995, p. 35.

⁶ Theodor ADORNO, *Modèles critiques*, Payot, Paris 1984.

peut être ici que le résultat d'une véritable lutte corps à corps contre ce qui dans cette mémoire défait en permanence cet effort lui-même, contre ce qui dans cette expérience extrême provoque l'effondrement de notre mental et paralyse nos facultés cognitives. Il nous faut *penser l'«événement»* contre son impensable même. Cette «lutte» de tout instant n'est pas tournée vers l'extérieur, elle ne fait pas face à un «objet» à connaître, le récit de l'épouvante, la parole du survivant. Elle implique de la part de celui qui veut l'entreprendre, une réflexion critique sur soi, une sorte de retour du sujet sur lui-même⁶. Cette obligation n'est pas de l'ordre de l'introspection. Elle concerne les conditions d'intelligibilité non seulement de ce que signifie Auschwitz, mais aussi de ce qui s'y est passé, je veux dire de cette négation absolue de l'autre comme *humain*. La véritable difficulté pour approcher la question d'Auschwitz ne réside ni dans sa factualité historique ni dans la complexité des faits à maîtriser, mais précisément dans le *rapport de connaissance* auquel elle (nous) oblige : un rapport d'intériorité ou, pour le dire autrement, un rapport de confrontation personnelle avec la question. Plus que tout autre événement historique, Auschwitz nous oblige à modifier radicalement notre rapport à l'histoire et à la connaissance. De fait, ce retour sur soi auquel nous contraint Auschwitz, implique une véritable auto-réflexion sur les limites mêmes de nos facultés intellectuelles confrontées à l'événement. *Qu'est-ce qui, en nous, sujet connaissant, résiste à une approche compréhensive du phénomène ?* Eluder cette question c'est nous condamner à rester captifs de la seule émotion et de la mise en spectacle de l'horreur qui ne produisent ni compréhension ni sens. Qu'est-ce à dire ? S'agit-il d'un plaidoyer pour une connaissance essentiellement *subjective, intime*, à la manière d'une *expérience intérieure* et quasi mystique ? Absolument pas. Le retour sur soi en passant par Auschwitz, n'implique nullement une restriction ou une limite de notre approche du problème du point de vue *historico-objectif*. Bien au contraire. En fait, pour être efficace, une telle approche, qui *semble* repousser l'effort de compréhension vers la sphère subjective, présuppose à la fois une connaissance approfondie des processus historiques concrets qui ont conduit à Auschwitz et, dans le même temps, paradoxalement, la conscience claire et consternante qu'aucune explication de cet ordre ne sera jamais suffisante pour nous accommoder, même cognitivement, avec un tel phénomène : la raison se refuse, et c'est tout à son honneur, de tenir pour possibles de telles choses. Il y a donc, du strict point de vue cognitif, un *excédent* qui pose

problème et qu'il nous faut en quelque sorte «récupérer». Cette récupération dépend directement de notre aptitude à nous confronter personnellement avec la forme et le contenu de cette expérience historique. Une telle confrontation nous contraint précisément à *mettre à l'épreuve* d'Auschwitz toutes nos connaissances, tous nos critères, y compris ceux de la validité de nos connaissances, toutes nos conceptions, toutes nos perceptions, toutes nos normes de pensée et d'action, tous nos jugements et tous nos préjugés. Elle exige de notre part une crise cognitive et éthique aiguë - au sens d'une *Krisis* de la pensée dont nous parle l'épistémologie⁷.

Comme en histoire, ici aussi, dans le domaine d'une mémoire qui refuse son enfermement dans des rituels commémoratifs, la *problématisation* implique plusieurs règles : tout d'abord un choix adéquat des matériaux en fonction des problèmes posés ; ensuite la formulation rigoureuse d'hypothèses susceptibles d'être testées sur ces matériaux ; et enfin, l'élaboration de solutions possibles par la confrontation critique des différentes hypothèses et par l'élimination de celles qui n'ont pas résisté à nos tests⁸. Une telle approche ne prétend pas tout dire sur la mémoire. Il s'agit au contraire d'une *investigation tâtonnante*, incertaine, fragile dans ses résultats mais qui aspire à produire quelques effets de connaissance sur «l'introuvable sens d'Auschwitz». Car, si cette expérience-énigme ne débouche sur aucune connaissance *objectivable* et, en cela même, *communicable*, alors il faut vraiment désespérer : Auschwitz n'aurait signé aucune instruction pour l'avenir, sa «leçon» serait frappée de nullité.

Sous ce rapport, les témoignages audiovisuels des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis occupent une place privilégiée parmi les matériaux de mémoire disponibles pour une telle approche. Ils ont un double statut. Ils constituent à la fois un *dispositif de connaissance* en raison du fait qu'ils procèdent d'une *relation* productrice de sens (dispositif d'entretien) et un «document» de recherche dans la mesure où ils peuvent faire l'objet, en tant que tels, d'une analyse largement interdisciplinaire. Considérés comme un dispositif de connaissance, les témoignages audiovisuels des rescapés amplifient à l'extrême la complexité et les difficultés méthodologiques - et épistémologiques - des enquêtes orales (méthodes d'entretien, empathie/distanciation, relation témoin-interviewer, problèmes déontologiques, etc.). En tant que documents mis à la disposition de la recherche scientifique, ils relèvent -

⁷ Je me permets de renvoyer ici à ma communication «Auschwitz comme événement et comme mémoire» au Colloque *L'Italia del '43-'45*, organisé par L'Istituto Alcide Cervi à Rome du 16 au 17 octobre 1995 (à paraître).

⁸ Voir ma contribution «Positivisme historique et travail de mémoire. Le témoignage des survivants comme source historique» in *Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis*, Actes du Colloque international, Bruxelles novembre 1992, Actes I, Bruxelles avril-septembre 1993, p. 19-37.

bien qu'avec des spécificités - de la problématique générale des sources orales (archivage, conservation, conditions d'accès, définition d'objectifs de recherche, traitement de données, etc.). La nécessité de produire, de conserver et de diffuser de telles sources audiovisuelles n'est pas seulement dictée par l'évolution accélérée des technologies, des modes de communication, de perception et des mentalités. Elle est dûe aussi au fait que ce type de sources nous restitue une dimension capitale de la mémoire : non pas tant celle de l'image du survivant (articulée à sa parole) que celle d'une présence comme déficit radical au néant de la destruction accomplie. Restituée par le document audiovisuel et articulée dans un récit de vie, cette présence parmi nous peut et doit devenir lieu de réflexion. Qu'est-ce qu'elle nous signifie ? Comment la rattacher à l'événement et à la mémoire ? Qu'est-ce qu'elle nous dit hors narration et hors texte ?

Compte tenu du développement des projets audiovisuels au niveau international, toutes ces questions ont déjà fait l'objet de quelques discussions et contributions mais elles n'ont pas encore reçu un traitement systématique et approfondi. Elles ont été notamment au centre des réflexions de deux Rencontres internationales organisées par la Fondation Auschwitz (Belgique) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (France). Parus en 1995, les Actes de la première attestent de l'amorce d'un vaste effort pour créer un espace de discussion entre les différentes équipes qui, depuis des années déjà mais dans un relatif isolement, réalisent des interviews audiovisuelles des survivants des camps de concentration et d'extermination⁹. La deuxième Rencontre, tenue à Bruxelles du 9 au 11 mai 1996, a poursuivi la discussion en même temps qu'elle a ouvert des problématiques nouvelles à la fois sur le plan théorique et pratique. Nous avons le plaisir de vous en présenter ici les Actes.

⁹ Maurice CLING et Yannis THANASSEKOS, *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us, Actes de la Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis*, Paris 17 et 18 septembre 1994, Paris-Bruxelles 1995.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la Fondation Auschwitz, et plus particulièrement Anne Van Landschoot, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour sortir ces Actes dans les meilleurs délais. Enfin, le difficile travail de retranscription, de traduction et de mise en forme des interventions en anglais a été réalisé par Madame Jennifer Bell, Madame Elisabeth Godenne, Monsieur Martin Skamletz (Gedenkdienst, Autriche) et Monsieur Jo Morgan. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

* Traduit du français par / English translation by Jennifer Bell.

Yannis

THANASSEKOS

Director

Auschwitz Foundation

Belgium

* Traduit du français par/English translation by Jennifer Bell.

¹ Jürgen HABERMAS, «Conscience historique et identité posttraditionnelle. L'orientation à l'Ouest de la R.F.A» (Historical conscience and posttraditional identity. The F.R.G.'s trend towards the West), *Quarterly Bulletin of the Auschwitz Foundation*, n° 25-26, October-December 1990; Jean LADRIERE, «Auschwitz, notre mémoire» in Yannis THANASSEKOS and Hans WISMANN, *Révision de l'histoire. Crimes et génocides nazis*, (Revision of history. Nazi crimes and genocides), Le Cerf, Paris, 1990.

² Peter REICHEL, *La fascination fasciste*, Ed. Odile Jacob, Paris 1993; Hannah ARENDT, *Le Système totalitaire*, Ed. du Seuil, Points Parios, 1981.

Preface*

Sense and presence of the audiovisual testimony

The movement to «*memorialize*» history around «Auschwitz», which was initiated in the 1970's, shows no signs of abating. In some respects it is even gaining new momentum, striking out on new paths, developing new forms. It is as though we had exhausted our limits of historical comprehension per se and another *mode* of comprehension was emerging from the depths our memory to fill the gap which separates us from the unmentionable. Auschwitz, paradigm of the Nazi totalitarian project, had a dual impact on contemporary awareness : on the one hand it cut the naive threads which were still linking us to the dialectic continuity of history¹ and, on the other, it gave us categorical notification of the very finality of our cognitive ability. However, such work *by* and on memory which is supposed to compensate for and/or make good this «lack in comprehension» is not without problems or ambiguities. If we are not careful, it could even create new obstacles and destroy what remains of our ability to understand. First, this *transfer* of history to memory runs the risk of confining «Auschwitz» to irremediably closed areas of memory devoted to ritual and commemoration. However, here, in the memory site of Auschwitz, ritualization and commemoration have a massive mobilization effect on the event, not to bring about awareness but to halt the ensuing collapse of the senses and the intellect. This same *transference* then risks pushing us over - in the face of something which, in the event, resists rational intelligibility - into a sort of theological position of desolation and horror. It is a feature of all of our cultural, philosophical and religious traditions that the «paths» of absolute evil are deemed to be «impenetrable».² Moreover, pietist memorialization of Auschwitz is totally

incompatible with its use by power stakes or with its annexation by gain, entertainment, aesthetics, «communication», let alone ghoulish tourism and ‘games’ for mass culture. These risks are not only potential ; there are several indications that they have already crept into the current process of total memorialization of Auschwitz.³ Ultimately, they will be the hallmark of the postmodernist normalization of the event and its memorialization.⁴

However, to free oneself from history - or to be more precise its positivist mode - in order to respond better to the cognitive aporia of the event does not necessarily lead to memory being locked into commemorative ritual, or in the freezing of thought in the face of the unfathomable «mystery» of the extreme figure of evil. Memory, as a subject of history now stemmed and which cannot, therefore, be grasped through our customary categories, affords other possibilities and other potentialities which must be explored and then exploited.

Just as the only way history has been able to avoid falling into the positivist trap by *problematizing* its view of the past, memory can only avoid the pitfall of ritual gesticulation and arrest its fall into hagiography and sacralizing prostration by «*problematizing*» itself, i.e. by formulating problems concerning its very self. Such an approach to the intelligence of the memory of Auschwitz is not easy. From the point of view of methodology, it prohibits us, first of all, from regarding the witness and his account as «subjects» of studies in the classical meaning of the term. Such an obligation is ethical only because of the respect we owe the survivors ; it is also almost epistemological. It is only possible to transmit true memory by *sharing* such truth between the witness and ourselves. The testimony *reflects* this action of sharing or, to be more accurate, it is truth as shared.⁵ We cannot adopt a journalistic or entomological approach to survivors’ testimonies. We are required to operate *within* this memory as recipients of the word. Such inwardness has implications for the *type* of understanding we need to deploy. Any understanding here can only be the result of a hand-to-hand struggle against that component of memory which constantly negates the effort itself, against what, in this extreme experience, provokes the collapse of our mental processes and paralyzes our cognitive faculties. We have to *examine* the *event* against the totally unthinkable. This constant «struggle» does not face outwards, it does not stand opposite an «object» to become acquainted with, an

³ Arno J. MAYER, «Les pièges du souvenir», *Esprit*, July 1993; Georges BENSOUSSAN, «Histoire, mémoire et commémoration», *Le Débat*, November-December 1994.

⁴ Yannis THANASSEKOS, «Musée, histoire, mémoire et identité post-moderne» in Stephanos ROZANIS and Yannis THANASSEKOS, *The contemporary museum within the postmodern era/Le musée contemporain dans l'ère postmoderne*, Conference on «The historical and educational mission of a contemporary museum», Athens, 3-5 November 1995, Athens-Brussels 1996, p. 23-45.

⁵ Alain PARRAU, *Ecrire les camps*, Belin, Paris 1995, p. 35.

⁶ Theodor ADORNO, *Modèles critiques*, Payot, Paris 1984.

account of horror, the survivor's testimony. It implies for the person wishing to undertake it a critical assessment of oneself, a sort of turning in on himself by the subject.⁶ This obligation is not of the order of introspection. It concerns the intelligibility not only of what Auschwitz means, but also of what happened there, namely the total negation of the other as a human being. The real problem in approaching the question of Auschwitz lies not in its historical fact nor in the complexity of the events to be mastered, but precisely in the *relationship of knowledge* into which it impels us : a relationship of interiority or, to put it differently, a relationship of personal confrontation with the issue. More than any other historical event, Auschwitz forces us into a radical re-think of our relationship with history and knowledge. In effect, this introversion which Auschwitz requires of us involves self-questioning on the very limits of our intellectual faculties in the face of the event. *Who in us, with knowledge of the event, can avoid a comprehensive approach to the phenomenon ?* To avoid this question is to condemn us to remain prisoners of emotion alone and of the exhibition of horror which produce neither understanding nor sense. What are we saying ? Is this a plea for essentially subjective, intimate knowledge, as a sort of *internal* and quasi-mystical experience ? Absolutely not. Looking inwards on oneself through Auschwitz in no way involves a restriction or a limit on the approach to the problem from an *historico-objective* point of view. On the contrary. In actual fact, in order to be efficient, such an approach which *appears* to push the effort to understand towards the subjective sphere, presupposes both an extensive knowledge of the historical processes which led to Auschwitz and, at the same time, paradoxically, a manifest, distressing awareness that no explanation of such type will ever be sufficient to enable us to come to terms with such a phenomenon, even from the point of view of our cognitive awareness : reason refuses, and it is all to its credit, to consider such things possible. Therefore, from the strictly cognitive point of view, a problematic *excess* which we must «reappropriate» in some way. Such reappropriation depends directly on our ability to confront ourselves personally with the form and content of this historical experience. Such a confrontation obliges us precisely to *subject* all our knowledge, all our criteria, including those of the validity of our knowledge, all our conceptions, perceptions, our standards of thinking and behaving, all our judgments and prejudices *to the Auschwitz test*. It demands a severe cognitive and ethical crisis on

our part - in the sense of a *Krisis* of thought as referred to in epistemology.⁷

As in history, here too in the area of memory which refuses to be locked into commemorative ritual, *problematization* implies several rules : first of all a suitable choice of materials in the light of the problems posed, the rigorous formulation of hypotheses which might be tested on the materials in question ; and finally, the preparation of possible solutions by a critical opposition of the various hypotheses and the removal of those which failed to withstand our tests.⁸ Such an approach does not pretend to be the final word on memory. On the contrary, it is a *tentative investigation*, uncertain, with fragile results, but one which aspires to produce some knowledge of the «elusive sense of Auschwitz». Since, if this enigmatic experience fails to produce any knowledge which can be made *objective* and, therefore, communicable, then we must really despair. Auschwitz would have left no instruction for the future, its «lesson» would be rendered void.

From this angle, the audio-visual testimonies of Nazi concentration and extermination-camp survivors occupy a privileged position among the memory material available for such an approach. They have dual status. They constitute both a *mechanism of knowledge* since they precede a *relationship* which produces sense (an interview) and a research «document» insofar as they can be the subject, as such, of a broadly inter-disciplinary analysis. Audio-visual testimonies of survivors are regarded as means of knowledge and constitute an extreme amplification of the complexity and methodological and epistemological problems of oral studies (interviewing methods, empathy/alienation - relationship between the interviewer and the subject, deontological problems, etc.). As documents made available to scientific research, they belong - whilst having specific features - to the general problem of oral sources (archiving, storage, terms of access, definition of research goals, processing of data, etc.). The need to store and disseminate such audio-visual sources is not only dictated by progress in technology, modes of communication, of perception and mentalities. It is also due to the fact that this type of source returns a vital dimension of memory : not so much that of the image of the survivor (based on his word) as that of a presence as a radical challenge to the void of the destruction perpetrated. Reproduced by the audio-visual document and articulated in an account of life, this presence

⁷ See my paper «Auschwitz comme événement et comme mémoire» (Auschwitz as event and memory) in the Symposium *L'Italia del '43-'45*, organised by *L'Istituto Alcide Cervi* in Rome from 16 to 17 October 1995 (to appear).

⁸ See my paper «Positivism historique et travail de mémoire. Le témoignage des survivants comme source historique» (Historical positivism and memory work. The testimony of survivors as historical source) in *Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis*, Proceedings of the International Symposium, Brussels, November 1992, April-September 1993, p.19-37.

among us can and must become a place of reflection. What does it signify to us ?

How can we relate it to the event and to memory ? What does it say to us beyond the narrative and beyond the text ?

Given in mind the development of international audio-visual projects, all these questions have been the subject of discussions and papers but have not yet been dealt with systematically or in depth. They have been the main topic of two international symposia organized by the Auschwitz Foundation (Belgium) and the «Fondation pour la Mémoire de la Déportation» (Foundation for the Commemoration of Deportation - France). The proceedings of the first symposium, which were published in 1995, testify to the start of a vast effort to create a discussion area between the various teams which have been carrying out audio-visual interviews with concentration and extermination camp survivors for years,⁹ albeit in relative isolation. The second symposium, held in Brussels from 9-11 May 1996 continued the discussion whilst raising new theoretical and practical problems. We are pleased to present the proceedings hereunder.

⁹ Maurice CLING and Yannis THANASSEKOS, *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us*, Proceedings of the International Audio-visual Conference on the Testimony of Survivors of Nazi Concentration and Extermination Camps, Paris, 17 and 18 September 1994, Paris-Brussels 1995.

I should like to thank the entire team of the Auschwitz Foundation, and Anne Van Landschoot in particular, who have made every effort to produce these proceedings as speedily as possible. The difficult task of retranscribing the accounts, translating them into English and formatting has been carried out by Elizabeth Godenne, Jennifer Bell, Martin Skamletz (Gedenkdienst, Austria) and Joseph Morgan. Our heartfelt thanks to them all.

Allocutions d'ouverture
Opening speeches



De gauche à droite/from the left to the right: Monsieur Claude Truffin, Représentant du Ministre Yvan Ylieff, Madame Marie-José Chombart de Lauwe, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Monsieur Maurice Cling, Chargé de mission de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Monsieur Zénon Kowal, Représentant du Ministre Grafé, Monsieur Paul Halter, Président de la Fondation Auschwitz, Monsieur Mohamed Aziza, Représentant de l'Unesco.



Séance d'ouverture. On notera la présence des Ambassadeurs d'Israël, d'Italie, de France et de Grande-Bretagne/Opening session in the presence of the Ambassadors of Israel, Italy, France, and Great Britain.

Monsieur
Jean-Pierre GRAFÉ*
Ministre des Relations
internationales de la
Communauté Française
de Belgique

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de voir placer sous mon patronage cette deuxième Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis.

J'ouvrirai cette séance inaugurale en commençant par souhaiter la bienvenue aux équipes de recherche qui participent à cette Rencontre ainsi qu'à tous ceux qui marquent par leur présence l'intérêt qu'ils portent à ces travaux. Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont rendu possible l'organisation de cette manifestation.

Vous le savez, récolter les témoignages des rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis et assurer la conservation de ces témoignages sur des supports modernes, relève de l'urgence.

Ainsi du 16 au 18 septembre 1994 s'est déroulée à Paris, sous le haut patronage de l'UNESCO et de tous les Comités Internationaux de Camps ainsi que de l'Institut Goethe de Paris, la première Rencontre audiovisuelle internationale sur ce thème. Cette Rencontre était co-organisée par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation Auschwitz.

L'objectif principal de cette première Rencontre était de décloisonner les diverses initiatives déjà entreprises pour la captation audiovisuelle des témoignages des rescapés des camps.

Les participants à cette première Rencontre furent unanimes à considérer que le riche échange d'expériences

* Allocution prononcée par Monsieur Zénon Kowal, Conseiller aux Relations internationales - Cabinet du Ministre Jean-Pierre Grafé. / Introductory address by Mr. Zénon Kowal, Counsellor of international Relations - Cabinet of Secretary Jean-Pierre Grafé.

qu'ils eurent au cours de cette manifestation devait être poursuivi, voire amplifié.

C'est pour répondre à ce souhait que les deux Fondations sus-mentionnées ont repris l'initiative en organisant cette deuxième Rencontre internationale.

En ma qualité de Ministre de la Communauté Française chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et des relations internationales, je suis intéressé dans une double mesure aux travaux de cette Rencontre :

1. la mémorisation par les moyens audiovisuels des témoignages des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis ne peut se concevoir que dans le cadre d'une perspective internationale ;
2. cette mémorisation devrait constituer en quelque sorte une archive internationale à valeur à la fois historique et pédagogique, à laquelle pourront se référer à la fois les éducateurs et les chercheurs ainsi que tous ceux qui voudront connaître la vérité sur les crimes nazis.

L'impact du moyen audiovisuel est incontestable sur le plan pédagogique. Il faut rappeler qu'en l'absence d'autres sources, la connaissance de l'expérience concentrationnaire dépend exclusivement des témoignages qui seront recueillis.

J'ai mesuré les difficultés de la tâche qui est la vôtre en prenant connaissance des Actes de la première Rencontre ; j'ai pu ainsi prendre la mesure de l'importance de cette manifestation qui, grâce à la confrontation des connaissances et de l'expérience de toutes les équipes participantes, enrichira très certainement la qualité des travaux de captation des témoignages.

De cette qualité dépendra également la force du message aux générations futures.

Aussi, je dis toute la gratitude de la Communauté Française aux deux Fondations co-organisatrices de ce Colloque.

La Communauté Française de Belgique et en particulier le Commissariat Général aux Relations Internationales ont depuis de longues années déployé leurs efforts pour accorder à la Fondation Auschwitz un soutien significatif.

En effet, depuis sa création en 1980-1981, cette association n'a eu de cesse d'informer le public et plus particulièrement les jeunes de ce que fut l'univers concentrationnaire nazi.

Il faut également souligner qu'en dépit de l'urgence que j'ai évoquée, la Fondation n'a jamais rejeté à l'arrière plan les préoccupations et les précautions méthodologiques et déontologiques qui doivent guider un tel travail.

C'est ainsi qu'elle a constitué un Centre d'études et de documentation afin de promouvoir les recherches, les analyses et les publications.

Elle dispose également d'une riche bibliothèque installée aux Archives de la Ville de Bruxelles ainsi que d'une vaste photothèque et vidéothèque accessibles aux étudiants, aux chercheurs et au public.

La Communauté Française de Belgique et plus particulièrement le C.G.R.I. se doivent d'aider tous ceux qui ont décidé d'entretenir et de perpétuer la mémoire des camps et du génocide. Nous nous devons de guider les générations futures à en tirer l'enseignement que la liberté, la démocratie et les Droits de l'Homme ne sont jamais gagnés une fois pour toutes.

Tant d'événements actuels prouvent qu'il faut rester vigilants et réaffirmer ces valeurs plus fortement que jamais.

Je vous souhaite des travaux fructueux.

Monsieur
Mohammed AZIZA
Chef de l'Unité
pour la Paix
Secteur des
Sciences sociales
et humaines
UNESCO

C'est avant tout à un *devoir de mémoire* que nous invite, dans le recueillement et l'émotion, cette cérémonie.

Mémoire de ceux qui partirent sur les chemins de détresse pour connaître la morsure des nuits et du brouillard.

Mémoire de l'humiliation et de la souffrance que des hommes dévoyés infligèrent à d'autres hommes, sous le prétexte révoltant, que leurs croyances leur auraient retiré leur qualité d'hommes.

Mémoire d'une folie meurtrière qui biffa, rageusement sur le tableau noir du malheur, l'arc-en-ciel de l'espérance.

Mémoire du gel, mémoire du sel, mémoire du sang, mémoire du vent, mémoire des victimes sans mémoire, mémoire des tombes sans épitaphes, mémoire au-delà de l'oubli, mémoire pour la justice.

Mais la mémoire ne saurait suffire, si elle se limite à n'être qu'un témoignage du passé, si elle ne se transfigure pas en leçon pour le présent et l'avenir.

C'est pourquoi il faut savoir puiser, dans une cérémonie comme celle qui nous réunit aujourd'hui, un autre devoir, celui que l'on pourrait appeler *un devoir de veille*.

Comme une vigie au haut des mâts, il nous faut, tirant la leçon des tempêtes d'hier, prévenir les grains des nuées, les récifs des rivages et les abysses des profondeurs qui cabosent notre route, aujourd'hui.

La tempête d'hier avait pris le visage hideux du nazisme. Certes, elle fut vaincue. S'est-elle complètement rendue pour autant ?

Ici et là, des irruptions de violence nous rappellent, trop souvent hélas, que la Bête respire encore et qu'elle aspire à frapper de nouveau.

De plus, il faut bien convenir que le Mal ne manque pas de ruses avec lesquelles il entend poursuivre son oeuvre, sous d'autres oripeaux et d'autres masques.

Comme un tremblement de terre entraîne ce que les géologues appellent des répliques, les errements du temps passé accouchent, aujourd'hui, de nouveaux désordres.

Pas moins d'une trentaine de conflits armés, inter-ethniques ou religieux en majorité, ensanglantent notre planète.

Le productivisme consumériste qui a triomphé de la planification bureaucratique, n'a pas fait, pour autant, reculer la misère dans le monde.

Et pendant que la bombe démographique multiplie, notamment dans le Sud, les bouches à nourrir, les déserts continuent d'avancer.

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous consommons sont menacés par les désastres écologiques ou les manipulations techniciennes.

De plus, une crise universelle du futur menace nos anciennes certitudes.

Sous un ciel d'orage, les progrès fulgurants du repli individualiste, du fait de l'éclatement des communautés d'antan, font mesurer à l'homme la profondeur de sa solitude et la fragilité de son avenir.

Longtemps la consolation de la religion lui servait à panser les béances de son âme en dotant son destin d'un sens et d'une espérance eschatologique.

Mais depuis le relatif effacement des religions, le voici seul avec son libre-arbitre, le portant, comme Sisyphes son rocher, dans sa quête d'un nouveau Graal : celui du sens et des valeurs.

Longtemps, celles-ci furent garanties par une volonté extérieure à la sienne propre. L'éthique était une loi décrétée et sanctifiée par la volonté divine.

A présent, elle ne peut être, pour ceux que la foi a désertés, qu'une adhésion de sa propre volonté à «ce qui dans

l'homme, dépasse l'homme», une sorte d'humanisme de l'immanence remplaçant le divin transcendantal.

Certes, la biologie contemporaine, du moins certains de ses courants, voudrait soutenir que même les valeurs peuvent avoir une origine naturelle et que la morale, ce ne serait, après tout, qu'une question de gènes.

Ce serait oublier, nous semble-t-il, que la liberté est une faculté insondable qui permet à l'homme de se distinguer des autres règnes du vivant, en s'opposant à la logique des «penchants naturels» et des «déterminismes mécaniques» auxquels consent, par nature et instinct, l'animal et, par tropisme, le végétal.

La liberté est cette qualité difficilement définissable et encore moins démontrable qui transforme le vivant biologique en *personne* dépassant ses propres pulsions et réactions, pavloviennes dirons-nous, par un horizon construit de références abstraites, intellectuelles ou éthiques.

La pensée contemporaine, obnubilée par la séduction des sciences, est, en général, peu sensible à ces argumentations.

Seulement, on a tendance à oublier que la science décrit le monde, tel qu'il est. Pas tel qu'il devrait ou pourrait être.

La quête de la sagesse fut l'objet de la philosophie. Elle n'est pas celui de la science.

C'est pourquoi, pour donner du sens à notre vie individuelle et sociale, il faut sans cesse travailler à élaborer un système de valeurs qui légitiment la solidarité, la convivialité et la paix comme horizon incontournable de notre devenir humain.

C'est pourquoi nous avons, à l'UNESCO, renforcé la Division de la philosophie, entrepris des études sur la tolérance, sur le dialogue inter-religieux, sur la résolution pacifique des conflits, et mis au premier rang de nos préoccupations et de notre action, l'élaboration d'une véritable culture de la paix, susceptible de contribuer à l'émergence d'un nouveau système de valeurs référentielles qui permettrait de lutter contre les racines du conflit, de la violence, de l'affrontement, en un mot, contre la déraison de la guerre pour lui substituer une logique de la paix.

Monsieur
Yvan YLIEFF*
Ministre de la Politique
Scientifique
Gouvernement Fédéral
de Belgique

Il s'agit, en quelque sorte, d'un troisième devoir induit de la réflexion sur les catastrophes du passé : *un devoir d'élaboration* d'une pensée neuve qui fonderait, en réflexions et en actes, l'interdépendance du destin humain.

Permettez-moi de conclure par une note d'espérance.

C'est une chance qu'à ce rassemblement marqué du sceau de la gravité et du symbole, il me soit échu l'honneur de représenter notre Organisation.

Au moment où, au Proche Orient, deux peuples longtemps opposés décident, malgré les violentes dénégations des extrémistes, de parler de nouveau ensemble pour réapprendre à vivre ensemble, il n'est pas indifférent qu'un fonctionnaire international, d'origine arabe, comme moi, vienne ici témoigner de sa solidarité avec la mémoire juive souffrante et dire, avec vous :

Pour l'honneur des fils d'Abraham fraternellement retrouvés, plus jamais Auschwitz, plus jamais ça.

Je vous remercie de votre attention.

* Allocution prononcée par Monsieur Claude Truffin, Chef de Cabinet du Ministre Yvan Ylieff / Introducing address by Mr. Claude Truffin, head of the Cabinet of Secretary Yvan Ylieff.

Monsieur le Ministre de la Communauté française,

Madame la Présidente de la Fondation pour la

Mémoire de la Déportation,

Monsieur le Président de la Fondation Auschwitz,

Il existe bien des manières d'écrire l'histoire. L'utilisation de l'image photographique, cinématographique ou vidéo constitue aujourd'hui une source d'archives historiques, ou un moyen d'illustrer ou d'expliquer le passé.

Une des particularités de l'utilisation de l'image à des fins historiques, au sens large du terme, est de permettre, plus que ne l'autorise l'écrit, un glissement parfois imperceptible entre la présentation des faits objectifs et le travail de propagande. La force émotionnelle des images a souvent été utilisée par les régimes totalitaires pour écrire ou réécrire une certaine histoire, qu'il s'agisse du «Cuirassé Potemkine» ou de la «Force de la Volonté». Mais cette force même des témoignages audiovisuels peut aussi être mise au service de la démocratie : je souhaite donc rendre hommage à tous ceux qui se consacrent à préserver les témoignages de la déportation et de l'Holocauste, et plus généralement d'ailleurs des témoignages de victimes des totalitarismes de tout genre.

Et sans doute une importance particulière doit-elle être réservée à la préservation du souvenir des crimes nazis et du martyr juif, à la fois pour leur caractère monstrueusement systématique et industriel, mais aussi parce que leur existence même est de plus en plus niée avec un cynisme qui défie l'entendement.

**Madame
Marie-José
CHOMBART
DE LAUWE
Présidente
Fondation pour la
Mémoire
de la Déportation
France**

Ceux qui ont tenté de comprendre, ne fût-ce que superficiellement, les mécanismes totalitaires savent bien que la réécriture et la falsification du passé, y compris la manipulation des archives écrites et audiovisuelles, a été érigée en méthode de gouvernement ; pour assurer son contrôle sur le présent et l'avenir, le totalitarisme cherche avant tout à réécrire le passé.

Pour lutter contre cette perversion, la tâche de préservation de la mémoire est indispensable. Elle doit, bien évidemment, être tout d'abord pédagogique, et créer un lien durable avec les nouvelles générations. Mais elle constitue aussi un acte politique, une démarche militante qui lutte contre la reconstruction de l'histoire par les ennemis de la démocratie, et par là, pour la préservation de la liberté.

Cette démarche peut faire intervenir des acteurs différents et des moyens multiples. Je suis fier, comme Ministre fédéral de la Politique scientifique, de veiller aux destinées du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale, qui gère un ensemble considérable de documents relatifs à ce conflit et à son contexte historique. Le Musée de la Déportation à Malines, ou les projets concrets du Musée de l'Armée concernant la Résistance et la Déportation constituent d'autres moyens d'entretenir la mémoire, sur des aspects différents de la déportation et de l'extermination.

En plus de ces initiatives, je reconnais, et je salue la nécessité d'actions spécifiques comme la vôtre qui fait écho à l'insoutenable spécificité du génocide juif, et qui répond de manière péremptoire à ceux qui cherchent à en étouffer le souvenir.

C'est donc avec un sens tout particulier que je souhaite un succès entier aux travaux de cette deuxième Rencontre.

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Représentant de l'UNESCO,

Monsieur le Président de la Fondation Auschwitz,

Mesdames et Messieurs les collègues chercheurs,

Chers Amis Déportés.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation remercie très vivement les organisateurs de cette Rencontre et particulièrement la Fondation Auschwitz qui a assuré toute l'organisation de cette deuxième Rencontre et qui a invité la Fondation française à poursuivre à Bruxelles notre collaboration.

Elle souhaite la bienvenue à tous les participants de cette nouvelle Rencontre audiovisuelle.

Nos deux Fondations poursuivent un but commun : pérenniser la Mémoire de la Déportation, de l'Internement, du génocide des Juifs et des Tziganes et des crimes contre l'humanité perpétrés par le régime nazi et ses alliés entre 1933 et 1945.

Les associations de déportés ont effectué un travail considérable depuis plus de cinquante ans pour collecter le maximum de témoignages des survivants de la barbarie nazie, dont les récits ont été étayés par les travaux des historiens. Des déportés ont eux-mêmes souvent tenu le double rôle de chercheurs et de témoins.

Certains déportés étaient eux-mêmes des historiens, des ethnologues, des médecins, ou le sont devenus après leur libération. Il existe donc des ponts entre les déportés et les spécialistes. Le déporté qui témoigne ne peut parler que des faits vus et vécus par lui et ses proches, mais il peut les situer dans une période précise de son histoire et de l'histoire que l'historien approfondit. De plus, beaucoup d'entre nous ont travaillé, réfléchi, souvent remis en question leurs croyances, leurs connaissances depuis cinquante ans.

Notre mémoire peut gommer certains faits, en privilégier d'autres, mais les seules données d'archives ne rendent pas compte d'un phénomène aussi incompréhensible que celui de la mise en pratique d'une conception raciste de la société et de l'être humain par un Etat, impliquant toutes ses institutions.

En sciences humaines, on admet volontiers qu'aucun problème de société ne peut être étudié sérieusement sans que soient connus à la fois les faits, les situations historiques et sociologiques dans lesquels ils s'inscrivent, et le vécu de ceux qui en ont été les acteurs. Les acteurs sociaux du nazisme et du système concentrationnaire sont bien sûr les dirigeants nazis et tous ceux qui ont permis le fonctionnement de l'appareil du crime. Les acteurs de ce drame sont aussi les victimes et les opposants.

Chaque déporté a connu une petite partie seulement de la réalité concentrationnaire. C'est sa trajectoire qu'il décrit quand il témoigne, dans les écoles ou durant un enregistrement, de son expérience propre et celle de ses proches compagnons de captivité. Les mêmes faits peuvent être interprétés différemment en raison de l'histoire singulière de chacun et de ses convictions. Rappelons que notre histoire a continué après notre libération. Certains sont restés isolés, d'autres ont travaillé en groupe pour compenser les risques de déformation de la mémoire, en particulier lors de publications d'ouvrages collectifs.

Aujourd'hui, toutes les associations de Déportés et d'Internés vont bientôt disparaître. La Fondation pour la Mémoire de la Déportation a donc été créée pour prendre leur relais, pour que le message des déportés ne se limite pas à quelques lignes dans les livres d'histoire quand le dernier d'entre eux aura disparu.

Vous avez été informés, lors de la première Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage, de l'action de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Vidéothèque Mémoire Vivante. Notre équipe vous décrira les avancées dans les enregistrements des déportés et le décodage de leurs récits. Cette tâche était d'une extrême urgence, étant donné l'âge et l'état de santé de ceux qui peuvent encore s'exprimer. Aux débats déjà anciens sur la valeur réciproque du document d'archive et de la parole du témoin, s'ajoute la difficulté de la saisie par l'image et de son interprétation. L'image apporte l'émotion, ce qui est important à retenir d'un point de vue de la transmission de la déportation aux jeunes générations quand les déportés ne seront plus là. Un document de l'administration SS doit être interprété car il utilise un langage codé, comme l'a bien montré l'ouvrage «Les chambres à gaz. Secret d'Etat», en particulier. La parole et l'expression du déporté peuvent traduire les blessures non cicatrisées ou la volonté de lutter contre les résurgences de conceptions intolérables. Les faits décrits prennent alors du sens.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation a créé une Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Elle est notre bras d'action sur le terrain, puisque le statut des fondations, en France, ne leur permet pas d'avoir d'adhérents. Des descendants de déportés, des enseignants et toute personne intéressée par les objectifs de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation peuvent s'y inscrire. Voici ce que nous a déclaré un des administrateurs de cette association dans le discours qu'il a prononcé lors de sa création : «comment faire quand (...) plus personne ne sera là pour parler ? (...) Il faudra passer à la mémoire de demain, (...) celle qui saura montrer l'universalité de leur message, saura attirer l'attention sur les remises en cause, saura alerter pour dire : voilà ce qui se passe quand on oublie que chaque homme a une dignité, que la liberté n'a pas de prix (...). Quand nous saurons tout, quand il n'y aura plus de voile sur rien, quelqu'un se lèvera-t-il pour dire : qu'en faisons-nous de cette connaissance ? (...) Les déportés ont réussi à transformer la plus cruelle expérience en conscience. A nous de transformer cette conscience si chèrement enseignée en action et en expérience.» (Le Président de l'Association des Lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation)».

Les spécialistes pourront, en consultant notre Médiathèque, restituer l'histoire vécue de l'univers concentrationnaire, des

Monsieur
Paul HALTER
Président
Fondation Auschwitz
Belgique

expériences les plus douloureuses, dont certains survivants ne se sont jamais relevés, aux actions militantes entreprises par certains pour la mémoire et contre toutes les formes de résurgence de l'idéologie nazie raciste.

Un montage d'éléments sélectionnés sera prévu en vue d'un usage pédagogique pour les collègues et les lycées. Par ailleurs, notre équipe vous présentera le travail en cours pour la réalisation d'un CD-ROM sur la déportation. De plus, il nous paraît nécessaire de préparer le raccordement de notre documentation au réseau Internet, étant donné l'importance des multimédias interactifs pour les jeunes générations, d'autant plus que l'extrême droite y a déjà installé ses réseaux et que les négateurs tels Zundel et Faurisson y ont déjà pris place. Ce dernier adresse même ses annonces à la FNDIRP !

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation vient de condamner, dans un communiqué, la nouvelle entreprise antisémite de Roger Garaudy, qui remet en question la réalité du génocide et des chambres à gaz et ceux qui «de façon consciente ou inconsciente, mais toujours indécente, leur prêtent un appui d'autant plus scandaleux qu'il tend à introduire dans l'esprit des Français une suspicion illégitime basée sur leur notoriété». Avec la remontée de l'extrême droite, les idées des soi-disant «révisionnistes» trouvent une audience de plus en plus large, malgré leur condamnation par tous les historiens sérieux. Les travaux de notre Rencontre arrivent donc à un moment crucial de notre histoire. Nous demeurons vigilants.

Messieurs les Ministres et leurs Représentants,
Messieurs les Ambassadeurs et leurs Représentants,
Monsieur le Représentant de l'UNESCO,
Messieurs les Présidents des Comités Internationaux,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Commission
Communautaire Française,
Monsieur le Représentant du Recteur de l'Université Libre
de Bruxelles,
Monsieur le Directeur de l'Institut Goethe,
Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs les Représentants de la Communauté Française,
Madame la Présidente de la Fondation pour la Mémoire de
la Déportation,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Les 16, 17 et 18 septembre 1994, la Fondation Auschwitz
et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation organi-
saient à Paris, au Palais du Luxembourg, la première
Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage des
 survivants des camps de concentration et d'extermination
 nazis.

C'était une première mondiale. En présence de rescapés de
camps de concentration et d'extermination, des chercheurs
venus de toute l'Europe, des États-Unis, d'Amérique lati-

ne et d'Australie ont confronté leurs expériences dans le domaine difficile et délicat de la captation audiovisuelle de la mémoire des crimes et génocides nazis.

Les Actes de cette importante première ont été publiés en 1995, sous la direction de notre ami Monsieur Maurice Cling et du Directeur de la Fondation Auschwitz, Monsieur Yannis Thanassekos. Ils ont connu une large diffusion si j'en juge par les demandes qui nous ont été faites à la Fondation Auschwitz. Il s'agit d'un document exceptionnel qui permet de faire le point quant à l'état des travaux en septembre 1994.

Vous vous souviendrez tous non seulement de l'ambiance amicale qui régna entre nous tous lors de la Rencontre de Paris, mais aussi du vif souhait qu'ont exprimé tous les participants de renouveler cette initiative. La renouveler pour pouvoir assurer la continuité de notre collaboration afin que Mémoire demeure.

Aussi pour répondre à cette attente, la Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont repris l'initiative d'organiser la présente Réunion de travail.

Je voudrais saluer ici Madame Marie-Claude Vaillant-Couturier qui n'a malheureusement pu être parmi nous mais avec laquelle j'ai eu le plaisir de collaborer étroitement lors de la Rencontre de Paris. Elle vient de céder sa place de Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation à Madame Marie-José Chombart de Lauwe avec qui, j'en suis persuadé, nous continuerons la même collaboration étroite et fraternelle. Comme par le passé, notre ami Maurice Cling sera là pour nous servir de lien.

Notre Fondation vient, en collaboration avec le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers, d'attribuer son Grand Prix Universitaire pour la Paix à un scénario de film intitulé : «Naissance d'une idée. Le crime contre l'humanité à Nuremberg» créé par le Prof. Hubert Galle (historien) de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec le cinéaste français Denis Amar. Vous voyez que notre intérêt pour la démarche audiovisuelle s'étend également à d'autres domaines mais toujours proches de nos préoccupations.

Je tiens pour terminer à remercier toutes les institutions qui nous ont aidés et qui nous aident aujourd'hui à la réalisation de projets comme ceux-ci. Je pense aux Pouvoirs publics belges, à la Communauté Française de Belgique, à l'Assemblée de la Commission Communautaire Française,

le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté Française de Belgique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Education et de l'Audiovisuel, l'Institut Goethe et la Commission des Communautés Européennes.

Mille mercis enfin au Directeur de la Fondation Auschwitz et à toute son équipe qui ont pris en charge la réalisation de la deuxième Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis.

En souhaitant la bienvenue à tous les participants que je remercie du fond du coeur d'avoir accepté de collaborer à cette oeuvre fabuleuse, je déclare ouverts les travaux de ce nouveau Colloque.



Vue partielle des participants à la Rencontre/Participants of the Meeting.



Vue partielle des participants à la Rencontre/Participants of the Meeting.

Ex
po
sé
de
s
ra
pp
or
ts
qu
an
tit
ati
fs
et
qu
ali
tat
ifs
su
r
les
int
er
vi

**Yannis
THANASSEKOS**

**ews
réalisées depuis la Première Rencontre
Internationale
(septembre 1994)**

**Statement of the quantitative and qualitative reports
about the interviews produced since the First
International Meeting
(September 1994)**

SÉANCE DU JEUDI 9 MAI
SESSION OF THURSDAY, MAY 9TH

Président : Monsieur Maurice CLING

**Communications
Papers**

Du témoignage au récit de vie

Dans le cadre de notre projet audiovisuel, nous avons réalisé jusqu'ici cent interviews. Relativement aux aspects quantitatifs de nos réalisations, je me rapporterai très brièvement aux trois rapports que nous avons envoyés récemment aux participants à cette Rencontre. Je rappelle que notre projet est le résultat d'une étroite collaboration entre la Fondation Auschwitz et l'Université Libre de Bruxelles qui met à notre disposition le Studio de son Centre Audiovisuel ainsi que son personnel qualifié. Je tiens à cette occasion à saluer la présence de Messieurs les Professeurs Georges Sylin et Adrien Antoniol, respectivement Directeur et Responsable du Centre Audiovisuel de l'Université Libre de Bruxelles. Nous réalisons deux interviews par semaine et ceci avec quelques interruptions malheureusement. Ce rythme, désespérément lent, s'explique par nos propres limites en ressources humaines - car parallèlement à ce projet, nous assumons aussi toute une série d'autres activités et projets - ainsi que par la disponibilité limitée du Studio qui a, lui aussi, ses propres obligations et contraintes dans d'autres domaines.

La durée totale des interviews réalisées jusqu'ici est de 453 heures 52 minutes, regroupant ensemble 203 années de déportation. L'interview la plus courte est de 97 minutes et la plus longue de 10 heures 15 minutes.

La durée la plus courte de captivité est de 68 jours (Prison en Allemagne) et la plus longue de 5 années. Aucun rapport significatif n'a pu être observé entre les deux variables (durée de captivité/durée de l'interview).

Parmi les 100 interviewés, il y a 73 hommes et 27 femmes.

Les interviews concernent des expériences dans les principaux camps :

- Auschwitz-Birkenau, bien entendu, et ses divers sous-camps (45% des interviewés) ;
- Dachau et ses commandos (9%) ;
- Buchenwald et ses plusieurs commandos (6%) ;
- Ravensbrück (8%) ;
- Esterwegen (7%) ;
- Neuengamme (4%) ;
- Mauthausen (4%) ;
- Sachsenhausen (2%) ;
- Gross Rosen (2%) ;
- Natzweiler (2%) ;
- Les 11% restants concernent des ghettos, des prisons nazies, des forteresses, Miranda de Ebro, un Stalag et Vught.

Je voudrais rappeler ici que nous nous sommes refusé, pour des raisons méthodologiques, à fonctionner sur base d'un échantillon. Nous interviewons pour ainsi dire à tour de bras, au fur à mesure que les possibilités se présentent, en espérant faire le maximum d'interviews.

ÉVALUATION QUALITATIVE

Quant à l'évaluation qualitative, j'ai cinq remarques à formuler :

1. Tout d'abord, on observe chez nous un allongement progressif de la durée des interviews. J'ignore à quels types de facteurs il faut attribuer cet allongement imprévu. Aux témoins, aux intervieweurs ou à des éléments contextuels comme, par exemple, les motivations accrues en raison des activités commémoratives du 50ème anniversaire de la Libération ? Peut-être y a-t-il une sorte de convergence de plusieurs facteurs. Du côté des témoins tout d'abord : peut-être une plus grande disponibilité et volonté de parler liées à une sorte de libération de la parole testamentaire. En effet, plus le nombre d'interviews augmente, plus augmente aussi le nombre des témoins qui livrent pour la première fois leur témoignage. Cette disponibilité accrue est sans doute liée à son tour, comme le suggère notre amie Josette Zarka, à la reconnaissance sociale dont bénéficie désormais le phénomène de la déportation, une reconnaissance qui jaillit sur les déportés eux-mêmes et qui délivre la parole.

Du côté des enquêteurs ensuite : plus ils approfondissent leur propre expérience d'intervieweurs, plus ils sont enclins à

explorer les recoins de la mémoire, ses plis et ses replis, ses flux et ses reflux.

Du côté du contexte enfin : j'ai l'impression que les célébrations du 50ème anniversaire, loin de clôturer le mouvement mémoriel commencé il y a une vingtaine d'années, inaugurent au contraire une nouvelle étape complexe et difficile à analyser encore. Elle est certes caractérisée à la fois par une volonté plus affirmée de parler du côté des témoins et par une écoute plus appropriée et plus équilibrée du côté de la demande sociale, mais la médiatisation brutale et sans critère de la mémoire risque de produire des effets pervers qu'il nous faudra analyser et prévenir à tout prix. En tout cas, pour le moment j'observe, si je m'en réfère à notre expérience, l'amorce d'un phénomène positif : une sorte de «décrispation» des rapports «témoins - intervieweurs» ou, pour reprendre un terme de Josette Zarka, une plus grande résonance entre le narrateur et l'intervieweur.

2. Ensuite, on observe que nos interviews deviennent de plus en plus des récits de vie, des souvenirs d'enfance à aujourd'hui, ou pour le dire autrement, qu'ils prennent davantage la forme et les contours de ce genre particulier qu'on appelle «histoires de vies». D'où d'ailleurs, l'allongement de la durée des interviews. Certes, la période de la déportation reste la focalisation principale, mais celle-ci n'est plus aussi tenue qu'elle l'était lors de nos premières interviews... elle s'estompe. Ce mouvement, qui concerne aussi bien l'avant que l'après-déportation, s'est produit pour ainsi dire spontanément, de lui-même, et demande sans doute explication. Notons, pour commencer, que nous n'avons rencontré jusqu'ici aucune réticence du côté des témoins pour cette nouvelle orientation du récit. Que du contraire ! Cette évolution a été en grande partie induite par des facteurs factuels. Pour ce qui est de «l'avant-déportation», nous avons eu la chance en effet de rencontrer un certain nombre de survivants juifs de Rhodes. Non seulement notre équipe disposait de très peu d'informations orales sur cette remarquable communauté, et nous étions par conséquent demandeurs du point de vue information, mais en plus les témoins eux-mêmes tenaient absolument à parler de leur vie et de leur spécificité en tant que communauté avant la grande catastrophe. Partant de là et sans le faire exprès, nous avons généralisé cette approche aux autres témoins. Pour ce qui est de «l'après-déportation», l'allongement s'explique non seulement par une plus grande insistance que nous mettons sur la réinsertion dans la vie

d'après, mais aussi par un accent tout particulier que nous commençons tout juste à mettre sur la problématique épique des relations entre les déportés et leurs enfants. Je crois que cette évolution des interviews et de leur méthodologie est assez pertinente - pour des raisons que j'expliquerai si nécessaire durant la discussion.

3. Comme nous l'avons déjà annoncé lors de notre première Rencontre, l'ouverture de notre projet aux milieux de mémoire de la déportation résistante a été couronnée d'un incontestable succès. Cela nous obligea à reformuler la fiche biographique que nous faisons remplir par les témoins eux-mêmes. Notre première fiche était essentiellement axée sur la déportation juive. La seconde version faisait place à la déportation politique mais de façon quelque peu confuse, ce qui ne satisfaisait finalement personne. Après plusieurs critiques et observations qui nous parvenaient de différents milieux de mémoire, nous avons élaboré une troisième version que nous avons soumise à plusieurs déportés. Au fur et à mesure de son utilisation, nous avons tenu compte des différentes autres remarques et observations et nous avons formulé finalement une quatrième version que nous testons à présent et qui semble répondre aux différentes attentes.
4. Du point de vue méthodologique, nos interviews restent bien entendu non-directives ou libres - bien que nous sachions qu'il ne s'agit là que d'une fiction méthodologique. Il n'empêche qu'on observe une certaine évolution en la matière. En effet, la relance de la parole par l'intervention de l'intervieweur se fait de plus en plus autour des thèmes que l'expérience même de ces entretiens met en évidence comme, par exemple, les thèmes de la déshumanisation, de l'insensibilité, de l'indifférence, de l'anesthésie affective, du dédoublement de la personnalité, de l'interprétation que les témoins eux-mêmes donnent à leur expérience, du travail du deuil, des rêves, etc., etc. L'aspect par trop linéaire des premières interviews disparaît au profit d'une thématisation plus prononcée. Cet «allongement du questionnaire» - pour parler le langage de la nouvelle histoire - s'avérera, j'en suis persuadé, très propice pour l'enrichissement de notre documentation.
5. Enfin, nous n'avons à signaler qu'un seul cas de rupture d'interview qui se produit trois quarts d'heure après le début de l'enregistrement. Le témoin, très mal à l'aise, préférera ne pas poursuivre son interview et ce, suite à notre suggestion.

Bien que le rythme avec lequel nous menons nos interviews soit peu soutenu, je remarque qu'une pile de dossiers de rescapés souhaitant être interviewés s'accumule sur mon bureau. Si cela ne dépendait que de nous, nous pourrions sans problème réaliser quotidiennement une interview durant un mois pour seulement nous mettre à jour.

Le développement de notre programme audiovisuel est notamment dû au succès qu'il rencontre auprès des rescapés juifs du génocide. Nous bénéficions, en effet, de tout un travail de transmission de la mémoire entre générations, qui s'est produit au sein des différentes communautés juives. A ce sujet, et suite à de nombreuses interviews, j'ai constaté que le dialogue s'est surtout instauré de façon privilégiée non pas tellement entre parents et enfants, mais surtout entre grands-parents déportés et petits-enfants nés pourtant longtemps après la guerre. C'est cette troisième génération qui, confrontée à l'absence de paroles des parents, va jouer un rôle important dans la transmission de la mémoire familiale.

En se développant, notre programme audiovisuel a touché toute une série de déportés qui appartiennent non seulement à des milieux socio-culturels divers mais qui, de plus, ont des origines et des nationalités différentes. Entre le Juif traditionaliste de la Communauté juive de Rhodes, en général a-politique, le communiste qui avait déjà combattu le fascisme durant la guerre civile espagnole et le moine bénédictin de l'abbaye de Maredsous qui a mené des activités anti-nazies pour des raisons patriotiques, nous trouvons peu de choses pouvant leur être attribuées en commun, excepté le fait que, pour des raisons diverses, ils ont tous été victimes de la barbarie nazie.

Pour interviewer efficacement une telle diversité de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis, il a été nécessaire d'affiner notre technique d'interview, de même qu'il a fallu adapter les fiches biographiques que nous leur faisons parvenir à l'occasion de notre premier contact avec eux. Sur ces modifications importantes, je vous renvoie à ce que Monsieur Thanassekos a dit précédemment.

De plus, pour souligner la diversité des origines, des vécus et des engagements politiques et philosophiques des rescapés et pour mettre en rapport ces différents aspects les uns avec les autres, nous avons dû consacrer un temps de plus en plus important à l'avant et à l'après-guerre, et avons, en outre, été amenés à adopter des points de vue différents. En effet, nos interviews sont devenues de véritables récits de vie où les intervieweurs doivent tout à la fois réaliser un travail d'historien, de sociologue, de philosophe et de psychologue. Nous devons être capables tout aussi bien de faire «revivre» la vie communautaire de telle communauté juive à Rhodes ou d'ailleurs en tant qu'historien ou sociologue et de traiter en qualité de psychologue les thèmes de la déshumanisation ou de l'incommunicabilité. De même, nous devons aborder comme un philosophe les thèmes de la nature humaine et de la raison dans l'histoire. C'est pour ces raisons que nous diversifions actuellement notre équipe d'intervieweurs afin que des historiens, philosophes et psychologues puissent apporter leur point de vue et leur sensibilité nécessaires à la bonne réussite de notre programme audiovisuel.

Un des problèmes soulevé lors de notre première Rencontre concernait la méthodologie pratiquée lors des interviews audiovisuelles. Il apparaissait en effet que la non-directivité des entretiens pourrait poser quelques soucis lors de l'exploitation du matériel par des scientifiques de toutes disciplines. L'hétérogénéité de ces entretiens, qui en fait par ailleurs sa richesse, permettra-t-il une exploitation «consistante» dans l'une des disciplines que le chercheur se sera fixée ? Répondre à cette question, c'est en poser une autre, peut-être un peu triviale : «A qui cela va-t-il servir ? A quoi cela va-t-il servir ?»

Ces questions n'ont évidemment pas trouvé de réponses significatives lors de notre première Rencontre mais ont une incidence visible sur la conduite des interviews à la Fondation Auschwitz. Ainsi, comme on peut le voir dans les différents rapports quantitatifs, la durée des interviews s'est notablement allongée. Pour des raisons que Yannis Thanassekos expose dans son intervention, les entretiens sont devenus des «histoires de vie». Le champ d'investigation s'est donc agrandi, et à mon sens, le problème méthodologique posé initialement s'est accentué. La thématisation est indéniablement plus riche, plus foisonnante mais peut-être également plus difficile d'accès. Parce que ce changement ne s'est pas opéré de manière consciente mais bien de manière inconsciente, lié à un certain contexte historique (les cérémonies du 50ème anniversaire, par exemple). Le problème reste donc, selon moi, entier. Et plus le temps avance plus cette méthodologie sera difficilement «organisable». Mais un autre changement s'est opéré durant cette période venant contrecarrer les effets de ce foisonnement thématique. La «méthodologie» de l'image s'est, en effet, également modifiée.

Durant les premières interviews, la caméra et le cadreur étaient des personnages actants de l'entretien. Il y avait un souci de la chose filmée. Les cadres s'alternaient en fonction de l'intensité du discours, parfois de manière incohérente, sensible, accidentelle mais toujours présente. La caméra était située en face du témoin, entre les deux interviewers. Et puis doucement le dispositif a glissé. Les interviewers se sont rapprochés du témoin comme pour mieux recueillir une parole qui se voulait intime. La caméra, par contre, s'est éloignée se voulant sans doute discrète. Elle filme désormais le témoin en profil perdu, le cadre fixe, comme s'il s'agissait d'une caméra de surveillance. La méthodologie du dispositif s'est donc considérablement rigidifiée. On a balayé tout signifiant de l'image comme si le problème méthodologique se trouvait là.

Je suis personnellement confronté à ce changement, puisque, pour la première fois à la Fondation, nous essayons de monter quelques interviews afin d'en tirer un document pédagogique d'une cinquantaine de minutes. Le discours est ainsi le seul moyen de structurer le document que je me refuse à appeler film puisqu'il ne fait absolument pas appel à un quelconque langage cinématographique. Tout au plus, s'inspire-t-il du langage télévisuel dans sa forme la plus simplifiée. Le montage final ne pourra donc apparaître que comme une série de moments, certes organisés, mais absolument pas comme un tout. Je m'explique : le montage d'un film dit normal, s'apparente à recréer à partir de moments épars (ceux du tournage du film, qu'il s'agisse de fiction ou de réalité) un nouveau temps continu. On gomme en effet les aspérités dues à la discontinuité du tournage et on invente un temps nouveau, celui du film. Pour cela, on a recours à différents moyens provenant avant tout de la richesse du langage cinématographique. La télévision tente de fonctionner sur le même mode avec des moyens plus faibles et souvent à la limite du correct (voir par exemple l'interview de Fidel Castro par PPDA, où le temps de la conférence de presse fut remonter pour donner l'impression du temps d'une interview. Le problème avec la télé, c'est qu'on y prend tellement les gens pour des cons que cela finit toujours par se voir). Rien de tout cela dans les documents tournés par la Fondation Auschwitz, pour le moment. Le temps du document final est discontinu et le restera. On ne pourra cacher les raccords de plans à plans, les sautes dans le discours, les coupes... Ce qui est peut-être quelque chose d'un peu nouveau dans le monde de l'image moderne (je ne parle pas des débuts du cinéma qui ne s'embarrassaient

Manette
MARTIN
CHAUFFIER

pas de pareilles élucubrations). Je me dis toutefois que ce genre de document risque d'être d'un accès un peu difficile pour ce qu'on appelle le grand public, absolument pas habitué à ce type de présentation. J'en viens aussi à me poser certaines questions, qui, si elles vous apparaissent un peu déplacées, me semblent pourtant assez essentielles.

La première est : «Comment en est-on arrivé là ?». Je parle évidemment des interviews réalisées dans le cadre de la Fondation Auschwitz et absolument pas des autres que je ne connais pas. Il y a d'abord ce dont j'ai déjà parlé, à savoir le désir d'objectiver au maximum les interviews, d'en faire des documents «propres». Ne sachant pas très bien comment procéder au niveau de l'entretien lui-même, c'est sa représentation qui fut touchée. Ensuite, il y a sans doute cette peur liée à la représentation elle-même. Comment faire pour ne pas sacraliser les témoins, pour ne pas leur donner ce statut d'icônes qu'ils acquièrent une fois filmés ? Le glissement de dispositif est à mon avis lié à ce genre de question. Ce qui m'amène tout naturellement à en poser une deuxième :

«Pourquoi filmer ?». On aurait pu se contenter d'enregistrer de manière audio un nombre équivalent d'entretiens. Les coûts, les supports et le stockage en seraient grandement facilités sans entraver le moins du monde une future exploitation dans des domaines aussi vastes que ceux évoqués pour les interviews audiovisuelles. Nous vivons dans un monde de l'image mais en avons peur. On gomme donc toutes ses spécificités pour être certain de ne pas tomber dans ses nombreux travers. C'est un bien étrange moment... Et je n'ai pas toujours très bien compris ce que ces images nous apportent. Une preuve sans doute (une émission de télévision française avait ce titre : «La preuve par l'image» ; elle fut déprogrammée au bout du deuxième numéro pour cause de falsification). Ou encore un moment d'histoire (je parle de ce moment-ci, pas du temps de la déportation). Un moment d'histoire qui, vu la fragilité des supports et notre manque de moyens financiers, ne sera peut-être plus exploitable d'ici une dizaine d'années.

Pour commencer, il convient de rappeler le principe même de la vidéothèque «Mémoire Vivante» que la Fondation a adopté en 1992.

Son ambition est d'aborder dans sa diversité le plus grand nombre possible d'aspects de la Déportation partie de France : déportation de persécution et déportation de répression, bien entendu, mais en allant plus loin dans l'analyse d'un phénomène qui comporte toutes sortes de mémoires : nationales, étrangères, patriotiques, résistantes, juives, anti-fascistes, politiques, d'otages, etc.

C'est pour répondre à la diversité des différents types de déportation qu'il a été décidé, dès le départ, de recueillir au moins cent témoignages distincts.

Chaque témoignage est un récit personnel tourné en continuité, réalisé de la manière la plus simple et selon le principe de la non-directivité, de manière à laisser au témoin la plus grande liberté d'expression. Le témoin parle comme il se souvient. Il a en face de lui non un historien ou un journaliste tenté de poser des questions pour obtenir les réponses qu'il connaît, mais un bon professionnel de l'audiovisuel qui se doit d'intervenir aussi peu que possible dans la conduite de l'entretien. De nombreux plans sont fixes pour éviter tous les effets.

Le cadre est chronologique.

Il a été décidé de suivre chaque destin individuel dans sa globalité. La partie antérieure à la déportation - enfance, milieu familial et social, convictions, études, vie active - est partie intégrante de chaque itinéraire. La déportation reste évidemment le coeur du propos : arrestation, internement, trajet, arrivée en camps, vie quotidienne, transferts divers,

marche de la mort, libération. Mais le retour et l'après-déportation ne sont pas négligés non plus. La part dévolue à chacune de ces séquences reste évidemment à la libre appréciation du témoin.

Il ne s'agit en aucun cas de faire une émission de télévision, mais plutôt de recueillir des *archives brutes* enregistrées selon le temps choisi par le témoin : en général six à huit heures recueillies sur deux ou trois jours de tournage.

Les rushes - c'est-à-dire les enregistrements bruts - sont conservés dans leur intégralité et seront éventuellement accessibles aux chercheurs qui voudraient à un certain moment vérifier sur le matériel complet et intact telle ou telle réaction du témoin.

Pour rendre les témoignages plus aisément lisibles, un léger toilettage est effectué sur la copie : il s'agit tout au plus de supprimer les temps morts non signifiants, les redites, les hésitations, les fins de bobines et les interventions du réalisateur si cela est possible. Supprimer aussi, quand le témoin le demande, certains éléments de son témoignage qu'il ne souhaite pas rendre immédiatement accessibles, ce qui se produit quelquefois.

[LE CHOIX]

La Fondation, relayée par tous ses correspondants - Fédérations, Associations, Amicales - a distribué dans la France entière un questionnaire détaillé à remplir par chaque déporté, volontaire pour témoigner. Au mois d'août 1993, près de 4.500 fiches étaient de retour - à ramener à cent noms.

Entre-temps, une commission de la vidéothèque avait été mise en place. Elle rassemble, à côté de quatre historiens de l'I.H.T.P (l'Institut d'Histoire du Temps Présent), cinq déportés dont plusieurs connus pour leurs travaux sur la déportation.

C'est au groupe des historiens que revint le premier travail de réduction. Après une discussion serrée avec les déportés sur les critères à retenir, des 4 500 noms - qui avaient été occultés - on arriva à 256 fiches. De ces 256 fiches, il fut demandé au groupe des déportés d'extraire soixante noms indiscutables. C'est sur cette première liste que l'IFOREP, une unité de production audiovisuelle chargée du tournage des témoignages, travaille actuellement.

Quant au groupe des déportés, il continue à étudier dans les 206 fiches restantes les soixante noms à extraire pour compléter notre liste de cent témoins qui sera vraisemblablement définitive d'ici fin juin 1996. Soixante et non quarante noms parce que, parmi les déportés, certains sont empêchés pour les raisons - maladies ou décès - que nous connaissons et que nos enregistrements s'étalent sur plusieurs années.

Aujourd'hui 46 témoignages sont terminés :

- 3 en 1992,
- 8 en 1993,
- 11 en 1994,
- 18 en 1995.

Il est prévu de continuer sur la même cadence :

- 20 en 1996 dont 6 tournés à ce jour,
- 20 en 1997,
- 20 en 1998.

En fait, le travail est assez considérable : deux ou plutôt trois jours de tournage avec une caméra TRICCD Bétacam pour enregistrer le témoignage chez le déporté, puis un travail de post-production extrêmement important. Il est indispensable, en effet, pour rendre consultables ces témoignages filmés et tournés en longueur et dont la durée varie de six à dix heures, d'établir un document écrit que nous appelons le «conducteur» qui répertorie une à une, toutes les deux ou trois minutes, les étapes du récit, ce qui rend aisée sa consultation et prépare son entrée dans une banque de données.

Document d'accompagnement également nécessaire : une fiche critique établie par les historiens qui relèvent au besoin les points historiques ou erronés du témoignage, fiche écrite annexée au conducteur.

C'est un travail considérable mais indispensable, qui explique la relative lenteur de nos enregistrements.

[DES CHIFFRES]

Sur les soixante premiers témoignages, quarante-six sont, à ce jour, déjà enregistrés et quatorze programmés ; quarante-huit concernent des hommes, douze des femmes. La moyenne de chaque interview est de six heures. L'une d'entre elle - celle d'une trop vieille dame - s'est révélée inutilisable. La plus longue fait treize heures.

Sur cinquante Résistants, quarante-et-un sont des hommes et neuf des femmes. Sur dix juifs déportés, il y a sept hommes et trois femmes.

La répartition Français - Etrangers se présente ainsi :

- 53 Français dont un dénaturalisé,
- 2 Polonais,
- 1 Roumain,
- 1 apatride,
- 2 Espagnols,
- 1 Allemand.

Les professions au moment des arrestations sont extrêmement diverses :

- 16 mains-d'oeuvre non qualifiées (dont des étudiants, des collégiens),
- 9 ouvriers,
- 2 professeurs,
- 5 clandestins,
- 7 techniciens et cadres,
- 2 employés de bureaux,
- 4 commerçants, artisans,
- 5 médecins, infirmières, étudiants en médecine,
- 3 pasteurs, prêtres,
- 2 cheminots,
- 2 paysans,
- 2 militaires,
- 1 administrateur de société,

Tous les camps importants sont présents avec une représentation importante pour Buchenwald, Auschwitz, Mauthausen, Sachsenhausen, Ravensbrück et Neuengamme.

Plus de quarante kommandos sont cités.

Les engagements de départ sont extrêmement divers : Front National, Parti Communiste, Jeunesses Communistes, FTPF et MOI, BCRA, Mouvement Combat, Libération Nord, Libération Sud, Défense de la France, Armée Secrète, auxquels s'ajoutent une quinzaine de réseaux divers.

Les internements sont, eux aussi, divers :

- 18 à Fresnes,
- 25 à Compiègne,
- 8 à Drancy,
- 5 à Romainville,
- 3 à la Santé,
- 3 au Fort de HA,

Joanne RUDOF

- 3 à la prison de Bayonne,
- 2 à la prison de Rennes,
- 3 à Montluc,
- 2 au Cherche Midi.

Nos deux plus anciens témoins sont nés en 1899, la plus jeune en 1930, arrêtée comme collégienne par la Gestapo au lycée de Versailles. Le plus grand nombre de nos témoins sont nés entre 1918 et 1924.

Les soixante noms que la commission des déportés doit d'ici fin juin ajouter aux soixante premiers noms, rectifieront certaines proportions qu'actuellement le groupe des déportés, animé par Maurice Cling, a trouvé déséquilibrées, concernant en particulier les professions, les appartenances à différentes sensibilités politiques, la proportion hommes/femmes, et celle des résistants et des juifs résistants ou pas.

Chaque témoin cède à titre exclusif, pour le monde entier, sans limitation de durée, le droit de reproduction et de représentation de son témoignage. Il cède également tous les droits d'utilisations secondaires *par tous modes d'exploitation et tous supports* connus ou inconnus au jour du témoignage. Mais toutes ces cessions ne valent qu'à la seule condition que l'exploitation de ces droits soit effectuée par la seule Fondation ou sous sa responsabilité et dans le respect de ses statuts.

La Fondation laisse au témoin toute latitude pour continuer à témoigner dans d'autres circonstances.

[L'ÉMOTION]

Pour sortir des chiffres et des droits, j'ajouterai que chacun des témoignages apporte son lot d'informations exclusives, sa dose d'émotion et qu'aucun ne ressemble à l'autre : diversité fantastique...

Cela va de la vengeance du retour pour un jeune N.N. de 18 ans à la sincérité glaçante d'une fille qui sait qu'elle doit sa survie à la mort de sa mère. De la résistance racontée par des catholiques qui cherchent Dieu ; racontée par un protestant - futur pasteur - qui incite ses camarades à accepter la volonté de Dieu et qui constate avec stupeur un miracle qui, à cet instant même, les sauve ; racontée par une jeune juive qui tous les samedis sacrifie sa ration de pain pour se procurer la bougie du sabbat ; racontée par l'étonnement d'une

jeune résistante qui, arrivant à Ravensbrück, constate qu'à l'endroit où elle arrive, il semble y avoir un bain...

Cela passe aussi par le désespoir de celui qui, au retour, ne sait plus faire confiance aux hommes et se tourne vers les seuls animaux, de celui qui dit «j'appartiens au peuple juif, je l'ignorais. J'ai payé pour l'apprendre. Je ne peux plus l'oublier».

Aucun, à un moment, ne peut s'empêcher d'être submergé par l'émotion, souvent quand il évoque une nouvelle du monde extérieur arrivée dans un moment terrible au camp.

Certains sont des conteurs nés et font partager avec talent les odeurs, la faim, la soif, le froid, l'horreur. Mais même si tous ne le sont pas, tous, quand ils revivent la Mémoire du cauchemar qu'ils ont tenté toute leur vie d'oublier, sont bouleversants.

I would like to preface my statistical presentation by noting that we include testimonies from all of our active affiliate projects in North and South America, Europe and Israel. Since September of 1994 we have accessioned 604 testimonies into the Fortunoff Collection. The total number of testimonies in the collection is now approaching 3,600 and close to 10,000 hours. Accessions since 1994 include testimonies from United States affiliates in New Jersey, Baltimore, Delaware, Massachusetts, Illinois, Kansas, Maine, Michigan, Wisconsin, and New York. From projects abroad the figure includes testimonies from Athens, Bolivia, Brussels, Bratislava, Paris, Frankfurt, Israel, Buenos Aires, Belgrade, Slovakia, Poland, Belarus, Berlin, and Ukraine. Also included in the total figure are approximately fifty testimonies a year recorded at Yale.

A qualitative assessment of material and interviewing methods is a much more complex and difficult subject since our testimonies come from so many projects. First, I will discuss the tapes recorded at Yale. Our interviewers were trained during an eight week course held in 1984 and 1985 which included lectures by historians, required readings and in-depth discussion of our interviewing methodology focusing on critically watching testimonies. Our goal is teaching the interviewers to be empathic and very informed listeners. Our training stresses that the leadership role during the taping is always given to the witnesses, with minimal interruption : questions are primarily used to ascertain time and place or elicit additional information about topics already mentioned. We emphasize open-ended questions and train the interviewers to leave personal or professional agendas outside of the studio. We are interested in hearing the witness account in the way he or she would like to tell it rather than imposing our own structure upon someone

else's story. The witnesses are the experts on their own life experiences and we are there to listen, to learn and to clarify.

As a group, the interviewers meet several times every year for «Refresher Courses». These include an assigned reading and then discussion of current literature and/or history. Examples of past classes include three sessions discussing Lawrence Langer's *Holocaust Testimonies : The Ruins of Memory*, discussions of Ida Fink's *A Scrap of Time* and Primo Levi's *The Drowned and the Saved*. As a group we also spend a great deal of time watching testimony excerpts which the interviewers have chosen in advance to illustrate problems, patterns, revelatory moments, difficult topics, etc. The interviewers present these examples and we analyze the interviewing techniques. We emphasize ongoing critical watching of one's own interviews. We also use this time together to suggest improvements in administrative matters, coordination with our audio-visual crew, and other mundane matters, all of which contribute to a smoothly functioning project.

Our interviewers always work as a team of two. Once the taping appointment has been scheduled with the witness, one of the interviewers calls the witness about five days in advance to solicit information for our pre-interview questionnaire. The witness is expecting the call since the entire process has been clearly explained prior to the scheduling. The pre-interview phone call serves three functions. First, it provides an opportunity to become acquainted, prior to the taping, if only by phone, so the witness does not feel as though he or she is coming to meet a complete stranger. The second reason is to provide a basic outline of the witness' experience so the interviewers can do appropriate research prior to the taping. We require the interviewers to be familiar with the places in which the witness was born and lived, the camps, hiding places, partisan units, etc., and we provide them with the bibliographic resources to complete the appropriate research, which includes checking the correct spelling of place names. The third reason for the pre-interview form is so that the interviewers have a basic, if bare, outline of what they will be hearing. Occasionally important portions of the witness account are omitted and the interviewer can prompt the witness. Of course, if the witness has decided not to discuss a particular topic and indicates this either explicitly or implicitly, the interviewers do not pursue the topic further.

Josette ZARKA

We also use the opportunity of this phone call to remind the witness to bring photographs, documents or artifacts which they would like to have videotaped. These can either be referred to and videotaped in the body of the interview or after the witness has completed their narrative - the choice is theirs. Additionally, we remind the witnesses they will be required to sign a legal release form (they have already been apprised of this when the taping is scheduled).

Prior to having the camera turned on, the interviewers explain - again - exactly what will happen. They state they will introduce themselves once the camera goes on and turn to the witness who will introduce himself or herself, then state the place and date of birth. We ask the witness to start with their earliest memories. We emphasize that the witnesses introduce themselves since this begins the session clearly with the ownership in the hands of the witness. If someone chooses to not discuss their childhood, we will ask them, at an opportune moment, to go back to that time. Occasionally, witnesses simply do not want to talk about that time of their lives and we do not require them to do so.

We do not limit the time of a taping session, although most people do not have the strength, either physical or emotional, to go much beyond three hours. We will schedule a second taping - or a third, if necessary - if we do not finish in one session. We always end the interview by asking the witness if there is anything they might have forgotten or anything else they would like to share with us and briefly thank them for coming that day.

A day or two after the taping, both interviewers call the witness. We simply express our interest in their welfare and thank them once again for sharing their stories with us. In the very few cases (only two in the twelve years I have been at the Video Archive) when the interviewer thinks additional follow-up may be necessary, they contact Dori

¹ En six ans, j'ai personnellement recueilli 98 témoignages :

46 entre octobre '89 et mars '91	26 en '89/'90	<i>Première période</i>	46
	20 en '90/'91		
10 entre octobre '91 et juin '92	10 en '92	<i>Deuxième période</i>	26
16 de janvier '93 à mars '94	16 en '93		
	2 en mars '94	<i>Troisième période</i>	26
16 de janvier '95 à février '96	19 en janvier '95		
	5 en février '96		

En dehors de ceux que j'ai moi-même recueillis, j'en ai visionné et analysé 65 (30 en France) et 35 aux Etats-Unis. Je ne me réfère pas aux entretiens analysés aux Etats-Unis où je n'ai pas tenu compte de la date du témoignage.

Laub, a psychiatrist and one of the founders of the Video Archive, to discuss an appropriate plan. In one of the two, more than a second phone call was necessary and, in this case, a referral was made to Jewish Family Services which was already familiar with the witness.

Although our training for affiliates focuses exactly on the same methodology which is used at Yale, we do give the individual projects autonomy, within the limits of our checking the quality of the interviews and their providing the required documents and information to us. The result has been that some projects tend to do series of interviews in two hour sessions over a two month period resulting in some testimonies as long as twenty hours. Others tape in sites other than studios. The discussion of postwar experiences will obviously differ when the witness has emigrated half-way across the world as opposed to those who return «home». And we are interested in these differences.

Because our collection is from so many different places and has been developed over a period of seventeen years, the diversity of the experiences recorded and the varying perceptions of those experiences is enormous and provides a vast resource for researchers, educators and others interested in the topic. We have found that by allowing the witnesses to shape their own stories, we have elicited much more information and a real sense of who the witness was and is. The free association triggers memories which often have not been recalled for fifty or more years. We actually feel we are «back there», and it can be jarring to leave the studio and come into the sunlight of the present. Having watched hundreds and cataloged over one thousand video testimonies, I am more and more convinced of the soundness of this method. Our interviews are compelling narratives, not a dry question and answer session. I believe that future generations will only begin to understand the enormity of this history on a human level through the viewing of such testimonies.

² Cette classification, comme tous les modèles, doit être modulée. Les périodes ne sont pas tranchées mais se chevauchent. Il s'agit de grandes tendances en fonction d'une période donnée plutôt que de dates bien précises.

Témoignages et écrans

J'emprunte mon titre à une formule de Yannis Thanassekos qui parle, lui, de la «mémoire-écran».

J'utilise le terme «écran» dans ses deux acceptions : la toile où l'on *projette*, où l'on montre, et la toile qui recouvre. Le témoignage n'est pas un acte isolé. Il s'inscrit dans un contexte *privilégiant* ou non la mémoire.

Mon présupposé est que le témoignage sera infléchi par la valeur et le sens que le milieu accorde à la mémoire.

Pour être très schématique, on pourrait dire que, pendant de longues années après la libération, la mémoire des camps aurait été assez négligée. Depuis plus d'une décade, on a assisté à un réveil, à un sursaut en faveur de cette mémoire. Maintenant elle est apparemment acquise, mais on est passé du *silence social* au *tapage médiatique*. Le devoir de mémoire serait presque devenu une affaire publique à laquelle les témoignages sont automatiquement associés.

Ma communication d'aujourd'hui est inséparable de mes propositions de demain pour d'éventuelles recherches. Ces propositions portent sur une comparaison des témoignages dans différents pays selon l'époque où ils ont été recueillis. Le sens conféré à la mémoire, et sa valeur ne sont peut-être pas les mêmes partout.

Je vais livrer aujourd'hui *mon expérience personnelle* et mes propos n'engagent *que moi*. Les premiers témoignages que j'ai recueillis alors que la mémoire n'était pas en vogue, ont une tonalité bien différente de ceux que je recueille à présent.¹

Pour la conduite des interviews, je procède selon la méthode des récits de vie, dans un esprit non directif - c'est-à-dire en laissant autant que possible au sujet la liberté de s'exprimer comme il l'entend.

Le but de l'entreprise est bien sûr l'archivage - à Yale notamment. Mon objectif personnel est d'utiliser ces documents pour mes propres recherches - je les enregistre au magnétophone. Chaque récit est bien entendu unique et possède sa singularité, mais tous convergent à propos de ce qu'il se passait dans les camps.

Les différences entre les témoignages tiennent à leur forme - déroulement, structure et tonalité - plutôt qu'à leurs contenus. Sur le fond, ils ne se distinguent pas tellement les uns des autres mais aucun n'est pareil aux autres. Les horreurs des camps apparaissent partout avec leur cortège d'épouvante, de sévices, d'humiliations, de brutalités et de scènes intolérables. Dans les camps, on souffre de tout. La désindividualisation, la déshumanisation sont de règle. La plupart des récits véhiculent des sentiments d'incommunicabilité, l'impression *d'avoir vécu dans un autre monde*, l'étonnement, la stupéfaction parfois d'avoir pu survivre. Ils contiennent aussi l'idée d'un phénomène incompréhensible provoquant une indignation sans fin. Un grand nombre notifie aussi «plus jamais ça».

Chacun se démarque des autres autant par la spécificité de son parcours que par le ton de son discours. Mon hypothèse majeure est que l'impact du contexte social affectera peut-être moins les contenus du récit que leur forme.

Je vais donc présenter aujourd'hui les observations que j'ai pu relever à cet égard dans mes analyses.

Tous les récits relèvent d'une *nécessité interne et éthique* en même temps que d'une incitation/obligation sociale. Le rapport entre les deux varie selon la période. J'ai isolé trois périodes² en fonction des stéréotypes ou des normes sociales autour desquels le récit s'organise. Dans la première, le stéréotype serait : «*les camps, connais pas*». Dans la période actuelle, on relève la stéréotypie inverse : «*les camps, c'est bien connu*». Entre les deux, la confrontation au «*négationnisme*» aurait suscité une norme : «*il faut connaître les camps*». J'ai essayé de retenir une dominante pour caractériser chacune de ces périodes.

La première est celle de *l'incommunicabilité*. On témoigne *malgré*. La seconde est celle de la *protestation/indignation*. On témoigne *pour*. Pour la troisième (période actuelle), aucune dominante n'émerge vraiment en dehors d'un sentiment du devoir indissociable d'une conformité à des sollicitations externes, et pourtant on témoigne *parce que*.

PREMIERE PÉRIODE :

L'INCOMMUNICABILITÉ «ON TÉMOIGNE MALGRÉ»

Le récit n'est pas toujours bien construit. Il présente des ruptures, des discontinuités, des retours en arrière, des explosions d'affects. Son intensité ne faiblit jamais et l'implication est maximale. Les sujets commencent : «vous ne pourrez jamais comprendre... personne ne peut se rendre compte». Poussés par ce sentiment d'incommunicabilité, ils s'efforcent de dire *l'incroyable*, si bien que des souvenirs atroces de la déshumanisation leur reviennent comme des flashes. Ils revoient des scènes apparemment oubliées. Envahis par des images *très crues*, ils semblent débordés par ce qu'ils revoient et revivent. Certains n'en avaient jamais parlé et d'autres déclarent qu'ils ne s'étaient jamais exprimés comme en ce moment. D'ailleurs, ils avaient *peur* de témoigner, de se retrouver dans la folie et le cauchemar. Certains avaient honte aussi de ce qui leur était arrivé ; mais entraînés par leurs souvenirs, ils les livrent parfois en «*vrac*». L'aspect chaotique de certains passages témoignerait du chaos qu'ils ont effectivement connu.

Le cours du récit, comme la réalité de l'époque, est *imprévisible*. Certains avaient tenté d'oublier pour pouvoir revivre mais leur impossible oubli les pousse maintenant à se souvenir et faire en sorte que les autres se souviennent. Le récit qui se fonde sur la *nécessité interne* de témoigner évolue, en dépit de ses discontinuités, vers le sentiment *du devoir* à accomplir. Devoir moral et obligation sociale les déterminent à parler *malgré*.

Au delà de leurs appréhensions personnelles (souffrances, humiliations), se profile la crainte de *violier un tabou* en évoquant toutes ces horreurs. Peut-on / doit-on dire l'enfer ?

Cette impression de transgresser traduirait, je crois, l'horreur d'avoir connu un monde de destruction totale, un univers régi par la transgression permanente, d'y avoir vécu, et d'y avoir survécu.

**Liliana
PICCIOTTO
FARGION**

De son côté, l'interlocuteur, affecté par ce qu'il entend, *partage* à son niveau les sentiments du sujet. Le témoin ne parle pas dans le vide mais à quelqu'un qui réagit comme une *caisse de résonance*. Les sentiments d'incommunicabilité, liés à la peur de transgresser, se décrispent quelque peu pour laisser une place à l'espoir de transmettre quelque chose de son passé. Certains, malgré leur soulagement, gardent quand même la conviction d'une *incommunicabilité* irréductible. Ils n'ont pas pu tout dire et personne ne pourra jamais le faire.

DEUXIEME PÉRIODE : L'INDIGNATION «ON TÉMOIGNE POUR»

Les récits sont plus construits que les précédents. Ils ont une tournure plus volontairement descriptive. L'idée d'incommunicabilité traverse le témoignage sans en être le *noyau*. Aucun sentiment de transgression ; l'interdit ici serait de se taire. Le contrôle des émotions alterne avec l'explosion d'affects. Le discours s'organise autour de la nécessité de protester, de dénoncer, en même temps qu'autour du paradoxe de faire comprendre que c'était incompréhensible, incroyable, invraisemblable mais vrai. Le mot d'ordre est *l'inadmissible*. On ne comprend toujours pas pourquoi tant de malheurs, tant de douleurs. Le caractère gratuit, injuste, injustifié, injustifiable, revient comme un leitmotiv. Il était inadmissible que les nations ne *soient pas intervenues contre cette monstruosité*. Il serait inadmissible de continuer à se taire et à ne rien faire. Le silence, forcément complice, autorise tous les mensonges. La protestation/dénonciation s'élève du tréfonds de l'être. On livre son passé de souffrances et d'humiliations comme preuve de l'horreur des camps. Le témoignage se présente comme un cri de douleur et de colère, mais cri étouffant et parfois étouffé. *Faute de pouvoir démontrer*, on offre sa personne comme tribut à la mémoire.

Là encore, l'interlocuteur, ému par tant d'épreuves de pertes et de douleurs mais impressionné aussi par le courage et la dignité du discours, fonctionne comme une *caisse de résonance*. L'accusé de réception de la colère ne la tarit pas mais l'endigue au bénéfice d'une *indignation productive*. La force des propos augmente à mesure que le récit se déroule. Le sujet est tranquilisé ; sa douloureuse indignation assure la transmission de l'inéffable : mission accomplie.

Je n'ai pas encore fini d'analyser ces témoignages aussi rigoureusement que les précédents.

Il est notable cependant que les sujets se sont davantage préparés à répondre. Certains viennent d'ailleurs avec des notes écrites qu'ils désirent lire avant de commencer. Visiblement, ils cherchent à répondre à ce qu'ils présument être nos attentes.

Au départ, ils savent ce qu'ils veulent dire et pourtant le démarrage est laborieux. Les propos sont émaillés de réserves sinon de scrupules : « On vous a déjà dit cela », « Vous savez bien ce qu'il en est ». Ils s'appesantissent sur des détails assez anodins et auraient parfois tendance à passer rapidement sur des épisodes pénibles.

Ils apparaissent - au début en tout cas - assez *défensifs* et cherchent à se *distancier*. Ils viennent *parce qu'il le faut* et craignent de ne pas être à la hauteur. Cependant, il est impossible de parler de son passé, de son expérience des camps sans se prendre au jeu, à un moment ou à un autre. Ils s'impliquent alors en relatant un épisode qu'ils n'avaient pas prévu. C'est là où le rôle de l'interlocuteur est crucial. S'il est suffisamment attentif et discret, il peut simplement relever le propos pour essayer d'assouplir les défenses et pas pour les briser. Il ne s'agit pas, j'insiste, de solliciter des souvenirs oubliés ou écartés. Ici, le sujet étant rétif à l'échange, l'interlocuteur ne saurait être dans le partage, à moins de partager les défenses. La situation est d'une extrême complexité. Entraînés par une espèce de courant actuel, les sujets témoigneraient comme s'ils se conformaient à ce qui est de règle. Dès lors leur *ambivalence augmente*. Le besoin interne de livrer leur expérience se heurte au souci de le faire convenablement.

Les sujets obéissent à une pression sociale implicite. L'injonction à une mémoire quasi officialisée devient un véritable écran pour le témoignage. A propos donc des témoignages actuels, je voudrais soulever des problèmes déontologiques et de recherches :

A) Que faire des défenses des sujets ? On ne peut ni les briser ni les laisser en l'état. Je pense que le recueil des témoignages requiert actuellement sinon des professionnels, du moins des personnes déjà bien formées ou averties sur le plan de la conduite des interviews.

Joan RINGELHEIM

B) Concernant les recherches, je formule deux hypothèses :

- a) La transmission à travers les témoignages est directement liée à la résonance des interlocuteurs ;
- b) Cette résonance implique un certain partage peu compatible avec la perception d'attentes déjà préfigurées.

Les Juifs résidents sur le territoire italien, occupé par l'Allemagne nazie et administré par le gouvernement fasciste de la République Sociale Italienne entre 1943 et 1945, étaient environ 33.000. 66.000 ont été déportés dont 830 survécurent.

Traditionnellement, on associe à la déportation juive d'Italie, la déportation des Juifs de l'Île de Rhodes, territoire italien du Dodécannèse dont les résidents pratiquaient les coutumes et la langue italiennes : 1820 ont été déportés dont 179 survécurent. Le total donc des déportés d'Italie retrouvés vivants à la libération des camps s'élève à 1009 personnes. 1009 voix présentes le lendemain de la Libération, alors que la majorité des voix des déportés est perdue à jamais pour la mémoire et l'histoire.

C'est seulement en 1995 que notre Fondation a pu créer un fonds d'archives audiovisuelles de la Mémoire grâce à un financement spécial octroyé *una tantum* par la Présidence du Conseil des Ministres italien, pour les célébrations du 50ème anniversaire de la Libération.

Aujourd'hui, les rescapés pouvant être contactés et qui sont à même de parler ne sont malheureusement pas plus d'une centaine.

Depuis juin 1995 et jusqu'à présent, nous avons réussi à contacter 90 rescapés et à en interviewer 79.

Notre projet concerne les personnes qui répondent aux deux critères suivants : être déporté parce que Juif et être déporté du territoire italien, quelle que soit la résidence actuelle.

Nous avons supporté des frais de production conséquents du fait de ce choix : l'équipe a dû, par exemple, se déplacer en Israël pour une dizaine de jours afin d'interviewer les survivants italiens émigrés là-bàs.

Rapport synoptique

Total interviews	79 (dont 9 de Rhodes)
Nombre de femmes	41
Nombre d'hommes	38
Durée totale des interviews	250 heures
Moyenne des interviews	3 heures
Interview la plus courte	1 heure
Interview la plus longue	6 heures
Durée totale de la captivité	donnée pas encore examinée

INTERVIEWS PAR CAMP :

	Hommes	Femmes	
Auschwitz	30	37	67
Bergen-Belsen	3	1	4
Buchenwald	3	-	3
Flossenbürg	1	-	1
Ravensbrück	1	-	1
autres camps	3	-	3

Puisque notre recherche a pour objet les déportés juifs, la destination de la majorité des victimes est le camp d'Auschwitz. Les autres cas concernent des déportés fils ou filles de mariages mixtes ou des Juifs titulaires d'une nationalité turque.

Since September 1994, the Museum completed 79 video interviews and 14 audio interviews in the United States.

The United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) Oral History Department and the Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies at Yale supported interview projects in Israel, the Ukraine, Poland and Belarus with Nathan Beyrak as project director. The number of interviews these projects represent is approximately as follows : Israel, 55 ; Belarus, 35 ; Poland, 34 interviews. The Museum also supported a small interview project in Macedonia (with Mr. Amuli as project director), 7 interviews. We have plans for interviews in the Czech Republic and Slovakia with a special focus on Roma and Sinti, however budgetary issues in the US government put these plans on hold. Similarly, we hope to do a project in Italy depending upon the availability of money.

Since time has not allowed consistent viewing of these interviews, yet alone an evaluation of them, I will only make some brief comments about what the USHMM Oral History Department does.

We collect audio and video testimonies from institutions and individuals (documentarians, survivors, etc.) and we produce interviews. We also have begun production of educational audio and video programs. Our collection houses over 4,500 interviews : 2,600 video and 2,000 audio interviews.

We now have three primary video interviewers : Randy Goldman, television producer, Neenah Ellis, public radio producer and myself. Until quite recently Sandra Bradley, television producer, was also one of our interviewers. These people have at least 10 years of interviewing experience each. It is our view that professional documentary film and radio producers are among the best people to produce inter-

views because of their experience in dealing with different contents and with interviewing in a wide variety of circumstances and their knowledge of the technological aspects of the process. In addition, each of these interviewers had a good deal of experience interviewing Holocaust survivors or other witnesses for documentary productions. Their documentary skills are also crucial to our work.

Our interviews are accomplished with one interviewer and one interviewee, with one exception : Mengele Twins whom I intended to interview separately and then bring together at the end of the interviews. However, they convinced me that we should try something else. They were very young at the time of their entrance into Auschwitz (6 years old) and did not feel that they had a separate story until they were actually physically separated. We decided to do the interview together and then focus on each person when it was relevant. They were correct ; however, it was unfortunate that we did not decide beforehand so that two cameras could have been available. Their reliance on each other and their intimacy were revealed in a way that could not have happened had they been interviewed separately.

To return to our methodology briefly : there is no standard questionnaire. After extensive research on the interviewee's history as well as the historical context of the interviewee's experiences, the interviewer prepares his/her own questions. Although we each have different techniques of question development, one thing is common : we rarely refer to the questions. Sometimes these questions are read over during a break, but usually the interview takes on a life of its own and we tend to be quieter than we might have thought from the development of our questions. We have different styles : some of us remain quieter longer than others, some of us tend to ask more questions than others. We do not advocate any one style of interview. The average length of our interviews is now 3-4 hours. Of course, some are longer ; some shorter.

There is no way for me to qualitatively analyze all of the interviews that have been done during this period. However, some things can be said. From our perspective the recording quality has improved dramatically from previous years. We have spent a good deal of attention to the lighting and sound production. This has made an important impact for the use of these interviews in productions.

As I suspect is true for all of us, our interviews are a *search* for details - whether it be a hidden child or one of the four Jewish men who escaped Auschwitz in May 1944 and helped

to write the protocols about Auschwitz. The latter, Ceslav Mordowicz, is one of our most important interviewees. He is unbelievably detailed concerning this escape and offers a different glimpse of what happened than Vrba. His character is also something to behold. It is in the personal details and personal understanding of an interviewee that oral history is often at its most powerful.

We have also been able to begin to interview homosexual men, one of whom was persecuted for his homosexuality and the other a leader of a Jewish Resistance group in Berlin. We also interviewed Frieda Belinfante from Holland, who was in a group led by the gay Dutch resistance fighter Willem Arondéus. She discusses her musical career, her resistance activities as well as her life as a lesbian.

Not incidentally, many of our interviews are produced in a studio (not in the Museum), some are produced in an interviewee's home. We have also done a video interview with two men from the Roma community persecuted by the Nazis ; and contracted with a graduate student who did 5 interviews on audio in Romania with Roma this past Summer.

One of our more interesting projects this year turned out to be an audio project. We solicited among National Public Radio producers to see who might be appropriate for doing oral history interviews. Our hope was to have someone available in each state who could do an interview whenever we needed.

However, we started smaller than we thought we would (even though 35 people responded). We decided to bring 11 people in to train for a pilot project. This pilot project had as its purpose a post-Liberation interview with a group of survivors we had already interviewed on video tape. In other words, we wanted to look at life after the Holocaust in detail to supplement the detailed video interview we had done on the Holocaust period. All the interviewers watch the video interview as part of their research for this interview. This means that follow-up questions about the video interview can be engaged. We have interviewed 10 people and we plan to add another 10-15 interviewers from other parts of the country and continue with this work. We now have ten 3-4 hour audio interviews as well as a 3-4 hour video interview of the same person taking them from before the Holocaust up to the present.

Georg

SCHMIDBAUER*

Most interesting is that many of the people seem to be able to be more open with the medium of audio. There is a greater intimacy to the conversation than is typically developed in the video interview. It may also be that the audience's concentration will be different as well when listening to these tapes. Is it possible that we hear more by not seeing - at least sometimes ? Needless to say, video is still important, especially for educational purposes, given the prevalence of video in the lives of students. Still, one can wonder about the effects of the different media.

This is only a brief sketch but it does give a small sense of what we are doing.

Partial information about the video interviews produced in the United States between September 1994 and April 1996

Male interviewees : 40

Female interviewees : 25

Place of Birth

	Males	Females
Belgium	1	3
Czechoslovakia	3	3
Denmark	2	
France	3	
Germany	3	1
Hungary	1	2
Latvia	1	
Lithuania	6	2
Netherlands	1	
Poland	17	12
Romania	1	
Sweden	1	
United States	4	
Yugoslavia	1	2

*Suite à des imprévus de dernière minute, la Haus der Bayerischen Geschichte a délégué Monsieur Georg Schmidbauer, producteur indépendant, pour représenter son projet audiovisuel. Vu le caractère exceptionnel de la situation, Monsieur Georg Schmidbauer n'a pu présenter son allocution qu'en langue allemande / Due to unexpected, sudden circumstances, the Haus der Bayerischen Geschichte delegated Mr. Georg Schmidbauer, an independent video-producer, to represent its audio-visual project in this meeting. Since this situation was quite exceptional, he could present his paper in German only.

Ghettos

	Males	Females
Grodno	1	
Kovno	7	1
Kraków	1	
Lódz	2	4
Lwów	3	1
Moscovsko (suburb of Riga)	1	
Slonim	1	1
Theresienstadt		4
Vilna	1	
Warsaw	4	
Zeitell		1

Camps

Labor Camps, Transit Camps, Internment Camps, Concentration Camps

	Males	Females
Agde (internment camp)	1	
Auschwitz I	1	
Auschwitz II-Birkenau	7	
Auschwitz II-Birkenau (women's camp)		7
Bergen-Belsen	1	
Buchenwald	1	
Dachau	4	
Drancy	1	
Flossenbürg	1	
Grodno	1	
Groß-Rosen	1	
Gurs	1	
Janowska	1	
Kaiserswald	1	1
Korchula, Italy	1	
Landsberg	1	
Magdeburg	1	
Majdanek	1	1
Mauthausen	1	
Montercellii, Italy	1	
Neuengamme (and subcamps)	2	1
Plaszow	1	
Ravensbrück	2	
Sachsenhausen	1	
Stutthof	2	2
Treblinka	1	
Vilna		1

Other Experiences

	Males	Females
Non-Jews (including one «Gypsy»)	6	
Auschwitz escape, May 1944, Auschwitz Protocols	1	
Hiding	4	
Passing	1	1
Brunnütz (Schindler)	1	
Kalinsky Otriad	1	1
Janas Jongmans Resistance Organization, Roosendaal	1	
Other resistance	4	
Swedish Legation (Budapest, Wallenberg)	1	
Siberia, Yakutsk SSR	1	
Uzbekistan SSR	1	
Bergen-Belsen - DP camp	3	
Föhrenwald - DP Camp	1	1
Feldafing - DP camp	1	1
Liberator	1	
International Military Tribunal - Researcher	1	
Subsequent Nuremberg Trials - Prosecutor	1	
War Refugee Board (WRB)	1	
UNRRA	3	
American Jewish Joint Distribution Committee	2	



Als selbständiger Videoproduzent erstelle ich seit 1995 Oral-History-Interviews für das Haus der Bayerischen Geschichte in Augsburg. Seit dieser Zeit wurden von mir insgesamt 14 Interviews zu folgenden Themenschwerpunkten produziert :

- 1) Das Jahr 1945 in Bayern
- 2) Jüdische Displaced Persons in Bayern
- 3) Juden in Schwaben

Die Ausstellung «Das Jahr 1945 in Bayern» beschrieb den Anfang des neuen Bayern nach der bedingungslosen Kapitulation des Deutschen Reiches am 8. Mai 1945. Der Lebensalltag der damals Betroffenen stand im Mittelpunkt der Darstellung. Es wurde der Millionen Kriegsoffer gedacht, an die Leiden und den Aufbauwillen der Bevölkerung Bayerns erinnert und die amerikanische Besatzungspolitik dargestellt. Zeitzeugen-Interviews mit Protagonisten ganz verschiedener Herkunft ergänzten das historische Panorama. Aus verschiedensten Perspektiven wurde das subjektive Erleben des Kriegsendes thematisiert. Von der einfachen Münchner Hausfrau über den KZ-Häftling bis hin zum Angehörigen einer Elite-Division kamen Menschen aus ganz verschiedenen Lebensbereichen zu Wort, deren Lebensläufe in einem wöchentlich wechselnden Programm innerhalb der Ausstellung vorgestellt wurden.

Die Interviews mit jüdischen «Displaced Persons», die anlässlich der vom Fritz-Bauer-Institut veranstalteten internationalen DP-Konferenz im Juli 1995 in München produziert wurden, konzentrierten sich u. a. auf folgende Punkte :

- Die Infrastruktur der DP-Lager

- Die Suche nach einer neuen Identität nach dem Holocaust
- Die Kindheit im DP-Lager
- Die Bewahrung des kulturellen Erbes der DPs
- Auswanderungsprobleme der DPs
- Die Rolle der US-Army bei der Verwaltung der DP-Lager
- Der Neubeginn im Auswanderungsland

Die dritte Gruppe von Interviews bezog sich auf das Thema «Juden in Schwaben» und hatte die Lebensläufe von jüdischen Bürgern zum Inhalt mit folgenden Motiven :

- Das Leben in einer deutschen Kleinstadt vor dem Holocaust
- Der Antisemitismus in den 30er Jahren
- Widerstandstätigkeit im Ausland
- Auswanderung bzw. Deportation ins KZ
- Das Überleben im KZ
- Der Neubeginn in einer veränderten Nachkriegs-gesellschaft

Die qualitative Einschätzung ergibt sich aus den einzelnen Inhalten der Interviews. Die Aufzeichnungen sind lebensgeschichtlich konzipiert, dabei aber inhaltlich an historischen Ereignissen und Schwerpunkten orientiert. Die Dokumentationen, die Kriegsende und Neubeginn zum Thema hatten, beinhalteten immer zugleich auch eine ganz subjektive Sicht der Zeit des Dritten Reiches, wobei die Befreiung vom Nationalsozialismus unterschiedlich gewertet wurde. Bei den deutschen Interviewpartnern war aus damaliger Sicht eine skeptische Einstellung in bezug auf die zu erwartenden gesellschaftlichen Veränderungen zu spüren. Im Gegensatz dazu standen natürlich die Hoffnungen und Erwartungen der Überlebenden der Konzentrationslager, die dann allerdings oft enttäuscht wurden : Eine Rückkehr in die Heimat war nicht möglich, und die Familien waren größtenteils ausgelöscht.

Gerade hier machte sich die Improvisationskunst der Protagonisten im Handeln sowie deren begrenzter Informationsstand über allgemeine Ereignisse in Deutschland besonders bemerkbar, ein in der Geschichtsforschung bislang wenig thematisierter Bereich. Es ist eben ein sehr großer inhaltlicher Unterschied der einzelnen Erfahrungen festzustellen, z. B. zwischen einem KZ-Entlassenen und einer einfachen Münchner Hausfrau, die beide, geographisch gesehen, fast am selben Ort die gleiche «Geschichte»

erfahren haben. Dabei spielen gewisse subjektive Erlebnisse eine sehr viel größere Rolle in der jeweiligen Biographie als offizielle Geschichtsdaten.

Weniger inhaltliche Unterschiede gab es bei den Interviews, die mit DPs geführt wurden. Hier war in bezug auf die Bedeutung und die gesellschaftlichen Rahmenbedingungen der DP-Lager im Nachkriegs-Deutschland im allgemeinen eine mentale Übereinstimmung zwischen den DPs und den amerikanischen Armeeingehörigen zu finden.

Das übergreifende Thema der Porträts der Juden aus Schwaben war das Herausgeworfensein aus einem «normalen» Lebenslauf in verschiedenste Richtungen und der Versuch, in einer fremden Gesellschaft wieder Fuß zu fassen.

Die Interviews fanden meist in der Wohnung der Interviewten statt. Es wurde versucht, in der Dokumentation die persönliche Atmosphäre der Protagonisten visuell im Hintergrund miteinzubeziehen. Jeder Raum, in dem sich ein Mensch jahrelang aufhielt, arbeitete und lebte, hat eine heimliche Dramaturgie. Möbel, Gegenstände und Bilder haben sich im Lauf der Zeit zu einem Alltagsszenario geordnet. Dem Interviewpartner bietet dieses Beziehungsgefüge der Gegenstände im Raum Orientierung und Halt. Bei der Gestaltung der Interviews war es wichtig, diesen Raum in der Weise im Bild zu dokumentieren, daß dadurch indirekt auch eine Aussage über die persönlichen Lebensverhältnisse des Protagonisten erfolgte.

Die Befragungstechnik war gekennzeichnet durch größtmögliche Zurückhaltung auf Seiten des Interviewers. Der Interviewer trat lediglich als Stichwortgeber auf, der den assoziativen Gedankenfluß des Interviewpartners nur dann unterbrach, wenn dieser zu weit vom Thema abzuweichen drohte. Das Ziel war, den gesamten Lebenslauf des Protagonisten darzustellen, auch im Hinblick auf weitere Verwertungsmöglichkeiten für andere Ausstellungen und Dokumentationen. Ganz wesentlich bei der Durchführung der Interviews war, daß zwischen dem Interviewer und dem Interviewten eine persönliche Beziehung aufgebaut wurde, die die Grundlage für ein offenes Gespräch war. Dies wurde durch intensive Vorgespräche erreicht, in denen auch die inhaltlichen Erwartungen des Hauses der Bayerischen Geschichte mit der Aussagebereitschaft der Interviewpartner koordiniert wurden.

Vier von den 14 Interviewpartnern waren Überlebende der Konzentrationslager :

Nikolaus Lehner wurde im Rahmen der Ausstellung «50 Jahre Freiheit, Friede, Recht. Bayern seit 1945» interviewt. Als ungarischer Jude mußte er erleben, wie seine Heimat bis 1944 immer weiter von deutschen Truppen eingekreist wurde. Nachdem das Land von den Deutschen schließlich besetzt worden war, wurde er in das KZ Dachau deportiert. Er konnte seine Identität verheimlichen und dadurch überleben. Heute lebt er als Geschäftsmann ganz in der Nähe des ehemaligen KZs. Lehner schildert aus der Sicht eines Ungarn die politische Situation gegen Ende des II. Weltkrieges und beschreibt die Entstehung des Antisemitismus sowie die Kollaboration der Ungarn mit den deutschen Truppen nach deren Einmarsch in seinem Land. Da seine Auswanderung nach der Befreiung mißlang, blieb er als «Displaced Person» in Deutschland. Er schildert eindrucksvoll die Identitätsprobleme, die er und seine Familie lange Zeit in Deutschland hatten.

Leo Weil kommt aus Augsburg, ist 1936 nach Holland emigriert und war dort im Widerstand tätig. Nach mehrmaliger Verhaftung durch die Gestapo arbeitete Weil auf den V1- und V2-Baustellen in Frankreich und hatte auch dort mit der Widerstandsbewegung Kontakt. Schließlich wurde die Gruppe verraten, Weil kam in einen Rüstungsbetrieb innerhalb des KZ Buchenwald und erlebte die Befreiung nach der Evakuierung im KZ Theresienstadt. Leo Weil hat einen besonders abenteuerlichen Lebenslauf hinter sich. Als Jude, der ständig gefährdet war, hatte er den Mut, in den von den Deutschen besetzten Ländern eine intensive Widerstandstätigkeit zu leisten. Nach mehrmaliger Verhaftung und Flucht überlebte er das KZ und konnte zuerst in Holland und später in Brasilien einen beruflichen Neubeginn starten.

Inge Oppel ist aus Augsburg und berichtet von der schwierigen Zeit, als sie als Jüdin im Dritten Reich die beginnende Ausgrenzung erleben mußte. Schließlich wurde sie ins KZ Theresienstadt deportiert. Im Zwiegespräch mit ihrer Schwester Martha, die die Kriegszeit im Ausland verbracht hatte, ergibt sich ein interessanter Perspektivenwechsel und damit eine sehr persönliche und zugleich sehr weit gefächerte Beschreibung der gesellschaftlich-politischen Zustände im Dritten Reich.

Izidoro BLIKSTEIN

Ein Zwiegespräch ganz anderer Art ist mit *Isaac Norich* und seinem Sohn Sam entstanden. Isaac Norich kommt aus Polen und war in den Lagern in Lodz, Auschwitz und Dachau interniert. Nach dem Krieg war er in leitender Position in verschiedenen DP-Lagern in Bayern tätig. Im Gespräch mit seinem Sohn entstand ein Porträt, in dem nicht nur der Lebenslauf des Vaters nachgezeichnet, sondern auch die schwierige psychologische Situation eines Kindes geschildert wurde, das über seine Familienvergangenheit erst nach und nach Kenntnis erlangte.

Das Identitätsproblem bei Kindern von Holocaust-Überlebenden kam u. a. beim Interview mit *Abraham Peck* zum Ausdruck. Seine Eltern waren in verschiedenen Konzentrationslagern interniert und lebten nach dem Krieg im DP-Lager Landsberg. Peck schildert die psychologischen Probleme, die sich zwischen Eltern und Kindern nach der Holocaust-Erfahrung auftraten. [...]

Für mich eröffneten die Identitätsprobleme insbesondere von Kindern von Überlebenden der Konzentrationslager eine ganz neue Dimension innerhalb des großen Themas Holocaust, die vielleicht bisher wenig thematisiert wurden. Ich denke, hier ist ein neuer und wichtiger Ansatz gegeben, einen weiteren Schwerpunkt zu setzen, der über die eigentliche Dokumentation der Biographien von Holocaust-Opfern hinausgeht. Die psychologischen Folgeprobleme der Nazi-Opfer betreffen auch die nächste Generation und wirken somit bis ins nächste Jahrhundert hinein.

¹ Yannis THANASSEKOS et Maurice CLING, «Les sources audiovisuelles dans l'étude de l'histoire et de la mémoire des crimes et génocides nazis» in *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us*, Actes de la Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, Paris 17 et 18 septembre 1994, Paris-Bruxelles 1995, p.8.

² Izidoro BLIKSTEIN, «Analyse sémiotique des témoignages des survivants de la Shoah résidents au Brésil» in *ibid.*, p.206-7.

In the meantime, my collection contains more than 70 biographical interviews with women of Ravensbrück and the

Nathan BEYRAK

tional youth-center will be built near Ravenbrück, we think that our collection should be accessible as soon as possible, because within a few years the survivors will not be able to give testimonies any more.

At the moment, we still lack financial support.

I am very interested in knowing how other institutions and collections are coping with the problem of digitalisation of their video-interviews. Therefore, I am very pleased to be invited to this meeting.

List of films :

- «Geteilter Schmerz ist halber Schmerz», Germany 1996, 45 min.
- «Erinnern an Ravensbrück», Germany 1995/96, 32 min.
- «Man nannte uns Kaninchen», Germany 1995, 72 min.
- «France Bloch-Sérazin - Auf den Spuren einer mutigen Frau», Germany 1993, 80 min.

Les témoignages des survivants juifs allemands résidents au Brésil. Une analyse sémiotique (I)

J'aimerais, tout d'abord, exprimer ma profonde reconnaissance la Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation pour m'avoir invité à participer à cette deuxième Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis. Mon rapport sur les témoignages des survivants juifs allemands résidents au Brésil se compose de deux parties : 1) remarques méthodologiques ; 2) rapport quantitatif.

1. Remarques méthodologiques

Je voudrais présenter quelques remarques préliminaires à propos de notre projet d'enregistrement audiovisuel et d'analyse sémiotique des témoignages des survivants *juifs allemands*, résidents au Brésil. Avant tout, il me semble nécessaire de justifier le choix : pourquoi les juifs allemands ? Parmi les nombreux et excellents résultats des débats fructueux concernant les travaux présentés lors de la première Rencontre internationale (septembre 1994), nous avons tenu compte d'une question qui nous a paru fondamentale, à savoir : le besoin d'un contrôle - basé sur des principes théoriques et méthodologiques - de l'immensité et de la variété des données qu'on peut extraire des témoignages. En effet, nous savons bien qu'il ne suffit pas de placer une caméra devant le témoin et de le laisser parler : tout en respectant le témoignage dans son intégralité, il nous a paru pertinent que les enregistrements soient faits à partir d'un point de vue déterminé, autrement nous risquerions,

comme Monsieur Y. Thanassekos et Monsieur M. Cling nous en avaient déjà averti, «... *d'aboutir à la formation d'une masse impressionnante de données fugitives, dispersées, inorganisées, vulnérables aux aléas des circonstances, cloisonnées dans chaque équipe qui les produit et, par conséquent, difficilement consultables...*»¹ Notre équipe de recherches sur la Shoah, au Centre d'Études Juives de l'Université de São Paulo, s'est dès lors proposé de développer des projets thématiques, en prenant en considération quatre points de vue fondamentaux pour l'analyse sémiotique :

- a) le pays d'origine du survivant ;
- b) le répertoire du survivant ;
- c) le contexte social, politique, économique et culturel qui environnait le survivant ;
- d) comment le survivant percevait-il les événements dans ce contexte.

Ces découpages nous semblent indispensables, pour autant qu'il existe, évidemment, des différences profondes de répertoire, de contexte et de perception entre un juif allemand, un juif polonais, un juif hongrois, un juif roumain et ainsi de suite.

Nous nous sommes décidés à investir d'abord dans le projet d'enregistrement de témoignages des survivants *juifs allemands* qui ont émigré au Brésil vers les années '33-'45. La raison de ce choix est évidente : les Juifs allemands vivaient dans le décor même où le nazisme est né et s'est développé. Dans une perspective sémiotique, notre but a donc été de vérifier comment les Juifs percevaient l'ascension et la pénétration du nazisme, non seulement dans la vie politique, économique et culturelle, mais aussi dans la vie quotidienne en Allemagne, du fait de l'application massive d'une doctrine totalitaire et antisémite.

Dans la première étape du projet, nous avons interviewé des personnes qui n'ont pas été dans les camps de concentration ou d'extermination : il s'agit de *survivants* qui ont quitté l'Allemagne dans les années '33-'45 pour échapper aux persécutions et aux déportations. Ce genre de témoins présente un intérêt particulier pour le sémioticien : dans la mesure où ils n'ont pas eu l'expérience directe de l'univers concentrationnaire, leurs récits peuvent contenir des indices révélateurs de ce que le Juif - qui se considérait citoyen «normal» en Allemagne - savait vraiment ou pensait de la portée de la politique d'extermination mise en oeuvre par le

nazisme. La sémiotique nous montrera comment ces indices peuvent être repérés dans le discours des témoins par l'analyse attentive «... des 'petits' détails, comme les lapsus, les confusions, les remarques 'insignifiantes', les vacillations, les oublis et le non-dit, distribués d'une façon un peu décousue dans l'énoncé...»²

2. Rapport quantitatif

Depuis le début de 1995 jusqu'à aujourd'hui, nous avons pu enregistrer quinze témoignages de *Juifs allemands*, résidents au Brésil. Nous présentons ci-après un tableau avec leur nom, âge et année d'arrivée au Brésil, âge actuel, situation de famille en Allemagne et au Brésil, profession en Allemagne et au Brésil, et type de visa d'entrée au Brésil.

Since the first International Meeting of September 1994, my activity on behalf of the Fortunoff Video Archive at Yale University and the United States Holocaust Memorial Museum covered several areas, in continuation of previous activities, which I reported on that occasion :

Our center of activity remained in Israel, where we kept on in our documentation work, attempting to reach new populations and types of Holocaust destinies, in order to add as much as possible to our knowledge of the period. The number of testimonies we have taped in Israel in all rose from 277 to 349, and the number of taped hours from 1,839 to 2,278 ; that is, an addition of 409 taped hours with 72 witnesses. Unfortunately, since March we have stopped work in Israel due to lack of funds, and we fervently hope that funds will be found so that we can go on working. It will be a great pity if the most professional body active in the field will cease working and the field is left entirely to those who are content with a series of Hollywood-type quicky-interviews.

In addition, during the summer of 1995, I conducted two documentation projects in Eastern Europe. The first one was in Poland, a continuation of our summer 1994 project there, but that time we concentrated on taping survivors in Krakow, rather than in Warsaw, as we had done the previous year.

We interviewed 14 witnesses. Two of them had been decorated as «Righteous Among the Nations» for saving Jews ; one was a Catholic bishop. Among our interviewees was also one Gypsy woman who testified about the murder of the inhabitants of her village by the Germans. The difficulty of documenting in Poland lies in the fact that apart from Warsaw and Krakow, where the remaining Jewish popula-

Cathy GELBIN

Eva LEZZI

tion is concentrated, there are more survivors scattered in many towns here and there around the country, which makes it hard to hold a taping session centered in one location. The great distances make it difficult for people from those places to travel to Warsaw or Krakow, so in order to reach them a travelling documentation project should be devised.

The second project we conducted last summer in Eastern Europe was in Belarus, jointly with the Israeli Ghetto Fighters' House. We learned the lessons of the Ukraine project of the previous year, about which I told you in September 1994 in Paris. Before leaving this time, I made a preliminary visit that included preparatory tours of all the projected shooting locations, meeting all the people and parties we would be cooperating with, and a prior search for suitable interviewers and witnesses.

On the actual documentation trip we brought along an interviewer from Israel, an employee of the Ghetto Fighters' House, who immigrated from Russia some years before and had gained experience as interviewer for six months on the Israeli project. She came with us as chief interviewer, and in addition to conducting several interviews herself (it was humanly impossible for her to do them all alone) she also served as guide to the three local interviewers we hired, based on their experience and prior acquaintance with the subject; one of them, a non-Jew, was a Hebrew and Yiddish speaker. Our activity was divided more or less in two - half our time was spent in the capital, Minsk, where most of the survivor population lives, and half in the periphery, especially in places where there are several survivors residing in one location. We taped in Sluck, Lachva, Pinsk, Baranovici, Slonim (this was especially emotional for me as my own family had been murdered there), Moghilev, Osipovici and other places. Whenever we could not reach witnesses in remote areas, we invited them to more central locations; thus we managed to interview people from Kleck, Brest and Grodno. All in all we taped 32 testimonies on a two-week trip during which we held 11 shooting days. I can tell you many anecdotes from the Belarussian expedition and give you useful advice, for instance, how to buy gasoline on the black market when the legitimate stations run dry, or how to tell when «a word of honor» means that some bribery is in order, so you move your project in the right direction, and how we were diligently watched by the KGB all along the way - and I'll be delighted to do it

during intermissions. It's important to note though the wonderful cooperation we enjoyed with all parties involved, the joint, local survivors organizations, the Israeli embassy, and especially the survivors themselves, who showed great readiness to testify, even if the hour was late and they had to travel very far to do it. No doubt that this project was for them an important part of the resurrection of Jewish identity which is taking place in that region.

One of the interesting things that happen when the work is conducted in several locations, if you also add Ukraine to Poland, Belarus and of course Israel, is that you get cross-testimonies. Witnesses, e.g., in Israel, refer us to others in Eastern Europe and vice versa ; and thus emerges an opportunity to hear about the same subject from various points of view, sometimes complementary and sometimes remarkably different. Among the subjects we covered extensively in the last months of the documentation work in Israel was a research on Lachva, a little town in Southern Belarus, which was part of Poland before the war. What's special about Lachva is that it is one of only three Jewish towns in the region that we know of, out of many hundreds, where a revolt broke out on the day the Germans came to liquidate the town's inhabitants. More people survived the Lachva episode than those in the other two towns, perhaps because the revolt there was a little more organised and more Jews managed to escape to the woods, but this is just a conjecture on my part. At any rate, we had interviewed several of them in Israel. We made a date with two of them at Lachva itself, during our Belarus expedition. They arrived there separately, especially for the meeting, and we videotaped them at the actual historical locations, thus complementing and «fleshing out» the testimony they had previously given in Israel. We also interviewed a local non-Jewish witness to the events, completing in this way a representative documentation of the history of one of those rare Jewish towns where the general population revolted against the slaughter.

Another subject we explored in our Israeli activity recently was the fate of a group of children who survived the Kovno ghetto until its evacuation in 1944, were then sent as a group to camps in Poland and Germany, including Birkenau and Mauthausen, and about a third of them survived as a group. This was certainly an extraordinary story, and through interviews with several of the group's members we obtained a multi-faceted documentation of the Kovno ghetto, as well as a testimony to an almost unheard-of phe-

nomenon during the Holocaust period - a group of children, from 12 to 14 years old, who passed through the death camps and were somehow spared. All the group members gave very detailed testimonies, a 10-hour average testimony each. The process of testifying in the case of one member of this group was very interesting, and as it bears on the question of memory, the very tool and basis of oral history gathering, I'd like to share it with you in short : The man arrived for the first session, which usually lasts about three hours. He gave a «normal» testimony, I would even describe it as a little dry. We made a further date for a second session of taping. Later, on the way home, he suddenly remembered - as he told that evening on the phone to Anita Tarsi, who was his interviewer - that he had a collection of writings at home, a kind of diary which he had written during the ghetto-period and which he had long since entirely forgotten. Now, he remembered and unearthed the diary, and found it dealt with many subjects he had not talked about in his testimony, so he thought that it really should be restarted. On the next session he used his diary and indeed told some new stories, reading some of the entries on camera ; but Anita noticed that he was leafing through and omitting some pages. When she insisted to know why he was leaving those sections out, he told her that it was impossible that some of the things written there really happened, as he didn't remember them at all. But reading those sections left no doubt as to their authenticity - a description of the experience of hunger, for instance. But the witness would not read it, as he felt it was «unreal». He just couldn't connect his memory to the experience described. And so it went, with several of the incidents he wrote about in his diary, which looked utterly authentic ; the doubt lingered : was it all true ?

I confess that I have a dream to interview someone like this man under hypnosis. Once I discussed the possibility with Geoffrey Hartman, but he said that as far as Yale University was concerned, this was a matter of human experiments and should undergo a lengthy procedure of prior authorization. I am still certain we could learn a lot from such an experiment.

At the beginning of this year we undertook some new research with a view of focusing on the Holocaust of Italian Jewry. We located survivors ; one of our interviewers began to study the subject ; we recruited a new interviewer, a historian whose research subject is the Holocaust in Italy,

taped three interviews ; and then our funds dried up. It's a shame. The moment we are able to continue, we will try to complete our Italian program, alongside with the rest of the Israeli documentation work.

Another project I initiated which did materialize - without my personal participation this time - was documentation in the Czech Republic. After having trained a Slovak crew in Bratislava whose members are conducting a similar project for Yale, I decided to start something in the Czech Republic, too. Through a friend in Prague, Fedor Gal, a prominent member of the «Charta 77» group and then in Slovak political life after the breakup of Czechoslovakia, I reached the Film & Sociology Institute, which, with the help of Yale plus local funding raised by Mr. Gal, undertook a series of interviews with Czech survivors. I hear that they have now completed the work, which included the taping of not only Jewish survivors but Gypsies and *Sudeten* Germans as well. Since this group is documentary-oriented, there is a good chance that the material they have gathered will be made into a film. And speaking of documentaries - I will conclude, with your permission, with a wish. You may remember my last year's report of our documentation project in Ukraine. The material we shot there will fit wonderfully to a documentary film. So far we have had no success in finding funding for such a film in Israel. If any of you has an idea how to proceed this, I would be really grateful, as it concerns a story hardly ever told, and it's important to bring it to the attention of the public.

¹ See Shoshanah FELMAN and Dori LAUB, *Testimony. Crisis of Witnessing in Literature, Psychoanalysis and History*, London-New York 1992, and Gabriele ROSENTHAL, *Erlebte und erzählte Lebensgeschichte. Gestalt und Struktur biographischer Selbstbeschreibung*, Frankfurt a.M. 1995.

«Archive of Memory» : Videographic Testimonies of Survivors of the Shoah in Germany

The following article will introduce the videoproject «Archive of Memory» (Archiv der Erinnerung) with survivors of the Shoah located in the region of Berlin-Brandenburg, Germany. This project came into existence as a cooperation between the Moses Mendelssohn Center for European-Jewish Studies (MMZ) at the University of Potsdam and the Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies at Yale University. It is directed by Prof. Julius H. Schoeps, director of MMZ, and Prof. Geoffrey Hartman, faculty advisor to the Fortunoff Video Archive. The authors of this article, Cathy Gelbin and Eva Lezzi, are jointly responsible for the coordination of the project, but also conduct interviews and research in the context of the «Archive of Memory». The Volkswagen-Foundation in Hanover provides the entire financing for this two-year project (1995-1996).

Quantitative Report

From April 1995 to May 1996, 50 persons have been interviewed. Our videographic interviews are an average 3-4 hours long, but range individually between 1 1/2 and 8 hours. 8 interviews have been conducted over two consecutive days ; either the interviewees' narratives were extremely detailed and a second day of interviewing became necessary, or in some cases new and important memories surfaced after the initial interview.

**Alberta
GOTTHARDT
STRAGE***

Today, most of our interview partners live today in the region of Berlin (33) and Brandenburg (6). For the purpose of having a control group, we conducted interviews with some survivors who originated from this region, but who for various reasons did not return here after the Shoah. Altogether 23 of our interviewees lived in the GDR after 1945, while another 23 moved to or remained in the Western part of Germany. 4 survivors live no longer in Germany, today, while another 3 are not directly connected to our region at all.

Our interviewees' personal histories differ strongly due to the various forms of antisemitic persecution in Nazi-occupied Europe and therefore the different possibilities of survival. 16 interviewees survived in emigration, with 2 persons surviving in England, two in Latin America, one in Australia, one in the United States, two in Shanghai and six in Palestine. 13 interviewees survived one or even several concentration or extermination camps (1 interviewee went through Dachau, 3 through Sachsenhausen, 1 has been in Dora, 1 in Ravensbrück, 4 in Buchenwald and 2 in Mauthausen. In Poland : 5 Auschwitz, 4 Birkenau, 1 Jawischowitz, 2 Monowitz, 1 Groß-Rosen). It is surprising that several interviewees were deported back from Poland to Germany before the end of the war, not only during the so called death-march (8), but also for forced labour. 11 interviewees survived in hiding and seven in ghettos, most of them in Theresienstadt.

Of course, we cannot always classify these narratives of survival in a straightforward manner. Some interviewees, for example, emigrated to Belgium or France and then were forced into hiding or became subject to deportation after the Germans' occupation of these countries. 19 interview partners have one non-Jewish parent. Their histories differ widely and range from detention in concentration camps to temporary service in the Wehrmacht. Some reported about their participation in the women's demonstration at the Rosenstraße deportation camp in Berlin, a unique incident of public protest during the Third Reich.

Many of our interviewees come from assimilated families which celebrated only the most important Jewish holidays, such as Rosh Hashanah, Yom Kippur and Passover. In six interviews, descendants of rabbis or of highly-respected active community members make detailed testimonies of religious every-day life before the Shoah. On the other

* En raison de problèmes familiaux extrêmement graves qu'elle nous explique ci-après, Madame Alberta Gotthardt Strage n'a pu assister à cette Deuxième Rencontre internationale. Elle nous a toutefois fait parvenir le texte de sa contribution que nous reproduisons ici. / Ms. Alberta Gotthardt Strage was not able to take part in this meeting because of serious family problems. She therefore sent us the following text to be included in the proceedings.

hand, one interviewee fought in the Spanish Civil War ; nine others participated in communist or social-democratic resistance groups in Germany or other occupied countries, or came from politically active families.

Most of our interviewees were born in Germany and speak German as their native tongue. One was born in today's Czech Republic, three in what today is Poland, one in Palestine and three in Vienna. Three interviews were conducted with recent immigrants from the former Soviet Union, two of them in Russian language, one in Yiddish. These testimonies are particularly important for our regional project, since some 60% of the Jewish community in Berlin and nearly 100% of Brandenburg's growing Jewish community originate from the former Soviet Union. It is not easy to gain confidence among this group, since Russian-speaking Jews occupy a difficult position in both the Jewish community and in Germany in general.

The gender division among our interviewees is nearly equal : to date, we have interviewed 24 women and 26 men. Our interviewees's social background differs strongly, ranging from working-class backgrounds to factory owners. Some interviews thematize reparation procedures during the immediate post-war period, as well as more recent and extremely complicated attempts to regain expropriated property in former East Germany. Our interviewees were born between 1912 and 1935 ; two further interviews were conducted with members of the so-called second generation (born between 1950 and 1963).

Most of our interview partners experienced persecution during their childhood or adolescence, they were separated from their parents and suffered the forced termination of their school education or vocational training. Those interview partners who were persecuted as adults are today in their 80ies und look back to pre-war experiences during the *Weimarer Republik* and even Imperial Germany. While age does not affect interviewees' ability to remember their experience of persecution despite occasionally incorrect dates, we must account for the physical and emotional strain during the interviewing process. Many witnesses, however, express their gratitude for having finally the possibility to tell the stories of their lives.

Qualitative Report

Our interviewing method combines the psychoanalytic approach of Dori Laub and Gabriele Rosenthal's narrative approach.¹ Dori Laub, psychoanalyst and advisor to the Fortunoff Video Archive, developed his method of interviewing specifically for his work with survivors of the Shoah, a group of persons who experienced severe trauma. Laub therefore focuses on the aspect of trauma and the interaction between interviewer and interviewee as a factor enabling narration through a particular mode of empathetic listening. In Laub's words, «bearing witness to trauma is, in fact, a process that includes the listener. For the testimonial process to take place, there needs to be a bonding, the intimate and total presence of an other - in the position of one who hears» (Felman and Laub, 70).

Interviewers, however, are not merely reduced to listeners since they intervene with questions whenever the interview comes to a standstill or when the narration, including personal or historical details, remains unclear. Interviewers' questions also indicate a readiness to listen to painful events and therefore form a «holding environment» for mourning to occur. As Laub states, «paradoxically enough, the interviewer has to be thus both unobtrusive, non-directive, and yet imminently present, active, in the lead» (Felman and Laub, 70). Especially in Germany, more than fifty years after the defeat of the Nazi empire, interviewers must master the difficult task of enabling a narration which will go beyond socially dictated, acceptable modes of speaking about the Shoah.

According to sociologist Gabriele Rosenthal, Oral History enables interviewees to structure their experience in a flow of uninterrupted narration, in their own words and within their own thematic frame. Personal narratives thus help the narrator to reconstruct the self which has been destroyed by trauma. Rosenthal therefore stresses the importance of «regaining the life-story *before and after* persecution» (Rosenthal, 183 ; our translation, emphasis in the original). Only by knowing the three stages of life - before, during and after persecution - can the viewer comprehend the ruptures caused by the Shoah.

In the German context, such comprehensive recording also illuminates the particular reasons of why Jews remained in or returned to Germany after 1945. This phenomenon appears even more puzzling as Jews are still confronted

with existing antisemitism, with overwhelming political and social changes after German unification and with the emotional problems of aging, such as the death of friends who went through similar experiences. Furthermore, the various forms of self-construction through narration open up the possibility of examining possibly existing gender-specific, political (East/West) or religious aspects of identity and language, as well as different modes of understanding the experience of persecution and survival.

The varying combinations of both methods of interviewing render a unified method of analysis difficult, yet on the other hand provide us with extremely lively and rich narrations which are gained through a flexible and interactive process. Further complications result from interviewers' varying intellectual or emotional foci as a function of their respective professional and personal histories which also play into the interviewing situation. Even unexpressed thoughts and emotions may have an impact on the interview. Because of the existing distrust among many witnesses toward a testimonial project particularly in Germany we conduct pre-interviews. These first encounters not only provide interviewers with vital information about the interviewee's life, but also give the witness a possibility to learn more about the interlocutors and about the careful public storage and use of the recordings.

These complex nuances affect the interview and ultimately result in different types of narratives with a wide variation of topics and styles. Some witnesses testify in eruptive words and sentences, interrupted by tears, fear and silence. Their mode of speaking thus directly mirrors the traumatic experience. Others construct a very coherent and self-reflective narrative. Thus generated narratives are, however, open to many levels of evaluation which we intend to address in our planned co-edited volume *Persecution and Memory. Videographic Interviews with Survivors of the Shoah*.

The Interviewers

Since we consider the communicative aspect of our work very important, we work in a group of 20 interviewers working mainly in academic and/or therapeutic settings. Our interviewers - among them researchers from the fields of literature, history, the political sciences and Jewish studies, as well as therapists and psychiatrists - come from families with

Jewish or non-Jewish backgrounds in both East and West Germany. Survivor narratives in turn touch on these essential aspects of identity for the second and third generation born in Germany after the Shoah, despite the differing historical positionings of interviewers' parents and grandparents. While for essentially different reasons, the children of former victims, perpetrators and bystanders, of resisters and liberators often share a history of silence surrounding the past of their families. In society in general, a wider social context or «holding environment» which may help to frame the trauma of the Shoah is frequently lacking. We therefore see our work as a group as one possible way to break the silence about the Shoah, as well as the isolation and alienation resulting from it particularly in post-war German society.

For many survivors, it is important to finally speak out publicly about their experiences, particularly to listeners from the younger generation who sometimes come to represent the children and grandchildren to whom survivors often remain silent. To us as interviewers and members of the second or even third generation of the survivors, bystanders and perpetrators, the exchange with and subsequent learning from survivors is equally important since it returns to us parts of our own, yet often hidden family histories. Working as interviewers requires a constant process of rethinking not only interviewing methods, but also our own positionalities vis-à-vis the Shoah and the psychological impact of interviewing survivors - a process which is both emotionally and intellectually extremely challenging. Our group therefore meets once a month in order to engage in this ongoing discussion. In addition, Dr. Dori Laub (Yale University) carries out project supervisions during his visits to Germany every 3-4 months. We have also organized a loose lecture series on related topics. For example, psychiatrist Dr. Ilany Kogan (Israel) spoke about the transmission of trauma to the second generation of persecuted families, and sociologist Dr. Gabriele Rosenthal (Gesamthochschule Kassel) lectured on her investigation of trans-generational dialogue in the families of former victims, persecutors and bystanders. These meetings, supervisions and lectures are held in order to address the often difficult issues around interviewing on a continual basis.

It is with the deepest regret I am unable to attend the Second International Meeting dedicated to the audio-visual recording of the testimonies of survivors from Nazi concentration and extermination camps. However, the devastating diagnosis of an intrinsic brain stem tumour in our son and the urgent need to determine what will be the most appropriate and successful treatment wherever in the world that may be prevents my attendance at these sessions.

As distressed as one can imagine our family feels at the moment, perhaps it would be relevant to compare the difference between myself and the survivors of the Holocaust in their time of crisis. For our family we are privileged to seek hope, emotional support and perhaps the knowledge from significant scientific advances that may enable our son to live with a reasonable quality of life for whatever remainder of life he will be able to be given. For the majority of the families of the survivors there was no hope, no support, and no significant means from most corners of the world preventing the cataclysm that was to become the twentieth century's greatest human tragedy. Our son's life may be shortened which would be our tragic personal loss. How much more compounded is the loss of six million Jews, countless political prisoners, innumerable gypsies, homosexuals and in particular one and one half million children who never had the opportunity to become productive adults with the personal pleasures we all take for granted. Perhaps one of these unfortunate individuals would have found a cure for many of the evils that plague humanity today including a cure for our beloved son.

Perhaps the unveiling of my emotions of our personal trauma will be relevant if only to remind ourselves of the mag-

nitude of the incomprehensible tragedy and to rekindle our efforts to utilize the recording of the testimonies for the widest possible educational and research purposes. Perhaps the results of our efforts of gathering together these few days may help to ensure that the world will never again witness a tragedy of similar proportions.

My comments will be divided into three segments. To commence I will report on the problems and successful accomplishments experienced in the United Kingdom since we last gathered together and offer some suggestions for their resolution. Then I will mention what has been accomplished and inform the delegates of the most exciting plans for the future. I will conclude by proposing a suggestion to be implemented well in advance of our Third International Meeting.

For several reasons the British Video Archive for Holocaust Testimonies (BVAHT) has not undertaken any further interviews of survivors since the First International Meeting. Firstly, very few survivors were identified who met the criteria for inclusion by being in concentration camps or in hiding during the years 1939-1945 who wished to record their testimonies. With the help of the Directory of Survivors all those who had previously been unable to give testimony were contacted. Our efforts to persuade them once again to give testimony met with little success due to a variety of legitimate and understandable personal circumstances. Secondly, our funds which were privately raised had been exhausted for the audio-visual recording procedures. Our average cost for a three hour interview remains approximately at \$500. This represents the cost of hiring a professional studio and staff to insure the highest possible professional standards. All other costs of the coordinator, the interviewers, the scribe, the postage, the secretarial work, etc. are provided by volunteers who as always accept no remuneration for their invaluable services.

Thirdly, and most importantly, the Spielberg Foundation (SF) announced their intention of recording survivors testimonies in the United Kingdom in a very similar manner to that of the BVAHT. We are at present attempting to evolve a pragmatic working relationship with the SF. Perhaps the Second International Meeting should focus its collective energies as a group to create a viable strategy to promote a mutually satisfactory Agreement of Principles on which to collaborate. The number of testimonies represented by our delegates convening together today is quite considerable and represents an impressive array of documentation. It seems conceivable that all our testimonies would be of enormous interest to the SF. Most significantly, it seems highly insensitive on the part of the SF to request a survivor to repeat the most traumatic episodes in his or her life which have already been recorded most satisfactorily, and are already collected in an archive for the purposes of education and research. In London we are aware of several of the survivors who have already graciously and emotionally recorded their testimonies audiovisually being invited by SF to re-record. Although SF professes not to seek out survivors, there seems to be no interest in determining whether a survivor has already given testimony in the past. If by chance the survivor announces the fact that the testimony has already been recorded, there is no attempt by SF to explain most diplomatically that as the object is to record all survivors before it is too late, and as the resources are limited, SF would prefer to record those survivors first whose testimony have not already been recorded. In addition to those of us in London who are intimately involved with the recording of testimonies, it seems

to be an enormous waste of time, energy and resources to redo what has already been done most satisfactorily.

The BVAHT has considered the problem seriously and has offered the following proposal : The BVAHT will permit the SF to include in its collection all testimonies the BVAHT has recorded if the SF will agree in principle to treat the BVAHT testimonies in the same manner as the SF testimonies, i.e., to digitalize and provide world wide accessibility. Regrettably, the SF has been able to date to give no written or even verbal assurance on these concerns. Problems of copyright and accession of the SF testimonies to the British archive could certainly be overcome. If we do not act together as a group, all our groups will be vulnerable to the possibility of our archives being considered of secondary importance to the SF. An article printed in the 7th January 1996 edition of the *Independent on Sunday* newspaper in London depicts the intentions of the SF :

«By the end of 1997, 1,500 interviewers will have videotaped 50,000 Holocaust survivors around the globe. The tapes will then be transferred into digital form, alongside other materials such as text, pictures of artifacts from the camps and maps. The electronic archive will then be made available on-line to selected museums in the U.S. and Israel and sold in distilled versions on CD-ROM to schools and other institutions.»

Surely, as the SF project has the vision and resources to become a dominant force in the field of testimonies of survivors, we as a group might evolve a way of becoming involved for the benefit of all the participants gathering together from Italy, Greece, Poland, the U.K., Israel, Brazil and the United States, and from wherever else there are survivors. Perhaps an ad-hoc or sub-committee could be formalized to endeavour to produce an equitable solution.

During the period of the interval between the two international meetings, the BVAHT has become associated with the Holocaust Educational Trust in London. As a result of this association, our major concern was to distribute Holocaust educational information together with the film «Schindler's List» to all the schools in England and Wales which we have accomplished with considerable success. We are now concerned with research in regard to the possibilities and advantages of transferring our testimonies on CD-ROM and Internet. We continue to support other groups and indi-

viduals who are concerned with the training of teachers of the Holocaust.

It is my great pleasure to report the inauguration and immediate success of the Beth Shalom Memorial Center in Nottinghamshire. Mr. Stephen Smith and Dr. James Smith have dedicated their lives to creating an educational center that is well researched, professionally presented and includes exhibitions on the topics of antisemitism, the Third Reich, the rise of Hitler to power, the process of ghettoization, deportations, the camps, the extermination process and the liberation. The center caters to educating those who educate others. The initiative is greatly commended and very well regarded.

The most exciting news has been the formal announcement of a permanent exhibition of the Holocaust which will be located within the Imperial War Museum (IWM) in London. The Chairman of the IWM, Field Marshall Lord Bramall, recently proclaimed that the decision to go forward with the creation of the permanent Holocaust Exhibition was to show the commitment of the IWM to the ethos that the truth should never be forgotten and in his opinion will be of great benefit to the nation. This comprehensive exhibition will involve the creation of a major extension at a cost of approximately twenty million dollars or thirteen million pounds. It will consist of an area of 15,000 square feet at a minimum, which is approximately one third of the area of the U.S. Holocaust Memorial Museum in Washington, D.C. The Right Reverend Lord Runcie believes that the exhibition will try to depict how swiftly an advanced, moral, and distinguished society can plunge into barbarism so quickly, how we must attempt to learn from this, and how racism, and irrational attitudes to others can become unstoppable. Rabbi Hugo Gryn, himself a survivor, has praised the efforts to honour the memory of those who did not survive. Although the initiative is late, Rabbi Gryn believes it is not too late, and is especially pleased that the non-Jewish community considers this a problem of universal proportions which must be addressed for the benefit of mankind. The press releases and brochures of the details of the Beth Shalom Memorial Center and the IWM are available at our conference.

Prior to the Third International Meeting, I would like to propose the distribution of a survey to our proposed participants. The objective of the survey is a commitment to making

the sessions very productive and inclusive of all feedback to the end goal of identifying the most significant issues and developing solutions for solving the problems raised by these issues. The full participation and thinking process of the participants therefore begins early by completing the enclosed survey. The responses are important because they will help shape the content of the sessions of the conference. Each individual's input is critical in defining the issues that will then be determined to be of crucial importance. This approach would permit the various chairmen of the sessions to benefit from the inclusion of the problems and challenges experienced by the participants and will create an exceedingly productive international gathering that in turn will serve as guidelines for the proposed Secretariat.

¹ See my «Learning from Survivors», in *The longest Shadow : In the Aftermath of the Holocaust*, Bloomington : Indiana University Press 1996 and «Apprendre des survivants : Remarques sur l'histoire orale et les archives Video de témoignages sur l'Holocauste à l'Université de Yale», in *Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis*, Actes du Colloque International, Bruxelles novembre 1992, Actes II, octobre-décembre 1993.

In conclusion, I most sincerely regret being unable to be with you on the occasion of the Second International Meeting. I wish you success in your deliberations, encouragement to continue your most valued efforts in educating the world at large in regard to the significant issues of the Holocaust that continue to plague our lives today, and genuine hope that I will be able to participate with you in the Third International Meeting.

² To some extent they also cover the time before persecution. But memories about family or public life tend to be rather vague and are often hidden by an idealizing glow. The point, however, at which the existence of antisemitism broke into the personal consciousness is always recorded.

Discussion générale General discussion

SÉANCE DU JEUDI 9 MAI
SESSION OF THURSDAY, MAY 9TH

Président : Monsieur Maurice CLING

Thèmes / Topics :

- **Diversité des projets audiovisuels : différences et convergences**
The diversity of the audiovisual projects : differences and convergences

- **Les responsabilités européennes quant à la préservation du patrimoine mémoriel**
The European responsibilities for the conservation of the heritage of the memory

- **Droit de regard du témoin sur l'utilisation future du document**
The right of the survivors to supervise the future use of the documents

³The Foundation, it is rumored, will not restrict itself as originally intended to the recording and high-tech cataloguing of testimonies. It may become, after it has finished taping, an educational enterprise producing short videos and interactive multimedia programs in the area of Holocaust Studies. It is a good sign, however, that Spielberg has given Yale a grant to complete cataloguing the testimonies in the Archive and designated it as one of five depositories to make the interviews available. His decision to provide intellectual access by a high-tech form of cataloguing is discussed later on in this article.

⁴ For the kinds of help provided at Yale, see Joanne Rudof's article in the present publication. The figure of 125,000 hours includes the 100,000 hours aimed for by Spielberg, the 9,000 or more hours the Yale archive will house by the end of taping, and an extrapolation from what other archives, such as the U.S. Holocaust Memorial Museum, are planning.

Note de la rédaction / Note of the Editor :

Il nous a été évidemment impossible de reproduire dans leur intégralité la totalité des interventions qui ont eu lieu lors des discussions générales. Cependant, toutes les précautions ont été prises pour que les quelques découpes et remaniements formels que nous avons dû opérer pour des raisons pratiques (notamment pour la distribution des interventions selon les thèmes abordés) ne soient pas de nature à modifier fondamentalement le sens des propos tenus. En tout état de cause, nous ne pouvons demander qu'indulgence. Il nous a fallu faire des choix et faire vite.

It has been impossible to reproduce all the contributions to the general discussions in their integrity. Nevertheless, we attempted to realize some necessary cuts and modifications (especially the distribution of interventions according to the topics mentioned) without altering the sense of the remarks. We ask for your indulgence for the choices that had to be made in a very short time.

***Diversité des projets audiovisuels :
différences et convergences
The diversity of the audiovisual projects :
differences and convergences***

**- Geoffrey HARTMAN, *Survivor Videotestimony :
Technology and Its Challenge to Education.***

Since our first international conference in September 1994, the effort to videotape witnesses of the Nazi persecutions has expanded. The Fondation pour la Mémoire de la Déportation is well on its way to completing its project. The Fortunoff Video Archive at Yale University has continued to support international taping and added the Moses Mendelssohn Center for the Study of European Jewry in Potsdam (Berlin) as an active affiliate. A new venture, the Visual History of the Shoah Foundation, established by Steven Spielberg, and operating with generous resources provided by Mr. Spielberg and other American donors, has already recorded over a third of its contemplated total of 50.000 interviews.

The belated wave of interest in audiovisual documentation will yield, before completing its task around the turn of the century, more testimonies than anyone imagined a few years ago. It is incumbent on us to understand the character of oral history in this form and to consider its influence on the public. I will talk briefly about (1) the values the tes-

timonies have for research and education, (2) the Spielberg project and the perception that it is an «industry», and (3) the need to scrutinize interactive multimedia technology as it begins to pervade the public domain. I will also intersperse a few words about Yale's concept. Active in America since 1982, we began encouraging videotestimony in Europe and Israel twelve years ago.

The value of audiovisual testimony for education and research

⁵ Exceptions could be made by the survivor or his family, as is the convention with unpublished manuscripts. But since copyright ownership of each interview (not, of course, of the life-story in it) is in the hands of the recording institution, the decision to publish, in whatever form, remains with that institution.

For the sake of brevity, let me refer the reader to articles already published on the transmission of a significant legacy.¹ Today, fifty to sixty years after the events, I would like to emphasize an important variable: the place and time of the video-interview. Differences in the «memory milieu» lead to a diversification whose importance is augmented by the fact that systematic videotaping started only fifteen years ago and was limited initially to the U.S. We are now rushing to make up for that narrow start. It matters whether a survivor from Poland, Hungary or Belarus is taped in the U.S. in 1980, having settled there after liberation, or whether a survivor who returned to his native country is taped on location now. To tape survivors only in the U.S., for example, where most arrived as displaced persons, would have produced an adequate picture of the persecutions, but a very limited picture of the resettlement experience of the survivors. Even our picture of the persecution would have gaps, since among the witnesses who came to the U.S. there are relatively few political or «non-racial» deportees, which lessens the number of accounts dealing with resistance movements in Europe.

I am not saying that coverage should be proportional to the make-up of the survivor population. Yale's principle has always been to record any witness who wished to give public testimony. I am simply reporting what can lead to a comprehensive and detailed picture. Oral history should try to enrich what is known through other sources and expand the documentation of facts that have escaped notice.

Yet its overall aim is to allow the survivors a fuller, more complete representation of their life-history and that of groups they frequented. Leaving aside the contested issue of the trustworthiness of memory so many years after the event - a subject of study in itself, and for which the testimonies provide an invaluable resource - we can already tell that, *though there is much valuable historical infor-*

mation in the tapes, future generations will appreciate them because of their personal rather than positivistic qualities, their interesting stories, anecdotes, human (sometimes inhuman) revelations. Yale's nondirective interview results (without intending to do so) in less of a strictly chronological narration, but also (as intended) in a greater yield of spontaneous memories - moments revealing the psychological and emotional condition of the witnesses, both during the time of persecution and now, even as they speak, in the country of repatriation or refuge. Moreover, als Terrence des Pres emphasized in *The Survivor*, the very act of bearing witness, the willingness to recall the terror and give public testimony, is exemplary. The witness-accounts radiate that kind of courage rather than piling on one victim story after another.

We should also remember that most of those interviewed are not writers or intellectuals and would not have left an articulate account of their experiences. Oral history offers them not only a chance to tell their story but to tell it *in their own words*.

I would add, as a correlative, that it is a responsibility of those who curate this rich and varied legacy to draw historians into studying it. The testimonies are also of interest to sociology and psychology : factual and fascinating narratives, they cover not only the era of persecution, but also the return to renewed socialization.² Collectively, the testimonies provide a substantial portrait of the survivor generation, gathered from many countries, and often differentiated according to the culture of those countries.

Has survivor videotaping become an «industry» ?

It hurts to put the question this way, because many of us remember how hard it was, even a few years ago, to organize projects, to find volunteer interviewers and funding for the expensive medium of video. The issue is raised in earnest after Spielberg's Visual History of the Shoah Foundation proclaimed a goal of at least 50.000 witness accounts and instituted massive interviewing, at first in the U.S., and since 1995 in Europe, South America, Israel and elsewhere.

There is a feeling that Hollywood has now entered the «Shoah business» actively. But surely we have to wait and see what the overall contribution of the Spielberg project is. His Foundation has not endeared itself by pursuing for the

most part an autonomous rather than cooperative path, and disregarding (up till now) the sense that these testimonies are a kind of *patrimony* - so that a copy should remain archived in the community or country where the taping took place. There is no reason, however, why a decision in this direction could not take place after the Spielberg project is complete. I believe an agreement has been reached that his Foundation will deposit a copy of the French tapes with the Centre de Documentation Juive Contemporaine. In the U.S., a formal promise has been made to make the Spielberg archive available to three major American museums, the Yale Video Archive, and Yad Vashem.

At Yale, we are certainly not an industry. We would have liked, though, to videotape many more witnesses. So I personally support Spielberg's attempt to develop a larger archive, to do with his financial and organizational resources what Yale could not. Yet there may be a trade-off between the sentiment of urgency we all share - that little time is left to record the survivors - and the speed required to complete 50.000 witness accounts in three and a half years (Spielberg's aim). I am uneasy about that large number in case the striving for quantity affects quality.

The word «industry» would be justified if Spielberg were to use his collection of interviews to dominate the field of Holocaust education through media-ware. Everything depends on the care with which the interviews will be used for educational purposes, and I hope his Foundation will consult with the museums and universities and encourage their participation.³

In short, while I remain concerned about the very size of Steven Spielberg's project - the impact of quantity on quality, the danger of commodifying survivor testimony, and the difficulty, given his ambitious schedule, of respecting the needs of each witness and community -, I recognize that Yale and other organizations could not have achieved the extent of the taping now being accomplished world-wide.

Information technology : its impact on the educational, research and public uses of survivor videotestimony

An additional challenge that faces the Spielberg project is whether it can filter out producer values - or at least subordinate them to the primacy of documentation. This is equally a challenge for Yale and educational institutions generally. But the very scale of the Spielberg project, which

forces it to streamline the way the testimony is recorded, magnifies the problem. I sometimes talk of the «education» rather than «production» of testimonies, to emphasize both the open character of the interviews and the hope that they will prove useful for education. But if education is equated with obvious moral or civic lessons or with increasing the kind of information that can be processed by information technology, then it is being adjusted - deliberately, or through an unwillingness to think about the medium of transmission - to the producer's preconception of what can or should be received.

Information technology is a servo-mechanism that can easily turn tyrannous. The service provided is clear : intellectual access to the growing field of Holocaust videotestimony through computerized, machine-readable cataloguing and finding aids. The field will eventually comprise close to 125.000 hours.⁴ Help to survey and access this corpus is essential because the videotestimonies, in addition to being historical sources, are highly charged personal accounts that do not have the distance of a printed book or the ordinary run of historical writing. Both in terms of the medium (moving images) and the content (the Holocaust individually experienced) it is a great boon to have an access technology that will quickly guide researchers toward the relevant segment, and even allow them to view it on the monitor.

The good side, then, of this technology is that it facilitates intellectual access. Yale pioneered a method of computerized cataloguing, one that allows researchers to call up summaries of all the documents in its collection. (About 1500 out of 3600 have so far been put on-line in this retrievable manner.) Interested scholars who come to Yale to view the actual tapes are then helped by the staff of the archive and by finding aids that analyze each testimony according to the time-line of a running clock imprinted on a working copy.

Technically the Spielberg Foundation has gone a decisive step further and developed a computer interface that allows viewers, once they are on-line, to call up the moving images. They can open a window on the screen, and by the manipulation of key indexial terms retrieve segment after segment of the actual testimonies. Other windows provide contextual information : personal photos, archival photos of events referred to, a map locating the site of a camp, etc. This

high-tech format still depends, of course, on the sort of careful cataloguing that was initiated by Yale. But it is a stunning development for researchers, one that allows them speed, flexibility and direct access to the testimonies from wherever they are. They will be able to navigate thousands of hours of video with less weariness and emotional burn-out.

There seems to be no limitation to this high-tech system of finding and retrieval. Yet two problems have not been adequately thought about. The first concerns the influence of information technology, via interfaces of this kind, on our concept of knowledge ; and the second raises the issue of public access, since the technology makes video-on-demand feasible.

Information technology cannot but treat oral history as information. Oral history, however, is not always a reliable source of exact information, especially many years after the event. (The «infor-mation» it excels at conveying is the emotional and psychological milieu prevailing in camps and hiding places, states of mind now as well as then, and details about the survivors' return to ordinary life after liberation.) Consequently (1) errors of fact might be treated by the system as (reliable) information and perpetuated. When we find or suspect such errors at Yale, the cataloguer puts a question mark at the proper place in the (unpublished) finding aid that follows the time-line of the interview. Can something like that be built into the interface ? Also (2) the way the computer screen is divided raises a question about the presentation of the testimonies. For the performative/affective value of the testimonies it is why such videography got started in the first place : the words are «seen», the story is personal and emotional, the survivor is not a historian but a witness and restores facts to their lived context. We are moved as well as informed. There is poetry in the survivor's language, however grim it may be. The presentational format, therefore, should encourage viewers to look at each testimony in its entirety, or in excerpts that are made for educational ends, rather than in bytes determined by the viewer's manipulation.

Perhaps every interface should have two modes of on-line access. In addition to an informational mode for researchers, the testimony should be presentable as a whole, or in significant excerpts, for introductory or general education

purposes, allowing the full screen to act on viewers undistracted by information-retrieval devices.

Finally, information technology does not ask about the receivers, who they are. Yet the question of whether access should be restricted or universal will soon be a concern. If the Spielberg library is made available, as promised, to major institutions, five of which have been named, determining access from that point on becomes a curatorial responsibility. Generally, the problem of restriction will not arise on the level of individual viewers visiting an archive or museum. It arises when the receiver has no face, when testimonies are put on the Internet. My opinion on this matter is firm : except for a number of typical or exemplary testimonies, there should be no video-on-demand. The receiver should always be another individual or identifiable group.⁵

We must join together and not permit trivialization of the testimonial act. The humane and sociable context, the testimonial alliance between survivor and interviewer (and many others who made the interview possible), facilitates transmission and modifies the technical impersonality of the process. This sociable context should carry over to the testimonies as «product», so that the end-result will not be just another resource, a film or video seen mutely by the spectator as consumer. Let us make sure that there is an extended sociable context, such as a classroom or an educational setting, so that the powerful and moving and terrible things we hear are rescued from circulating in the anonymous ether and given the chance to live again in the form of personal reception and discussion.

- **Yannis THANASSEKOS**, *Une différence de fond quant à l'orientation des projets audiovisuels.*

Je remercie Geoffrey Hartman pour son intervention car effectivement je pense que nous nous situons à un moment stratégique crucial, celui précisément d'une mutation, d'une transition entre la collecte des témoignages et leur mise en oeuvre scientifique, pédagogique et éducative, ce qui implique bien entendu leur consultation et leur diffusion.

Incontestablement, notre souci premier doit être le long terme. Il n'empêche que le long terme est toujours tributaire de notre façon d'organiser et de coordonner nos objectifs dans le court et le moyen terme. Nous avons effectivement devant nous 5-6 ans pour assurer l'essentiel de cette récol-

te. Notre façon de travailler durant ces quelques années sera décisive, je crois, quant à la détermination de nos objectifs dans le long terme.

J'aimerais souligner ici quelques problèmes de fond relatifs à la différence essentielle qui existe entre deux orientations possibles que peuvent emprunter les projets audiovisuels destinés à capter la mémoire des victimes des crimes et génocides nazis. Ces différences, fondamentales selon moi, tiennent aux objectifs que nous poursuivons et aux méthodes que nous mettons en oeuvre pour leur réalisation.

Première remarque

Nous parlons ici de la production d'un certain type de documents. Nous savons que tout document est produit aussi bien dans sa forme que dans son contenu, selon les objectifs et les règles méthodologiques et déontologiques qu'on se donne. Si ceci est vrai pour tout document, cela l'est aussi et de façon plus radicale encore pour les documents oraux et audiovisuels, c'est-à-dire pour les documents que nous produisons en sollicitant la mémoire et les souvenirs des acteurs et des témoins de certains événements.

Les documents audiovisuels que nous produisons dans notre projet ont un double objectif :

1. Tout d'abord la constitution des sources et des Archives audiovisuelles de la déportation, sources et archives qui constitueront demain et après-demain un extraordinaire gisement pour la recherche scientifique dans différentes disciplines : histoire, sociologie, psychologie, littérature, etc. Cet objectif est d'autant plus complexe que la transformation d'une source en archive pose, en l'espèce, des problèmes excessivement difficiles et délicats. C'est la raison pour laquelle la production de ces documents a certaines contraintes propres, notamment méthodologiques et structurelles. Les contraintes méthodologiques concernent la conduite même des entretiens tandis que les contraintes structurelles se rapportent, entre autres, à la durée et au dispositif des interviews. Nous savons d'expérience que le temps d'une interview - surtout de celles que nous faisons - est un temps particulièrement complexe et multiple. En fait, plusieurs temps s'y articulent de façon inextricable : le temps historique que le récit souvent disloque, le temps du narrateur et de sa mémoire, le temps de l'interviewer en

résonnance avec celui du narrateur, le temps de l'interview elle-même et, enfin le temps, c'est-à-dire, le moment où eut lieu l'interview. C'est pourquoi il faut que les interviews soient suffisamment longues pour permettre précisément à tous ces temps de coexister et de se déployer dans un même mouvement. Plus particulièrement, la durée longue permet de rendre possible le déploiement de la mémoire du témoin selon son temps propre, un temps qui est, pour ainsi dire, du temps réel. Un temps dicté par la mémoire elle-même et dans lequel il faut aussi inclure comme tout à fait signifiant le temps du silence et celui de la réflexion. Ensuite, malgré la similitude des expériences, nous savons que toutes les trajectoires, à l'intérieur d'un même camp, sont absolument singulières. Aussi, les interviews ne peuvent en aucun cas être structurées et calibrées selon des découpages uniformes décrétés a priori. Chaque interview a sa propre logique irréductible à un calibrage en série. D'où d'ailleurs la durée variable d'une interview à l'autre. D'autre part et compte tenu qu'il s'agit de la production de témoignages devant servir la recherche à venir, il est nécessaire que ceux-ci soient suffisamment ouverts pour permettre leur mise en oeuvre sans que nos procédés n'empiètent sur le travail futur d'interprétation. Enfin, la mise en oeuvre et l'utilisation future de ce gisement archivistique ainsi constitué ne pourront être garanties que par l'Institution productrice et ou dépositaire (Université, Centre de Recherche, pouvoir public, Associations diverses, etc.). Ceci est très important tant du point de vue de la rigueur qu'exige le traitement de ces matériaux que du point de vue de l'éthique et de la déontologie qui doivent présider à leur utilisation publique.

2. Notre deuxième objectif est, à terme et sur base de ces recherches préalables, la production de documents pédagogiques susceptibles de servir dans l'enseignement. Je ne m'étendrai pas davantage ici sur cet objectif crucial.

Il y a bien entendu une autre façon de produire des documents audiovisuels en poursuivant d'autres objectifs et en mobilisant d'autres méthodologies qui n'ont rien à voir avec ceux que je viens d'évoquer. Il pourrait s'agir, par exemple, de la production d'un grand nombre de «tableaux mémoriels», assez synthétiques, organisés de façon uniforme et structurés selon certaines règles préalablement établies. L'objectif poursuivi est ici la constitution d'un stock suffisamment grand de ces tableaux plus au moins

standardisés, stock qui pourrait être mis à la disposition des cinéastes, des télévisions, des journalistes, des producteurs de films etc. qui les exploiteront demain et après demain selon leurs propres règles économiques, financières, éthiques et déontologiques. Dans ce cas, les témoignages seront filmés et construits - sous tous les points de vues : technique, esthétique, thématique et émotionnel - de telle manière qu'ils puissent servir directement comme support à la production de montages documentaires ou de films. Et nous savons que ces montages, qu'ils soient de l'ordre du documentaire ou du film de fiction, ont leurs propres logiques esthétique, culturelle, émotionnelle, industrielle et financière. Le témoignage sera ici subordonné à l'ensemble de ces contraintes. Rien de tel évidemment dans la première perspective de travail que j'ai tracée.

C'est un choix. Un choix crucial qui va hypothéquer l'avenir même de la mémoire des crimes et génocides nazis. Celle-ci, nous le savons, est convoitée par nombre d'acteurs sociaux, notamment médiatiques, ainsi que par les technologies nouvelles. Il y a, d'une part, la voie difficile et parfois tortueuse de la constitution des archives riches et ouvertes à la réflexion scientifique et éthique, une voie qui se heurte souvent à une pénurie de moyens et, d'autre part, la voie plus facile du préfabriqué mais qui dispose et qui a l'attrait des grands moyens.

Deuxième remarque

Ma deuxième remarque concerne une question que je qualifierais de patrimoniale. Le régime nazi, les crimes et les génocides qui lui sont associés constituent, qui le contesteraient, un phénomène proprement européen. Sous ce strict rapport géo-politique mais aussi culturel, social et idéologique, la mémoire de la déportation appartient, de fait et de droit, au patrimoine mémoriel de l'Europe. Certes, par sa nature même, cette expérience est universelle et concerne l'espèce humaine dans son universalité, indépendamment de toute appartenance culturelle, sociale, nationale ou géographique. Il n'empêche que les Européens ont, en quelque sorte, une double obligation face à ce patrimoine mémoriel. Si la première est universelle en ce sens qu'elle incombe à toute conscience humaine qui s'interroge sur la fracture historique que constitue Auschwitz, la seconde obligation leur est, en revanche, plus particulière et les concerne plus directement, dans la mesure précise où cette fracture s'est produite au coeur même de l'Europe, c'est-à-dire dans leur

propre paysage politique, culturel, social et idéologique. Il incombe, par conséquent, aux Européens la tâche urgente - tâche morale et intellectuelle - de mettre tout en oeuvre pour collecter et préserver cet immense et tragique patrimoine mémoriel comme étant le leur, comme un lourd héritage dont ils partagent, en tant qu'Européens, la responsabilité. Les Européens n'ont pas le droit de se dessaisir de cette obligation ni de démissionner devant cette tâche. Cette attitude résolue s'impose de façon encore plus évidente pour ce qui ressort des survivants qui vivent en Europe et, heureusement, ils sont encore nombreux. Nous, Européens, nous leur devons cela, non pour réparer l'irréparable, mais pour garder en nous, à travers cette confrontation directe avec eux, le rappel vivant de nos responsabilités historiques. Tout le monde serait sans doute d'accord avec cette position du problème mais très souvent l'on objecte le peu de moyens dont disposerait notre vieux continent pour promouvoir et réaliser un tel travail d'envergure. Aussi se rabat-on sur une sorte de solution de facilité. Si d'autres disposent de davantage de moyens, techniques et financiers, pourquoi pas ? Au moins le travail sera fait. Je comprends cet argument, mais sommes-nous tellement certains que cette Europe qu'on unifie est tellement dépourvue de moyens et d'expériences en la matière ? Sommes-nous vraiment persuadés que nous avons tout fait pour trouver nous-mêmes les moyens qu'il convient de mobiliser pour accomplir cet immense travail ? Je n'en suis pas si certain que cela. Mon expérience en Belgique me convainc que cela est possible, et qu'il suffit de s'y mettre pour y parvenir. Se défiler en douce parce que d'autres disposent de plus de moyens n'est pas une solution, c'est une dérobade. J'insiste donc auprès de mes amis européens pour qu'ils fassent tout leur possible afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes ce travail de récolte et de préservation de la mémoire des crimes et génocides nazis.

Certes, cette obligation non seulement n'implique aucune fermeture mais, au contraire, nous impose d'établir une très étroite collaboration avec tous les pays de tous les continents où des institutions, des associations et des personnes s'adonnent à ce même travail. Et cette obligation n'est pas que technique ; elle est aussi induite par la nature et la portée universelle de notre problématique en tant que telle. Toute contraction identitaire, localiste ou nationaliste en la matière ne peut être que fatale pour l'avenir de cette mémoire. Tel est par ailleurs le sens de ces deux

Rencontres internationales que nous avons co-organisées avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

- Georges SYLIN

Je voudrais dire combien j'ai été content d'entendre cette intervention de Yannis Thanassekos. Nous avons élaboré entre le Président de la Fondation Auschwitz, Paul Halter, et notre Université une convention par laquelle l'Université Libre de Bruxelles intervenait techniquement et scientifiquement dans la récolte des témoignages. Ma crainte personnelle en tant que responsable de cette convention était que ces témoignages soient mal utilisés. Je voudrais dire qu'en ce qui me concerne - et nous concerne, je parle de l'Université de Bruxelles - il n'est pas question de faire autre chose à partir des enregistrements audiovisuels qu'une réflexion scientifique, historique et philosophique. Il n'est pas question pour moi que les millions que l'Université a investi dans votre travail, dans notre travail, servent à faire quoi que ce soit d'autre qui ne soit contrôlé. Ce que nous construisons, c'est un outil de réflexion pour que ce qui s'est passé il y a 50, 52, 53 ans, 60 ans, ne puisse se reproduire. (...) Notre travail, notre réflexion, est une réflexion scientifique et je voudrais adresser ici un remerciement supplémentaire à Paul Halter. Notre collaboration conduira à la création à l'ULB d'un service de la Mémoire orale et de la Mémoire visuelle, c'est-à-dire un groupe de scientifiques qui se réunira et réfléchira de manière non passionnée sur ce qu'il faut faire avec des témoignages de ce type. (...)

- Marie PINHAS-LIPSTADT

(...) Je voudrais poser une question à Monsieur Hartman : Spielberg communiquera des données techniques à l'Université de Yale mais y aura-t-il réciprocité de la part de Yale quant aux témoignages remis par les survivants ?

- GEOFFREY HARTMAN

The question of reciprocity has not been raised. We have the promise of the Spielberg Foundation of electronic access, i.e. we will not get the actual cassettes - the actual cassettes may go to Yad Vashem, that has not been determined -, but there will be an electronic relay which will enable a researcher at Yale to sit at a computer and have direct access through electronic signals - don't ask me how it works - to the modem machine, as they call it in Los Angeles. The question of reciprocity has not been raised.

There is no convention concerning this. I myself suspect that in many years - it may be 20, it may be 30, I can't tell - this may be moot. I am not saying it «will be moot», that is it may not seem as relevant a question as now. I have talked about intellectual access and the tension between universal access and protected access. With certain protections all significant radio testimony archives may be linked in some way. So the answer is simply : we will have access to the Spielberg archive ; the question of reciprocity has not come up. (...)

- Yannis THANASSEKOS

(...) Je voudrais, moi aussi, poser une question à Geoffrey Hartman : N'y-a-t-il pas, selon vous, une différence fondamentale du point de vue méthodologique et déontologique entre la façon dont nous travaillons ici, notamment dans le cadre des antennes du Fortunoff Video Archive de Yale, et la manière dont fonctionne le projet Spielberg ? Celui-ci répond-t-il valablement à la question cruciale de fiabilité méthodologique et aux exigences déontologiques qui doivent guider la diffusion des documents ?

- Geoffrey HARTMAN

With Yale there are guarantees, and they are absolute. With Spielberg I have already said, this Foundation is the extension of the vision and will of one man. I do not know, not that Yale has not raised this issue, but we have never gotten together sufficiently enough, reflectively enough, to clarify the very important question that you raise. So everything is imputation. Everything is guess work at the moment. Either one has confidence or one does not have confidence, so there is a difference. Now, how the Spielberg archive will develop, what kind of institutional guarantees it will make, I don't know. I can't answer that question. All I can say is that we at Yale - and I don't know whether the Washington Museum has done so - have raised these questions and have asked for a meeting on these questions. Does that answer you, Yannis ?

- Joan RINGELHEIM

I think we have to be very careful in talking about the Shoah Foundation because there is no one here, and I really find it somewhat bothersome that so much has

been made of them by you, Geoffrey, here today without having any representation. I have as many if not more criticisms of what they are doing, but I find this situation very uncomfortable. I guess I am not worried about the Shoah Foundation in the same way. I don't know what a federation would do for them, and it seems to me if people want to produce educational films, documents, everybody is going to be able to do it and I don't quite understand what is really being asked for. (...)

- Geoffrey HARTMAN

(...) Let me explain to you why I felt it is necessary to talk about the Spielberg Foundation. I made it very clear that this is part of a reflection of a «tournant» in which we are and why I feel it is very important for to have a federated organisation on a European base, that is my only point. I make no allegations. Joan, you must have misunderstood me somewhat there, and I believe in fact the Spielberg people were at least given a formal invitation. So I have been very descriptive and only for that purpose. I think it is very important - we know enough about the resources of the Spielberg Foundation to know that it is very effective. It is very large, it is massive, and if it is indeed going into education, I would say there is more reason for us to have this federated organisation. I don't think it is a solution, a solution for what ? I think it is right for us to have it.

- Stephanos ROZANIS

I would like to convey for a few minutes my experience from Greece on this Spielberg Foundation. In Greece, unfortunately there is no research yet, I mean scientific research on this project. But we are in a turning point, we are trying to start an audio-visual project. But recently the Spielberg Foundation entered Greece, and unfortunately we have had very bad experience with it. All the people, not all, but most of them, are fascinated by this Spielberg, I mean, by the name of the Foundation, not so much by the work done there, but by the Spielberg Foundation as the Foundation of a very famous film director, etc... And if I dare say, excuse me for saying that, they spend a lot of money in Greece. Now we are in a very bad position, we are trying to explain that we are going to start a scientific, scheduled work, but I still find that it will be very difficult to convince these people that we are doing something different than the Spielberg

Foundation. So my question is whether you have any instructions for me ?

- Claudine DRAME

Je me sens un peu obligée de témoigner d'une expérience que j'ai eue, non pas au sein-même du projet Spielberg mais à l'amont de celui-ci. Régine Waintrater et moi-même avons été sollicitées par la Fondation Spielberg pour assurer la formation des interviewers en France. Ceci en raison de notre expérience au sein de l'association «Témoignages pour Mémoire». (...) Avant d'accepter de réaliser un tel travail, nous avons voulu, toutes réticences mises à part, nous informer le mieux possible. Nous avons donc consulté Geoffrey Hartman et, après discussion, nous avons pensé qu'il serait peut-être bon d'induire en France le modèle que nous connaissons quant à la collecte des témoignages ou tout au moins la méthodologie et la pratique que nous avons. C'est ce que nous avons fait. (...) Nous avons donc réalisé une formation qui nous a demandé beaucoup de travail et de mises au point, (...) de telle sorte que nous avons pu transmettre exactement le modèle qui est appliqué par notre association et l'Université de Yale en matière de collecte des témoignages. Je sais, parce que j'ai gardé contact avec des interviewers formés, que ce modèle est pleinement suivi. J'ai visionné quelques interviews et je peux dire qu'ils correspondent tout à fait aux normes que nous connaissons. Je suis cependant d'accord avec Geoffrey Hartman quand il avance que nous ne saurons exactement ce qu'il en est que lorsque nous aurons visionné un nombre suffisant d'interviews. (...)

- Yannis THANASSEKOS

Première question à Claudine Drame : est-il vrai que dans le projet Spielberg il y a une limite de temps pour chaque témoignage, une limite que l'interviewer signale, à un moment donné, au témoin ? Deuxième question : est-il vrai que les institutions ou associations qui travaillent pour Spielberg ne reçoivent pas les originaux de leur travail et, pour certaines, même pas de copie ? (...) Cela voudrait dire que les institutions qui travaillent pour le compte de la Fondation Spielberg sont dépossédées de leur propre travail de récolte au profit d'une Fondation tierce, externe et privée !... Si Mr. Spielberg dispose de tant de moyens - et cela est fort bien - pour-

quoi ne finance-t-il pas les équipes existantes dans les différents pays pour les aider à organiser leurs enquêtes ? Dans un tel cas, on aurait pu même envisager, sous certaines conditions strictes de consultation et d'exploitation évidemment, de remettre des copies de ce travail à la Fondation Spielberg. Mais le mouvement qui s'opère à l'heure actuelle est carrément inverse ! Cela ressemble à une véritable opération de ratissage qui, par l'attrait des moyens dont elle dispose, risque d'aboutir à une véritable OPA sur le «marché» du témoignage pour les cinquantes années à venir.

- Claudine DRAME

Je ne répondrai que sur ce à quoi je peux répondre. Premièrement, il est vrai qu'à l'origine du projet de Spielberg, les organisateurs souhaitaient que les interviews aient une durée approximative de deux heures. Comme Régine Waintrater et moi-même nous y sommes opposées, (...) on nous a répondu que cette durée pouvait être dépassée et constituer un maximum de trois heures. Dans la pratique, les interviewers n'annoncent pas à l'avance la durée de l'entrevue. Il se trouve que, de façon générale, les interviews varient entre une heure trente et trois heures - on nous a même dit que la durée peut aller jusqu'à cinq heures. (...) Deuxièmement, il n'y a pas, à ma connaissance, d'institution qui travaille pour le projet Spielberg ; celui-ci a pris garde à n'avoir à faire qu'à des individus. Je pense donc plutôt que Yannis Thanassekos faisait allusion à l'origine de la demande. Tout ce que je peux dire sur ce point, c'est qu'en ce qui nous concerne actuellement, seul le Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris a la possibilité, à sa demande, de conserver des copies de cassettes VHS remises par les témoins, à condition bien sûr que ceux-ci accordent leur autorisation. (...) Il est vrai cependant que la question de la clé électronique, c'est-à-dire du dépôt en Europe, n'est pas encore résolue. (...)

- Paul HALTER

(...) J'ai été moi-même contacté à plusieurs reprises par des émissaires de la Fondation Spielberg. (...) Je me suis abstenu de tout contact à leur égard car je considérais qu'ils ne donnaient pas de garanties suffisantes quant au traitement de l'information qu'ils prélèvent. Je trouve, moi personnellement, ancien déporté d'Auschwitz, qu'il serait malséant de leur donner le pouvoir de traiter des informations dont il vont faire des banques de données et, en bons capitalistes qu'ils sont, qu'ils exploiteront vraisemblablement plus tard, quand ils pourront le faire... (...) Tant que je serai vivant, cela ne se passera pas comme cela.

- Liliana PICCIOTTO-FARGION

Nous avons, nous aussi, été contactés par la Fondation Spielberg et nous sommes d'ailleurs en train de négocier un accord avec elle - je ne sais pas si nous y parviendrons. En fait nous sommes presque à la fin de notre projet - nous espérons le finir pour décembre 1996. Nous avons fait savoir cela à la Fondation Spielberg. Nous lui avons aussi dit que si son objectif était d'interviewer un maximum de *survivors*, c'est-à-dire tous ceux qui ont vécu pendant la guerre, sont vivants aujourd'hui et peuvent témoigner, nous pourrions l'aider du point de vue de l'organisation en Italie. De fait, nous n'avons pas, nous, les moyens d'interroger tous les témoins qui vivaient en Italie



On reconnaîtra à gauche/at the left, Monsieur Geoffrey Hartman, Advisor of the Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies, et au centre/in the middle, Madame Eva Lezzi, Project coordinator of the Moses Mendelssohn Zentrum.



De gauche à droite/from the left to the right: Madame Nadine Praet et Madame Carine Bracke, Collaboratrices à la Fondation Auschwitz.

pendant
la
guerre.

Anita TARSI

Nous avons également demandé à la Fondation Spielberg qu'elle n'interroge pas à nouveau les rescapés qui l'ont déjà été car ce n'est pas normal qu'après six mois, on aille à nouveau solliciter la mémoire de la même personne. Nous lui avons aussi spécifié - et nous ne savons pas si elle va accepter - que nous devons posséder la cassette VHS de chaque interview et que nous devons procéder nous-mêmes à la formation historique des interviewers, interviewers que nous voulons d'ailleurs pouvoir choisir. Je ne sais pas si nous arriverons à conclure un tel accord. (...)

- Yannis THANASSEKOS

Je crois que, de façon générale, c'est l'institution productrice ou celle qui bénéficie du dépôt qui doit organiser, selon ses propres règles, à la fois l'accès et la consultation des documents. Cette institution peut être une université, un centre de recherches ou une association de rescapés. Or avec le projet Spielberg, nous avons affaire à des logiques institutionnelles et sociales différentes puisqu'il s'agit d'une institution à caractère privé, étroitement connectée aux milieux de production médiatique et cinématographique. Et ces milieux, nous le savons, ont leurs propres logiques commerciales et financières. Je pense que cela ne peut qu'affecter les conditions de récolte, d'utilisation et de mise en oeuvre des témoignages.

Les responsabilités européennes quant à la préservation du patrimoine mémoriel The European responsibilities for the conservation of the heritage of the memory

- Jean BOITQUIN

Je crois avoir compris que Yannis Thanassekos a dit plus haut que le problème de la Shoah, et donc le problème de la collecte des témoignages ainsi que leur traitement, leur utilisation etc., faisaient partie du patrimoine européen. Tout d'abord une remarque : plutôt que de traiter ici de limites géographiques, je crois qu'il est question de cultures et, en l'occurrence, de la culture occidentale avec ses valeurs propres et particulières. Aussi je me demande si cette appartenance au patrimoine européen, à la culture occidentale, n'engendre pas l'utilisation de critères spécifiques, bien établis et exigeants, très contraignants sur le plan de la

¹ Around 1,500 people were interviewed ; 345 through the Yale Project, 1,000 through Yad Vashem Project, 50 at Massuah, Moreshet and others.

² I would like to mention Leana FRANK, «Jack Weintraub», in Avihu RONEN and Yehoyakim COHAVI (edd.), *Third Person, Singular, Biographies of Youth Movements' Activists During the Holocaust*, Israel 1995, which is partly based on the videotaped testimony of Lena Weintraub. - If I refer to the use of oral history by Israeli historians, I have to say that there is a problem for the historians to use videotaped oral history, but not to use «regular» oral history as such, that means transcriptions of oral histories or interviews the historians do by themselves. Most of the research that is done in Israel is done on the basis not only of written documents, but also of interviews, but not of videotaped interviews. The projects that we do (as far as they are videotaped) are of very little use as a basis of research. It is important for me to clarify that.

³ See Yav GELBER, «Oral Documentation as a Historical Source» (in Hebrew), *Dapim lecheker tkufat hashoah*, vol. 7, Israel 1989, p.165-72.

déontologie, de l'éthique, des finances etc. Et si cela est vrai, je me demande s'il ne serait pas urgent d'établir clairement ces critères pour que l'on puisse savoir si cette collecte des témoignages et leur utilisation sont correctement effectués.

- Yannis THANASSEKOS

(...) Je n'ai jamais dit, bien sûr, que le patrimoine mémoriel de la déportation appartienne exclusivement au continent européen. Ce serait nier le caractère universel de la signification même de la mémoire et de l'événement «Auschwitz». J'ai dit seulement qu'il incombe aux Européens une obligation spécifique qui est inhérente au fait que la «fracture d'Auschwitz» s'est produite dans leur propre paysage culturel, économique, politique et social. Ils ne peuvent donc pas se dessaisir de cette obligation, surtout vis-à-vis des témoins qui vivent encore en Europe - et il sont nombreux - en invoquant le fait que d'autres ont plus de moyens. J'ai plaidé et je continuerai de plaider en faveur de l'obligation qu'ont les Européens de trouver les moyens pour réaliser ces interviews en Europe. Et je ne dis pas cela seulement au sens patrimonial. Par ces interviews, nous autres, génération qui n'a pas vécu ces événements, allons être confrontés avec les témoins et, par là-même, partager cette vérité du témoignage. Ainsi pourrions-nous mieux assumer nos responsabilités par rapport au passé mais aussi par rapport à l'avenir de l'Europe. Ne pas réaliser ces interviews nous-mêmes, Européens, c'est se défiler devant cette obligation.

*Droit de regard du témoin
sur l'utilisation future du document
The right of the survivor to supervise
the future use of the document*

- Marie PINHAS-LIPSTADT

Je voudrais poser une question à Monsieur Hartman. Je l'ai entendu dire aujourd'hui que des témoignages seront diffusés dans les écoles et les universités. Pas seulement des témoignages mais aussi d'autres documents, des images, ce qu'il appelle des «fenêtres». Je voudrais savoir si les survivants actuels pourront avoir un droit de regard sur ce genre de travail car c'est une préoccupation pour nous, survivants, de savoir comment sera transmise la mémoire auprès des générations futures. (...)

- GEOFFREY HARTMAN

⁴ For further discussion of «changes of values» see : Michal SOBEL, *Trabelin' On - The Slave Journey to an Afro-Baptist Faith*, New Jersey 1988.

(...) The policy I can talk about is the policy of Yale. Every survivor or «déporté» who has been filmed by us has the right to ask for a copy of the video, but that may not be what you are saying. You may say any survivor, but I can only answer this way. I think the same policy has been adopted by the Spielberg Foundation : they send a copy of their video to the survivor, probably more automatically than Yale - Joanne, you can correct me on that. The survivor does not have the formal right to copy it and to distribute it, but he has the total right to his or her story. They can be interviewed by other organisations and certainly get a copy of their video.

If you ask about the accessibility today, I will talk about Yale only. We are a university library that is open to everyone who comes and registers. If you want to see what testimonies there are in our collection, you go to the Yale library, you present yourself, you have an identification, you have some kind of professional affiliation, right ? You are inscribed, you are led to the third floor of the library, we will have someone to guide you... (...)

- Joanne RUDOF

It's a question of who has the final say over how something that is produced is used in the kind of educational product. And I think Marie Lipstadt is asking what is the relationship between the final product and the use of the stories. (...) Do the survivors have any right ? (...) If we use a survivor testimony educationally, what is your right as a survivor to see how we use it ? The only answer I can give you again is Yale's answer. We never allowed the use of the testimony outside Yale without notifying the survivor. So if we are going to use portions of your testimony for education, we will notify you and you have the right of refusal.

- Marie-José CHOMBART DE LAUWE

Je voulais donner un complément d'information par rapport à notre amie Marie Pinhas qui parlait du rôle des déportés encore vivants et de leur droit de regard. Je peux vous dire qu'à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, tout le travail est fait par moitié avec des déportés. La présidence est composée de déportés - il y en a encore des valides... La Commission Histoire, la Commission CD-ROM, (...) sont des groupes qui sont constitués pour moitié d'historiens et pour moitié de déportés avec l'aide de techniciens. En ce qui nous concerne, c'est là que se situe notre regard pour

nous, rescapés. Nous avons un suivi très précis de tout le travail entrepris et je crois que c'est important de le continuer jusqu'au bout.

**Définition des thèmes
de recherche liés à l'exploitation scientifique et
pédagogique des témoignages audiovisuels**

**Definition of the topics
of research in connection with the scientific and
pedagogic utilisation
of the audiovisual documents**

SÉANCE DU VENDREDI 10 MAI
SESSION OF FRIDAY, MAY 10TH

Président : Monsieur Adrien ANTONIOL

**Communications
Papers**

**Manette
MARTIN
CHAUFFIER**

Videotaped Oral Testimonies and History

A very large body of oral history, recorded on videotape, has been accumulated in Israel by various organizations and research centers that deal with the Holocaust.¹ However, the use of that rich collection as a source for scientific research has so far been very limited.² Most historians find it easier to directly interview the witness, or to read previously published transcripts of audio interviews, rather than coping with the vast mass of video-recorded testimonies. A quick glance at research papers published in Israel in recent years reveals a somewhat skeptic approach toward the video testimonies, which are considered by many as unreliable and hence useless as a research tool.³ On the other hand we, the interviewers, truly believe that we have helped to produce a unique source of knowledge from which understanding of human situations can be gained better than from any other source.

One reason for this situation is that most archives where the video recorded material is kept are not well prepared and organized for convenient and efficient use. Most of the effort has been, and still is, devoted to collecting more interviews, while the complex process of making the material conveniently accessible is left for the future. A second reason, more important in my opinion, is related to the attitude of historians who study the Holocaust toward videotaped oral testimonies, primarily the questionable reliability of fifty year-old memories. Nevertheless, memories are always a problematic tool for the delicate craft of reconstructing the past, even if collected shortly after the events.

Events of the *Shoah* stood in dramatic contrast to any previous experience, codes and values. There was no previous experience to compare them to, no appropriate values by which to judge them, no relevant knowledge for a reasonable interpretation. Each and every witness had developed his unique personal point of view. Then, through the years, a set of codes and conventions related to the Holocaust emerged. These conventions had their share in shaping memories as well. Testimonies about the same event, given by two survivors, may differ widely even to the point of contradicting each other. Historians should take the challenge to put the contradictions in the right context rather than entirely rejecting the testimony. No other research tool can bring back the atmosphere, the colors and the smells of life in the various camps and ghettos. In no other way can we learn this much about the life of the Jewish communities, about the complex roles of each social layer in the various ghettos. Issues such as these are barely touched by traditional research. These tapes enable us to perceive these topics from the point of view of men and women, children and adults, bachelors and married couples, the free-minded liberals and the orthodox, leaders and lay people.

For many years, Israeli historiography of the Holocaust dealt mainly with dilemmas of the Jewish leadership and those of the Jewish youth movements. Behavior patterns of these bodies in several ghettos were studied, judged and measured through the values, ideologies and expectations that were relevant to Israel's inner needs of that time. Historical research did not focus on the individual victim and his point of view. In order to survive, the individual had to pass through a change in his values.⁴ This change is reflected in oral history testimonies, in fiction, in diaries and in memories left by victims and survivors. The videotapes contain the raw material for comprehensive historical research of the Jewish prisoners in the ghettos, in the camps, in the forests and in hiding. Thus, it constitutes a new kind of research, in which the cultural, sociological and psychological aspects from the individual's point of view receive the right amount of attention.

A common convention states that the Holocaust cannot really be understood by anyone who did not experience it personally. I agree that a part of the *Shoah* experience is indeed beyond the reach of those who were not there. Nevertheless, we can get much closer to other parts and gain much better understanding by learning through the testi-

monies how the individual viewed himself and how he coped with the gap between his former identity and the new one he had to develop in order to survive. We can also get a closer look at the rehabilitation process the survivor had to go through after the liberation in order to free himself from the «survival state of mind».

Let me propose a list of arbitrarily selected questions for potential future research based on our video testimonies, questions that in my opinion have not yet received appropriate attention :

- The approach of the Jews toward suicide as an optional escape from their bitter destiny, what made them cling to life and keep hope through the worst circumstances.
- The relations between various groups of Jews from different countries and cultural backgrounds who were put together in the ghettos. For example : German and Austrian Jews who were deported to Terezín, which was, until their arrival, occupied only by Czechoslovakian Jews or refugees from the small Jewish «*Shtetls*» in the Warsaw Ghetto ; or the encounter of Jews from Saloniki with East European Jews in Birkenau.
- The victim's perception of place and time. It may be interesting to analyze and compare testimonies that refer to similar yet different events from this point of view. The content of the passing time - hard labor, or idleness, productive occupation versus useless moving of heavy rocks from one point to another, played a major role in the way people perceived their fate.
- Historians generally do not pay much attention to the social aspects of lives in the camps. They do address functional changes that occurred through the years, but the over-all picture of the prisoners' life appears to be static, unless a dramatic event, such as a rebellion takes place. Contrary to that perception, things were rather dynamic. An example can be found in testimonies of young Slovakian women who were deported to Auschwitz-Birkenau in march 1942, few of whom survived. They spent two and a half years in the camp and their perception of it is significantly different from that of other prisoners who arrived there later or stayed there for a shorter period of time.

- Old men and women are barely mentioned in historical research. For obvious reasons we have no video recordings of survivors who were old during the Holocaust. However, old people - grandparents, relatives and strangers, are frequently mentioned in many testimonies. This material, as well as personal memories and diaries left by old people, should be used to learn about the life, role and status of the elderly in the ghettos.

- In addition to these new directions, our videotapes constitute a potential source for more details and perspectives that can enrich and deepen research on subjects already treated by historians. For example, we interviewed a group of men from the Schwintzian ghetto, a small village near Vilna. They were about seventeen years old in 1942. At that same year they escaped from the ghetto to a near-by forest, met a group of Russian soldiers and merged into a partisan's unit. Shortly afterwards some of them went to the Vilna ghetto in order to persuade the leaders of the underground and the head of the *Judenrat* to organize small groups of youngsters and have them join the Partisans in the forest. As a result of that discussion, five of the «Boys from Schwintzian» were assigned to this mission and helped several groups of Jews to make their way to the forest. The history of the Vilna ghetto was rather intensively documented and studied with emphasis on the relations between the youth movements, the Jewish police and the *Judenrat*. Yet this particular affair, which can shed a new light on the subject, has so far been ignored.

During the interviews we learned about events that, to my best knowledge, were not previously known. In the last year we interviewed seven survivors from Kovna who were born between 1929 and 1933 and spent their childhood in the ghetto. After the final liquidation of the Kovna ghetto, in the spring of 1944, they were taken, a group of 119 children, to Birkenau via Landsberg and Dachau. One of our interviewees, Daniel Amit, who was eleven at the time, jumped out of the train and found his way to freedom. Such a decision, to jump out of a running train, made by a boy of eleven, suggests that the children had some intuitive sense regarding the fate that awaited them. There was no adult accompanying the children. Those who arrived in Birkenau decided among themselves to stick together and to act as an organized unit, ready for hard work or any other chore. They went

through selections and were put together in a quarantine block in Camp A. Those who passed all the selections and survived the suffering stayed at that block for about four months. They were then taken with the death march to Mauthausen and to Gusen, where those who made it were liberated. Forty of them survived. The boys from Kovna are also mentioned in testimonies of other prisoners from Birkenau. Questions concerning this episode that may rise are for example : How did the boys pass through selections while, as we well know, children under 14 were sent to death upon arrival at the death camp ? How did eleven and twelve year-old children, without the support of an adult, manage to survive the camp and the death march ? After being liberated, how did they build their new mature identities based on such terrifying childhood experiences ?

Another goal for which the video testimonies can be used is the study of memory itself. The quality and the large quantity of accumulated testimonies provide opportunities to carefully compare the different versions in the search for truth. A by-product of such work is the better understanding of the process by which memories are shaped. A very common phenomenon, for example, is the tendency of the witness to «adopt» memories that are not really his. We often hear, in vivid detail, «first hand» memories from events that by no means could have been witnessed by the interviewee. Dates and places are frequently twisted to resolve unavoidable historic contradictions that such events and anecdotes create. In most of these occurrences the witness is truly convinced that the memories are indeed his own. Sometimes these are famous events that have already become part of the «collective memory». We often find such tales to be real facts that had happened somewhere else to someone else, then were told to our witness and, through the years, were integrated with his own memories. In some cases the witness himself, while trying to put things in order, finds contradictions and comes back a week or so later, to tell us that actually he had not witnessed the event, but only read about it years later.

¹ Cette influence sera directement tributaire des interlocuteurs et/ou des institutions qui sont en charge de recueillir les témoignages, c'est-à-dire si eux-mêmes participent aux courants récupérateurs et normatifs.

Naturally this is a result of the long time that had since passed, but early versions are not always more reliable than new ones. Recently we interviewed a survivor, who at the age of eleven was a prisoner at the Kovna ghetto. During the first interview session his memories of life in

the ghetto were few and dim. On his way back home, so he told me later, he remembered that at home he had a box where he kept poems and prose that he, as a child, had written in the ghetto. For the second session he brought some of that material, and apparently it brought his memory back. But in front of me and the camera, while reading his own words - words that he had written at the time the events took place, he found himself harshly criticizing the written lines. For example, in the ghetto he wrote a detailed description of the «big *akcja*». On tape however, he testifies that actually he was not at all present in the *akcja* (action) and gives a solid list of facts from which it may be concluded that indeed he could not have been there.

Memory appears to be a dynamic entity, consisting of many layers and shaped by many factors, out of which facts are an important component but by no means the only one. The video archive can definitely serve as a rich source of data for the study of the intriguing mystery of human memory.

Régine

WAINTRATER

276 heures environ de témoignages ont déjà été recueillies par notre vidéothèque «Mémoire Vivante».

Pour quelle exploitation ?

Je vous rappelle que les contrats que la Fondation passe avec les déportés lui font obligation de garder l'entière responsabilité de cette exploitation. C'est pourquoi cet énorme matériel concerne avant tout les chercheurs qui doivent pouvoir travailler en toute liberté sur ces différents éléments. Nous avons commencé à les mettre à la disposition des historiens de l'I.H.T.P. (l'Institut d'Histoire du Temps Présent). Nous continuerons avec d'autres chercheurs d'autres disciplines et nous espérons que la vidéothèque continuera à être étudiée quand les déportés ne seront plus là. En revanche, il ne s'agit pas d'un matériel que l'on peut ouvrir sans danger aux «ouvriers», aux «façonniers» de la télévision, car alors toutes les dérives sont possibles. Si des cas d'utilisation pour des émissions de télévision se présentent, la Fondation doit rester garante de l'exploitation qui est faite. Je vous signale, en effet, que je me fais fort avec les témoignages que nous avons déjà archivés de réaliser une émission qui confortera bien des négationnistes : un de nos témoins a pris dix kilos à Auschwitz - il était aux cuisines ; une autre était dans un Kommando avec des petits châlits et des édretons à volants ; un troisième a perdu toute sensibilité devant la mort et ne pense pas à porter secours dans un accident de la route. Etc. Etc. Terrain glissant, dangereux.

Troisième possibilité d'exploitation : c'est un matériel idéal pour faire des montages didactiques destinés aux écoles. Un jour les déportés ne seront plus là pour témoigner. Des films pourront les relayer. Mais c'est un travail important,

qui exige de gros moyens financiers dont la Fondation, tant que le recueil de la vidéothèque n'est pas terminé, ne dispose pas. Nous en parlerons sûrement dans deux ans.

Quatrième possibilité : aujourd'hui même la Fondation met en route un CD-ROM que Grégory Chatonsky vous présentera ultérieurement dans cette Rencontre. Mais ce CD-ROM n'utilisera que 30 minutes d'images alors que nous avons déjà 276 heures d'enregistrements vidéo...

Je voudrais aussi vous faire part ici d'une préoccupation que nous aurions tort, je pense, de ne pas prendre au sérieux. Elle concerne l'avenir de l'image dans une société virtuelle.

La question se pose avec brutalité.

Aujourd'hui, la réalité se virtualise de plus en plus facilement. On peut cloner n'importe qui. C'est une question d'argent. Mais pour combien de temps encore ? Il est possible de tromper les autres, de les désinformer, de les leurrer par des images à moitié vraies, à moitié fausses. L'enjeu est celui de la corruption du réel. La conséquence : *l'image qui, jusqu'ici, délivrait un certificat d'authenticité ne fera plus foi.*

Albert Einstein annonçait, dès les années cinquante, une deuxième bombe : après l'atomique, l'informatique.

Il faut chercher et trouver une dissuasion. Sans elle, nos témoignages - pas aujourd'hui bien sûr, mais dans vingt ans, dans trente ans - risquent de ne plus être crédibles...

Mémoire et témoignages

Dé-normalisation -

Normalisation - Normativité

Les premiers interviews de ceux qui s'adressent à un public «Auschwitz... Connais pas» *transmettent*, je crois, la quintessence de l'événement : «Pourra-t-on jamais le connaître vraiment» ?

Dans ce monde à l'envers régi par la *loi de la destruction totale*, il fallait pour survivre mettre entre parenthèses ses normes et valeurs personnelles. Il était, j'insiste, quasi obligatoire de se *dé-normaliser* pour s'ajuster aux règles féroces du camp. Dans l'enfer, on ne pense plus, on ne sent plus, on ne se comporte plus comme avant, ni comme ailleurs.

Au retour au monde dit «normal», une (re) normalisation à un certain niveau, s'opère d'elle-même. On fonctionne dans le quotidien selon les normes communément admises. Mais à un autre niveau, la tâche est autrement plus ingrate. Comment communiquer l'in vraisemblable déshumanisation - et à un moindre degré la dénormalisation - si les interlocuteurs doutent de votre parole ou si l'on craint qu'ils en doutent ?

Rétrospectivement, le sujet a lui-même du mal à croire à ce qui lui est arrivé. Mais tout au fond de lui, il sait qu'il était normal - c'est-à-dire obligatoire et salubre - de vivre hors de toute règle habituelle. En rentrant, s'il ne parvient pas à faire partager cette certitude avec autrui, il manquera une dimension à la (re) normalisation.

Pendant des années après la libération, l'absence de consensus collectif sur les horreurs des camps a entravé les processus de (re) normalisation.

Cette (re)normalisation requiert une double reconnaissance, une reconnaissance sociale de l'événement et une forme de reconnaissance inter-individuelle des épreuves endurées - comment l'une pourrait-elle aller sans l'autre ? Une certaine reconnaissance sociale de l'événement s'est produite progressivement depuis une quinzaine d'années environ. Principalement sous forme de réparations concrètes - procès, indemnisations - et aussi à travers des déclarations officielles - hommes d'état, dignitaires des églises, etc. On porte l'événement sur la place publique, sa dénonciation a enfin droit de cité, la mémoire semble acquise mais *l'horreur est médiatisée*.

Cette forme de reconnaissance sociale délivre de la parole ; le dialogue est ouvert. L'autre aspect de la (re) normalisation se produit parallèlement à travers la possibilité de transmettre son histoire personnelle, informellement ou sous forme de témoignages institués. Les faits en eux-mêmes sont scandaleux, cependant leur connaissance objective ne provoque pas le scandale de la même manière qu'un témoignage oral. La connaissance objective - lire un texte par exemple - relève d'un processus *linéaire*. Le témoin instaure un *dialogue*. En livrant son expérience, il la *partage* avec un (des) interlocuteur(s) scandalisé(s) à son/leur tour. La *transmission* est, je le pense, inséparable de la *résonance*. C'est pourquoi les témoignages sont indispensables et irremplaçables pour la mémoire.

Le récit des épreuves endurées qui dévoile la *monstruosité* des bourreaux est en lui-même normalisant. Le témoignage pour mémoire, et de surcroît à la vidéo, le serait encore davantage : s'il représente une forme de reconnaissance inter-individuelle, institutionnelle et sociale, il permet au sujet de se situer face à l'a-normalité, de se (re)définir dans ce monde à l'envers où il n'était qu'un numéro.

Le sentiment d'incommunicabilité, l'affirmation de l'incroyable, de l'incompréhensible, l'indignation, la dénonciation de l'injustifiable *rétablissent l'ordre des choses*. Faire ainsi *acte* de mémoire est foncièrement normalisant, d'un point de vue à la fois collectif et personnel, à condition toutefois que le témoignage représente une forme de *reconnaissance sociale* et non une *exploitation* de l'événement pour diverses raisons plus ou moins obscures.

Ce passage de la reconnaissance sociale d'un événement à son exploitation s'opère essentiellement par le biais des médias.

Avec un «incommunicable» devenu banal, ne risque-t-on pas de ternir, de tarir la mémoire ou de la pervertir ?

La médiatisation a joué un rôle essentiel et moteur par ses fonctions d'éveil et de propulsion. En revanche, la *médiatisation à outrance*, avant même la commémoration du cinquanteaire, crée du bruit, un vacarme qui assourdit. Il peut se produire ou bien un phénomène de lassitude - dépassement d'un seuil de tolérance - ou bien une complaisance morbide, en somme une habitude douteuse à l'horreur. On applatit à force de rabâcher. Mais ce sont là des retombées que j'estime mineures. Elles n'atteignent pas vraiment les sujets concernés.

L'effet le plus pervers de la médiatisation à outrance est de l'événement en laissant croire qu'il est possible de tout dire sur Auschwitz et que peut être l'on a déjà tout dit.

Une manière de *recupérer* la mémoire est de réduire son objet à un produit possiblement fini. On fait du «mal absolu» une denrée assimilable et épuisable. La conviction profonde des témoins est qu'Auschwitz est *inassimilable* et *inépuisable* et qu'on aura jamais fini de dire, jamais fini d'apprendre sur Auschwitz et par Auschwitz.

Compte tenu des courants idéologiques, politiques, religieux ou autres, la mémoire récupérée peut s'instituer en une «*mémoire normative*» qui dicterait leur discours à ceux qui n'y prendrait pas garde. L'influence¹ de cette mémoire récupérée et normative est, je crois, superficielle mais *délétère* car elle peut affecter la manière dont les sujets rendent compte de leurs épreuves. Leur passé est tellement terrible qu'il restera toujours en eux un *noyau inaltérable*. Mais ils peuvent se sentir malgré eux incités à raconter leur histoire personnelle, conformément aux attentes supposées ou effectives de leurs interlocuteurs.

Les effets pervers de la réduction du «*mal absolu*» en un produit «potentiellement» fini - mémoire récupérée et normative - peuvent se traduire de deux manières : le témoin se présente comme un informateur ou comme un «spécialiste de l'horreur». Dans la première occurrence, il se *distan-*
cie en nous disant : «voilà ce qui s'est passé», et ce faisant, il applatit et affadit son texte. Dans la seconde, il entre à son

insu dans une interpellation «pervertissante» du type : «Dites-moi des horreurs... racontez-moi le pire». Les scènes relatées dans ces conditions l'enfermeraient pour de bon dans son passé tragique.

Le spectaculaire ignore le partage. Il suscite un voyeurisme morbide ou interpelle des défenses massives face à une angoisse insoutenable. Le *spectaculaire* m'apparaît absolument *antithétique* avec la *transmission*. Un témoignage qui irait ainsi à l'encontre de sa propre finalité deviendrait à son tour *dé-normalisant*.

Je vais, pour terminer, exprimer un souhait. Pas un projet. Je ne sais pas si c'est réalisable. J'aimerais que l'on puisse faire des recherches interdisciplinaires - sociologie, histoire, psychologie - dans différents pays. Les travaux porteraient d'une part sur l'observation des différentes manifestations relatives à la mémoire - cérémonies, commémorations, grands procès, analyses de presse et d'émissions de télévisions etc.- et permettraient, d'autre part, d'étudier des témoignages recueillis à la même époque afin de dégager éventuellement des effets de double résonance :

- a) Résonance du contexte sur l'orientation du discours du témoin.
- b) Résonance du témoignage sur les interlocuteurs/enquêteurs.

Ainsi pourrait-on localiser des phénomènes de transmission en même temps que l'on pourrait mieux définir leur nature.

Je regrette de n'avoir pu participer à la journée d'hier, mais les thèmes de cette matinée en constituent, il me semble, le prolongement logique.

En lisant le texte de Josette Zarka, j'ai été très frappée par la convergence de nos expériences. Vous ne serez donc pas étonnés d'entendre ici des thèmes et des conclusions parfois très proches.

Deux points qu'elle soulève ont particulièrement retenu mon attention : Ce sont les notions de «mémoire-écran» et la notion de «conformité», notions qui me semblent profondément liées entre elles.

Ma recherche porte sur un corpus recueilli en France, et je n'intègre ici aucune donnée résultant de visionnements de témoignages américains ou israéliens, car elles nécessiteraient des précisions contextuelles que je ne suis pas en mesure de développer ici. Une étude comparative des témoignages suivant les pays me semble néanmoins souhaitable, tout particulièrement dans l'optique de recherche que je développerai ici.

On a rappelé que dans la première période qui a suivi la libération des camps, et pendant encore de longues années, la mémoire avait été négligée, et que son réveil, qui remonte à une dizaine d'années, a engendré ces derniers temps une croissance exponentielle des témoignages. Le témoignage est devenu la forme moderne de l'autobiographie. Mais ce qui a permis la prise de parole est en même temps ce qui risque de la clore, si l'on n'y prend garde. On sait, depuis les systémiciens, que le problème est à la fois la solution, et que la solution engendre d'autres problèmes.

On a constaté que les témoins ne témoignent plus actuellement comme ils ont pu le faire il y a quelques années. Dans sa communication d'hier, Josette Zarka a ainsi défini des temps du témoignage, tels qu'elle a pu les repérer à partir de son expérience de recueil et d'analyse. Je dirai volontiers à sa suite que la production de témoignages a eu un effet sur les témoins qui ne témoignent plus innocemment, mais comme dans tout entretien, tentent davantage de répondre à ce qu'ils imaginent que l'on attend d'eux. Il ne s'agit pas ici de décerner des notes quant à l'authenticité des témoignages, mais plutôt de réfléchir à la question de «l'horizon d'attente» sur fond duquel les témoignages se déploient. J'emprunte le terme «*horizon d'attente*» à Philippe Lejeune qui, dans ses travaux sur l'autobiographie, pose le problème des genres littéraires, qu'il définit de façon pertinente, comme des institutions sociales. En ce sens, l'émergence du témoignage participe du même mouvement institutionnel, sur lequel il serait pertinent d'orienter notre réflexion. Jusqu'à maintenant, les recherches se sont plutôt centrées sur les contenus, et la forme était dictée par la demande extérieure, demande tout d'abord judiciaire, puis historique, entièrement axée autour d'une visée d'instruction et d'établissement de la preuve. Ce courant continue et les derniers avatars médiatiques français nous montrent si besoin est, que les preuves ne sont jamais trop établies pour les «assassins de la mémoire». Pourtant, sans abandonner le travail sur les contenus, je pense qu'il est grand temps que nous fassions porter nos recherches sur les processus à l'oeuvre et le contexte du témoignage. Réfléchir sur l'horizon d'attente du témoignage, c'est évaluer les effets de l'attente sociale et de ses représentations tant chez le témoin que chez celui qui recueille son témoignage. Car c'est l'interaction entre des attentes et des représentations qui est à l'origine de la production des témoignages.

Les récits des témoins sont influencés par leurs lectures ou les films qu'ils voient : ainsi, nous avons constaté l'apparition de récits «post-Schindler», qui semblaient correspondre à une influence du film de Spielberg sur les témoins. On remarque ainsi une tendance des témoignages à s'infléchir vers une forme de discours plus organisée et donc plus attendue. Ces formes de récit préexistant ont façonné le témoignage et chaque récit s'inscrit désormais dans une tradition, même s'il paraît un peu rapide de parler de tradition pour une période aussi courte. Cet effet de «façonnement» du récit n'est pas à mettre au compte des effets négatifs, loin de là. En effet, il a servi de contenant à un récit, rendant possible la prise de paro-

Anne

VAN LANDSCHOOT

le des témoins qui, faute de formes préexistantes pour dire l'indicible, risquaient de ne jamais la prendre. Mais si les récits actuels ressemblent parfois à des «méta-récits» ou récits sur le récit, c'est là un des effets de cette prolifération des témoignages, qui engendre un sentiment que tout doit et peut être dit, au nom d'une idéologie historique à laquelle le témoin adhère. Témoin et témoins se transforment en instructeurs de l'histoire, dans une survalorisation d'un idéal d'objectivité, où parole et écoute se «blindent» contre toute surprise possible. Comme l'a indiqué Josette Zarka, nous sommes là en présence d'une mémoire standardisée qui risque de fonctionner désormais comme écran à la mémoire individuelle. Le devoir de mémoire, évoqué dans tous les témoignages, est ce qui a permis la prise de parole : après avoir fonctionné comme facilitateur, il est en train de devenir un passage obligé qui vide le témoignage de sa dimension irréductible et scandaleuse. On n'insistera jamais assez sur le scandale que représente la parole du témoin : par scandale, je n'entends pas une certaine recherche du sensationnel, une complaisance de l'horreur, qui sont à l'opposé d'une parole testimoniale. En multipliant les témoignages, on fait certes oeuvre pie, puisque le temps presse, mais, ce faisant, on participe à la propagation d'une illusion rassurante selon laquelle «on peut témoigner de tout», si les conditions sont réunies. Cette idée que l'on peut «tout dire» sous-tend trop souvent une approche symétrique chez le témoins qui se veut capable de «tout entendre», au mépris de ses limites. Ce forçage des limites n'est en aucun cas la garantie que le témoignage a lieu. J'y vois au contraire l'expression d'une défense groupale, qui prend le contrepied exact du «il était impossible de parler», d'après la Shoah, dans un mouvement qui chercherait à annuler la culpabilité de n'avoir pas su, pendant de longues années, poser les bonnes questions. Et je pense que c'est à nous, qui nous occupons depuis quelques années de recueillir les témoignages, qu'il incombe maintenant de réfléchir sur ses effets. Nous avons contribué à l'expansion d'un mode d'expression dont nous ne mesurons pas encore la portée, ni les effets. L'urgence réelle qui a présidé au recueil des témoignages, est toujours de mise, mais elle ne doit pas être une clause suspensive de toute autre recherche. Au contraire, la recherche sur les interactions entre le témoin, son interlocuteur et les institutions qui les mandatent sont de nature à éclairer le processus de témoignage qui reste, en dépit de tout, un objet difficile à définir dans ce qui fait son essence, la rencontre entre deux personnes. Sans énumérer ici des thèmes de recherche, je proposerai donc que les recherches à venir se centrent sur les processus et le contexte du témoignage,

autour de questions comme : *la formation* : quelle formation serait souhaitable pour un intervieweur ?, et serait-il souhaitable de dispenser une telle formation ? quels peuvent en être les contenus ?, toutes ces questions sur lesquelles Claudine Drame et moi-même avons travaillé, dans le cadre de formations dispensées en France au sein de la Fondation Spielberg. Le sujet comporte d'autres questions, comme celles de l'orientation initiale de l'intervieweur, et l'effet de cette orientation sur le type de témoignage recueilli. Autrement dit, *en quoi la méthode et la personnalité de l'intervieweur interfèrent-elles sur le processus du témoignage ?* Parmi ces questions, la délicate question de la proximité de l'intervieweur au sujet du témoignage, question qui me semble relever pour l'instant de choix très idéologisés.

Le groupe et l'institution de recueil.

Je reprendrai ici un point que j'avais déjà abordé lors de notre première rencontre à Paris.

Une réflexion continue des institutions qui s'occupent de témoignages, sur leur fonctionnement, et ce pas seulement au plan de l'efficacité, me paraît être la *condition sine qua non d'un fonctionnement sain, qui éviterait les effets pervers*. Nous avons pu constater comment l'évitement d'une telle réflexion a conduit, dans plusieurs groupes, à des éclatements et des scissions dont la violence est l'effet du retour dans le groupe de phénomènes non analysés, qui tiennent à la nature même du sujet qui nous occupe.

Les effets du témoignage et la relation témoin /témoignaire.

Enfin, l'effet des témoignages sur le témoin et sur celui qui recueille le témoignage, que j'ai appelé le *témoignaire*, vaste sujet qui nécessite la mise en place d'entretiens de suivi, dont l'établissement est lui-même le sujet d'une recherche. Sans oublier bien sûr la réflexion continue sur les procédures de recueil des témoignages - en une fois, en plusieurs entretiens, directif, semi directif, etc. Voici quelques pistes dont, je suis sûre, certaines recoupent les propositions d'autres collègues, et j'y verrais là un gage de bon fonctionnement et de validité. C'est pourquoi de telles rencontres, avec la possibilité d'échanger les expériences, et peut-être de mettre sur pied des programmes futurs interdisciplinaires dans plusieurs pays, me semblent extrêmement bienvenues.

Témoignage audiovisuel et problématisation de la mémoire

1. Il y a quelques mois, nous avons contacté toute une série d'universités à travers des collègues qui dirigent des travaux pratiques, des mémoires de fin d'études, des thèses et des recherches pour leur signaler que les divers fonds d'archives déposés à la Fondation Auschwitz ou produits par elle - comme c'est le cas pour nos archives audio et audiovisuelles - peuvent être mis, sous certaines conditions d'accès et de consultation, à la disposition des étudiants et des chercheurs. Déjà plusieurs d'entre-eux nous ont contactés pour commencer certains travaux.
2. Afin de mieux pouvoir encadrer ces consultations, nous avons entrepris, grâce au concours compétent de deux jeunes historiens, Anne Van Landschoot et Olivier Quinaux - que je tiens à remercier ici - un vaste travail d'indexation de nos sources audiovisuelles. La grille de cette indexation vous sera présentée par ses auteurs. Il va de soi que ce travail préalable facilitera énormément les opérations de consultation, dans la mesure où les différents thèmes, très variés comme vous allez le constater, pourront être immédiatement sélectionnés par leurs codes-temps.
3. Les thèmes de recherche que nous pouvons proposer sont nombreux et variés. Ils jaillissent soit directement du contenu même des interviews, soit indirectement par la connaissance que nous avons de toute une série de problématiques liées à l'expérience concentrationnaire. Je n'évoquerai pas ici, bien entendu, toute la liste des thèmes possibles et envisageables mais j'aimerais souligner avec force leur caractère absolument *interdisciplinaire*.

Toutes les disciplines pourront y trouver des matériaux particulièrement riches et denses pour leurs travaux. L'un des apports de ce type de documentation consiste précisément à ce qu'elle nous oblige à faire sauter les frontières parfois rigides qui existent entre les différentes disciplines en sciences humaines. J'évoquerai quelques thèmes qui n'appartiennent pas à la sphère événementielle - on pourrait laisser cela au soin des historiens - mais qui appartiennent précisément à la sphère dite «non-événementielle». J'entends par «non-événementiel» tout ce qui renvoie au contenu d'une expérience, à son vécu, aux perceptions qu'en ont les acteurs, aux schémas interprétatifs, aux images, aux gestes et aux paroles qui accompagnent ces expériences, de leurs origines au présent, et qui connaissent une diffusion dans les représentations collectives. Il y a deux ans, nous avons entrepris, par exemple, une enquête audio sur le *travail du deuil* chez certains survivants d'Auschwitz. Nous avons publié les résultats de cette enquête en un volume spécial du Bulletin trimestriel de la Fondation. Il va de soi que cette même thématique pourrait parfaitement être explorée à travers nos documents audiovisuels.

Un autre thème possible est celui des *mécanismes de survie*, abondamment décrits dans les interviews. Leur étude systématique et leur analyse pourraient être excessivement importantes, tant du point de vue historique - la vie dans les camps - que du point de vue psycho-sociologique.

Les *matériaux de rêves* peuvent également faire l'objet d'une analyse extrêmement intéressante. Nous savons que très souvent les rescapés parlent de leurs cauchemars et parfois même ils évoquent le souvenir des rêves durant leur captivité.

La question capitale de *l'identité* mériterait également une analyse approfondie. Problème triple : l'identité avant la déportation, sa destruction pendant la captivité et son recouvrement difficile et tortueux par après, pour s'assurer d'une nouvelle socialisation.

De façon plus générale, *l'interview elle-même, prise comme document singulier*, pourrait faire l'objet d'une analyse, notamment par l'étude de son évolution dans le temps, tant du point de vue de son contenu que de sa forme. Une telle analyse nous ferait voir, sur fond d'un contexte évolutif, aussi bien l'évolution du témoin et du témoignage que celle de l'intervieweur.

Olivier QUINAUX

Enfin, considérée comme *narration*, l'interview peut être analysée aussi bien du point de vue *sémantique* en tant que texte que du point de vue de *l'histoire dite narrative* en tant que construction d'un récit. La première approche pourrait donner lieu à une mise à l'épreuve de certaines théories sémantiques tandis que la seconde perspective pourrait nous permettre de discuter la question du temps ou plutôt des temps qui interviennent dans la construction du récit comme intrigue.

¹ Il est d'ailleurs douteux de voir un jour s'imposer une théorie explicative satisfaisante.

² Ces critères pourraient comprendre:

- les raisons « raciales »
- les raisons politiques
- les raisons internationales
- la nature humaine
- la crise économique...

³ En ce sens, cette tentative de recherche constitue une tentative d'exploitation du chapitre 8 de la grille d'indexation, l'outil élaboré à la Fondation Auschwitz pour faciliter l'accès au témoignage, que nous présenterons ultérieurement.

⁴ Le témoin livrera peut-être ce qu'il a pensé à ce moment (voir, par exemple, le chapitre 5 de notre grille d'indexation, sections « Etat d'esprit » et « Sentiment d'impuissance »).

⁵ Un exemple parmi d'autres : Un rescapé s'est énormément investi dans le lobbying pro-israélien, en concluant de sa déportation que seul un Israël en sécurité pouvait le protéger contre l'antisémitisme récurrent. Mais cette idée lui est venue en juin 67, alors qu'Israël était au sommet de sa puissance militaire et pas du tout menacé, pas lors de la guerre d'indépendance en 1949.

La forme du témoignage audiovisuel et son exploitation par l'historien

J'aborderai ici des champs d'investigation possibles pour les recherches historiques à venir plutôt que des thèmes de recherches à proprement parler.

Les champs d'investigation dont il sera question sont en fait induits par la forme même du témoignage audiovisuel : soit un dispositif d'enregistrement sur support vidéo, faisant toujours apparaître un narrateur, le rescapé, qui livre le récit de son expérience à un intervieweur ou enquêteur, représentant l'institution productrice ou dépositaire du document. On considérera qu'un tel dispositif peut réserver deux places qui sont vides au moment de l'interview : une première place au chercheur, toutes disciplines confondues, qui travaillera sur l'interview pour nous livrer une mise en forme thématique du récit ; une seconde place à l'historien qui devra faire face aussi bien à l'interview en tant que telle qu'au travail du chercheur lui-même.

J'exposerai brièvement trois champs d'investigation possibles. Il est bien entendu qu'il y en a d'autres et je laisse aux historiens le soin de les investiguer.

Trois champs d'investigation qui font toujours apparaître les divers temps du récit historique qui, comme Yannis Thanassekos le soulignait hier, s'entrecroisent dans les témoignages audiovisuels, à savoir aussi bien le temps du narrateur que celui de l'enquêteur, du chercheur, de l'interview, et finalement, disons, le temps historique.

1. Premier champ d'investigation : le déplacement des événements.

On peut considérer ici que l'historien aura à étudier le récit du narrateur, c'est-à-dire d'un rescapé qui interroge sa mémoire sur ce qu'il a vu, vécu et appris de l'expérience concentrationnaire.

Le témoin construit son témoignage d'après ses repaires, ses réalités, et ceci de façon directe, dans la mesure où c'est brutalement qu'il livre son récit - la spontanéité très particulière avec laquelle le rescapé témoigne et le caractère limite de son expérience ne peuvent que conférer une certaine brutalité à la *délivrance* du témoignage. Par conséquent, on remarque que le témoin a plutôt tendance à considérer la sphère du factuel comme un système de références à ce qu'il a vécu. Ainsi on peut constater que les renvois à certaines dates ou lieux sont souvent prétextes à indiquer une rencontre, un incident,... Et ceci, le plus souvent, sans aucune volonté de restitution *exacte* des faits historiques.

Quelle en est la conséquence sur le travail de l'historien ? Je pense que, face à ce genre de témoignages, l'historien ne pourra jamais isoler - comme il le fait trop souvent d'ailleurs - la sphère du factuel de ce que l'on appelle le «non-événementiel», sous prétexte d'une quelconque «valeur historique». Il ne pourra en aucun cas juger - comme il a aussi l'habitude de le faire - de la «pertinence» ou de l'«authenticité» des propos du rescapé au nom d'une «Histoire» purement factuelle, qui est finalement totalement extérieure au récit. Car, l'historien, lorsqu'il se donne pour moyen, par exemple, de relever les données «erronnées» du témoignage, ne développe-t-il pas une Histoire risquant de devenir dictatoriale ? Ne s'autorise-t-il pas à se poser comme «savant» de la déportation face à un témoin qu'il semble mettre en garde contre d'éventuelles «erreurs d'historiographie» ?

Je pense qu'il faut plutôt procéder autrement : face à ces témoignages, l'historien aura l'heureuse opportunité de considérer la narration des faits comme un miroir lui permettant de découvrir nombre d'événements souvent inconnus et absents de la documentation traditionnelle, liés à la déportation. Ceci dans la mesure, bien sûr, où il aura choisi de les investiguer au même titre que ceux qu'il a l'habitude de traiter.

2. Deuxième champ d'investigation : les contradictions qui sous-tendent le récit

On peut considérer ici que l'historien aura à étudier l'interview en tant que telle, c'est-à-dire la relation qui lie le narrateur à l'enquêteur.

Par cette relation, l'enquêteur questionne le narrateur.

Il est indéniable que cette démarche interrogative est conditionnée par l'expérience même de l'enquêteur - d'où la question de savoir si celui-ci intervient au nom des préoccupations de l'institution productrice ou dépositaire du document ou s'il intervient selon ses propres intérêts et préoccupations. Cette démarche est aussi directive - et cela ne nuit en rien à la compréhension du récit - dans la mesure où l'enquêteur questionne selon certaines aspirations - nées ou non de la rencontre avec le rescapé, correspondant ou non à celles de l'institution productrice ou dépositaire, formulées explicitement ou non lors du questionnement, conditionnées ou non par le souhait d'orienter l'interview. Certes, le principe de neutralité qui a été adopté doit être de règle, mais toujours est-il que l'enquêteur questionne et qu'il a la possibilité de le faire de façon directe. Cela signifie que la trame de l'entrevue pourra aussi varier selon qu'elle satisfera ou non l'intervieweur. On a pu observer ce genre de situation : lorsque l'intervieweur semble satisfait de ce qu'il entend, lorsqu'il a répondu aux questions qu'il pose, il a tendance à élargir le champ de l'interview ; le cas contraire, il tend plutôt à le restreindre, insistant - volontairement ou non - sur le moment de l'entretien qui n'a pas répondu à ses aspirations.

Qu'est-ce que cela signifie au niveau du travail de l'historien ? Si celui-ci admet cet aspect directif de l'interview, il ne pourra travailler qu'en faisant clairement apparaître les contradictions qui, finalement, sous-tendent le récit. On n'a, en effet, pas affaire ici à un témoignage linéaire ; il y a des contradictions et je crois que c'est à l'historien de les faire apparaître.

3. Troisième champ d'investigation : le déplacement du sujet historique

On considère ici que l'historien aura à étudier le dispositif qui met non seulement en scène le narrateur et l'enquêteur mais aussi le travail qu'a réservé le chercheur à cette interview.

Ici, trois possibilités de recherche s'ouvrent à l'historien : soit, il aura tendance à considérer le rescapé comme sujet principal du récit : c'est lui qui, soutenu par le travail de l'enquêteur et du chercheur, nous permettra d'appréhender la réalité du vécu concentrationnaire ; soit, il privilégiera le chercheur sujet : c'est lui qui interprétera le discours du rescapé, l'analysera, le critiquera, pour produire la mise en récit ; enfin, il pourra axer son étude sur l'intervieweur, élément moteur et initiateur de l'interview - il a décidé du lieu de l'entretien, de son mode de déroulement, de sa mise en scène etc. - qui a pour rôle d'organiser celui-ci. Il est vrai que le discours de cet intervieweur est orienté par celui du rescapé, qu'il l'est aussi par l'idée qu'il peut se faire du travail futur du chercheur et par encore bien d'autres facteurs, mais il n'empêche que son discours, comme celui du narrateur et celui du chercheur, s'impose au récit et qu'il devrait, lui aussi, être pris en compte.

Ces trois possibilités dénotent deux déplacements successifs : du sujet témoin, coproducteur avec l'intervieweur du premier récit, vers le sujet chercheur, qui produit une deuxième mise en forme du récit, et de ce dernier vers le sujet intervieweur dont la présence organise le premier récit.

Les liaisons douteuses de l'histoire, du témoignage, et de la volonté de comprendre

Certains ont souligné que les témoignages audiovisuels constituaient la source d'étude de la mémoire bien plus que du passé. A ce titre, le chercheur en sciences humaines s'efforceraient de tester certaines hypothèses face à cette «mémoire-problème». De même, ne peut-on pas parler d'un «sens-problème», à la fois intérieur et étranger à cette mémoire?

Il existe depuis longtemps des controverses sur la possibilité d'expliquer et de comprendre les crimes et génocides nazis. Historiens, politologues, politiques et milieux de la déportation s'affrontent sur ce point. C'est dans ce cadre que l'on pourrait parler d'un sens-problème. Les témoignages de rescapés peuvent-ils nous aider à éclairer cette question du sens ?

Il ne s'agit évidemment pas d'essayer d'expliquer le pourquoi d'Auschwitz en se basant sur ces récits personnels.¹ Cette thématique de recherche viserait plutôt à exploiter «la volonté de comprendre» souvent exprimée par le témoin. Lorsque l'intervieweur, généralement à la fin de l'entretien, demande au témoin si celui-ci peut avancer une explication à ce qu'il a vécu, la réponse est la plupart du temps négative. Puis d'un même trait, l'interviewé donne sa propre explication, souvent très personnelle, au nazisme, à la guerre et au génocide.

L'historien peut tout d'abord essayer de classer ces réponses, en en dégageant les convergences, les points communs et les oppositions. Les facteurs explicatifs avancés parlent-ils de la folie d'un ou des hommes, de l'antisémitisme persis-

tant, de la nature criminogène des fascismes, de la fatalité de la guerre... ? Une fois toutes ces réponses relevées et classées selon différents critères², le chercheur dégagerait les facteurs qui motivent et expliquent celles-ci. Plusieurs explications se dégageront probablement. La culture politique, l'appartenance à une communauté (Juifs polonais par exemple), la foi religieuse ou des convictions bien établies constituent des éléments identitaires précédant la déportation. Et c'est en se basant sur ceux-ci que l'interviewé pourrait aller chercher tout ou partie d'une rationalisation de sa propre expérience pour lui restituer un sens ainsi qu'une explication de l'univers concentrationnaire en tant que tel. D'autre part, il est évident que ce que le témoin a vécu, «sa descente dans l'horreur», influencera sa réponse. La dureté du camp et la destination de celui-ci, la durée de détention, le motif de la déportation, le sort réservé à la famille sont autant de faits jouant sur chaque tentative d'explication. Enfin, ce vécu concentrationnaire et la leçon qui en a été tirée marqueront probablement tout engagement militant (politique, social, culturel,...) dans l'après-guerre.³ Dans ce cas, la volonté que «cela n'arrive plus» aura souvent été exprimée avec du scepticisme chez certains.

Pourtant, il serait à la fois dangereux et réducteur de ne voir dans les explications avancées par les témoins qu'un enchaînement de conditions de départ, de faits subis et de réactions développées, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, la personnalité de chacun des déportés empêche de fonder cette expérience dans un schéma linéaire cartésien. Ensuite, cette volonté de trouver un sens et son éventuelle expression n'est pas du tout chronologique. Cette absence de temporalité claire rapproche cette question de la thématique de la «mémoire-problème». Elle s'en détache en exprimant un jugement contemporain, qui souvent s'adresse aux générations futures. En effet, cette recherche d'une explication s'étale sur un temps long, quasiment cinquante ans. Elle peut s'initier déjà pendant la déportation.⁴ Une fois rentré au pays, dans la reconstruction de sa vie, le rescapé opère certainement une réflexion toute personnelle qu'il alimente peut-être par une information historique. Les événements contemporains doivent sûrement le faire réfléchir. De plus, les commémorations de ces dernières années, avec leurs messages, peuvent avoir influencé les idées du témoin. La volonté de comprendre s'alimente donc au moins à cinq sources différentes. Dès lors, ces différents champs s'entrechoquent lors de l'interview sans qu'il soit possible - ni légitime d'ailleurs - de les démêler. Cette «confusion» va sans

doute plus loin, marquant même la propre vision que les témoins se font de leur vie.⁵ En ce sens, l'interview n'est plus que le reflet d'une accumulation de couches biographiques, qu'aucun archéologue de la mémoire ne viendra stratifier !

La conclusion de cette brève réflexion s'exprimera peut-être par des questions. La thématique de l'explication de l'univers concentrationnaire est complexe, alimentée par des influences multiples. Peut-elle alors s'insérer dans ce qui est appelé un «récit de vie», qui suppose un déroulement chronologique ? Et peut-on appeler «récit de vie» ce mélange de faits, de motivations personnelles, d'influences très diverses, de justifications personnelles qui constituent l'entretien lorsqu'il porte sur l'après-guerre ? L'historien peut-il se pencher sur cette période de la vie du témoin, et si oui, pour quelles recherches ? Ou doit-il laisser la place au psychologue et à l'anthropologue ?

The Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies has been open to the public since 1981, as a unit in Sterling Memorial Library, the primary research library at Yale University. We have several hundred patrons every year with a vast range of interests and from almost every academic discipline. It is important to note that we are an archive, a repository of information - not a research institute. We provide the raw material - the primary sources - for the researchers and our efforts are devoted to making as much of that material accessible.

Our patrons represent a vast range of ages and interests. We have junior high (students from age twelve), high school, college and university undergraduates and graduate students as well as faculty and researchers engaged in advanced academic and scholarly work. We have television, print and radio journalists, developers of curricula, film makers and authors. Interests and disciplines vary greatly. We have worked with faculty from Yale College, Yale's Graduate, Law, Medical, Drama, and Art and Architecture schools to integrate the video testimonies into their courses. Researchers represent almost every discipline : history, literature, sociology, psychology, political science, law, medicine, theater, music, education, pharmacology, film studies, architecture, art and art history, philosophy, religious studies, and, no doubt, others I cannot recall.

¹ Voir ma communication d'hier sur l'évaluation quantitative des interviews réalisées.

Without having gone through the thousands of patron registration forms, I will mention just a few of the resulting research projects. Lawrence Langer's seminal study *Holocaust Testimonies : The Ruins of Memory* is certainly the best known publication. Other books which have used our resources include Judith Miller's *One by One by One* ; Dori Laub's and Shoshana Felman's *Testimony : Crises of*

Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History ; James Young's *Writing and Rewriting the Holocaust : Narrative and the Consequences of Interpretation* ; Lawrence Langer's *Admitting the Holocaust : Collected Essays* ; Geoffrey Hartman's *The Longest Shadow : In the Aftermath of the Holocaust* ; and Vera Schwarcz's *The Bridge : Chinese and Jewish Memory*.

A small sample of chapters in books and papers read at academic conferences include : Robert Kraft's «Memory Perceived : Recalling the Events of the Holocaust» in *Psychology Beyond the Threshold* and «Down in the Flood of Remembrance : Holocaust Memory» at a meeting of the Psychonomic Society ; Irene Kacandes' «You Who Live Safe in Your Houses» in *Insiders and Outsiders : German, Jewish and Yiddish Literature and Culture in Contact : An International Anthology* ; Lawrence Langer's «Suffering by Gender : Women in Holocaust Testimonies» at the Israeli Conference on Women and the Holocaust and «Texts and Subtexts in Holocaust Testimonies» at the Inaugural Conference of the U.S. Holocaust Memorial Museum Research Institute ; Dori Laub's «Forms of Knowing Trauma» in *Psychoanalytic Review* ; Sara Horowitz's «Memory and Testimony of Women Survivors of the Nazi Genocide» in *Jewish Women in Literary Perspective* ; my own «The Things that Sustained Me» in *Second to None : A Documentary History of American Women* ; Vera Schwarcz's «Who Can See a Miracle ? The Language of Jewish Memory in Shanghai» at Harvard's Conference *Jewish Diaspora in China : Comparative and Historical Perspective*. Josette Zarka, who is part of this conference, has also presented work based on her research in the Fortunoff Video Archive to this body at its first conference in Paris.

Facing History and Ourselves, an educational foundation which has trained thousands of teachers in the United States and abroad, has integrated many of our edited programs into their teacher's guide, *Elements of Time*. Another excellent resource for teachers is «Life Unworthy of Life» which includes testimony excerpts from our collection in their accompanying videotape. Doctoral dissertations at the University of California, New York University, Yale, Boston College, University of Minnesota and masters degree theses at Oxford University, Brandeis, Wesleyan, Yale and Yeshiva University are just a few of the academic papers which have utilized our materials. Countless undergraduate

courses at Yale not only have included our edited programs, but have required the use of unedited testimonies for research papers. We have made loans of unedited testimonies through the interlibrary loan arm of the Research Libraries Group to enable students in an honors seminar at St. Cloud University in Minnesota to each view a testimony in order to write required papers. There are similar plans for San Francisco State and Emory universities this coming fall semester. The list of colleges, universities and institutions from which our patrons come is voluminous and includes many countries.

We have served as a resource for the media, both for background research and for the use of testimony excerpts in their programs. National Public Radio in the United States has turned to us several times and I recall one program NPR produced on the Jews of Shanghai for which their staff did background research in the Video Archive. A Delaware educational television station produced a documentary about survivors in Delaware and included excerpts from the Yale collection recorded by our affiliate project in Wilmington. United States television network producers and/or researchers for *Sixty Minutes*, *Twenty/Twenty* and other magazine shows have done research in the Video Archive. BBC radio recently included testimony excerpts in «20/20 : A View of the Century, Part 7, Killing».

We have had several patrons spending time viewing testimonies in preparation for submitting plans for a Holocaust monument in a competition for the city of Boston. Several producers and dramaturgs have viewed testimonies and required the actors and actresses to do so in order to prepare for a dramatic work relating to the Holocaust. A graduate student at Yale's Drama School wrote and acted in a one-woman play based on her research in the Video Archive. A unique and very gratifying use of the testimonies was the inclusion of audio portions in a music composition by classical composer Steve Reich. He not only included the voices of the survivors, but notated them musically as the basis for the composition. The resulting work, «Different Trains», performed by the Kronos Quartet, won a Grammy award and has been performed all over the world. It is studied as a ground-breaking musical composition.

I have found it particularly gratifying to work with faculty in planning their syllabi to include our video testimonies. Obviously, those at Yale enjoy an advantage. After talking

at length with the faculty, I have compiled edited programs for use in the law school, the graduate school of Art and Architecture, undergraduate history courses. Our researchers have also, after receiving authorization to publish from Yale, screened either testimony excerpts or our edited programs at numerous conferences.

Although we are not a research institute, we do provide on a loan basis a number of educational programs which we have produced from the testimonies. These programs are available to schools and community groups, and a printed descriptive list of them is available from the Video Archive or can be found on our homepage on the Internet. We make several hundred such loans every year and are always happy to consult with teachers in terms of their specific curricular needs and the age appropriateness of our programs. We offer either a shortened version of one witness' testimony (we try to limit these for use in one class period - usually twenty to forty minutes) or a compilation of many witnesses arranged thematically. We include an evaluation form in every loan we make and most of the borrowers are diligent about returning these. We integrate the results of these evaluations as we produce more educational programs. The response has been overwhelmingly positive. We emphasize the importance of using these programs as part of an integrated teaching unit on the Holocaust. They do require an intellectual framework for maximum effectiveness and they are not fully accessible if the students have not been properly prepared to understand the vocabulary and the context in which the events described took place. We anticipate producing more of these programs in the future and welcome any suggestions or ideas.

Each year the number of patrons using our materials has increased. This has been the result of several factors. First, more people know about us. Of greater impact has been the presence of our national and international bibliographic utilities. Many researchers who were unfamiliar with the Video Archive holdings have «happened upon us» through a search in Research Libraries Information Network. As more and more records are entered into the databases, more and more use is made of the collection. I will discuss the specifics of the databases in my next talk.

Beginning in 1981, we have organized conferences on the following topics : «Holocaust Trauma» ; «Knowing and Not Knowing» ; «The Educational and Research Uses of the

Yale Video Archive» ; «Education and the Holocaust : New Responsibilities and Cooperative Ventures» ; «The Holocaust - Challenges to Education» ; «In an Era of Testimony» ; and our Tenth Anniversary Conference, «The Future of Memory».

We are a small staff, but have been able to meet the needs of a very large and diverse readership both through dedication and with a great deal of support from the Yale University Library. We anticipate that the increase in our readership from year to year will continue and that we will have to do even more. Of course, with the passage of time, fewer and fewer witnesses are available for researchers and the media to interface with directly, and this too will add to the number of people viewing and using our material. We are confident of our ability to meet these expanded needs through increased use of automation and an increasingly expert staff. Our first priority now must be continuing to gather testimonies while the survivors are among us. Next in importance is making the testimonies intellectually accessible to researchers. However, as we look to the future we do have a wish list, one of which is directly related to this morning's topic. We do hope, once present priorities are met, to begin our own research projects, both by the staff and possibly through a post-doctoral fellowship. When that day comes, we will have a two part report for a meeting such as this, one briefly describing the research of our patrons and a second dealing with our own research results.

Les témoignages des survivants juifs allemands résidents au Brésil. Une analyse sémiotique (II)

Pour évaluer la qualité des interviews d'un point de vue sémiotique, nous avons essayé de détecter, dans ces témoignages, tous les indices et les signes qui nous permettraient de repérer le profil du survivant juif allemand et nous sommes arrivés à quelques constatations que nous croyons pertinentes pour l'histoire de l'antisémitisme.

1. La situation «privilegiée» des Juifs en Allemagne

Il suffit d'examiner les données du tableau des immigrants¹, surtout dans la rubrique *profession*, pour que l'on vérifie que, par rapport aux communautés en Pologne, en Hongrie, en Roumanie etc., les Juifs allemands jouissaient d'une situation presque «privilegiée», non seulement en Allemagne mais aussi au Brésil, leur pays d'adoption. En effet, nous pouvons remarquer que :

- a) les interviewés étaient bien intégrés dans la bourgeoisie libérale allemande, dans la mesure où ils pouvaient, comme tous les citoyens allemands, travailler dans le commerce, dans le secteur public, dans les entreprises, dans les banques, ou bien exercer des professions libérales (professeur, juge) ;
- b) en général, ils étaient cultivés et se trouvaient dans une bonne situation économique, comme on peut le remarquer dans leurs témoignages :

- *«Mon grand-père était importateur de chevaux. Il était très riche. Il a laissé un bel héritage pour mon père...»* (Hans Theodor)
- *«Mon père a commencé comme l'un des grands industriels de chaussures en Allemagne...»* (Hans Theodor)
- *«Mon père avait un magasin de vêtements...»* (Trude Yossef)
- *«Mon père avait un grand commerce de tissus...»* (Trude Hahn)
- *«Mon père avait une tannerie et une fabrique de chaussures...»* (Elisa Glasberg)
- *«Mon père a hérité d'un magasin et il était aussi un petit banquier...»* (Edith Munter)
- *«Mon père était commerçant à Dantzig et à Paris...»* (Eva Hirschberg)
- *«... je travaillais dans une maison de confection liée à une chaîne de magasins qui exportait... je travaillais comme chef d'exportation...»* (Gerhard Jungman)
- *«Mon père était représentant d'une fabrique de cigarettes...»* (Ruth Pommeranzenbaum)

c) malgré les adaptations inévitables au nouveau pays, leur formation scolaire et professionnelle leur a permis de continuer à exercer à peu près les mêmes métiers au Brésil (professeur, administrateur, secrétaire, gouvernante). Nous constatons donc que le profil de cet immigrant diffère beaucoup du stéréotype traditionnel du Juif de la diaspora de l'Europe Centrale (petit commerçant, rusé, avare, peu cultivé etc.), tellement exploité par la propagande nazie. En tenant compte de ce profil «privilegié», nous avons alors essayé de déceler comment les Juifs allemands percevaient le nazisme et quelles étaient leurs réactions.

2. Une perception «optimiste» du nazisme ?

L'analyse sémiotique des quinze témoignages nous a permis de constater tout d'abord que les Juifs, qui se croyaient avant tout des citoyens allemands, ont eu des difficultés à percevoir plus clairement le nouveau contexte politique installé par l'État Nazi. Cela explique peut-être une perception «minimisante», voire «optimiste», de l'insertion

du nazisme dans la vie allemande, dénoncée par plusieurs indices dans le discours des témoins, à savoir :

a) Le sentiment de citoyenneté allemande :

- *«Nous étions aussi allemands que les Français étaient français...»* (Trude Hahn)

b) L'idée que les Juifs n'étaient pas un peuple à proprement parler :

- *«Le judaïsme était considéré comme une religion...»* (Trude Yossef)

c) Méconnaissance ou même négation de l'antisémitisme avant Hitler :

- *«Je n'ai jamais connu de l'antisémitisme. On vivait tous comme de bons amis...»* (Edith Munter)

- *«Il n'y avait aucun antisémitisme avant Hitler... je n'ai jamais connu de manifestations antijuives...»* (Trude Yossef)

d) L'ambiguïté des rapports entre les Juifs et les Allemands ; en effet, le même discours qui nie l'antisémitisme nous fournit des indices qui signalent les barrières implicites dans ces rapports :

- *«...avec les voisins allemands on était bien... mais pas au point de prendre le café ensemble...»* (Trude Hahn)

e) La croyance selon laquelle le nazisme était transitoire :

- *«Pour le moment, les choses ne sont pas si mauvaises, on va donner du temps au temps, nous allons attendre que les enfants finissent l'école, disait mon père...»* (Rolf Hersberg)

- *«Ils disaient à mon mari : pourquoi est-ce que vous vous en allez ? vous n'en avez pas besoin, ça va passer...»* (Edith Munter)

- *«Je trouvais que cette histoire n'était pas si sérieuse et je n'ai même pas pensé à partir, je croyais que ça passerait...»* (Hans Hamburguer)

Il nous a paru un peu difficile de comprendre cette sorte de «minimisation» de la portée politique du nazisme, surtout si l'on considère que les Juifs allemands, par leur répertoire culturel et intellectuel, devaient ou pouvaient, en principe, être capables d'interpréter le signifié du discours nazi. Il est vrai que, dans la mesure où les pratiques d'extermination deviennent plus explicites, l'optimisme donnera lieu à une perception *pessimiste et sombre*, d'après les témoignages de Eva Froelich, Grete Callman, Elisa Glasberg, Ruth

Pommeranzenbaum, Gerhard Jungman et même Trude Yossef. Il faut, tout de même, poser quelques questions cruciales : fallait-il attendre des actions plus explicites des nazis ? Pourquoi cette perception «optimiste/minimisante», étant donné le fait que les nazis n'ont jamais fait secret de leur politique raciste et antisémite ? Les témoignages sont caractérisés par un étrange silence à ce sujet ; à l'exception de Trude Hahn et de Grete Callman - qui mentionnent d'une façon un peu vague les camps de concentration - nous ne sommes pas arrivés à trouver, dans les récits, des références concrètes aux faits, aux événements et aux activités qui marquèrent la présence du nazisme pendant au moins une vingtaine d'années en Allemagne : *Mein Kampf* (1925), la création du camp de concentration de Dachau, tout près de Munich (1933), les lois de Nuremberg (1935), les discours au Reichstag - comme le fameux avertissement de Hitler, en 1939, «au judaïsme international» - la propagande antisémite à la radio, au cinéma, et dans les journaux (*Der Stürmer*), les affiches, les exclusions dans les écoles et, finalement, les disparitions et les déportations vers un destin inconnu. Et il faut ajouter d'ailleurs que la doctrine nazie à propos de la place et du destin des Juifs dans la société allemande, a toujours été très claire et explicite ; en effet, dans le *Programme* du N.S.D.A.P., approuvé et affiché un peu partout à Munich, en 1920, on peut lire :

«*Kein Jude kann daher Volksgenosse sein.*»
(«Aucun juif ne peut donc appartenir au peuple»)

Le mot *daher* (*donc*) indique comment, bien avant l'ascension du nazisme au pouvoir, l'exclusion du Juif était déjà un concept inséré, d'une façon *logique* et *naturelle*, dans l'idéologie antisémite de l'Etat Nazi. Dans ce contexte, nous sommes forcés d'admettre qu'il n'y avait pas de raison pour être optimiste : la citoyenneté des Juifs allemands était, en réalité, fragile et provisoire, dès lors que l'antisémitisme nazi n'était pas un fait nouveau à proprement parler mais plutôt le résultat de l'exploitation politique habile d'une judéophobie ancienne, aggravée par le succès des théories raciales - surtout l'arianisme - du XIX^{ème} siècle en Allemagne. Nous nous permettons de revenir alors aux questions cruciales. Dans quelle mesure les survivants juifs allemands étaient-ils conscients de leur fragilité ? Avaient-ils une conscience politique qui leur aurait permis de percevoir les conséquences du discours totalitaire, raciste et discriminatoire ? D'après les contradictions et même les confusions de certains témoignages, nous pouvons dire

que cette conscience n'était pas si évidente. Un exemple frappant de cette «inconscience» a été la remarque faite par un témoin à propos des mesures restrictives imposées aux immigrants au Brésil ; ce témoignage nous révèle une contradiction amère puisque l'interviewé - lui-même victime de la ségrégation nazie - ironiquement, ne fera pas autre chose que de soutenir la thèse de la discrimination, en utilisant justement le mot *sélection* :

- «... il était *naturel* qu'il y ait des restrictions à l'immigration, parce qu'il ne fallait pas laisser tout le monde entrer au Brésil... il était *naturel* qu'il y ait une **SÉLECTION** (sic !)...» (Max LOEB)

Pour en conclure, je voulais rappeler que nous essayerons, mon équipe et moi-même, d'approfondir l'analyse sémiotique des témoignages des survivants, dans le but de comprendre un peu plus les présupposés qui environnent leur univers et la signification cohérente qui se cache derrière les silences, les omissions et les contradictions apparentes.

Notre but est de chercher à restituer, à travers la voix des témoins, l'histoire de la déportation des Juifs d'Italie.

Les responsables et réalisateurs de ce projet, Marcello Pezzetti et moi-même, avons pour objectif de produire une oeuvre d'historiographie audiovisuelle. Celle-ci est en cours.

En ce qui nous concerne, l'intitulé de cette séance de travail se trouve donc en quelque sorte inversé : non pas «définition des thèmes de recherche à explorer à partir des documents audiovisuels récoltés», mais, partant du fait que notre thème de recherche est le travail historique, «comment employer au mieux les témoignages récoltés». Cela ne veut pas dire, naturellement, que des sociologues, psychologues, hommes de lettres, juristes ne peuvent pas, à leur tour, travailler à partir du même matériel, élaborer des thèmes de recherche en utilisant les méthodes de leur discipline respective.

¹ Dori LAUB and Nanette AKER-HAHN, «Knowing and Not Knowing - Massive Psychic trauma : Forms of Traumatic Memory», *Int. J. Psycho-Analysis* (1993), p. 74-287 : p.288.

La recherche sur les Juifs déportés d'Italie a permis d'établir une liste alphabétique des victimes qui, accompagnée d'une biographie de chacune d'entre elles, a été publiée en 1991, sous le titre de «Livre de la Mémoire».

Depuis lors, nous avons toujours désiré compléter l'oeuvre de récolte des documents au moyen de l'enregistrement audiovisuel des témoignages des protagonistes. C'est là la raison d'être de l'«Archive de la Mémoire» que Marcello Pezzetti et moi-même mettons actuellement sur pied au Centre de Milan.

² Charles RYCROFT, *A Critical Dictionary of Psychoanalysis*, Penguin Reference, 1988, p. 171.

Naturellement, nous sommes parfaitement conscients de l'énorme différence qu'il y a entre la source orale et la source écrite. Tandis que la seconde est sûre, codifiée,

immuable par définition, la première est plus vague, aléatoire, répétitive.

Parmi les sources orales, l'interview filmée est peut-être la plus caractérisée par une forte subjectivité - que ce soit celle de l'interviewer ou celle de l'interviewé - et par une faible possibilité de formalisation, et cela, quelle que soit la méthode utilisée pour réaliser les interviews. Plus particulièrement : dans les reconstitutions historiques, l'emploi habituel du document écrit demande surtout à l'historien un effort d'interprétation et de contrôle des sources ; au contraire, avec l'histoire orale, les efforts des intervieweurs doivent être déployés non pas dans la lecture d'un document déjà produit dans le passé, mais dans la production au présent du document même. En d'autres termes, l'historien qui interroge un témoin doit avoir conscience qu'il crée un document, avec toute la responsabilité que cela impose. En conséquence, il devrait connaître au mieux le champ de son enquête, avoir étudié le contexte général dans lequel le témoin vivait, connaître la chronologie des événements et, si possible, avoir fait une exploration préliminaire des lieux dont on parlera. Les interviews réalisées ont été, en effet, préparées soigneusement et la biographie de chacun a été étudiée dans le «Livre de la Mémoire».

³ Charles RYCROFT, *Anxiety and Neurosis*, Penguin Books, 1970, p. 25.

⁴ J. ROUSEAU-DUJARDIN, «Trauma», in *L'Apport Freudien*, directed by Pierre KAUFMANN, Bordas, 1993, p. 457.

⁵ Ilse GRUBRICH-SIMITIS, «Extreme traumatization as Cumulative Trauma», *Psychoanalytic Study of the Child*, 28, 1980, p. 418.

⁶ *ibid.*, p. 423.

⁷ Sigmund FREUD, «Beyond the Pleasure Principle», *On Metapsychology*, The Penguin Freud Library, vol. 11, translated under the general editorship of James STRACHEY, 1991, p. 282-3.

⁸ Gilead NACHMANI, Ph.D.,
Trauma and Ignorance, W.A.W.
Institute, 1995, p. 423.

Our collection has been open to the public since April 1993 when the Museum opened. The Museum and Archives are open 7 days a week - closed only on Christmas and Yom Kippur.

⁹ Dori LAUB and Nanette C. AKER-
HAHN, *op. cit.*, p. 288.

It was in the summer of 1993 that certain finding aids were made available to the public. (Prior to 1993 - begun in 1988 - the Oral History Department was an arm of the Permanent Exhibit of the Museum.) More extensive finding aids were made available after the winter of 1995 when our archivist was hired. In this regard I believe that we need to discuss the content of finding aids for research - the possibilities for standardization of finding aids : what do we do ? What do we want to do ? How can we share our knowledge and techniques ?

There are many researchers (students, professors, documentary filmmakers) who come to view our collection for specific assignments or projects. In addition, individuals who may not be researchers visit our archives and want to view or listen to the interview of a relative or friend, or some circumstance related to what they have seen in the Permanent Exhibition, etc.

If I may digress, it is just such researchers which make an International Directory of Testimonies crucial. The Oral History Department of USHMM is in the process of gathering material for such a directory. We have mailed preliminary questionnaires to almost 1,000 archives and collections in the world in order to try to locate where all the interviews of Holocaust and related testimonies are. Based on the use of the catalogue of audio and video Holocaust testimonies I produced a number of years ago, it seemed important to try to produce an international catalogue. I would also

hope that we might be able to accumulate a registry of names of all those who have given interviews and where they are located. This information would be invaluable for this catalogue and for researchers.

Since our Archive is completely open to the public, a variety of people come and wish to investigate the oral history archives.

Some examples of specific research interests (widely defined) :

- a) Gender studies, especially women and the Holocaust. Documentary film makers, psychologists, sociologists looking for women in hiding, women from Auschwitz, interviews which might reveal coping strategies of women and men in the camps.
- b) BBC filmmakers looking for interviews with survivors of Lodz who were in the management hierarchy of the ghetto and who might have known or worked with Rumkowski, etc. This meant both investigation of our collection as well as collections across the US who might have relevant interviews.
- c) Members of One by One (an organization of children of survivors and of the Third Reich) came to view interviews of Polish survivors for a possible comparison of second generation Jewish and Polish non-Jewish people.
- d) Many Jehovah's Witnesses visit the Museum. Since we have a collection of over 100 video interviews with Jehovah's Witnesses persecuted by the Nazis, Jehovah's Witnesses are always anxious to watch these interviews. It is one of our most used collections.
- e) Geographic requests : that is, not looking for a particular person or experience but rather for interviews about a particular location.
- f) A documentary filmmaker looking for interviews with Sonderkommando members.
- g) Some school children (11 years old) needed information on «Mengele»-Twins.
- h) CBS Television looking for Nuremberg Trial Prosecutors. Often filmmakers use our collection to find people they want to interview themselves. In all cases, we allow letters to be written to the potential interviewee through the department.
- i) Graduate students interested in interviews with individuals persecuted under §175 as homosexuals.
- j) There is consistent use of our interviews in the Wexner Learning Center. The Wexner Learning Center can be

¹⁰ Dr. Emanuel TANAY, M.D., «Initiation of Psychotherapy with Survivors of Nazi Persecution», in *Massive Psychic Trauma*, ed. by Henri KRYSZAL, M.D., International Universities Press, Inc., 1976, p. 230.

¹¹ *Ibid.*, p. 231.

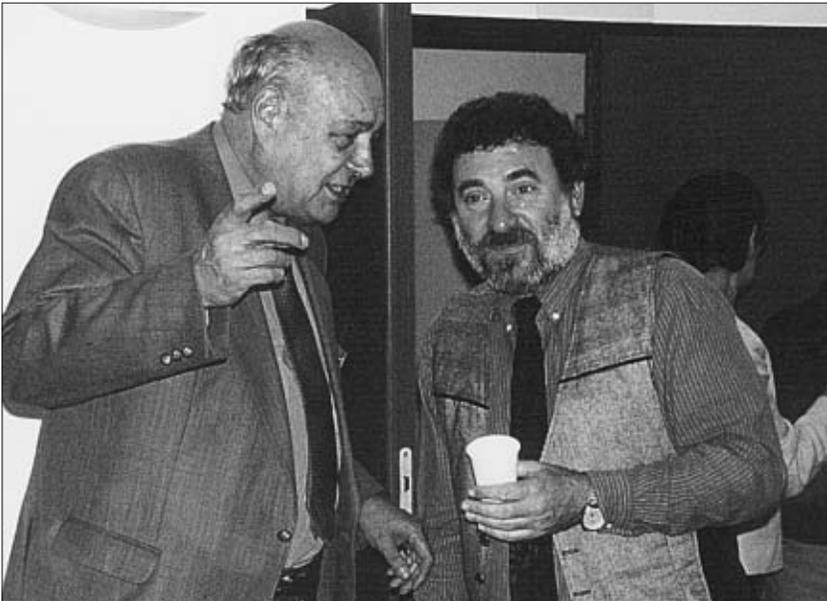
¹² *Ibid.*, p. 230.

described as an interactive computer based environment that provides visitors with an opportunity for self-directed learning about the Holocaust. The clips from our oral history interviews are used in conjunction with articles from the Encyclopedia of the Holocaust as well as documentary footage, photos, maps and music and a daily chronology. In addition to the Encyclopedia of the Holocaust, the Encyclopedia of the Third Reich will become part of the system. There are twenty-four touchscreen work stations. This system is not usually used by scholars, but rather by the general public.

k) There is also consistent use by our exhibitions department for research on possible subjects for various exhibitions (e.g. Liberation, Kovno ghetto) and programs presented at the museum. This is research for the production purposes. Often, the particular interview is not used, but the subject of the interview is re-interviewed, when possible.



De gauche à droite/from the left to the right: Monsieur Paul Halter, Président de la Fondation Auschwitz, Monsieur Yannis Thanassekos, Directeur de la Fondation Auschwitz.



De gauche à droite/from the left to the right: Monsieur Maurice Cling, Chargé de mission de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Monsieur Nathan Beyrak, Project coordinator (Israel, Poland, Ukraine, Belarus) of the Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies.

Investigation of the Holocaust Survivors' Dreams

To my knowledge, little has been written about Holocaust survivors' dreams. Yet, the study of reported or remembered dreams in the several testimonies or even in the Holocaust literature (prose, poetry etc.) is, in my opinion, a response to a necessity long overdue. The urgency of this task can be explained by the fact that the automatic production of psychological material is the main mechanism of memory, and thus narrated dreams are the principal source of psychologically interpretable material, when the «blurring of boundaries between reality and fantasy conjures up affect so violent that it exceeds the ego's capacity for regulation»¹, as it happens very often in the case of survivors' testimonies. As for the literary forms of narrated dreams, and especially those of poets, I would like to repeat Cicero's dictum: «Even dreams contrived by poets partake of the essence of dreams».

Survivors' dreams are traumatic dreams. They are repetitive nightmares which are expressions of a severe impairment of the function of the ego, caused by extreme traumatization in the death camps. The psychoanalytic concept of trauma is that trauma produces anxiety which can be followed by the development of a special type of neurosis, known as traumatic neurosis. As Charles Rycroft explains, the traumatic neurosis includes «either stereotyped actions or 'spells' in which parts of the traumatic event are repeated and/or stereotyped dreams repeating the experience. The traumatic neurosis differs from the other neuroses in that its symptoms, including the traumatic dreams, are not amenable to interpretation. In other words, traumatic neurosis has no unconscious meaning.»² Thus from the psychoanalytic point of view, traumatic dreams are not susceptible to psy-

choanalytical interpretation, «since the symptoms and dream-images of traumatic neurosis are undisguised reproductions of the actual causative event»³.

I do not intend to question the validity and/or the adequacy of the psychoanalytic model, or to enter into discussion of psychoanalytic concepts. But the severe impairment of the function of the ego, which was diagnosed in a significant number of Holocaust survivors, leads to the conclusion that today it seems impossible to examine the mechanism of traumatic neurosis without «evoking the Jewish genocide and its repercussions on the survivors and their descendants»⁴.

It has been repeatedly emphasized that the «concentration camp syndrome» includes a certain number of typical symptoms which impel us to reconsider at least some of our views on the concept of trauma and traumatic neurosis. Among the reported symptoms are : severe psychosomatic and repressive reactions, sexual dysfunction, phobic states, flatness of affect and emotional relationships, survivor guilt, regression to infantile dependency, extreme intensification of narcissism, revival of early castration anxieties evoked by the perpetual threat of death.⁵ Also, it is very important to mention the «identification with the aggressor» which is a central defense mechanism.⁶

On this basis, I think that the traumatic dream-images of the Holocaust survivors are amenable to psychoanalytical interpretation, in the sense that they express deep mental processes in which a severe impairment of the function of the ego is involved. Besides, Freud himself has pointed out the unexpected characteristic of the dreams which occurred in the case of a great number of mental illnesses caused by World War I. Commenting on these dreams Freud says : «Anyone who accepts it as something self-evident that their dreams should put them back at night into the situation that caused them to fall ill has misunderstood the nature of dreams. It would be more in harmony with their nature if they showed the patient pictures from his healthy past or of the cure for which he hopes. If we are not to be shaken in our belief in the wish-fulfilling tenor of dreams by the dreams of traumatic neurosis, we still have one resource open to us : we may argue that the function of dreaming, like so much else, is upset in this condition and diverted from its purposes, or we may be driven to reflect on the mysterious masochistic trends of the ego.»⁷

¹ *Le parc des matériels informatiques et audiovisuels des établissements du second degré 1994*, rapport du Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'évaluation, Sous-direction des enquêtes et études.

Certainly, in the repetitive nightmares of the Holocaust survivors the wish-fulfilling tenor is not the function of dreaming. Instead of a wish-fulfillment we suspect the emergence of a masochistic trend which contradicts the deep wish of the dream to show the survivor pictures from his peaceful life before his traumatic experience in the death camps. Thus, his nightmare is a failure of the dream to protect him from the recollection of his trauma.

However, we know that the memory of the traumatic experience of the survivors is an intriguing form of memory. As Gillel Nachmani puts it : «Not knowing is often the first response to trauma. [...] To survive it, the knowledge of trauma needs to be deflected, hidden, disconnected from ordinary experiential knowledge.»⁸ I believe that it is exactly for this reason that the study of the Holocaust survivors' dreams is the most trustworthy approach to his traumatic experience. Because dream transcends the «not knowing» defense of memory against trauma and shows the situation of horror, the humiliating violence, the acts of massive aggression and the feelings of guilt and shame. The enormity of horror paralyzes «the ability of victims to grasp and recall their experiences through the process of formulating them in language»⁹. Thus, one of the main resources open to us for the investigation of the inarticulate trauma is the psychologically interpretable material of dreaming.

Although, as we have mentioned above, the Holocaust survivors' nightmares seem to be a failure of the dream to protect the survivor from his traumatic experience, yet in these nightmares we can detect a mental protective device brought into operation. We are going to formulate a hypothesis on this protective device, which can serve as a tentative model in order to investigate the survivors' dream-images and dream-thoughts.

The following case illustration taken from Dr. Tanay's study on «initiation of psychotherapy with survivors of Nazi persecution» describes vividly a traumatic experience : «In the early stages of her treatment, Mrs. Stein suffered terribly from her dreams. She complained bitterly and described vividly the nightly tortures and the subsequent state of extreme tension and fatigue during waking hours. She was placed on tranquilizers and sleeping pills and began sleeping quite well ; to her knowledge she had no more anxiety dreams. She was unable, however, to tolerate this change, became profoundly depressed and discontinued

the drugs herself, stating, 'They are too strong for me'. A year later, after some work in psychotherapy, she was placed on the same drugs and was able to accept the change brought about by them. In other words, Mrs. Stein had not only experienced the symptom of nightmares and the disruption of her functioning which followed, but had also utilized this very symptom as a defense against depression - through expiation of guilt by the nightly self-torture.»¹⁰

According to our concept, the function of the Holocaust survivors' nightmares is the function of *forgetting*, although this might seem contradictory to the process of the traumatic nightmare, which repeats and represents the actual causative event. We assume that in the traumatic nightmares of the survivors, some of the most significant part of the experience ceases to be available to the dream as a result of repression. In other words, the dream functions as an effort to handle the traumatic experience by repeating this part of the experiential material which is able to protect the survivor from the emergence of experience which can cause a psychic breakdown. Repetitive nightmares are in this condition the expression of a psychogenic fear which is emanated from a latent experience that threatens the survivor with a breakdown caused by depression. As Emanuel Tanay puts it : «Patients maintain the external danger to avoid the intrapsychic threat of depression. They seem to be saying : I am not depressed. I am still threatened by reality which prevents me from being depressed.»¹¹ In this sense, the masochistic trends of repetitious dream-images provide a channel of a possible evacuation of trauma ; that is a form of catharsis of the survivors' memory from dangerous disturbances caused by aggressive excitation, guilt, melancholia and manic-depressive psychosis. I think that this is the main reason why many Holocaust survivors «need their nightmares in spite of the disruptive influence the dreams exert upon their functioning», to use Emanuel Tanay's words.¹²

Nathan BEYRAK

**Examen des conditions d'accès aux témoignages
audiovisuels archivés.
Les problèmes que soulèvent
la conservation et l'émission de tels documents**

**Examination of the conditions of access to the stored
audiovisual documents.
The problems raised by
the conservation and circulation of such documents**

SÉANCE DU VENDREDI 10 MAI
SESSION OF FRIDAY, MAY 10TH

Président : Monsieur Georges SYLIN

**Communications
Papers**

Le CD-ROM de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation a l'honneur de vous annoncer le lancement d'un projet CD-ROM couplé à un serveur Internet. Ce projet s'inscrit dans une perspective de préservation pédagogique de la mémoire de la déportation, notamment auprès des jeunes générations, garantes de l'avenir.

1. Pourquoi un CD-ROM FMD, «Mémoire de la déportation» ?

Les témoins directs de la déportation disparaissent peu à peu. Un véritable risque d'oubli et de banalisation de ce qu'a été et de ce que continue à représenter la déportation s'ouvre à partir de cette disparition. Si la collecte des témoignages constitue la première des urgences, l'initiation d'un public souvent profane et une réflexion sur la transmission de la mémoire sont des préoccupations essentielles. A vocation historique, le CD-ROM de la Fondation concernera l'ensemble de la déportation partie de France. Il mettra en avant la logique qui présida à l'organisation concentrationnaire et l'explication de ses ramifications historiques dès l'avènement de Hitler au pouvoir, étayées par des récits de déportés. Avant tout à destination des établissements d'enseignement, ce CD-ROM aura une véritable vocation pédagogique, mais il proposera aussi une richesse de contenu propre à intéresser *le grand public*, que celui-ci soit ignorant ou déjà sensibilisé. Le CD-ROM est aujourd'hui adapté à notre société de l'information et de médias, rassemblant sur un seul support des informations éparées et de natures très différentes. Le CD-ROM de la Fondation souhaite ouvrir l'espace d'une réflexion personnelle qui devra

se prolonger par d'autres apports, par d'autres lectures. Il ne prétend pas être exhaustif sur cette question mais proposer une approche personnelle des techniques nouvelles qui tentent de témoigner du caractère concret et sensible de l'expérience de la déportation.

2. Quels objectifs ?

Pédagogie : Contribuer à l'information et apporter des connaissances sur les camps de concentration et d'extermination nazis, ainsi qu'au développement de l'esprit civique des jeunes par une approche qui prenne en compte les idéaux et les valeurs des résistants de France.

Enseignement : Toucher les établissements d'enseignement et offrir aux professeurs un support de cours. Proposer des utilisations individuelles et collectives du CD-ROM.

Histoire : Incrire sur un même support des informations traditionnellement éparses et offrir ainsi une vision à la fois globale et précise de la déportation.

Communication : Permettre à la Fondation d'exploiter et de valoriser son action et les travaux déjà entrepris (recherches, publications, témoignages écrits et audiovisuels).

3. Quels publics ?

- Les établissements d'enseignement, et plus particulièrement les classes de la 3^{ème} à la Terminale qui ont à leur programme l'histoire de la déportation,
- le grand public.

Ces deux publics sont également visés par ce nouveau support qui permet de diversifier les approches et les niveaux d'approfondissement.

4. Quelle diffusion ?

On peut estimer le potentiel de la cible familiale à 100.000 exemplaires, ce qui dans ce cas constituerait la meilleure vente d'un CD-ROM dit «culturel». Quant aux établissements d'enseignement, le nombre de lecteurs de CD-ROM était de 5.394 en 1994¹. On peut penser que ce chiffre a progressé depuis, et qu'il existe aujourd'hui un minimum de 10.000 lecteurs dans les établissements d'enseignement du second degré.

5. Quelle pérennité pour le support CD-ROM ?

La pérennité d'un projet sur support CD-ROM est à moyen terme assurée par suite de la compatibilité des nouveaux supports et lecteurs à la norme DVD (pour Digital Video Disc).

6. Quel calendrier ?

La réalisation complète du CD-ROM se déroulerait sur 12 mois dont :

Avr. 96	Mai 96	Juin 96	Juil. 96	Août 96	Sept. 96	Oct. 96	Nov. 96	Déc. 96	Janv. 97	Fév. 97	Mars 97	Avr. 97
Contenu (FMD)					Production (prest.)				Tests (prest.)		sortie	

La sortie public du CD-ROM est escomptée en avril 1997 pour la Journée de la Déportation.

7. Le rôle de la Fondation et de ses partenaires

Les partenaires de la Fondation pour le CD-ROM «Mémoire de la déportation» sont, outre les associations de déportés et d'internés, les suivants : Archives nationales, I.F.O.R.E.P. (Institut de Formation, de Recherche et de Promotion), I.H.T.P. (Institut d'Histoire du Temps Présent), Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, Musée de la Résistance Nationale de Champigny, A.P.H.G. (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie), C.D.J.C. (Centre de Documentation Juive Contemporaine), Fondation du Judaïsme français. Ainsi que : Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Ville de Drancy, Conseil Général des Hauts-de-Seine, Ville de Paris, Conseil Général du Val-de-Marne.

La Fondation et ses partenaires resteront maîtres d'ouvrage et auteurs du CD-ROM afin d'assurer un contrôle maximal sur l'opération. Ainsi la totalité de la forme et du fond sera conçue selon des objectifs éthiques, pédagogiques et historiques. Les critères de décision concernant la réalisation ne seront pas la réussite commerciale du CD-ROM et son adéquation à des impératifs financiers. La teneur du contenu ne saurait être remise en cause, sa forme ne saurait préférer le spectacle et le ludique à la pédagogie.

La Fondation et le prestataire coopéreront durant toute la durée de la réalisation.

8. Le choix du maître d'oeuvre et la diffusion

Après appel d'offre auprès de 10 entreprises reconnues, Publicis-SGIP a été désignée. Le choix a tenu compte de la compétence technique et de la diffusion auprès de grands réseaux de distribution qu'assurait le prestataire, afin d'assurer l'équilibre financier du projet.

9. Versions en Allemand et en Français

Ce projet est donc un outil fondamental de préservation de la mémoire et de lutte contre l'oubli et les négations. Il concerne donc directement la communauté européenne. Des versions en anglais et en allemand seront étudiées ultérieurement.

Here, I will not deal with the conditions of access to the audio-visual testimonies held in the archive (item no. 1 for this session), as our experience is in the gathering of material and not with its preservation. Thus, I will be only dealing with problems arising from the dissemination of the material.

When dealing with the dissemination of the interviews we collected and making them part of databanks that are indiscriminately open to the public, I see two problems arising.

The first one concerns a possible deliberate misuse of the material. There is no guarantee whatsoever that parties bent on Holocaust denial will not try to use the interviews, through taking things out of context, or pin-pointing historical errors, as part of their propaganda. It's not difficult at all, for those, who wish so, not only to find such historical errors in the testimonies, but also to demonstrate that different people say different things, sometimes even contradicting each other, on certain subjects, as well as to selectively isolate testimony segments where there are, for instance, expressions of positive feelings towards the Germans, the Poles or the Lithuanians, etc., wilfully ignoring the bulk of the testimony, in which such positive expressions are rare exceptions. For instance, «among those hoods and murderers, there was also one who...», etc. Like any other raw material, the intent of the user is critical when you ask what is to be done with it, and our interviews are no exception to the rule in this respect.

I am, however, even more concerned with those cases where the intentions involved are entirely benign. The second question concerning the unsupervised use of the material

entails an unintended, sometimes even good-intentioned misuse, which - as we know - often paves the way to Hell. I'm sure you are as aware as I am that for some years now we are living in the age of the banalisation of the Holocaust ; so that along those projects that could be said to approach the subject in the right way, like the ones in which those present here are involved, we witness more and more some truly miserable, banal, distorting, falsifying treatments of the subject, and not necessarily out of malice, but out of misunderstanding of the issues involved, or just plain mediocrity. After the great shock of the first post-Holocaust decades, when there reigned an almost universal, stunned silence, the memories started to come out into the open, mostly through the work of such talented witnesses as Aharon Appelfeld or Primo Levi, and their treatment was naturally very sensitive, concerned with the truth, full of real respect for those who perished and those who survived, «The Drowned and the Saved», as it were. Even the later publications, where sensitive and talented writers of the stature of Ida Fink were joined by survivors who were not natural writers but wrote their autobiographies in an attempt to tell the truth as they saw it, still represent the memory of the Holocaust in the right and respectful way.

The problem starts when people who did not experience the Holocaust, mostly those from the fields of the media or the arts, begin to warm to the subject. Then, alongside some penetrating and even inspiring treatments, we find more and more shallow, deeply disappointing ones. For some years now I have been following Israeli books and television programs on this subject, throughout the year and especially around our National Holocaust Memorial Day, and find myself more and more frustrated, embarrassed, even insulted. What can we do when the less talented decide that it's time they, too, inform the world of the way they pretend to understand the Holocaust ? What can we do when we see more and more of the phenomenon calling itself «the Second Generation» (unfortunately I cannot go here into the long-overdue analysis of this particular mutation), younger people who see *themselves* as the focus of attention, instead of their survivor parents, and in this spirit contribute the products of their own misrepresentation to the general din ? This happens not only in Israel. I think it's sad that many people see Steven Spielberg's not entirely brilliant film «Schindler's List» as an authentic representation of the Holocaust. What's to be done if a great talent for action and stunt movies does not lend itself to subtle treatment of

Cathy GELBIN

Eva LEZZI

extreme human drama ? The book, though not a masterpiece, was so much better. And this particular film is not at all one of the worst ones. But I think that precisely on this subject of the Holocaust we should demand a kind of perfectionism in respect to the subject matter, for nothing that is done will truly do justice to the events. Moreover, any mediocre product contributes to the banalisation of the Holocaust.

But just look, if you will : in all the documentary films produced today, and even in some of the fictional ones, a use is made, as a matter of course, of the survivors' own testimonies. Even in films where the survivors are just a secondary theme, like in one truly distasteful recent Israeli specimen, bearing the title «Arbeit macht frei», or in Spielberg's film, not to mention those films where the survivors' narrative is at center stage.

In a few years not many Holocaust survivors will remain among us, and the filmmakers, artists, media people will be using more and more the testimonies we are gathering today. I think that the reality I have been describing puts a great responsibility upon us. When the survivors trusted their testimonies to us they did so believing that they were depositing their memories in good hands ; that someone would care and make a point of preventing their misuse, and would see to it that not just anyone would be able to exploit them. In fact, even though most of the survivors sign a release form authorising the depository institutions to make unrestricted use of the material, including passing it on to a third party, this authorisation really stems out of a belief that the institutions will take utmost care to ensure the appropriate use of the testimony. For these are respected, well-known institutions, and this is why the witnesses agreed to give testimony in the first place. In the release form signed by our witnesses in Israel (and this wording was also used, in translation, for the agreements signed by the witnesses in Poland, Ukraine and Belarus), a clause promises : «The institutions hereby declare that any use of the material to be taped during the testimony will be made with utmost consideration for the memory and dignity of those who perished and those who survived». For this reason I think that this material should not be disseminated as is in databases on the Internet, for this will be a betrayal of the survivors' confidence, and it may also serve purposes which we find truly undesirable. I do think it is the duty of the depository institutions to initiate the widest possible use of the testimonies, but when allowing access to the material

they should be exceptionally vigilant and prudent. At any case, before being shown to the general public, the material should be checked first for possible errors in order to prevent their unintended circulation ; the institutions should be fully acquainted with the contents and satisfied with it becoming public property according to the original intent of the survivors.

The dissemination of the material should be deliberate, initiated by the depository institutions and coordinated with various educational networks. The depository institutions should urge and encourage educational institutions to use this material, after it is shortened, edited and cleared of historical errors, and made suitable for educational programs.

At the same time, full control should be maintained over the use of this material by external parties, first and foremost not to let it be transferred to general-access databases like those of the Internet or similar. And special care should be taken in those cases where the video material is to be used «as is», with segments of testimonies «woven» into the fabric of films and programs, for in such a context the danger of misuse is especially pronounced, as against research whose end product is a written text, etc.

To sum it up : we are the custodians of a material that is too sensitive and important to be left unprotected in the hands of anyone who may misuse it, wilfully or not, and too rare and precious not to be spread as widely as possible - in the right, respectful way.

¹ Shoshana Felman reflects the fact that it is difficult in every context to teach the Shoah because we then touch so traumatic experiences. Cf. FELMAN, «Education and Crisis, or the Vicissitudes of Teaching», in Shoshana FELMAN and Dori LAUB, *Testimony. Crisis of Witnessing in Literature, Psychoanalysis and History*, London-New York 1992, p. 1-56.

De l'usage du témoignage : considérations préalables

² One of their basis texts was Eva KAHANA (et al.), «Coping with Extreme Trauma», in S.P. WILSON (et al.) (eds.), *Human Adaption to Extreme Stress. From the Holocaust to Vietnam*, New York 1988.

S'il est un objectif commun, unanimement retenu par tous nos projets, c'est bien celui de *l'archivage* de cette parole filmée. Au delà, les perspectives se font sinon plus floues, du moins moins unanimes, et en tout cas insuffisamment explicites. Cette communication ne prétend pas lever toutes les zones d'ombre, mais tentera de poser quelques questions préalables se rattachant à l'usage du témoignage, en tenant compte de la situation particulière de ces expériences, de la nouvelle approche épistémologique qu'elles suscitent, de la contrainte objective que représente la rapide avancée technologique. Avant de définir les usages possibles du témoignage, il convient en effet de s'interroger sur sa *nature*. Mon hypothèse est qu'avec l'avènement des collectes systématiques des récits de survivants, cette pratique, qui n'était pas nouvelle, s'est profondément modifiée, entraînant une modification du statut même du témoignage.

Les projets qui nous rassemblent ici s'inscrivent dans la lignée de ce que l'on nomme *histoire orale*, c'est-à-dire une histoire collective d'un fait social global, dont la source est orale, à la différence des sources écrites. Celle-ci est entrée dans le champ scientifique et universitaire relativement récemment - après la seconde guerre mondiale aux Etats-Unis, seulement dans les années '70 en France - et s'est située de fait à la croisée de plusieurs disciplines : histoire, sociologie, psychologie, ethnologie. Ces entreprises étaient alors exclusivement le fait de chercheurs en sciences humaines. Le corpus, l'approche, la méthodologie étaient préétablis pour les besoins d'une recherche précise. Dans ce contexte, les témoignages recueillis servaient d'éléments entrant dans la construction scientifique du sociologue, de l'historien, de l'ethnologue ou du psychologue qui en fai-

sait - légitimement - un usage propre aux fins de sa recherche, après s'être acquitté des accords d'usage vis-à-vis des témoins. Qu'il considérât ces enquêtes comme des archives dignes d'être entreposées ou comme de simples sources qu'il pouvait détruire était laissé à sa seule discrétion.

Avec l'apparition et la multiplication des projets qui nous concernent, les *formes de production du témoignage* ne sont plus les mêmes.

1. La première innovation, la plus apparente, est d'ordre *technique* : le *support vidéo* devient la technique unanimement employée et remplace le magnétophone dont l'usage avait déjà tardé à se répandre. Cette nouveauté entraîne de nombreuses conséquences sur lesquelles nous reviendrons sans doute dans la discussion.
2. *Les initiatives* se diversifient et débordent rapidement le cadre universitaire ; viennent s'y adjoindre des projets associatifs et institutionnels. De nouveaux protagonistes apparaissent donc : anciens déportés, individus de la seconde génération souhaitant militer pour la mémoire mais aussi, plus récemment, des professionnels de l'image qui interviennent d'emblée comme de véritables institutions. Tous affichent le même objectif prioritaire : sauver la mémoire. La volonté de faire œuvre d'histoire orale demeure ; elle est toujours explicite et la présence d'historiens à différents stades des projets l'atteste.
3. *Les procédures* accusent le plus grand changement : notre démarche n'a pas impliqué d'objectifs de recherche préétablis. L'urgence de la collecte a présidé à toutes les priorités - la dernière Rencontre en a suffisamment fait état - et, comme il faut faire vite, la *réflexion méthodologique ne précède pas, mais le plus souvent accompagne l'expérience*. C'est une «réflexion en marche», qui accompagne le mouvement, les différents groupes tirant parfois des enseignements de la pratique d'un autre, plus ancien, ou alors des rencontres comme celle-ci s'avérant tout à fait utiles pour des mises au point, une harmonisation ou des perspectives d'avenir. De fait, notre travail reste empreint d'un grand pragmatisme, même si un dispositif commun a rapidement émergé.
4. *La composition du corpus se modifie d'elle-même*. Un nombre de plus en plus grand d'acteurs courants de l'histoire - par comparaison avec ceux que l'on a coutu-

me d'appeler «les grands témoins» - s'implique, levant le voile, souvent pour la première fois, sur un vécu qu'ils contenaient depuis un demi siècle. Sans être sollicités personnellement, ces témoins répondent à une demande sociale implicite, qui se fait de plus en plus pressante, et qui détermine la structure même du témoignage. Je renvoie ici à l'intervention d'hier de Josette Zarka. Il en résulte des récits qui s'avèrent posséder en soi leur *propre construction narrative* et par là exister de façon autonome en tant que texte, c'est-à-dire en tant que document à part entière. Celui-ci n'a de sens et d'existence que dans le contexte qui lui a donné naissance. J'y verrais au moins une triple origine :

- la demande sociale effective ou supposée ;
- le récit du témoin dans ce contexte ;
- l'interviewer, dont la place et le rôle font de lui également un producteur de texte.
- On pourrait ajouter : l'œil de la caméra, puisque celle-ci représente la multitude anonyme à qui s'adresse le témoignage, par-delà l'interviewer, et qu'elle est une sorte de garantie à la transmission. Elle est la courroie de transmission entre la demande sociale et le témoin.

Résultat : une responsabilité élargie

C'est la conjonction de ces différents éléments qui aboutit à une production de texte, à une véritable création de document, création pour laquelle la répartition des rôles a changé. La légitimité pour le chercheur de considérer le témoignage comme étant un produit de son seul travail n'est plus de mise. Les données ne sont plus les mêmes. Les règles du jeu ont changé. Les enjeux également. La place et le rôle de chacun sont à redéfinir. Je pense que c'est à ce déplacement dans la position des différents partenaires - auquel là encore le temps a manqué pour que l'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse - c'est à cette nouvelle donne, qu'il faut attribuer l'évolution souvent complexe de certains groupes. Les décisions touchant à l'usage ou à l'accès de ces témoignages ne peuvent plus être prises individuellement sous couvert de contrôle de scientificité, d'investissement personnel ou en vertu d'un pouvoir administratif. Non seulement la répartition des rôles est à repenser, mais la définition des responsabilités, des droits et des devoirs de chacun devrait être, à ce stade, un préalable à tout débat sur les usages possibles ou souhaitables de ce patrimoine mémoriel. Car il ne suffit pas d'avoir obtenu une «décharge» d'un témoin pour être déchargé de notre responsabili-

té. Au-delà d'une simple question de droits, les risques de manipulations ou d'utilisations perverses nous engagent personnellement.

Ces quelques considérations sur les nouvelles conditions de production de témoignages induisent des modifications à apporter à nos pratiques et à l'appareil d'encadrement existant. J'en évoquerai deux :

1. L'importance, pour les chercheurs, d'une *nouvelle approche épistémologique* à élaborer, nécessairement transdisciplinaire. Je souscris tout à fait aux différentes propositions précédentes et j'appuierai fermement le principe des prises en compte mutuelles des démarches des disciplines concernées : histoire, psychologie, sociologie. Ils faut briser le mur de l'enfermement disciplinaire. Les recherches que nous conduisons sur ces corpus sont, par définition même, des recherches sur l'humain et l'on ne peut se passer d'aucun des apports des différentes sciences humaines constituées. Leurs collaboration, échanges et interactions sont absolument nécessaires. Il serait bon également que l'opinion cesse de considérer les historiens comme les experts du vrai et du faux. Nous ne détenons pas la vérité absolue, nous sommes à la recherche de la vérité. Il faut que l'on reconnaisse que le vécu d'un témoin peut parfois valoir autant, d'un point de vue heuristique, que la plus rationnelle des constructions historiques. Le témoignage possède en effet sa propre valeur.
2. La nécessité de combler les vides de l'appareil d'encadrement existant, c'est-à-dire de donner un statut spécifique à ce type de témoignage :
 - statut juridique : définition de son appartenance ; quels droits et devoirs lui sont rattachés ?
 - statut éthique : concernant ses finalités et ses usages.
 - Le tout encadré par un code, voire une charte déontologique qui serait soumise à tous les partenaires concernés - tout comme il en existe une pour les associations caritatives par exemple.

Il serait tout à fait opportun qu'une structure soit dès à présent mise en place afin d'élaborer un ensemble de règles déontologiques, éthiques et juridiques, adaptées aux caractéristiques de notre action. D'autant que, dans cette nouvelle donne, l'élément technologique occupe une place de plus en plus déterminante en ouvrant des possibilités d'usage - et des risques - tous les jours renouvelés.

Our collection is accessible on three levels, i.e. locally through the Berlin memorial to the Shoah, «Gedenkstätte Haus der Wannsee-Konferenz», and at MMZ, as well as internationally through the Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies according to the specific conditions of access outlined by these institutions.

For general public access in Germany, the «Archive of Memory» will be accessible at the «Haus der Wannsee-Konferenz». This villa, the location where representatives of the Nazi-state planned the extermination of European Jewry in 1942, is particularly appropriate as a home for our collection for pragmatic reasons, but also on a symbolic level. Our recorded videographic testimonies return the personal perspectives of both the annihilated and those who survived to public memory from which they were to be erased. In addition, our collection is integrated into already existing institutional structures with both pedagogical concepts and the technological means to both preserve our collection and make it available to the wider public.

During the four years of its existence, some 183,000 visitors have visited the memorial, thus ensuring maximum public access to the «Archive of Memory». After filling out a registration form, everyone in possession of a valid document of identification can view our materials in part or whole for both research and/or personal purposes. Our archivist Sonja Miltenberger includes all conducted interviews in a computerized database, together with a brief biographical summary, as well as biographical and content-related keywords. However, we preserve the anonymity of our interviewees by using only their first name and last initial in all forms of public access. This protection is especially important

here in Germany, where many Jews fear continued antisemitic attacks.

The collection at MMZ is available mainly for instructional purposes, i.e. the preparation of seminars and lectures in the context of the Jewish Studies program at the University of Potsdam. We are currently applying for a third year of funding through the Volkswagen Foundation in order to launch a wider dissemination of our testimonials on the level of teaching. Another year of funding would therefore enable us to produce several tapes, each of approximately half an hour length, on specific topics such as «Concentration Camp Survivors», «Living in Germany after the Shoah» and «Child Survivors». These tape editions, which depend on the consent of our interviewees regarding the use of their testimonial, aim at pedagogic instruction in schools, universities and museums, among other institutions.

During the academic year of 1995-96, both project coordinators already team-taught a course entitled «Memory and Identity. Analysing Videotaped Interviews with Survivors of the Shoah». Under consideration of pertinent historical, psychological, sociological and narrative aspects, groups of students prepared excerpts of the tapes for viewing and discussion in the classroom. Our pedagogical goal was to widen the students' knowledge about the Shoah and to introduce them to the methodologies of Oral History, thus enabling them to reflect on the connections between «experienced and narrated life-stories» (thus the translated title of Gabriele Rosenthal's most recent book *Erlebte und erzählte Lebensgeschichte*).

Personal narratives of survivors for example provided the students with additional layers of information in contrast to the more common «objective» facts and numbers. These «objective» modes of traditional historiography can supply us with important tools for understanding the historical circumstances of the Nazi era ; this information is, however, often derived from Nazi sources and may therefore be extremely problematic. Survivor testimonies can, on the other hand, help us to understand the specifics of every-day life under the conditions of persecution as well as the emotional impact of traumatic events. Students were therefore struck by the different modes of survival, but also by the ability of survivors to live with their traumatic past.

As teachers, we were particularly astounded by the multi-levelled aspects of teaching this subject in Germany. After all, students as well as teachers bring into the teaching situation

their own, more or less passionate intellectual approaches, but also their particular Jewish or - mostly - non-Jewish backgrounds.¹ Not one family in Germany remained absolutely untouched by the events surrounding the Shoah, even if these events became filtered through grandparents' and parents' silence about their participation in or witnessing of the atrocities. Our diverse Jewish and non-Jewish, East and West German backgrounds and subsequent differing perspectives on the war and post-war era resulted in interesting classroom discussions.

Parallel to our course, Prof. Barbara Krahe taught a seminar on «Coping with Trauma» in the Department of Psychology at the University of Potsdam. In this class also based on our video materials, students examined different modes of coping with extreme trauma during and after the Shoah.² A concluding joint workshop demonstrated the various insights different disciplines and interdisciplinary studies can draw from videotaped testimonials. We consider these controlled modes of public access within educational institutions and within groups providing a collective frame of discussion the most appropriate and protected form of working with survivor testimonies.

Planned Publications

A volume co-edited by Cathy Gelbin, Eva Lezzi, Geoffrey Hartman and Julius H. Schoeps is currently in publication. This planned publication incorporates the various academic disciplines of the interviewers working for our project and will thus address survivor narratives from the perspectives of historical, psychological, literary and sociological research. Articles appearing in this volume will, among other topics, examine the relationship between videographic testimonies and history and art, the question of the construction of subjectivity through survivor narratives, as well as the specific nature of memory during old age fifty years after persecution. Other essays will address specific aspects of histories of survival, such as narratives of political identity and concentration camp survival, the process of social alienation targeting persecuted children, and the question of identity formation for persons of intermarried Jewish/non-Jewish backgrounds.

We hope that this volume will reinforce the current public interest in survivor narratives and therefore help preserve the knowledge about the Shoah for future generations.

Olivier QUINAUX

Anne

VAN LANDSCHOOT

1. Definition of research subjects based on collected audiovisual documents within different disciplines

The only «condition» for access to the USHMM Archives is that people follow the rules of the archive and reading room and present a photo identification. The use of material, whether printed or audio-visual, is open unless there are Release Form restrictions.

Unless the interviewee requests otherwise, we use the full names of interviewees (although not their addresses or phone numbers). If reseachers wish to contact interviewees we accept their letters and send them on. If the interviewee wishes to get in touch with the interested researcher, he can do so.

If filmmakers or teachers wish to use portions of interviews they may, if we have the rights for use. If not, we follow the restrictions for the particular tape or collection of tapes.

Fees

Reproduction Fees : \$32.00 per hour of video tape ;
 \$16.00 per hour of audio tape.

Transcription Fees : If printed, \$0.30 per page ;
 if on a disk, \$2.00 per transcript
 and \$1.50 per disk.

Daniel WEYSSOW

As yet, we have no catalogue. We do have summaries and a concordance of names. Following is a copy of our Research Application and Rules :

Researcher Card No.

United States Holocaust Research Institute Research Application

Name : _____

Institutional Affiliation : _____

Faculty/Staff Graduate Undergraduate Other

Local Address : _____

Phone : _____ (home) _____ (work)

Permanent Address (if different) : _____

Purpose of Research :

Book/Article Legal Investigation Thesis Media

Term Paper Genealogy School Project Other

Topic of Research : _____

Collections to be Consulted :

Archives Oral History Photo Archives Film & Video

Note : This information is requested, and a meeting with a staff member is encouraged, so that we may be able to make all relevant materials available.

I have read and agree to abide by the United States Holocaust Research Institute rules for use of the reading room as printed on the attached pages. I realize and am responsible for conforming to copyright, right-to-privacy, libel, slander, and any other applicable statutes. I understand the failure to comply with these rules may result in the denial of access to the collections.

Signature _____ Date _____

In the event that it appears to the staff that your research parallels that of another researcher, do you wish to have your name, address, and research topic released to the other researcher ?

Yes No (Please Initial)

Staff Member (USHRI 6/15/93) _____

Date _____

Rules governing conduct of visitors to the USHMM archives

Welcome to the Archives of the United States Holocaust Memorial Museum. The staff of the archives is available to assist qualified researchers in the use of the collections between the hours of 10 and 5, Monday through Friday. The USHMM Archives are closed on all federal holidays.

Because of the special nature of materials in the collections, we must require that you observe the following rules :

- 1) All persons visiting the Archives reading room or associated facilities must conduct themselves in a manner that will preserve peace, tranquility and good order. Behavior that damages (or threatens to damage) documents or other property, disrupts normal tranquility and good order, or brings distress to Archives patrons or staff may be grounds for reprimand, removal of research privileges or legal action.
- 2) All patrons must register at the archives reference desk in the reading room. Proper identification and a bona fide research purpose must be established before any materials can be provided.
- 3) Please deposit all coats, briefcases, back-packs, and any other personal property that is not essential to your research in the lockers provided in the reception area.
- 4) Please request the materials you desire from the reading room attendant at the reference desk. The staff is glad to confer with patrons about the various finding aids available in the archives. All materials must be retrieved and returned to the stacks by staff members. Patrons are not admitted to the stacks area.
- 5) Materials may be used in the reading room only. They do not circulate and must be used at the tables provided.
- 6) Pencils only may be used for taking notes by hand. Pens of any kind are prohibited to avoid damage to the materials. Electrical outlets are provided should the researcher wish to use a lap-top or portable computer.
- 7) All materials must be handled with extreme care to insure preservation for the future. Turn pages carefully, make no marks on the materials, rest no books or other objects on the surface of the materials being used, do not write personal notations while the note paper is resting on any portion of the documents. Paper records are not available on weekends.

Frédéric FICHEFET

- 8) Researchers will be issued one item at a time. If given paper records, the researcher should leave the box upright and remove only one folder at a time, making sure to replace the folder in proper order before moving on to the next folder. Make sure to preserve the existing order and arrangement of all unbound materials.
- 9) Eating, drinking, and smoking are prohibited in all areas of the archives/library facility.
- 10) At no time should visitors/researchers attempt to adjust or repair any equipment (microform reader/printers, computers, etc.) in the reading room. Patrons should approach the archives/library staff for assistance in the event of machinery malfunctions.
- 11) After use, please return all materials to the attendant at the reference desk and wait for them to be checked.
- 12) Requests for materials should be made no later than one hour before closing time (i.e. 4 :00 p.m.).

Policy on duplication

Fee schedules for reproductions are available at the reference desk. Reproductions will be made in accordance with the Copyright Law. Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or reproduction is not to be «used for any purpose other than private study, scholarship or research». If a user makes a request for, or later uses a photocopy or reproduction for purposes in excess of «fair use», that user may be liable for copyright infringement. The United States Holocaust Research Institute Archives reserves the right to refuse a duplication order, if in their judgement, fulfillment of the order would involve violation of copyright law.

I have read the above regulations and agree to abide by them.

Date _____ Signature _____

2. Problems arising from linking up of our documentation to Internet and also from its dissemination on CD-ROM (ethical, legal, methodological problems etc.)

Our policy is that only the catalogue with brief summaries is on the Internet. We consider oral histories as primary documents and we do not allow any primary documents to go over the Internet. Although technically speaking transcripts are not primary documents, for the purposes of the Internet we consider them as such and hence do not put them over the Internet. (For your information, it is the policy of the Oral History Department of the United States Holocaust Memorial Museum to produce an authenticated transcript for each interview in our collection.)

Right now our reasoning for this limitation is that we do not want the «raw» information altered by anyone. Hence our restrictive policy. (However, we hope to be able to digitize our collection so that we can view our interviews on computer inside the Museum and thus avoid the necessity to locate tapes for researchers and ourselves from our shelves.)

If the Internet or something like it becomes available to an even wider public than is now possible - a public that may not be able to travel to a collection or museum, etc. -, then other questions must be raised about use. This replicates political dilemmas which always beset museums and research facilities - who has access and under what conditions. Such a dilemma together with new technology might create a different view about interview availability on some form of Internet.

We don't see that CD-ROM packaging of interviews has any more difficulties, either methodological or legal or moral, than prepackaged VHS tapes or film. If there is worry about possible alterations or misuse, we do not see that there is more of a problem with this media than with any other when it is prepackaged.

The fact is that we have this material so that people will use it. It is important to try to make the material as accessible as possible.

Georg

SCHMIDBAUER

Accès aux sources : mise au point d'une grille d'indexation

Afin de faciliter la compréhension de ce bref exposé, nous vous rappelons que la grille d'indexation présentée ici figure dans le rapport provisoire 3 dont dispose chaque intervenant.

La solution que nous proposons pour faciliter l'accès aux témoignages consiste en l'élaboration d'une grille d'indexation thématique. Celle-ci constitue un outil de travail encore provisoire - à ce jour, elle a été testée sur vingt témoignages - qui a été remanié à plusieurs reprises et que le chercheur est libre d'utiliser ou non.

Sans doute est-il nécessaire de préciser qu'en aucun cas, cette grille ne pourra conditionner la recherche entreprise. Par exemple, elle ne justifiera pas une restriction de l'échantillonnage de l'enquête ; elle ne limitera pas les thèmes de recherches à ceux qui sont énumérés ; aucune étude quantitative ne pourra prendre cette grille comme source de recherches ;
...

En pratique, cet outil se compose de différents thèmes balisant les récits de vie, qui sont sélectionnés sur base de leur fréquence d'apparition dans les témoignages. A ces thèmes correspondent un ou plusieurs codes-temps apparaissant sur le support vidéo, qui renvoient à un moment de l'interview. C'est précisément ici que se situe le travail d'indexation.

La grille se compose de deux parties distinctes. La première répertorie la série des thèmes proprement dits. Elle se divise en neuf chapitres qui doivent permettre de suivre le déroulement du récit, en ordonnant au minimum un discours parfois confus pour le rendre exploitable au chercheur. Elle concerne

l'avant-déportation (chapitre I) (identification du témoin, milieu social et traditions familiales ; convictions religieuses et philosophiques du témoin et de ses proches ; études, profession ; engagement politique ; conscience des conséquences du nazisme, proches déportés ; expérience militaire ; participation à la résistance ; activités et vie quotidienne pendant la guerre, sous l'occupation), l'arrestation (chapitre II) (circonstances ; première(s) détention(s) ; interrogatoires ; état d'esprit, incertitudes face à l'avenir), le transport vers l'Allemagne (chapitre III) (circonstances, description ; évasions / projets, tentatives ; état d'esprit, sentiment face à l'avenir), l'arrivée au (premier) camp (chapitre IV) (première confrontation ; sélection, séparation ; état d'esprit ; ...), le quotidien dans le(s) camp(s) / prison(s) (chapitre V) (description des lieux ; travail ; surveillance ; subsistance ; hygiène ; souffrance ; rapports entre détenus ; sexualité ; auto-organisation des détenus ; résistance et activités politiques ; circulation de l'information ; état d'esprit ; sentiment d'impuissance, déshumanisation ; rêves et cauchemars ; transferts de camp en camp ; marches de la mort ; ...), la libération (chapitre VI) (circonstances ; contacts avec d'autres rescapés ; état d'esprit), le retour (modalités ; soins ; retrouvailles ; état d'esprit ; ...) l'après-déportation (chapitre VII) (travail, vie familiale, ... ; évolution des convictions religieuses, philosophiques, politiques ; récit des événements ; engagement pour la mémoire ; ...). Cette première partie traite également du regard de l'interviewé sur son passé concentrationnaire (chapitre VIII) (sentiment de culpabilité ; ressentiment face aux coupables ; volonté de comprendre ; désir d'oublier ; sentiment de différence face à ceux qui n'ont pas vécu la déportation ; ...) et du témoignage à proprement parler (chapitre IX) (raisons de ce témoignage ; message à laisser aux générations futures).

La seconde partie de la grille comporte trois index :

- 1) liste des questions / interventions de(s) l'interviewer(s) ;
- 2) liste des lieux cités par le témoin ;
- 3) liste des noms de personnes cités.

En ce qui concerne les noms de lieux, on a voulu indexer tous les endroits où le témoin a vécu, s'est rendu, a voulu se rendre ou dont il a entendu parler. Quant aux noms de personnes, on a pris en compte aussi bien les personnes rencontrées que celles dont le témoin a entendu parler.

Les premiers travaux d'indexation se sont, jusqu'à présent, déroulés sans problèmes majeurs. Notons toutefois que la retranscription des noms de personnes peut poser certaines difficultés pratiques, principalement au niveau de l'orthographe.

Maîtrise et conditions de mise en oeuvre des témoignages audiovisuels archivés

Selon nous, les conditions d'accès aux sources et de consultation des documents audiovisuels que nous archivons doivent être déterminées en fonction de leur nature et de leur finalité.

Il est nécessaire de se rendre compte que les interviews telles que nous les enregistrons à la Fondation Auschwitz ne sont pas destinées, ni par leur forme ni par leur contenu, à un usage ou à une diffusion publique. Leur finalité est à la fois la recherche scientifique et la pédagogie. Il serait superflu d'explicitier ici les raisons pour lesquelles la consultation et la mise en oeuvre aussi bien scientifique que pédagogique de ce type de document exigent l'adoption de toute une série de précautions. Un important travail d'indexation et de classification, c'est-à-dire de repérage et de classification des thèmes abordés, doit être au préalable réalisé en vue de leur consultation et de leur reproduction éventuelle.

La maîtrise et les conditions de mise en oeuvre de ce gisement d'archives incombent à l'Institution productrice et/ou dépositaire (Centre d'Etude, Université, Association, etc.). La procédure à adopter concerne deux étapes. La première est celle des conditions de consultation simple des documents, la seconde celle de leur utilisation.

1. Consultation des documents

Toute consultation par des chercheurs ou des étudiants est soumise à une autorisation nominale que délivre la Fondation

Auschwitz sur base d'une demande écrite du directeur de la recherche précisant les cadres et les thèmes de celle-ci ainsi que sa finalité académique.

2. Utilisation des documents

C'est-à-dire la reproduction par des tiers, en partie ou en totalité, du texte, du son et des images. Compte tenu de la nature de ces documents, leur utilisation (par des tiers) est à la discrétion de l'Institution productrice et/ou dépositaire, en l'occurrence la Fondation Auschwitz. Toute reproduction et utilisation d'une citation textuelle, sonore ou visuelle est soumise à son autorisation préalable. L'autorisation délivrée stipule que toute utilisation doit être conforme au principe du respect dû à la mémoire du ou des témoins et à la mémoire de la déportation.

Le raccordement de notre documentation au réseau Internet

D'abord une première chose. Il n'est absolument pas question de mettre à disposition l'ensemble des données liées à notre travail d'interviews audiovisuelles sur Internet. Ce réseau n'est qu'un moyen de communication nous permettant de mettre à la disposition d'un vaste public un ensemble de données que nous décidons de partager. Dans le cadre d'Internet, une page de présentation de nos centres et associations respectifs me semble amplement suffisante. Passons donc directement au deuxième point qui me semble, lui, d'un intérêt beaucoup plus crucial. J'empiéterai donc directement sur le sujet de discussion de demain, à savoir «les modalités pratiques de coordination au niveau international des travaux audiovisuels des différentes équipes». Je tiens également à préciser que ces modestes propositions pourront sembler quelque peu préhistoriques à nos amis américains qui en sont sans doute à un autre stade.

Nous pouvons en effet imaginer partager entre nous, et uniquement entre nous, une série d'informations permettant aux chercheurs de toutes disciplines un accès simplifié. Cela demande avant tout des clés d'indexations et d'archives comparables que nous stockerions sur un ordinateur central. Toutes ces données seraient accessibles aux différents centres par le biais d'Internet ou d'un autre réseau, à condition bien évidemment, de le doter de protections suffisantes pour que n'importe qui ne vienne y mettre son nez. Le tout à organiser avec des informaticiens chevronnés. L'accès aux images, lui, n'est pas encore d'actualité. Cela ne saurait tarder, mais jusqu'à présent, le chargement d'images vidéo de qualité ne peut se transmettre sur le

réseau de manière rapide et satisfaisante. Je m'étonne donc un peu des propositions faites par la Fondation Spielberg à certains centres de recherche d'un accès direct à leur matériel audiovisuel par voie électronique. Si cela s'avère exacte, ils doivent disposer de moyens technologiques et financiers énormes. Et cela m'étonnerait beaucoup qu'ils mettent à disposition une telle technologie sans l'amortir financièrement par ailleurs.

Quant au CD-ROM, je ne crois pas, pour le moment, qu'il faille le voir comme un support d'enregistrement vidéo fiable. Sa capacité n'est en effet pas encore assez importante pour pouvoir gérer des images de bonne qualité. Il ne s'agit, ici aussi, que d'un outil de communication. Ce type de support pourrait donc être d'une grande utilité pour l'indexation de notre travail audiovisuel, en y stockant certaines informations destinées à être échangées entre nous.

Je tiens toutefois à souligner qu'il ne s'agit ici que de technologies modernes à durée de vie extrêmement limitée. Dans deux à trois ans, le CD-ROM sera obsolète et remplacé par d'autres supports - le DVD, par exemple - plus performants et plus puissants. Il me semble donc extrêmement dangereux de vouloir suivre à tout prix la course technologique actuelle qui ne concerne que ce moment d'histoire qui est le nôtre, alors que notre but porte sur une période beaucoup plus importante. Je veux donc répéter que ces techniques ne sont que des outils de communication et que l'indexation informatique ne doit pas transformer le témoignage en un ensemble de time-codes.

Nous ne devons pas faire rentrer les témoignages dans le «village global». L'une de ses richesses est justement cet ensemble de temps entremêlés qui le composent, et resteront à jamais irréductibles.

Die Frage der Zugangsvoraussetzungen zu den vom Haus der Bayerischen Geschichte produzierten Zeitzeugen-Interviews wirft gleichzeitig die Frage nach den Rechten auf, die im Zusammenhang der Produktion von solchen Interviews entstehen.

Um die Rechte und Pflichten des Hauses der Bayerischen Geschichte abzusichern, werden für die Produktion von Zeitzeugen-Interviews entsprechende Verträge sowohl mit dem Produzenten als auch mit den Interviewpartnern abgeschlossen. Die Auftragsproduktionsverträge sind so gestaltet, daß das Haus der Bayerischen Geschichte verpflichtet ist, einen vertragsgemäß hergestellten, technisch einwandfreien Videofilm abzunehmen. In technischer Hinsicht werden dieselben Anforderungen gestellt, wie es bei Fernsehproduktionen der Fall ist, um mögliche Übernahmen der Produktionen durch TV-Anstalten sicherzustellen.

Dabei findet zugleich eine vollständige Rechteübertragung zugunsten des Hauses der Bayerischen Geschichte statt. Produktionen, die auf der Grundlage des Mustervertrages entstanden sind, können beliebig TV-Anstalten zu Sendezwecken zur Verfügung gestellt werden. Das Haus der Bayerischen Geschichte wirkt dabei darauf hin, daß die von den TV-Anstalten benötigten Senderechte möglichst *restriktiv* formuliert sind.

Die rechtliche Besonderheit bei gefilmten Interviews besteht darin, daß nicht die Aussage des Interviewten, sondern die optische Präsentation, also das Bild im Vordergrund steht. Es geht also um das Persönlichkeitsrecht des Interviewten, das sogenannte «Recht am eigenen Bild».

Einwilligungserfordernis : Soweit der im Film-Interview Abgebildete keine Person der Zeitgeschichte ist, darf er

nur mit seiner Einwilligung gefilmt werden. Die Einwilligung ist nach dem Gesetzeswortlaut nicht schon für die Bildaufnahme als solche, sondern erst für deren Verbreitung erforderlich. Für das Vorliegen einer Einwilligung des Interviewpartners ist der Produzent bzw. der Auftraggeber, also das Haus der Bayerischen Geschichte, beweispflichtig.

Ausnahme (Personen der Zeitgeschichte) : Eine Ausnahme stellen Interviews mit Personen der Zeitgeschichte dar. Zu diesem Personenkreis zählen nicht nur Personen, die selber Zeitgeschichte machten, sondern auch solche Personen, die - absichtlich oder zufällig - mit einem zeitgeschichtlichen Ereignis zu tun hatten, so daß sie vorübergehend in das Blickfeld der Öffentlichkeit geraten sind.

Das Recht zur Veröffentlichung besteht bei letzteren ausschließlich im Zusammenhang mit dem zeitgeschichtlichen Vorgang, während bei wirklichen Personen der Zeitgeschichte die Abbildungsfreiheit generell besteht.

Dabei ist zu berücksichtigen, daß die Intimsphäre einer Person absolut geschützt ist, z. B. wegen des Datenschutzes. Die Privatsphäre ist ebenfalls geschützt, aber nicht so absolut. Aufgrund dieser strengen deutschen Rechtssituation ergeben sich in der Praxis folgende Überlegungen :

Im Hinblick auf die besonderen Verwendungszwecke der für das Haus der Bayerischen Geschichte produzierten Zeitzeugen-Interviews kann nicht von dem Vorliegen einer stillschweigend erteilten Einwilligung zur weiteren Verbreitung ausgegangen werden. Die Einwilligung muß sich auf den Verwendungszweck beziehen, d. h. dieser muß dem Interviewten bekannt sein. Darüber hinaus kann auch die Annahme, wer eine Person der Zeitgeschichte ist, vor Gerichten strittig sein.

Aufgrund dieser Situation schließt das Haus der Bayerischen Geschichte mit jedem Interviewpartner einen schriftlichen Vertrag mit Honorarzahlung ab, wie es auch bei Mitwirkenden im Fernsehen üblich ist. In dieser Einverständniserklärung erklärt sich der Interviewpartner ausdrücklich damit einverstanden, daß das mit ihm durchgeführte Interview «für Dokumentations-, Archiv-, Ausleih- und Ausstellungszwecke verwendet wird, einschließlich der fernsehmäßigen Verwendung und öffentlichen Wiedergabe, beispielsweise in Ausstellungen, Museen, Schulen etc.».

Die Zugangsvoraussetzungen für die Benutzung der Zeitzeugen-Interviews leiten sich also aus dem sehr restriktiven deutschen Recht ab. Im wesentlichen ist dafür das Copyright und das Persönlichkeitsrecht verantwortlich.

Videofilme, die unter diesen rechtlichen Rahmenbedingungen hergestellt werden, können über das Bildarchiv des Hauses der Bayerischen Geschichte ausgeliehen und an Dritte (einschließlich TV-Anstalten) weitergegeben werden.

Die Zugangsbedingungen zum Bildarchiv sind in der Praxis so geregelt :

Das Bildarchiv dient als öffentlich zugängliche Präsenzeinrichtung wissenschaftlichen Nachforschungen, und es können daraus keine Bestände bestellt, entliehen oder versendet werden. Die erwähnte schwierige rechtliche Situation bei Zeitzeugenmaterialien hat zur Folge, daß das Bildarchiv des Hauses der Bayerischen Geschichte verpflichtet ist, besonders vorsichtig beim Umgang mit diesem Material zu sein. Da die Zeitzeugen-Protokolle und Filme einzeln nicht veröffentlicht sind, gibt es daraus auch kein Zitatrecht. Die Verfügungsberechtigung über dieses Material steht ausschließlich dem Zeitzeugen und dem Haus der Bayerischen Geschichte zu. Eine Nutzung eines Videofilmes außerhalb des Bildarchivs kann deshalb nur dann stattfinden, wenn der betreffende Zeitzeuge (bzw. seine Erben) diesem Vorgang ausdrücklich zugestimmt hat bzw. haben. Liegt diese Zustimmung vor, wird im Haus der Bayerischen Geschichte darüber entschieden, ob eine sachliche Grundlage für eine Ausleihe gegeben ist. Bei Zeitzeugen-Interviews ab 1995 hat sich das Haus der Bayerischen Geschichte für den eigenen Gebrauch bestimmte Vorführungsrechte von den Zeitzeugen zusichern lassen.

Die beiden Videofilme «Siehe der Stein schreit aus der Mauer. Jüdische Zeitzeugen berichten» und «Jüdische Zeitzeugen in Bayern» enthalten Zeitzeugen-Interviews in Ausschnitten und werden von der Staatlichen Landesbildstelle Nordbayern in Bayreuth vertrieben.

Selbstverständlich kann das gesamte Zeitzeugenmaterial von jedem Interessierten in Augsburg *eingesehen* werden, da das Bildarchiv des Hauses der Bayerischen Geschichte öffentlich zugänglich ist. Videofilme werden aber nicht versandt. Jeder, der einen Film anschauen will, kann kommen und im Haus das Material sichten, insbesondere die

wissenschaftliche Nutzung ist willkommen. Es werden aus Gründen des Datenschutzes und wegen der Sensibilität des Materials keine Filme herausgegeben. In der Zukunft kann es aber durchaus sein, daß andere Nutzungsformen wie Internet oder CD-ROM realisiert werden. Zur Zeit ist dies, auch aufgrund der rechtlichen Situation, allerdings nicht aktuell. Bekanntlich kann jedes Interview so bearbeitet werden, daß die ursprüngliche Aussage völlig verfälscht wird. Die rechtliche Kontrolle von über Internet verschickten Interviews wäre praktisch nicht möglich.

Das Haus der Bayerischen Geschichte empfiehlt daher jedem, der bestimmte Zeitzeugen-Interviews verwerten möchte, sich *vom Interviewpartner direkt* eine Erlaubnis zur Verwendung des entsprechenden Interviews zu besorgen und dies dem Bildarchiv im Erfolgsfall mitzuteilen.

Ich möchte noch einmal betonen, daß diese begrenzte Verwertungsmöglichkeit der Videofilme sich aus dem strengen deutschen Recht ergibt, an das sich das Haus der Bayerischen Geschichte als staatliche Einrichtung strikt zu halten hat. Die Mitarbeiter innerhalb dieser Einrichtung der Bayerischen Staatskanzlei prüfen daher von Fall zu Fall, ob und inwieweit eine Weiterverwertung des Zeitzeugen-Materials durch Dritte möglich ist, um eventuellem Mißbrauch rechtzeitig zu begegnen.

It is important to differentiate between physical access and intellectual access. I recall a patron who had previously visited a small collection of videotaped witness accounts of the Holocaust at a major university. She told me the collection was completely useless to her because the staff of the repository in which it was housed simply led her to a shelf of videotapes and said, «Here it is». Since she had neither the time nor the interest in trying to discover if among the over one hundred hours there was anything of interest to her, she simply left. In this case, the researcher had physical access to the testimonies, but since no cataloging, indexing or finding aids were provided, that physical access was simply a frustration.

From the beginning, the Fortunoff Video Archive has opened its doors to scholars, researchers, students and educators. To help the thousands of patrons who have visited the Video Archive since 1982, we have cataloged the testimonies in an international bibliographic database - the Research Libraries Information Network - so that intellectual access to the collection would be available not just at Yale, but potentially at any place in the world. We download the records from RLIN to Yale's online public access catalog which is now available on the Internet. Two editions of the *Guide to Yale University Library Holocaust Video Testimonies* have been published. The Second Edition (March, 1994) contains records for 567 witness testimonies. In the two years since publishing the last Guide, we have catalogued almost as many testimonies as in the previous ten years.

Before I speak at length about intellectual access, I will briefly discuss physical access. We store all of our preservation and duplicating masters, which are either U-Matic or Betacam SP, in vaults with strict temperature and humidity-

ty control. We have a VHS research copy of every testimony which is available for use by our patrons. These are also stored under fairly good climatic conditions. Visitors to the Video Archive must go through the Privileges Office of Sterling Memorial Library. Like all visitors to the «stacks», they must provide a photo ID and also have their picture taken to enter the area of the building in which the Video Archive is situated. Many patrons contact us in advance - by phone, e-mail or conventional mail - which provides the opportunity for us to instruct them in the use of the databases prior to their arrival, enabling them to maximize their time at Yale, viewing testimonies rather than determining which testimonies they will view. Of course, we offer on site reference assistance, and often those who have previously worked with the database benefit from discussing their specific research needs with our staff who can identify additional materials for them. Once our patrons have passed through the Privileges Office, they must register at the Video Archive. Part of that process is reading our Rules and Regulations (see Appendix). The most significant portion is the statement that permission to view is not permission to publish. Our registration form also contains that statement and our staff always verbally explains that to every patron. Once the patron notifies the staff which testimonies are to be viewed, the staff checks the releases and explains any restrictions which may have been placed on the testimony by the witness. The tapes are then retrieved and the patron is instructed in the use of the video equipment and the finding aids. Patrons are given one cassette at a time and when they return one, they may view another in the reading room of Manuscripts and Archives, which is a fully monitored area. Patrons pass a security guard on their way in and out. This is all to insure the safety of the collection materials. The tapes may only be viewed at Yale unless special arrangements have been made through Interlibrary Loan and copies paid for by the requesting institution and required agreements have been signed.

Before I discuss in detail the intellectual access to the tapes, I would briefly like to differentiate between research use and educational use. As I mentioned this morning, we have a number of educational programs which are available on a loan basis to schools, universities and community groups for a small handling charge. We make several hundred such loans a year. The unedited testimonies are really not educational programs in the true sense of the word. I do believe that students should learn to use primary source

documents in the study of history - and our tapes are such documents. However, such documents are generally presented by a teacher within a context. Our unedited testimonies are too long, often not sequential in time and require a knowledge base which most young students do not yet have.

Our educational programs have been designed for just this purpose and the feedback we have received from the evaluation forms we always send with the loans indicate they are effective. We emphasize to the teachers that even these programs require teacher mediation. The teacher should spend a significant amount of time introducing the programs as well as discussing them after viewing. Never should they be used as a stand-alone program with the teacher turning on the machine, walking away, returning when the video is over. I believe strongly in the efficacy of well edited programs of testimony that have been vetted by a good historian, and which are judiciously used by the teachers.

I would like now to actually show you the database. Before I begin I do want to note that we do not use the full names of the witnesses in any of our public records, nor do we allow citations with the full names. We have promised privacy to the witnesses and therefore use their first name and first initial of their surname. The subject categories are Library of Congress headings. If there is not enough specificity within the LC subject headings, we employ terms which are commonly used by authorities in the field of Holocaust studies. All place names are checked against Library of Congress. If not contained therein, we use the Board of Geographic Names. Concentration camps which do not have LC authority must be verified against a recognized source such as the International Tracing Service list of camps, Hilberg, Gilbert, the Encyclopedia Judaica or the Encyclopedia of the Holocaust. We will not use the testimony itself as a source of authority ; we verify the existence of a camp, ghetto or shtetl in a recognized atlas, gazeteer, database or book. Our authority records are checked by the Yale Library Slavic Cataloging Units which then constructs and maintains the authority file in Yale's technical service database, recognized by the Library of Congress.

The first search is a very broad one. The search is on the subject term «Auschwitz». This yields 710 hits in the Yale online public access catalog, the first page of which is illustration 1.

This search included all the Yale Library holdings which have been cataloged since 1978. The illustration demonstrates this search included monographs and serials as well as manuscript materials. Items 15, 23, 24, and 25 are testimonies from the Fortunoff Archive.

ILLUSTRATION 1

Search Request : K=AUSCHWITZ		Yale Library Catalog
Search Results : 710 Entries Found		Keyword Index
		YS38
DATE	TITLE :	AUTHOR:
1 1996	FDR and the Holocaust	YL
2 1996	The Union Kommando in Auschwitz : the Ausc	YL
3 1995	After Auschwitz : reponses to the Holocaust	YL
4 1995	After the Holocaust : the long road to fre	Rubinstein, Erna F YL
5 1995	Antisemitismus und Gesellschaft : Zur Disk	YL
6 1995	Auschwitz : a doctor's story	Adelsberger, Lucie YL
7 1995	Auschwitz and after	Delbo, Charlotte YL
8 1995	Auschwitz and after : race, culture, and	YL
9 1995	Auschwitz, für die Zukunft lernen : eine p	YL
10 1995	Auschwitz im Theater der «Peinlichkeit	Uberman, Iwona YL
11 1995	Auschwitz : Mein Bericht	Heinemann, Jean YL
12 1995	Auschwitz vor Gericht : Völker-ord und bund	Werle, Gerhard YL
13 1995	Auschwitz, 1940-1945	YL
14 1995	Die Begegnung : Auschwitz	YL
15 1995	Celina R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Celina YL
16 1995	Croquis clandestins : Auschwitz, Buchenwal	Delarbre, Leon YL
17 1995	Death Books from Auschwitz : Remnants	YL
18 1995	The dentist of Auschwitz : a memoir	Jacobs, Benjamin YL
19 1995	Force du refus : philosophe après Auschw	Kalfa, Ariane YL
20 1995	Geloof en vertrouwen na Auschwitz	Van Harskamp, An YL
21 1995	Gesichter der Juden in Auschwitz :	Lili Meie YL
22 1995	God and humanity in Auschwitz : Jewish-Chr	Dietrich, Donald J YL
23 1995	Herbert L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Herbert YL
24 1995	Hubert W. Holocaust testimony (archiv-mss)	W., Hubert YL
25 1995	Idek R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Idek YL
26 1995	Im braunen Feuer brennen weiße Tauben : R	YL
27 1995	Im Schatten von Auschwitz : Die nationalso	Riechert, Hansjörg YL
28 1995	In de schaduw van Auschwitz : herinneringe	Vree, Frank van YL

Illustration 2 is a slightly narrower search. Using the same term - «Auschwitz» - but limiting the search to only the materials in Manuscripts & Archives, the department in which the Fortunoff Video Archive is housed, it results in 332 hits, the first page of which lists fourteen Holocaust testimonies.

ILLUSTRATION 2

Search Request : K=AUSCHWITZ AND U.FMT.		Yale Library Catalog
Search Results : 348 Entries Found		Keyword Index

	DATE	TITLE :	AUTHOR :	YS02
1	1995	Celina R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Celina	YL
2	1995	Herbert L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Herbert	YL
3	1995	Hubert W. Holocaust testimony (archiv-mss)	W., Hubert	YL
4	1995	Idek R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Idek	YL
5	1995	Julien E. Holocaust testimony (archiv-mss)	E., Julien	YL
6	1995	Maurice D. Holocaust testimon (archiv-mss)	D., Maurice	YL
7	1994	Alegre T. Holocaust testimony (archiv-mss)	T., Alegre	YL
8	1994	Amelia B. Holocaust testimony (archiv-mss)	B., Amelia	YL
9	1994	Bronia R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Bronia	YL
10	1994	Dora E. Holocaust testimony (archiv-mss)	E., Dora	YL
11	1994	Frank S. Holocaust testimony (archiv-mss)	S., Frank	YL
12	1994	Genia W. Holocaust testimony (archiv-mss)	W., Genia	YL
13	1994	Halina S. Holocaust testimony (archiv-mss)	S., Halina	YL
14	1994	Ida L. Holocaust testimony (H (archiv-mss)	L., Ida	YL

CONTINUED on next page

In searching the database, Boolean operators «and», «not», «or» can be employed to make the searches either broader or narrower. The next search will be significantly narrower : the subject headings (as key words) «Auschwitz and Belgium» will be searched only within the Manuscripts & Archives materials. The result is 23 hits, fourteen of which are shown in Illustration 3. All of these are bibliographic records for individual Holocaust testimonies with the exception of number 14 which is a collection level record for the tapes from the Fondation Auschwitz. We include such a collection level record for every affiliate project.

ILLUSTRATION 3

Search Request : K=AUSCHWITZ AND BELGIUM AND U.FMT.				Yale Library Catalog
Search Results : 23 Entries Found				Keyword Index
	DATE	TITLE :	AUTHOR :	YS02
1	1995	Julien E. Holocaust testimony (archiv-mss)	E., Julien	YL
2	1994	Alegre T. Holocaust testimony (archiv-mss)	T., Alegre	YL
3	1993	Claudine K. Holocaust testimo (archiv-mss)	K., Claudine	YL
4	1992	Claire S. Holocaust testimony (archiv-mss)	S., Claire	YL
5	1992	David L. Holocaust testimony (archiv-mss)	L., David	YL
6	1992	Fortunoff Video Archive for H (archiv-mss)		YL
7	1992	Frances L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Frances	YL
8	1992	Rachel B. Holocaust testimony (archiv-mss)	B., Rachel	YL
9	1992	Richard S. Holocaust testimon (archiv-mss)	S., Richard	YL
10	1991	Charles M. Holocaust testimon (archiv-mss)	M., Charles	YL
11	1991	Susi R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Susi	YL
12	1989	Leo B. Holocaust testimony (H (archiv-mss)	B., Leo	YL
13	1989	Philip K. Holocaust testimony (archiv-mss)	K., Philip	YL
14	1987	Erica K. Holocaust testimony (archiv-mss)	K., Erica	YL

CONTINUED on next page Illustration 4 is an even narrower search. The terms «Auschwitz and Belgium and women» are combined to yield the eleven hits shown.

ILLUSTRATION 4

Search Request : K=AUSCHWITZ AND BELGIUM AND WOMEN AND

Search Results : 11 Entries Found

Yale Library Catalog
Keyword Index

DATE	TITLE :	AUTHOR:	YS02
1 1994	Alegre T. Holocaust testimony (archiv-mss)	T., Alegre	YL
2 1993	Claudine K. Holocaust testimo (archiv-mss)	K., Claudine	YL
3 1992	Claire S. Holocaust testimony (archiv-mss)	S., Claire	YL
4 1992	Frances L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Frances	YL
5 1992	Rachel B. Holocaust testimony (archiv-mss)	B., Rachel	YL
6 1991	Susi R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Susi	YL
7 1987	Erica K. Holocaust testimony (archiv-mss)	K., Erica	YL
8 1987	Rosalyn O. Holocaust testimon (archiv-mss)	O., Rosalyn	YL
9 1980	Eva and Carl S. Holocaust tes (archiv-mss)	S., Eva	YL
10 1980	Rachel G. Holocaust testimony (archiv-mss)	G., Rachel	YL
11 1980	Zezette L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Zezette	YL

Illustration 5 is an example of an individual testimony record within this group of eleven. Every individual testimony record includes a summary of approximately 200 to 250 words in addition to the subject headings. By reading the summary, it is determined this is a false hit. This witness was not in Auschwitz at all, but in hiding in Belgium. The record came up due to the fact that the word «Auschwitz» appears in the summary (note the last sentence).

ILLUSTRATION 5

Search Request : K=AUSCHWITZ AND WOMEN AND BELGIUM AND

ARCHIVE - Record 6 of 11 Entries Found

Yale Library Catalog
Long View

YS38

Author : R., Susi, 1929-

Title : Susi R. Holocaust testimony (HVT-1652) [videorecording] ; interviewed by Susanne Glaser and Marjorie Gordon, March 3, 1991.

Published : Baltimore, Md. : Baltimore Jewish Council, 1991.

Quantity : 1 videorecording (1 hr., 50 min.) : col.

Summary : Videotape testimony of Susi R., who was born in Germany in 1929 and grew up in Eisenach. She recalls implementation of anti-Jewish restrictions ; her parents' close friendship with a non-Jewish woman ; Kristallnacht ; their friend smuggling her father to Brussels ; living with her mother in Cologne, then Aachen ; reuniting with her father in Brussels in January 1939 ; fleeing to Paris after the German invasion ; her father's incarceration in Le Vernet (the last time she heard of him) ; and returning to Belgium. She recounts her mother arranging for her to live in a convent in Louvain in the summer of 1942 ; visits with her mother ; arrival of United States troops in September 1944 ; moving to Hamburg in 1945 with her mother and her mother's second husband ; visiting their friend in Eisenach ; emigration to the United States with her family in 1949 ; and receiving confirmation in 1980 of her father's death in Auschwitz.

Part of : Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies.
Notes : 2 copies : 3/4 in. dub ; and 1/2 in. VHS with time coding.
Cite as : Susi R. Holocaust Testimony (HVT-1652). Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies, Yale University Library.

Subjects (Library of Congress) :

R., Susi, 1929-
Holocaust survivors.
Video tapes.
Women.
Holocaust, Jewish (1939-1945) - Personal narratives.
World War, 1939-1945 - Personal narratives, Jewish.
World War, 1939-1945 - Jews - Rescue.
Convents.
Mothers and daughters.
Refugees, Jewish.
Jews - Migrations.
World War, 1939-1945 - Children.
Germany.
Eisenach (Germany).
Cologne (Germany).
Aachen (Germany).
Brussels (Belgium).
Louvain (Belgium).
Paris (France).
Germany - History - Kristallnacht, 1938.

Subjects (Local Yale) :

Aid by non-Jews.
Child survivors.
Crystal Night, 1938.
Hiding.
Anti-Semitism - Prewar.

Type of material :

Oral histories.

Also listed under :

Glaser, Susanne, interviewer.
Gordon, Marjorie, interviewer.

LOCATION :	CALL NUMBER :	STATUS :
SML, Manuscripts and Archives	MS 1322	(Non-Circulating)

A second record illustrates a Belgian woman who was in Auschwitz (Illustration 6).

ILLUSTRATION 6

Search Request : K=AUSCHWITZ AND BELGIUM AND WOMEN AND
ARCHIVE - Record 11 of 11 Entries Found

Yale Library Catalog
Long View

YS02

Author : L., Zezette, 1929-
Title : Zezette L. Holocaust testimony (HVT-100) [videorecording] ; interviewed by Laurel Vlock, July 22, 1980.
Published : Boston, Mass. : Holocaust Survivors Film Project, 1980.
Quantity : 1 videorecording (60 min.) : col.

Summary : Videotape testimony of Zezette L., who was born in Belgium in 1929. She describes the German invasion and her surprise at being sent by her parents to hide in a Catholic convent ; her attempts to fit in by imitating the other girls during her stay of a year and a half ; and leaving the convent on April 1943 for a visit to her parents, during which the three of them were discovered on Easter Sunday, arrested, and immediately deported. She tells of the train journey to Auschwitz ; separation from her parents ; and her mother's selection for gassing. She details her solitary, mute and inhuman life in Auschwitz ; the silent exchanges between her and her father when he arranged to deliver food to her block (he did not survive) ; her liberation and return to Belgium to look for relatives ; and her journey to Holland, where her brother, who had also survived the war, was living. Ms. L. also relates her emigration to the United States ; the turning point in her life when she reached the age her mother had been when she met her death ; her return to Auschwitz, where she conducted a personal memorial service ; and her subsequent ability to speak about her experiences.

Part of : Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies.

Finding aids : Unpublished finding aid available in repository. VHS is linked to finding aid by time coding.

Notes : 3 copies : 3/4 in. master ; 3/4 in. dub ; and 1/2 in. VHS with time coding.

Notes : Letter written by Zezette L.'s mother and thrown from train en route to Auschwitz is in the repository at Brandeis University.

Cite as : Zezette L. Holocaust Testimony (HVT-100). Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies, Yale University Library.

Subjects (Library of Congress) :

L., Zezette, 1929-

Holocaust, Jewish (1939-1945) - Personal narratives.

Women.

World War, 1939-1945 - Children.

World War, 1939-1945 - Personal narratives, Jewish.

Video tapes.

Convents.

Belgium.

Auschwitz (Poland : Concentration camp).

Subjects (Local Yale) :

Hiding.

Child survivors.

Type of material :

Oral histories.

Also listed under :

Vlock, Laurel, interviewer.

Illustration 7 is a new search : Auschwitz and Belgium and child survivors. This search results in ten hits. The differences between this and the last search are obvious. This one includes both male and female witnesses and also only testimonies of children. We define child survivors as anyone who was sixteen years old or less when living under German occupation.

ILLUSTRATION 7

Search Request : K=AUSCHWITZ AND BELGIUM AND CHILD SUR Yale Library Catalog
 Search Results : 10 Entries Found Keyword Index

YS02

	DATE	TITLE :	AUTHOR :	
1	1995	Julien E. Holocaust testimony (archiv-mss)	E., Julien	YL
2	1993	Claudine K. Holocaust testimo (archiv-mss)	K., Claudine	YL
3	1992	Claire S. Holocaust testimony (archiv-mss)	S., Claire	YL
4	1992	Rachel B. Holocaust testimony (archiv-mss)	B., Rachel	YL
5	1992	Richard S. Holocaust testimon (archiv-mss)	S., Richard	YL
6	1991	Charles M. Holocaust testimon (archiv-mss)	M., Charles	YL
7	1991	Susi R. Holocaust testimony (archiv-mss)	R., Susi	YL
8	1984	Henry K. Holocaust testimony (archiv-mss)	K., Henry	YL
9	1980	Rachel G. Holocaust testimony (archiv-mss)	G., Rachel	YL
10	1980	Zelette L. Holocaust testimon (archiv-mss)	L., Zelette	YL

Illustration 8 provides the records of one of the testimonies in this search. It is, incidentally, a testimony recorded by Fondation Auschwitz.

ILLUSTRATION 8

Search Request : K=AUSCHWITZ AND BELGIUM AND CHILD SUR Yale Library Catalog
 ARCHIVE - Record 5 of 10 Entries Found Long View

YS02

Author : S., Richard, 1925-

Title : Richard S. Holocaust testimony (HVT-1974) [videorecording] ; interviewed by Yannis Thanassekos and Rina Margos, April 2, 1992.

Published : Brussels, Belgium : Fondation Auschwitz, 1992.

Quantity : 1 videorecording (3 hr., 20 min.) : col.

Summary : Videotape testimony of Richard S., who was born in Paris, France in 1925. He recalls moving to Brussels in 1928 ; participating in socialist groups ; repatriation to Béziers, France in 1940 ; returning to Brussels ; registering as a Jew in 1941 ; support from socialist friends ; his sister hiding with a Belgian family ; destroying orders for the family to report to Malines ; returning to Béziers in 1942 ; his parents' deportation from Brussels shortly thereafter ; working as a resistance courier ; a brief association with the Maquis ; arrest and brutal interrogations in 1944 ; and transfer to Compiègne, Paris, Drancy, and Auschwitz. Mr. S. recounts assignment to Monowitz ; learning of his parents' deaths ; contact with Allied prisoners of war ; resistance activities ; sharing food with his small group ; watching religious Jews pray ; the death march to Gleiwitz ; transfer to Buchenwald ; surgery for a leg infection ; the underground liberating the camp in April 1945 shortly before United States troops arrived ; hospitalization in Kaiserlautern, Metz, and Brussels for over a year ; and reunion with his sister. Mr. S. discusses his state of mind and relations between ethnic groups in the camps ; dealing with traumatic memories ; his sense that survivors are «different» ; and discussing his experiences with his children.

Part of : Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies.

Notes : This testimony is in French. 2 copies : 3/4 in. dub ; and 1/2 in. VHS.

Cite as : Richard S. Holocaust Testimony (HVT-1974). Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies, Yale University Library.

Subjects (Library of Congress) :

S., Richard, 1925-
Holocaust survivors.
Video tapes.
Men.
Holocaust, Jewish (1939-1945) - Personal narratives.
World War, 1939-1945 - Personal narratives, Jewish.
Concentration camps - Psychological aspects.
Concentration camps - Sociological aspects.
Forced labor.
Socialism - Belgium.
Jews - Migrations.
Refugees, Jewish.
World War, 1939-1945 - Children.
World War, 1939-1945 - Underground movements - France.
World War, 1939-1945 - Prisoners and prisons - France.
Prisoners of war - Poland.
Concentration camps - Religious life and customs.
France.
Paris (France).
Brussels (Belgium).
Béziers (France).
Auschwitz (Poland : Concentration camp).
Drancy (France : Concentration camp).
Gleiwitz (Poland : Concentration camp).
Buchenwald (Germany : Concentration camp).
Kaiserlautern (Germany).
Metz (France).

Subjects (Local Yale) :

Child survivors.
Aid by non-Jews.
Resistance.
Postwar effects.
Postwar experiences.
Mutual aid.
Concentration camps - Underground movements.
Concentration camps - Hospitals.
Maquis.
Death march.
Survivor-child relations.
Compiègne (France : Concentration camp).
Monowitz (Poland : Concentration camp).

Type of material :

Oral histories.

Also listed under :

Thanassekos, Yannis, interviewer.
Margos, Rina, interviewer.



De gauche à droite/from the left to the right: Monsieur le Professeur Georges Sylin, Directeur du Centre Audiovisuel de l'Université Libre de Bruxelles et son collaborateur, Monsieur Adrien Antoniol.



Vue partielle du dîner offert aux participants le samedi 11 mai 1996/The dinner for the participants on Saturday, May 11th, 1996.

Illus-
tra-
tion
9
dem
onst
rates

an even narrower search. The terms «Auschwitz and Malines» results in two hits.

ILLUSTRATION 9

Search Request : K=AUSCHWITZ AND MALINES AND U.FMT.		Yale Library Catalog	
Search Results : 2 Entries Found		Keyword Index	
			YS02
	DATE	TITLE :	AUTHOR :
1	1992	David L. Holocaust testimony (archiv-mss)	L., David YL
2	1992	Richard S. Holocaust testimon (archiv-mss)	S., Richard YL

Once the researcher has identified testimonies for viewing, we provide a finding aid. This is a running summary of the testimony which is time-coded to match a clock on the tape itself. This is particularly useful for focused research projects, such as when we were looking for segments to use for one of our edited programs, «Parallel Paths». This program is intended to be used in conjunction with the Anne Frank diary and has testimony excerpts of survivors and witnesses who were in the same place at the same time as Anne Frank. We conducted the following searches in the database : sisters who were in Auschwitz and Bergen-Belsen who were about the same age as Anne and Margot ; Jewish emigres from Frankfurt to Amsterdam ; Dutch rescuers ; Dutch Jews in hiding ; families in Westerbork at the same time as the Franks. Once we identified lists of testimonies, the finding aids were used to go directly to those segments of the testimonies relevant to the program we were compiling, and we viewed them for possible inclusion in the program. Some patrons go through large numbers of testimonies in several hours, viewing very short segments, and some watch each testimony from beginning to end, and more than once. Each one has different needs, and each of their needs can be met through the combination of the reference staff's knowledge of the collection, our computerized cataloging and finding aids.

The finding aids are also used to note when there are myths or factual errors in the testimonies. Notes are written in the margins and/or brackets within the finding aid to alert the reader either that a myth has been repeated in the testimony or that the witness has made a mistake in stating a fact.

In the near future we intend to encode our finding aids using SGML - standard generalized markup language. This will provide the capability of electronically searching the

finding aids. The finding aids would then be in a standard format entitled «EAD» (Encoded Archival Description). Initially they will be available in a library server, but they can also be made available through the Internet, should we decide to do so.

The remainder of this afternoon's topic - «problems arising from linking up of our documentation to the Internet and also from its dissemination on CD-ROM (ethical, legal, methodological problems)» is difficult to discuss in a few minutes. The most important aspect of this discussion may turn on agreement of definition of terms. For instance, we have always made all of our bibliographic records available : for many years through the Research Libraries Information Network which was accessible in research libraries throughout the world ; in more recent years, through the Internet - either through RLIN or through ORBIS, Yale's Online Public Access Catalog which we viewed earlier today. All of our bibliographic records are accessible from almost any place in the world, but the testimonies generally can only be viewed at Yale.

Our homepage on the World Wide Web contains eight very brief testimony segments, which function to convey a sense of what the testimonies are like. At the present time it takes over twenty minutes to download a sixty second excerpt. So, in practical terms, this is no way to view testimonies. We know that technology is moving faster than we can keep up with and that real time video may be available sooner rather than later. However, the ability to do this does not mean that every home, or even every library will have the requisite connectivity, whether fiber optics, satellite dishes, 100 terabyte hard drives, or some new development that is not even yet on the drawing boards. When that time arrives, do we want our testimonies open to the general public without any controls ? My answer to that question is a very strong no. Just as we do not want a five year old child to watch graphic violence, we do not want these testimonies, which clearly need a great deal of education and context, to be «out there».

There is also a legal issue. We require all witnesses to sign a legal release form prior to taping. The testimonies fall into the same category as unpublished manuscripts : copyright belongs to Yale and anyone who uses our material must obtain authorization to publish from Yale, as stated in the registration form signed prior to viewing.

Another consideration is that anything that is available on the Internet can be downloaded, and this means the testimonies could be edited by deniers or others with less than noble motives. Clearly the witnesses did not intend their stories to be abused in such a manner and we have an ethical obligation to prevent the possibility of such an occurrence.

One other issue which should be considered is when the witness makes a factual error in the testimony or repeats a myth - many of which arose in the camps. We delineate these in our written finding aids which always accompany the testimonies when they are viewed. Making the testimonies available through the Internet could perpetuate such myths or errors.

Should we make our educational programs available on the Internet ? That answer is not as clear-cut. I see some advantages and pitfalls. At the Video Archive, we do not loan our programs to individuals. Only to educational institutions and community groups. We do this because we believe these programs should not be viewed as entertainment, but belong in an educational context. Does putting them on the Internet cross the line from education to entertainment - *edutainment* ? I am not sure.

CD-ROM is an entirely different topic. This is simply a different storage medium. Whether the contents of the testimonies reside on an analogue videotape, in a digitized format on magnetic tape or optical tape, on a CD-ROM or on a metal or silicon disk etched with an ion beam, really matters very little except in terms of physical access and preservation. As for preservation, CD-ROM is not the answer due to the high degree of compression. The newest technology, which is rumored to be out later this year and may replace laser discs is of the DVD discs. Preservation is an entirely different issue which we are not discussing at this conference.

In conclusion, I think it is important not to get so caught up in the technology that we lose sight of the basic issues of physical and intellectual access, long term preservation and sound educational uses.

APPENDIX

FORTUNOFF VIDEO ARCHIVE FOR HOLOCAUST TESTIMONIES

RULES AND REGULATIONS GOVERNING THE USE OF VIDEOTAPES

The Video Archive is open to all scholars and other qualified persons, *by appointment*, Monday through Friday, from 8 :30 a.m. to 4 :45 p.m., throughout the year.

Our regulations are not intended to hamper your research but to provide access to the Collection in a manner which insures its best use and careful preservation.

The videotaped testimonies in the Archive were given by Holocaust survivors and witnesses motivated by the desire to counteract forgetfulness, ignorance and malicious denial. Viewers are urged to approach the tapes in the same spirit.

Viewing privileges are granted to registered viewers subject to the following rules :

1. Viewers are required to deposit with a staff member of the Video Archive all personal property including tape recorders. Note card and pencils will be allowed. Handbags and shoulderbags not checked will be subject to inspection upon leaving. Researchers may not leave any material for overnight storage in the Video Archive.
2. Viewers must fill out a Registration/User Form for all videotapes and present it along with a valid form of identification to the Archive's staff. Permission to view particular videotapes is granted subject to restrictions that may have been placed on the testimonies by their donors or depositors.
3. Permission to examine videotapes is *not* an authorization to publish them. If permission to publish is granted, the location of the cited testimonies must be indicated in the published work. A copy of all programs which rely heavily on the Library's videotape holdings should be presented to the Library. In giving permission to publish a testimony, the Yale University Library does not surrender its own right thereafter to publish the testimony or to grant permission to others to publish it ; nor does the Library assume any responsibility for infringement of copyright or of publication rights in the testimony held by others.
4. No videotapes may be removed from the reading room without proper authorization.

5. All material and equipment must be handled with great care. Please read the directions on the machine, follow the instructions of the staff member, and if you have any problems or questions, please direct them to a staff member immediately.
6. Eating, drinking, and smoking are not permitted in the reading room.

**Discussion générale
General discussion**

SÉANCE DU VENDREDI 10 MAI
SESSION OF FRIDAY, MAY 10TH

Président : Monsieur George SYLIN

Thèmes / Topics :

- **Suggestions de travail pour l'exploitation des témoignages audiovisuels**
Working suggestions for the utilisation of the audiovisual testimonies
- **Les nouveaux supports de l'information et la diffusion des témoignages audiovisuels**
New media and the spreading of audiovisual testimonies
- **Conscience d'une démarche scientifique à dimension humaine**
Conscience for scientific processes at a human measure
- **Les diverses expériences en matière de conditions d'accès**
Varied experiences concerning conditions of access
- **Les possibilités d'approche du témoignage**
The possibilities of approach to a testimony

Suggestions de travail pour l'exploitation des témoignages audiovisuels
Working suggestions for the utilisation of the audiovisual testimonies

- Paul M.G. LEVY

(...) Je m'adresse à vous en tant que Président du Mémorial national du Fort de Breendonk, c'est-à-dire de cet établissement public autonome créé à l'unanimité par le Parlement belge en 1947. Lorsque nous avons organisé les visites de Breendonk, nous avons songé à diffuser des enregistrements audio à divers endroits du Fort pour rappeler aux visiteurs ce qui s'y est passé pendant la guerre. (...) Aussi je voudrais attirer votre attention sur l'importance qu'il y a de diffuser des enregistrements du même genre dans divers camps et prisons. Cela permet d'expliquer brièvement - afin de ne pas briser la visite - au visiteur ce qui s'y est passé. Je crois que, parallèlement au travail énorme et fondamental que vous accomplissez, il serait utile de développer une telle tâche. (...)

- Josette ZARKA

(...) Parmi les pistes de recherches qui ont déjà été proposées et à propos desquelles j'aimerais pouvoir partager les données que j'ai moi-même récoltées, j'ai surtout retenu les thématiques du suicide, des mécanismes de survie et des rêves (ou cauchemars). Pour ma part, je me suis aussi intéressée à la problématique de l'âge des témoins au moment des faits. J'ai ainsi pu travailler sur les adolescents dans les camps et sur les adolescents cachés. Je trouve que cette thématique devrait être développée. Autres thématiques que j'aimerais voir exploitées : j'ai, par exemple, été extrêmement captivée par ce qui a été dit sur les Juifs de Rome et du Nord. Je faisais un parallèle avec les Juifs de Belleville qui étaient des immigrés de niveau socio-économique très bas et les Juifs arrêtés en zone libre, c'est-à-dire les Juifs plus aisés. Je trouve que cela mériterait d'être approfondi. Je travaille sur les problèmes identitaires et je crois qu'il serait également intéressant d'étudier les réactions différentes entre les hommes et les femmes à l'arrivée dans les camps, par exemple - par rapport au tatouage, au déshabillage, à la tonte, etc. (...)

*Les nouveaux supports de l'information et la diffusion
des témoignages audiovisuels
New media and the spreading of audiovisual
testimonies*

- Gilles MONOT

Je travaille sur le CD-ROM que la Fondation pour la Mémoire de la Déportation réalise actuellement. Je voudrais préciser trois points quant à cette réalisation. Premièrement, le support CD-ROM a surtout été choisi parce qu'il permet de mettre en oeuvre nombre d'outils pédagogiques et instruments de recherches. D'autre part, il a été bien spécifié dès le départ - et cela fait partie des objectifs de la Fondation - qu'il fallait respecter la Mémoire de la déportation. Pour ce faire, l'ensemble du projet sera contrôlé par des anciens déportés ainsi que par des historiens qui veilleront à ce que l'on ne fasse pas un «jeu multimédia». Enfin, une précision pour rassurer certaines personnes en ce qui concerne le DVD : il s'agit effectivement d'un support qui s'apparente au CD-ROM et qui permettra de stocker près de quatre heures trente de vidéo. (...) Il constituera simplement un support plus moderne, plus rapide et plus sûr.

- Yannis THANASSEKOS

(...) En ce qui concerne l'utilisation du CD-ROM, j'aimerais, si vous me le permettez, intervenir auprès de notre partenaire en France, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. J'ai l'impression que vous vous êtes précipités dans cette opération(...). En effet, je crois que l'on oublie trop souvent que la technologie elle-même a sa propre logique et ses propres effets, indépendamment des précautions et des dispositions que nous pourrions prendre en matière de contrôle. Je pense aussi qu'avant d'entamer des opérations d'une telle envergure, il serait peut-être opportun de se fixer d'abord des priorités - d'où l'importance de ce type de réunion qui peut nous y aider. Ceci simplement parce que les moyens dont nous disposons sont relativement limités. Une telle discussion sur les priorités pourrait nous conduire à une meilleure affectation des ressources dont nous disposons : choisir un tel domaine plutôt qu'un tel autre. Les technologies nouvelles dans le domaine informatique et médiatique évoluent avec la rapidité que vous savez. J'ai l'impression parfois que nous courons derrière toutes les nouveautés comme pour rattraper un train que nous craignons de rater. Et dans cette course, parfois folle, le «moyen» risque de se transformer en «fin». (...)

- Manette MARTIN-CHAUFFIER

Je voulais dire simplement un petit mot à mon ami Yannis. La première chose, c'est que je ne suis pas tellement loin de penser ce que tu penses à propos du CD-ROM mais moi j'y vois deux avantages. Le premier, c'est de faire plaisir aux déportés qui sont très contents de dire eux-mêmes ce qu'ils pensent de la déportation. Rien que cela me fait plaisir. D'autre part, il faut maintenant se mettre dans le coup des jeunes !

- Régine WAINTRATER

(...) Je ne suis pas effrayée par l'avancée de la science parce que je pense que l'on a tort de rejeter tous nos problèmes sur les technologies. Certes les nouvelles technologies posent des problèmes d'éthique, mais il y a des avancées, il y a de bonnes choses - et des mauvaises aussi. A mon avis, accuser la technologie, c'est déplacer le problème. On a besoin des CD-ROM, des petits clips, etc. Ce sont des moyens parmi d'autres de catalogage.(...) Et, de toute façon, que ce soit en matière de technologie, d'écrit ou autre, on n'évitera jamais les questions fondamentales du genre : Quelle lecture va être faite ? Au nom de quelle discipline ? Quelle discipline va primer ? Est-ce que l'on censure ? Est-ce que l'on ne censure pas ? Qui a le droit ? Qui autorise ?

*Conscience d'une démarche scientifique
à dimension humaine
Conscience for scientific processes
at a human measure*

Izidoro BLIKSTEIN

(...) Je voudrais juste faire remarquer ici que le témoin que nous interviewons est le sujet, non pas l'objet des travaux que nous effectuons. Par conséquent, il ne peut jamais y être question de propriété privée. Un jour, au Brésil, une personne m'a fait remarquer que j'avais interviewé «son témoin», comme elle disait. Je lui ai répondu : «Cette personne n'est pas votre témoin ; c'est un citoyen qui peut donner son témoignage à n'importe qui». (...) Je crois aussi que le chercheur doit garder une sorte de, je dirais, «écart Brechtien» vis-à-vis du témoin, c'est-à-dire qu'il ne faut pas qu'il fasse preuve d'un enthousiasme démesuré. Un jour, un

de mes étudiants qui faisait une thèse sur les malades aphasiques, m'a dit qu'il avait trouvé un «excellent malade» pour sa recherche. Je crois qu'il n'y a pas d' «excellents» témoins ; il y a simplement des témoins, des rescapés qui doivent être respectés dans leur intégralité. (...)

- Marie PINHAS-LIPSTADT

Je voudrais remercier Monsieur Blikstein pour son intervention quand il a dit que le témoin doit être non pas un objet mais un sujet. Or, depuis que j'assiste à ce Colloque - je m'excuse un peu auprès des spécialistes et des chercheurs - j'ai l'impression d'être - et je ne suis sans doute pas la seule - un cobaye du fait d'avoir déposé mon témoignage. Je m'aperçois que les spécialistes et les chercheurs dissèquent chaque mot de notre interview, chaque geste, chaque mouvement, chaque expression du visage alors que notre témoignage a été donné avec beaucoup de spontanéité, sans avoir été préparé. C'est un peu comme si on nous opérât : on ouvre notre témoignage pour vérifier si, à l'intérieur, tout est bien fait, bien dit. (...)

- Yannis THANASSEKOS

(...) Je pense que tout le monde ici est d'accord sur la nécessité de considérer le témoin comme un sujet. J'ajouterai qu'il n'est pas possible d'avoir un vrai témoignage ou un témoignage qui dit vrai en dehors du cadre d'un «partage» de la vérité entre le témoin et l'interviewer. Josette Zarka a souvent traité de cette question et je suis parfaitement d'accord avec sa position. (...)

- Josette ZARKA

(...) Quand on travaille sur une recherche, on travaille d'abord en longueur, c'est-à-dire qu'on travaille sur le témoin et sur la façon dont il s'est exprimé. On individualise complètement le récit, on le singularise et il ne ressemble pas aux autres. (...) D'autre part, le fait de dégager des thématiques - qui sont objets d'études - du témoignage ne signifie pas que l'on découpe la personne. En fait on ne peut accéder à des objets d'études que dans la mesure où le témoin est un sujet. (...)

- Paul HALTER

L'intervention de Marie Pinhas m'a fortement perturbé. Elle a soulevé le problème de l'utilisation des rescapés comme on utiliserait des cobayes dans un laboratoire et cela m'a fort interpellé et gêné. Je voudrais vous faire comprendre un peu le point de vue d'un rescapé. Je trouve qu'il est très intéressant de participer à des réunions scientifiques comme celle-ci mais il faut faire attention à la sensibilité des rescapés. Jusqu'à présent j'ai moi-même fort bien supporté cela mais je commence à émettre des doutes eu égard aux réflexions qui ont été faites sur l'utilisation, éventuellement en les «saucissonnant», de nos témoignages. Je voudrais vous dire que dès notre retour, nous, rescapés, avons d'abord témoigné pour rassurer certaines familles qui comptaient des rescapés et ne le savaient pas encore. (...) Ensuite, la seconde démarche de témoignage que nous avons entreprise faisait partie des formalités menant à l'institution du statut des prisonniers politiques et ayants-droit - ce qui fut d'ailleurs loin d'être aisé. Tout cela nous a empêché de nous pencher véritablement sur le problème des témoignages, si ce n'est certains témoignages oraux qu'on nous a demandé de faire. (...) C'est en 1980 seulement que nous avons pensé, en tant que rescapés, à créer une Fondation parce que nous voyions autour de nous nos camarades disparaître à toute vitesse et que nous nous disions que bientôt il n'y aurait plus de témoins. Après quelques années de travail, nous avons constaté qu'il était utile de se pencher sur le problème du témoignage et de réaliser des interviews audiovisuelles. (...)

Je voulais vous dresser ce bref historique pour vous faire comprendre le sentiment de malaise que nous pouvons éprouver quand vous, les scientifiques, vous vous penchez sur notre cas et que vous vous dites «Qu'allons-nous faire de votre témoignage ? Allons-nous le protéger ? Allons-nous... ?». Alors je voudrais vous mettre très à l'aise, Mesdames et Messieurs les scientifiques : nous ne tiendrons plus très longtemps et d'ici cinq ou six ans, vous pourrez faire tout ce que vous voulez avec nos témoignages parce que nous ne serons plus là pour les sauvegarder. Mais je vous mets en garde contre un retour de manivelle, un retour de bâton qui pourrait s'abattre sur vous. Comme le disait Brecht, «La bête féconde n'est pas morte» et elle peut renaître chaque jour. Que cela puisse présider à toutes vos recherches et à toutes les activités que vous menez.

- Adrien ANTONIOL

Je voudrais faire simplement ici deux petites remarques quant à la nature de l'activité que nous réalisons en récoltant ces témoignages très spécifiques et singuliers. Je dirai d'abord que la démarche scientifique que l'on va appliquer et que l'on applique déjà aux témoignages enregistrés a pour caractéristique - comme toute démarche scientifique - d'être à la fois consciente et critique de ses pré-supposés. J'ajouterai que c'est par un dialogue constant entre l'objet d'étude et les méthodes de recherches que petit à petit l'objet-mémoire va se construire. Je dirai ensuite que l'on traite ici de témoignages que l'on a recueilli avec patience et difficultés. Dans bien des cas, une sédimentation s'est effectuée sur une période longue, parfois de 50 ans. Si ces témoignages ont donc mis tant de temps à prendre la forme qu'ils ont au moment où on les recueille, je crois que, quelque soit la façon dont on les exploitera, il faudra aussi opérer une sédimentation lente pour le travail, la méthode et les différentes approches qu'on leur réservera.

- Albert LANDERCY

J'aimerais juste attirer votre attention sur le fait qu'une analyse objective de n'importe quel document devrait toujours pouvoir tenir compte de la subjectivité, même inconsciente, du concepteur du document. Et je crois que seule une extrême rigueur scientifique, éthique et déontologique devra présider à l'utilisation et la diffusion des témoignages audiovisuels.

- Stephanos ROZANIS

Although I am not a specialist in the kind of the work you are doing, I would like to speak a little bit not from my experience, but once again from the theoretical point of view. I have tried today in my paper to make some remarks on the Holocaust survivors' dreams. This is something I cannot really understand : So little has been written on this field, but in my opinion this is one of the most valuable ways to approach the testimonies, not from a psychological, but from a human point of view. I think that if you tried to deal with a testimony, without being able to understand the internal of the transmission of memory, then the work would be a little bit artificial.

My problem is not how we will manage to prevent the exploitation of testimonies - of course this is a very interesting

field and we must think about it, but for me the most important thing is to discuss how we can make our research inside the memory in a disciplinary way so that we deal with a human case and not with an impersonal oral narration. I would like to hear and learn from you the way you are dealing with a testimony. Having discussed so many aspects of this concept we can be much more free to think about the future of the testimonies. For me, the presence of the testimonies is the most valuable target - it is the target that we must concentrate on both ourselves and in our work.

- Maurice CLING

(...) Je voudrais abonder ici dans le sens qui a déjà été indiqué en disant qu'il est dur pour nous, rescapés pour qui cette expérience a été si profonde et dramatique, de se trouver comme des papillons que l'on observe sous le microscope. D'autant plus qu'en général, quand on étudie un papillon sous le microscope, c'est qu'il est mort. Or, nous, nous sommes vivants et nos témoignages sont disséqués sous nos propres yeux. Nous avons l'impression d'être utilisés - le mot «objet» a été employé à juste titre - ce qui est vraiment très douloureux et qui s'ajoute à notre expérience. En fait, on dirait que nous avons déjà disparu et que, bien que vivants, nous sommes quantité négligeable en tant qu'homme ou femme. Tout ceci pour vous montrer à quel point - et cela a déjà été signifié auparavant - la sensibilité des déportés doit être ménagée. Le respect qu'il faut avoir pour le témoignage ne peut pas être celui qu'on a pour un bloc de soufre ou un litre de pétrole. (...)

- Josette ZARKA

(...) Il n'y aurait rien de plus révoltant que de considérer les discours des déportés comme des choses ! Cependant il se fait que, comme les survivants s'expriment de manière différente selon les lieux, il est nécessaire que l'on replace leurs propos dans un contexte. Ceci sans nuire au respect qui leur est dû. L'idée de «saucissonner» est une idée qui véritablement me choque. Elle interpelle ma conscience professionnelle - je suis psychologue social - et ma responsabilité personnelle que, sur ce plan d'ailleurs, j'engage et j'assume. Effectivement, je pense que faire un travail de «saucissonnage» est indigne d'un psychologue social. Le problème, c'est que dans notre travail il est nécessaire d'isoler certains points, de démarquer des pistes de recherches. Pistes sur lesquelles nous pourrions éventuellement nous concerter pour coopérer ensemble car si le

chercheur est isolé sur un thème tel que la déportation, il ne fait pas un travail aussi fructueux que s'il est en rapport avec d'autres personnes, tout spécialement avec des personnes d'autres nations, d'autres contrées, d'autres «visages»... J'insiste beaucoup sur le fait de trouver des pistes de recherches aussi simples que possible pour se réunir et pouvoir se concerter à partir de quelque chose qui est vraiment faisable. Ceci de manière à ce que chaque piste nous amène sur le fond du problème qui est, je le répète, scandaleux. Le fond du problème, c'est que derrière chaque thème de recherche il y a le désespoir devant l'extermination. En fait, il ne s'agit pas du tout de gommer la composante humaine mais au contraire de la restituer en alliant nos forces. Je voulais juste intervenir ici parce que je ne veux pas faire partie de ce que les étudiants de 1968 ont rebaptisé les «sciences inhumaines».

- Izidoro BLIKSTEIN

(...) Je crois qu'il est bien clair que nous considérons les témoins comme les sujets de la recherche. Et pour ce faire, il faut que nous fassions attention aux applications très formalistes de nos disciplines, à savoir dans mon cas, de la linguistique et de la sémiotique. Je me rappelle une remarque très intéressante faite par un très grand linguiste d'origine belge, malheureusement peu connu et peu cité, Eric Buysens. (...) Il disait qu'il ne fallait pas exagérer dans l'application des méthodes linguistiques et sémiotiques.(...) En accord avec lui, j'ai l'impression que, dans le cas de la sémiotique, il faut justement éviter les formalismes excessifs. D'autant plus qu'il n'y a pas une seule mais bien une pluralité de sémiotiques.(...) Moi j'adopte le modèle de Buysens quand il sépare ce qui est communication de ce qui ne l'est pas. Autrement dit, il fait un partage intéressant entre les signes et l'indice. L'indice, ce sont toutes les manifestations non-intentionnelles qui peuvent être observées et analysées. Dans le cas des témoignages, on observe surtout les indices afin de, comme l'a très bien dit Madame Zarka, situer les témoignages dans un contexte et pouvoir faire une lecture qui peut être psychologique, sémiotique, sociologique, ... Il y a toujours plusieurs lectures possibles. Il faut savoir lire ces témoignages et découvrir les indices et les indications que donnent le témoin. Cela signifie le respect total du témoignage et cela montre qu'il est digne d'une étude scientifique et universitaire. On fait couramment des études à partir des documents écrits, alors pourquoi ne pas lire et étudier les documents oraux ? J'ai l'impression que

si l'on prend toutes les précautions méthodologiques nécessaires, on peut faire une étude sérieuse des témoignages de survivants.

- Willy SZAFRAN

(...) Il faut garder à l'esprit que ce qui prime est le respect de la subjectivité des témoins. Subjectivité au sens le plus noble du terme, non pas au sens de la philosophie post-moderniste - comme elle a d'ailleurs été critiquée lors d'un récent colloque organisé par Stephanos Rozanis et Yannis Thanassekos à Athènes - mais subjectivité au sens où il s'agit de sujets qu'il n'est pas question de déshumaniser ni de mettre en position d'objets de recherches.

*Les diverses expériences en matière
de conditions d'accès
Varied experiences concerning conditions of access*

- Geoffrey HARTMAN

Yannis Thanassekos and myself have discussed everything concerning the use of video testimonies. He knows perfectly well what the protections are of the archive at Yale. (...) Any archive in a university, whether it is Yale or another university, is protected. It is open to researchers, as you said, and this is obviously important. Why should we at Yale be interested in video testimonies unless they are an important resource for research ? At the same time we are an educational institution and there are pedagogical museums that exist, so the question seems to boil down to «what educational use is the proper use». Now, I don't know whether Mr. Sylin was suggesting yesterday that the video testimonies are there only for research purposes and never for teacherly or pedagogical researches. I take it for granted that no one is going to make propaganda. No one can see them except by coming to the video archive, at least that's the Yale principle. But if, for instance, there is a right to see, this does not mean there is a right to publish. You have a right to see them, to come to the archive - we are not going to stop you if you register, but you cannot automatically publish any image without our permission, and we will not give permission for any commercial or propaganda purposes. So the testimonies are absolutely protected. I just wanted to make that clear.

- Joan RINGELHEIM

(...) To get back to the issue of how these objects can be used or should be used : the United States Holocaust Memorial Museum is a public institution. We cannot make any kind of discrimination. Everybody can come in. We own the copyright, or sometimes there is a dual copyright. Sometimes the two of us own the copyright, sometimes we own a copyright with the survivor, some of whom want to produce their own documents, sometimes based on using the interview that we have done, and we allow that. But we do not go back to every person who we have interviewed if someone wants to use part of an interview in a book or in an article, unless the person who we have interviewed has put a stipulation in the release form : «documentarians cannot use parts of the document». And if you have not put in that, either yourself or the relatives of the survivor or the interviewee, in four, five, twenty years there is no one you are going to go back to, and then what ? I mean, I guess what I am saying is both that our institution has to be open, and we prefer the openness because I think you are going to be in very big trouble if you start figuring out who can use and who can't, and I'll give only one example : Pressac was convinced that there were no gas chambers when he went to Auschwitz. He was a denier, and he came out writing a huge book about the gas chambers. If you start deciding who is a real researcher and who is not, I think you are going to get into a question of censorship that is going to cause many more problems than you are going to solve.

- Geoffrey HARTMAN

May I make one more intervention. Again : there is no restriction on seeing the testimonies, but the copyright, as Joan Ringelheim says, remains with the Yale or the Washington Museum. Sometimes there is a double copyright with the Foundation Auschwitz, and there is a safeguard because we do not have to give the right to publish - of course we will give the right to publish, probably in 90% of the cases - but it has to be presented. There is no automatic use. You can look at them, but there is no automatic right to publish, at least at Yale. (...)

- Georges SYLIN

(...) En ce qui nous concerne, jusqu'à présent, au moment des enregistrements, on fait deux originaux. Un original est

déposé à la Fondation Auschwitz, l'autre à l'Université. Des discussions sont actuellement en cours pour que le Service des Archives de l'Université puisse conserver des documents de ce genre. (...) Ces documents sont donc accessibles, comme à Yale, à tout chercheur et toute personne intéressée qui a une carte de fréquentation des bibliothèques de l'ULB. Il ne s'agit pas de faire payer mais d'utiliser ces documents correctement. (...)

- Izidoro BLIKSTEIN

Je voulais faire quelques remarques à propos des conditions de consultation des témoignages audiovisuels. Peut-être n'aurai-je qu'à répéter ce qui a déjà été dit aujourd'hui, notamment par Madame Claudine Drame, à propos de la nécessité d'élaborer un statut éthique, juridique et déontologique du témoignage, surtout en ce qui concerne la possibilité d'utiliser ces sources via le réseau Internet. C'est une question très grave parce que nous savons très bien quelle sorte d'utilisation peut être faite de ces témoignages. Je dois dire que du point de vue de la linguistique et de la sémiotique, nous travaillons beaucoup avec toute sorte d'interviews et nous avons même instauré des techniques de retranscription qu'on appelle «transcriptions de l'analyse conversationnelle». A ce niveau, il faut que le témoignage soit respecté dans son intégralité, sans maquillage, sans make-up, parce que la vidéo n'est pas un spectacle mais un document respectant toutes les spécificités du discours du témoin.

D'autre part, j'aimerais vous parler d'un problème que nous avons rencontré au Brésil : certaines institutions ou personnes qui ont donné un appui financier pour l'enregistrement des témoignages - il s'agit en général d'entrepreneurs ou d'industriels qui vivent dans le monde des affaires et qui ne sont pas tout à fait familiarisés avec les procédures techniques universitaires - n'ont pas aimé le «produit fini» ou, autrement dit, le film reprenant l'enregistrement complet du témoignage. Ils ont considéré que l'on ne pouvait pas montrer ce genre d'enregistrement à tout le monde «parce c'est très technique et que ce genre de témoignage n'est pas tellement correct». On aurait dit qu'ils s'attendaient à quelque chose de beau, que l'on puisse montrer à la société et vendre parce que «nous, nous avons financé ce projet». En fait, il faut préparer ces institutions, ces personnes, à voir ce type de document. Et il faut également préparer le public ; il faut qu'il y ait un public cible, un «target». Je n'ai

pas l'impression que l'on puisse montrer ces documents à tout le monde, à n'importe qui, car il faut que les personnes y soient préparées, il faut que les étudiants y soient préparés dans les écoles. Je me rappelle qu'au Brésil, il y a eu un festival documentaire cinématographique durant lequel un jeune cinéaste allemand a présenté un documentaire sur un leader néo-nazi. Il a suivi la vie de ce leader pendant 24 heures et à la fin de la projection, il y a eu des protestations de la part de certaines personnes qui considéraient ce film comme de la propagande. En fait, elles n'ont pas compris les intentions du cinéaste qui voulait montrer comment fonctionnait l'esprit et la pensée dans l'idéal néo-nazi. Cela prouve bien que ce genre de film ne peut être exhibé que dans des contextes préparés. Je pense que cela vaut aussi pour les témoignages des rescapés. Il est nécessaire de les protéger, ces témoignages, parce que l'on peut en faire toutes sortes d'utilisations. Et si l'on extrait certains passages du contexte, cela peut être malheureusement utile, par exemple, aux négationnistes de l'Holocauste. Ceci d'autant plus que certains peuvent faire utilisation de toutes les ressources du langage visuel pour tenter de démontrer exactement le contraire de ce que le témoin dit. (...)

J'aimerais formuler une autre remarque concernant l'accès aux témoignages enregistrés. Il n'y a pas, on l'a déjà dit, de méthode unique. Certes, il faut que les chercheurs aient la liberté de pouvoir consulter les archives mais j'ai l'impression que le groupe qui a créé ces archives doit avoir le droit de pouvoir connaître les objectifs du chercheur, sous quel point de vue il veut faire l'étude du témoignage. (...)

- Yannis THANASSEKOS

(...) En ce qui concerne le problème du contrôle de l'accès aux documents audiovisuels, nous, à Bruxelles, y avons répondu de deux façons. D'une part, comme Daniel Weyssow vous l'a déjà indiqué aujourd'hui, les conditions d'accès aux archives et de consultation des documents audiovisuels produits par la Fondation Auschwitz sont, pour ainsi dire, à la discrétion de la Fondation. Aussi demandons-nous une série de garanties formelles et juridiques pour l'usage qui peut être fait des ces documents. D'autre part, puisque ce projet est une collaboration étroite entre l'ULB et la Fondation Auschwitz, nous avons constitué un Comité Scientifique mixte ULB-Fondation Auschwitz qui est précisément censé superviser, guider et

même discuter la totalité de la réalisation du projet lui-même.

- Georges SYLIN

J'ajouterai, en complément à ce que vient de dire Yannis Thanassekos, que ce Comité Scientifique a été constitué au moment où l'ULB est intervenue financièrement et matériellement dans le projet. En érigeant une telle structure, elle a marqué son souhait d'intervenir au-delà de la pure matérialité.(...) Notre comité est constitué de juristes, psychologues, sociologues, historiens,... Il met donc en présence une diversité de sensibilités et de qualifications. Le groupe se réunit entre trois et quatre fois par an. Rapport est fait à ce groupe sur la façon dont nous travaillons. J'avoue que quand on nous a imposé cette façon de procéder, j'ai tout d'abord été profondément ulcéré : c'était la première fois dans l'histoire de mon université qu'on nous imposait une espèce de censure.(...) Mais dès la première réunion, j'ai été fort satisfait de travailler dans ces conditions : je me sens beaucoup plus à l'aise sur le plan déontologique et j'approuve le fait que des juristes, des psychologues,... nous aident dans la réflexion que nous portons sur ces travaux. (...)

- Claudine DRAME

(...) Je voudrais juste répondre à Yannis Thanassekos. Je fais a priori confiance aux institutions pour arriver de façon autonome à établir des règles de consultation et à mettre en place un consensus. Le problème qui me préoccupe plutôt c'est qu'il y a de plus en plus d'initiatives. Je prends le cas de la France, par exemple : je découvre moi-même de nouveaux groupes, de nouvelles initiatives qui se lancent dans la collecte de témoignages. Ainsi j'ai appris que l'OSE avait entrepris un recueil systématique de témoignages sur bandes vidéo. Dans quel cadre, comment et quelle en est l'utilisation ? C'est un petit groupe, une petite initiative, c'est limité. J'ai également appris qu'une association d'engagés volontaires juifs faisaient de même pour ses propres adhérents. Mais les initiatives se multiplient aussi dans d'autres domaines spécifiques à l'image. Certes, on ne peut interdire aux gens de faire quelque chose dans leur propre domaine. Mais je pense qu'il y a un risque réel, risque qui s'accroît d'ailleurs avec l'utilisation des technologies nouvelles, et je m'y sens personnellement engagée. J'estime que j'ai une part de responsabilités vis-à-vis du risque de dissémination du témoignage et de

l'image. Dès lors, je souhaiterais que l'on crée un comité qui se chargerait de mettre en place des règles en matière de collecte et d'usage des témoignages. J'aimerais, d'autre part, que notre travail soit représenté à un niveau officiel - peut-être celui des instances européennes ? - pour qu'il obtienne un impact plus important, une légitimité plus grande. N'oublions pas que, pour l'instant, les témoins donnent leur autorisation. Mais qu'advient-il quand on arrivera à la seconde et la troisième génération, quand l'utilisation de ces témoignages se répandra, avec tous les risques que cela comporte ? Cela fera éclater des conflits énormes avec les ayants-droit parce que cela touche à des questions humaines, passionnelles extrêmement graves ! Je pense donc qu'il faut d'ores et déjà commencer à mettre en place un dispositif car il est nécessaire que l'on instaure des gardes-fous juridiques, éthiques et, dans une troisième mesure, déontologiques. (...)

- Joan RINGELHEIM

(...) I wanted to tell a story : one is a private story about my own early research, and the other is related to the museum, which has to do with this question of permission and what can be used and what can't be used. In 1978, I did an interview with a woman named Susan, and she told me some stories about her relationship with her mother. Part of it had to do with her mother never wanting to separate from her when they were in Prague before they were sent to Theresienstadt. She had a chance to leave her mother, but her mother said, «No, you are not going to leave me». In Terezín, she and her mother were put on a transport to go. Someone came and said, «I can take you and your mother out, will you stay ?» The mother had a boyfriend and said, «I am not going, I am staying on the train», and Susan said, «I am not going with you». It was the first time she ever separated from her mother. I found this a very fascinating story, and 13, 14 years later I wanted to write about it. I happened to be talking with Susan on the phone. I had a release form, I had absolute legal right to use anything that she had told me ; but when she had given future video interviews, at least one very long one that I saw, she did not tell the story about her mother in Terezín, whereas 13 years earlier she had told me, which I found very interesting. So I spoke with her on the phone, said I was writing about it, but she said, «I don't want you to write about it, I don't want you to publish it». I said, «Would you read what I wrote before you say no ?» She read it and said it was OK. What she was worried

about was that I was going to criticize her mother in some terrible way. This was interesting to me because I thought, suppose she said, «I don't like what you wrote» : Susan and I don't necessarily agree, not just about personal, but also on intellectual things, and I had made the decision that in spite of the fact that I wanted to write about this and it was important to me, that if she said «no», I would not.

Two months ago I got a call from a survivor who had given interviews to the museum, screaming about a book that was going to be published with part of her interview in it, saying she had never given permission. I knew these researchers. It was terrible, but I did not know what was going on. We called the researchers, and they sent us permissions she had signed. She had forgotten that they were in her house ; they had photographs ; they had a release form. We had letters she had signed. Not only didn't she remember, but she hated the work. However, they made an interesting decision : she finally decided it was OK, even though she thought it was terrible - I am not quite sure why. The researchers told me that if she had said no, they would have taken her interview out of the book. I guess I tell you these stories because I am not sure that the written word is any more problematic or any less problematic than the visual representation. So this is an example of the kinds of things that can happen, and what is the responsibility ? Does somebody have to like what it is that you are going to do in order for you to do it ? What about artists ? Anita Tarsi will not go through the explanation, but she told us a story about a particular way in which the Holocaust was used in a theater play. I think I will go back to the position I had before : criticise it publicly, write about what's wrong with it, but unless the release form does not permit a particular kind of use, let people do it. If your release form says, «no commercial use without permission», you don't allow anyone to use it commercially. If it says, «no educational use without permission», you don't use it, but I don't think that one should be overly closed.

The third thing is about transmission. I think one of the interesting problems for us is : how do we represent the video image on paper ? Do we do it with time coded summaries, do we do it with only indexes, do we do it with cataloguing or do we do it with transcripts ? As for transcripts, I did a calculation a few minutes ago : There may be 35 or 40 thousand interviews in the world now. If the Shoah Foundation does 15 thousand plus another 20 thousand interviews, and everything is between two and three hours long, that means 105 thousand hours of testimony. Who is going to watch it ? A hundred thousand hours, do you know how many days it will take you ? We will all be dead and I am just wondering about what we think about how people can actually access a lot of the information and access it accurately. If people are going to use it in books, if we only have summaries, they will have to do the transcription, because otherwise they can't put it into their books. I think the talking about transcription versus summary and transcriptions versus summaries is an important one and I understand how expensive transcriptions are, but I frankly think that transcriptions are an essential part not only of the scholarly work, but also in terms of people who do production : that's where they start.

- Nathan BEYRAK

I would like to make a short remark about the use of the material (which has to do with the suggestion of an ethical committee), and I really thank Joan Ringelheim for respond-

ing to what I said by raising a series of questions which demonstrated how difficult it is to control the use of the material. I could have raised the same questions myself, Joan, I know them all. The difference between us is that you think that by raising these questions you showed that it is impossible to control the use of the material, while I think those questions should be answered. Some of them cannot be answered fully, but we should try to the best of our ability to answer the questions and to have some - I would say - recommendations for using the material. I'll give you an example : Tomorrow a theater director - a very talented and famous one - would visit your archive for search of materials, and, being very self-confident in what he is going to do, he will tell you his plan. He wants a series of short sections of interviews to screen on a large screen at the back of the stage of his show, while in the front of the stage the actors will perform something, and he thinks that the best background for this scene would be a series of short interviews with Holocaust survivors. Would you give him the material ? Wouldn't you do anything you could to avoid using the material this way ? And if you gave him the material, what would you think about it afterwards ? I gave you an example of something similar to what happened in Israel. People may use the material in this disgusting way, and we shouldn't cooperate with them. How, I don't know. We should discuss it. (...)

- Yannis THANASSEKOS.

Je crois que la question qu'à soulevée Joan Ringelheim est d'une grande pertinence et qu'on ne peut la passer sous silence. Le conflit dont elle a fait état n'est pas nouveau et ne concerne pas uniquement l'audiovisuel ; il s'applique aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ces dernières années, il y eut en France - et dans d'autres pays aussi - énormément de conflits de ce genre avec d'ailleurs certains prolongements juridiques. C'est le résultat de quoi ? Je crois - et Claudine Drame l'a soulevé lors de sa communication - que, jusqu'ici, le chercheur en histoire orale restait en quelque sorte propriétaire des matériaux qu'il récoltait à travers ses enquêtes. Il les utilisait selon ses critères, ses hypothèses et ses objectifs de recherche tout en essayant de «ménager» son «informateur». Les relations d'empathie qui s'installaient d'ailleurs entre l'enquêteur et l'informateur tendaient à légitimer cette sorte de «propriété» sur les matériaux récoltés. Mais cette situation avait un double désavantage. Tout d'abord du point de vue de la critique scientifique : dès lors que l'accès

Yannis

THANASSEKOS

aux matériaux/sources par d'autres chercheurs était exclu, toute discussion critique sur le travail présenté (contrôle des données, confrontation des hypothèses etc.) devenait pour ainsi dire impossible. C'est un grand inconvénient du point de vue de la recherche scientifique qui ne peut s'objectiver qu'au travers de la discussion critique. D'autre part, à partir du moment où les traitements réservés à ces matériaux entraient dans le circuit scientifique (revues, bulletins, communications, séminaires, etc.) qui est largement extérieur à l'informateur, il allait de soi que ce dernier pouvait se sentir largement dépossédé de son information et déjoué dans ses intentions. Le sujet qui nous confiait son témoignage pouvait ne pas se retrouver du tout dans les analyses proposées par le chercheur, situation qui pouvait entretenir des conflits, voire des blessures identitaires qui affectaient non seulement le sujet lui-même pris individuellement mais aussi le groupe auquel il appartenait en tant qu'acteur/témoin. Ce fut notamment le cas pour des enquêtes effectuées auprès de résistants(...). Il va de soi qu'au niveau du type de documents audiovisuels que nous récoltons, ce genre de problèmes requiert une gravité encore plus lourde de conséquences. Je ne crois pas qu'il y ait des solutions miracles dans ce domaine. Il revient à la responsabilité scientifique, pédagogique et civique du chercheur de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver l'intégrité du témoin et de sa parole. Mais plus le chercheur est isolé, plus il est difficile d'opérer un contrôle adéquat, de mesurer les risques et l'ampleur des enjeux. Dans ce domaine je ne vois aucune autre solution possible que celle, traditionnelle finalement, qu'assure la discussion critique des travaux proposés au sein de ce qu'on appelle sur d'autres terrains de recherche la «communauté scientifique» concernée. Dans notre domaine toutefois, la situation se complique, dans la mesure précisément où le survivant et sa parole font partie du processus de l'élaboration même de nos travaux. C'est pourquoi, j'ai plaidé, depuis des années maintenant, pour la constitution d'un «milieu de mémoire» constitué des chercheurs et des rescapés, susceptible d'organiser et d'assurer cette discussion critique et ce contrôle collectif. Je ne dis pas que cela est facile mais je crois que c'est absolument nécessaire pour pouvoir fonctionner dans un certain cadre scientifique et déontologique propre à ce type de travaux.

Les possibilités d'approche du témoignage

The possibilities of approach to a testimony

- ZUMSTEIN Colette

J'ai une expérience du reportage, de la télévision et du documentaire télévisuel. En 1990, à peu près, quand le groupe Antenne de Yale s'est créé, j'ai travaillé avec passion sur les interviews des rescapés. Je voudrais parler ici du «médium» ou «média» vidéo. Qu'apporte-t-il à ces témoignages ? Quand j'ai travaillé sur de telles interviews, j'ai remarqué - et probablement beaucoup d'autres aussi - qu'il y avait quelque chose d'assez exceptionnel qui se passait entre ces interviews et le médium vidéo. Il se trouve que, paradoxalement, les interviewés oublient et en même temps n'oublient jamais la caméra. Ils sont à la fois présents et absents. Et il se passe quelque chose dans cette présence-absence du rescapé qui peut donner des moments exceptionnels. Il y a en quelque sorte des moments de coïncidence, des moments où ils coïncident avec eux-mêmes. Et ce n'est pas vraiment de la mémoire dont il s'agit. Il y a quelque chose comme une transe un peu positive qui se passe. C'est pourquoi je pense que cette relation avec le médium vidéo, qui est habituellement considérée comme normale et banale, peut être exceptionnelle. Cela implique, entre autres, une ouverture sur un certain type de recherches qui m'intéressait beaucoup. Je m'explique : je pense que la vidéo n'est ni le contenu plus l'image ni la transmission mais plutôt un outil qui fait sortir d'autres choses. En fait, il y a un pont de recherches. C'est, par exemple, la question «Que peut-on obtenir ?». Josette Zarka a parfois réalisé des interviews audio et c'est vrai qu'il y a de grandes différences entre ces interviews et les interviews audiovisuelles. Et ces dernières ne sont pas des interviews plus l'image. Qu'est-ce qui ressort, par exemple, de la personne interviewée quand elle se trouve dans certains lieux par rapport à ce qui ressort quand elle est placée dans un endroit neutre ? Je ne veux pas dire que cette dernière forme d'interview soit la meilleure mais plutôt qu'elle peut être mesurée à d'autres choses. Autrement dit : cette forme d'interview n'est pas à prendre en tant que telle («elle est comme ça et puis c'est tout»). Je pense aussi que les moments dont j'ai parlé sont à ce point exceptionnels, qu'il est vrai que toutes les craintes sont justifiées et justifiables. Quand quelqu'un fera un montage avec les témoignages enregistrés, quels moments seront choisis ? Est-ce que ce seront ces moments de sidération extraordinaire ? Est-ce que l'on va couper ? Comment couper ? Comment cela se fera-t-il ?

¹ Maurice CLING et Yannis THANASSEKOS, *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us*, Actes de la Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, Paris 17 et 18 septembre 1994, Paris-Bruxelles 1995.

Comment cela peut se faire ? C'est un champ que je voudrais exploiter.

- Geoffrey HARTMAN

(...) I am very moved by the often repeated sentiment that the survivor or the «déporté» should be given as much time as possible, that it is his or her story, and that the interviewer is a facilitator. At Yale we formulated a principle from the beginning that we would never take the initiative away from the interviewee, from the survivor or «déporté», and we stick as much as we can to that principle - we try to train interviewers on that principle. It is not always easy because there is an interventionist streak, especially if the survivor who is being interviewed finds it difficult to speak - you have to train the persons also to enable them to start to speak again. But the basic principle we can agree on is not to take the initiative away from the interviewee. That is one point. I think that there is consensus on. (...)

We have a curatorial function, not only a function to collect, but also to care for, that's the curatorial function towards the testimonies, and I consider within that curatorial function that that includes the kinds of concern so many have expressed : that we should not lose in any way control, and the survivors should as much as possible remain with those testimonies. It is their story. In other words, this is what I meant by curatorial function. But there is also an educational function which I hope can be reconciled with the curatorial function. The curatorial function works very well for researchers. It is essential for researchers, and as Yannis has already said - and he knows I have said also that we must not foreclose the future to research by our own agenda -, we must have an open interviewing process because we do not know what questions will be posed to the testimonies in the future. So we keep them open to the future that way. As we go towards education (...), pedagogical principles for this particular deposit, for this very important subject matter, there will continue to be a tension. I feel this tension in the room between the idea of potential universal access - you go into a library, you make a request, you can see it - and the protection we must have that these testimonies are not misused, do not fall into the wrong hands, are not decontexturised.

- Yannis THANASSEKOS

J'aimerais revenir ici sur une question que Frédéric Fichet, collaborateur à la Fondation Auschwitz, a posé lors de son

² Alain PARRAU, *Ecrire les camps*, Belin, Paris 1995, p.35.

intervention concernant l'évaluation qualitative : au début de notre projet audiovisuel, nous avons opté avec nos amis du studio de l'Université Libre de Bruxelles pour la solution d'une caméra réduite au minimum du point de vue du langage mais qui, néanmoins, opérait quelques mouvements pour capter des moments de sensibilité aiguë ou des moments significatifs quant au déroulement de l'interview elle-même. Ensuite, après quelques discussions, comme pour se rassurer d'une objectivité accrue quant à la récolte des témoignages, nous sommes arrivés à une solution très statique du point de vue de la caméra : elle est devenue carrément fixe. Il est intéressant de constater l'inversion qui se produit alors : dans les premières interviews où la caméra était légèrement mobile, les interviews étaient, elles, extrêmement libres et les interviewers pratiquement absents, mais quand la caméra est devenue fixe, les interviews sont devenues de plus en plus thématiques, légèrement directives, un peu comme si nous voulions rattraper ce que nous avons perdu comme possibilité d'approche. Je crois que la question demeure telle que Frédéric Fichet l'a posée. Est-ce qu'il faut un cadre fixe qui ne bouge pas, ce qui réduit au maximum l'exploitation future de l'image, ou faut-il retourner à la méthode des cinquantes premières interviews où la caméra avait une légère mais réelle mobilité ? Autre question technique du même ordre : Frédéric Fichet a aussi soulevé le problème qu'en raison de ce dispositif qui est censé garantir l'objectivité - moi je suis assez perplexe par rapport à ce type de notion - nous avons également rapproché l'interviewer du témoin. Ceci afin d'installer une intimité et une facilité dans le passage de la parole tandis que la caméra s'était éloignée. Résultat au niveau visuel : le témoin est en profil perdu, ce qui signifie que son regard ne joue plus aucun rôle important dans la captation de l'image. (...)

- Adrien ANTONIOL

(...) A mon sens - et je me prononce ici en mon nom personnel - il s'agit là d'un processus dynamique et d'un dialogue constant entre l'équipe des interviewers et l'équipe technique qui procèdent à la captation du récit. Dans un premier temps, nos inquiétudes ont porté sur les conditions de confort du témoin. En effet, tous les participants ici le savent : ce n'est pas une chose simple ni évidente pour tous les témoins de se déplacer jusqu'à notre petit studio de Bruxelles pour confier un témoignage pendant de longues heures, dans un environnement qui peut être un peu déroutant au départ. Nous voulions donc présenter ce que les médecins appelle-

raient une «technique non invasive d'observation» par rapport aux témoins. Dans un deuxième temps, lorsque la réflexion a porté sur les premiers résultats du travail obtenus, cela a directement engendré une remise en cause de la façon dont nous recevions les témoins et des conditions techniques du déroulement des interviews. Des choses comme effectivement la proximité entre la personne qui pose les questions et celle qui confie son témoignage, l'éloignement relatif de la caméra etc. ont été discutées à plusieurs reprises. Et si je ne me trompe pas, nous en sommes actuellement au moins à la troisième variation au niveau des possibilités d'approche du témoignage. Dans les jours qui vont suivre, nous allons essayer de trouver un quatrième mode de fonctionnement, sans pour autant que l'on puisse penser qu'il existe une théorie en soi, une position, un modèle immuable, interchangeable qui serait en quelque sorte la bonne réponse à la question. Je crois aussi - et cela c'est l'expérience des autres équipes qui m'induit à le penser ou en tout cas à l'exposer ici - qu'au cours de ces quatre années de travail, il y eut également évolution de la part des personnes qui nous font l'amitié de nous confier leur témoignage. Cela introduit aussi des variations de notre part.

**Les modalités pratiques d'une coordination des
projets
audiovisuels au niveau international**

**Practical modes of a coordination of the audiovisual
projects on an international level**

SÉANCE DU SAMEDI 11 MAI
SESSION OF SATURDAY, MAY 11TH

Président : Monsieur Albert LANDERCY

**Communications
Papers**

Synthèse des travaux et proposition de résolution

Une partie de nos communications ainsi que de nombreuses interventions durant les débats de ces trois jours ont tenté, directement ou indirectement, de mettre au clair les différences de fond qui existent - quant à la méthodologie et les objectifs poursuivis - entre la logique des projets audiovisuels tels qu'ils se sont profilés ici et la logique d'autres projets, ou plutôt d'un autre projet au sujet duquel nous avons développé nous-mêmes quelques réflexions critiques. La question cruciale, s'il en est une, des conditions d'accès aux sources et de consultation des témoignages audiovisuels archivés a constitué également un moment fort de nos interventions et discussions. Indépendamment toutefois des diverses positions exprimées à ces occasions, tous nos débats ont témoigné, me semble-t-il, d'une grande sensibilité commune quant aux enjeux, ressentis comme cruciaux, que comporte *l'usage publique* de la mémoire des crimes et génocides nazis. Car ici comme ailleurs, il peut y avoir des abus, je veux parler des abus possibles d'une mémoire jetée en pâture à tous ceux, nombreux, qui la convoitent pour des objectifs qui ne sont pas toujours clairement définis, extérieurs à son contenu et à sa signification intrinsèques - sans tenir compte des exigences scientifiques et éthiques qui doivent être de rigueur dans ce domaine particulièrement délicat.

Je suis tellement impressionné par la richesse des réflexions et des informations que nous avons échangées durant ces trois jours que j'aurais voulu remettre le thème prévu pour aujourd'hui afin que nous puissions poursuivre notre intéressante et stimulante discussion sur la définition des thèmes de recherche à explorer à partir des documents audiovisuels que nous récoltons. C'est une question d'intérêt et

d'économie. Question d'intérêt car j'aurais toute une foule de questions à poser encore à la plupart des intervenants dont les communications et interventions mériteraient à mon sens une réflexion plus approfondie. Question d'économie ensuite car en deux ou trois jours, nous sommes parvenus à nous enrichir de tellement d'informations et de précisions quant à l'ampleur et la méthode de nos travaux respectifs que même des mois entiers n'auraient pas suffi dans la vie ordinaire d'un chercheur. Pourtant, il nous faut de toute urgence aborder le thème du jour, celui précisément des modalités pratiques d'une coordination internationale de nos projets. Répondre à cette question, c'est déjà faire face, en partie du moins, aux grandes difficultés qui nous taraudent depuis que nous avons entrepris, les uns et les autres, la réalisation de nos projets audiovisuels.

En dehors de ses autres aspects éminemment positifs, la première Rencontre à Paris en septembre 1994 - une véritable première dans ce domaine - a atteint deux objectifs :

- 1) Tout d'abord, elle a permis de nous connaître et de nous reconnaître mutuellement aussi bien sur le plan individuel que sur celui de nos travaux d'équipes. C'est très important, me semble-t-il. C'est là le processus nécessaire pour la constitution de toute «société», société au sens d'un «milieu» qui prend conscience de la communauté d'objectifs qu'il poursuit et avec lequel il essaie de se doter d'un langage commun et d'une conceptualisation commune pour communiquer.
- 2) Ensuite, nous avons pu à cette occasion opérer un premier tour d'horizon sur le contenu et la forme de nos expériences réciproques.

Je crois que les Actes de cette première Rencontre¹ donnent à voir ce double objectif atteint en septembre 1994. Vous rappelez sans doute que la fin de notre Réunion à Paris a été marquée par des interventions réclamant sur le champ, non seulement une discussion sur la coordination des travaux en cours, mais aussi le vote d'une Résolution nous engageant en ce sens. Madame Alberta Gotthardt Strage, malheureusement absente aujourd'hui en raison des graves circonstances que vous connaissez, avait plaidé à l'époque, avec beaucoup de bon sens, pour clôturer nos travaux avec une telle Résolution. Les organisateurs de la Rencontre, la Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, avaient certes trouvé cette proposition fort intéressante et pertinente mais ils ont de plus jugé qu'il

était peut-être un peu prématuré de s'engager immédiatement dans une telle procédure. Il fallait en quelque sorte que ce processus nourrisse de lui-même, de l'intérieur.

Si je tiens compte, d'une part, de l'évolution générale du *témoignage* lui-même, devenu pour ainsi dire une quasi-institution organisatrice de la mémoire collective et, de l'autre, de tout ce qui a été dit durant ces trois jours, je crois pouvoir affirmer que, depuis lors, ce processus a effectivement mûri et qu'il est désormais urgent de procéder à de telles coordination et coopération internationales. Toutes les problématiques et les inquiétudes qui ont été brillamment exprimées durant ces jours nous mettent devant cette grave responsabilité.

Les travaux de cette deuxième Rencontre nous ont permis de voir non seulement que nos expériences audiovisuelles dans le domaine du témoignage ont profondément mûri, mais aussi qu'elles ont pris des orientations nouvelles et des contours fort variés. En dépit toutefois du foisonnement de nos pratiques et de la grande diversité de formes que recouvrent nos réalisations - entre ce qui se fait à Milan et à Bruxelles, par exemple, les différences sont énormes - il y a, je crois, deux points importants sur lesquels nos préoccupations semblent converger. Le premier point concerne l'un des présupposés de nos enquêtes audiovisuelles et le second se rapporte à la maîtrise de la documentation ainsi récoltée.

Je formulerai le présupposé comme suit : la transmission du vrai de la mémoire n'est possible qu'en donnant à cette vérité la figure d'un partage, d'un partage réalisé entre le témoin et nous. Le témoignage est, tout bien considéré, ce partage singulier de la vérité. Mais le témoignage «*est aussi la vérité comme partage*» ou, si vous voulez, «*le partage comme réalité du vrai*»². Ceci implique - pour répondre à certaines inquiétudes légitimes dont nous a fait part notre amie Marie Pinhas-Lipstadt, déportée à Auschwitz - que dans notre optique, ni le témoin ni sa parole ne puissent être pris comme des objets. Nous ne sommes ni des journalistes ni des entomologistes. Nous travaillons résolument à l'intérieur de la mémoire elle-même.

Le second point par rapport auquel nous sommes tous particulièrement sensibles concerne la maîtrise que nous devons avoir de *l'usage* scientifique, pédagogique et publique de cette mémoire, une mémoire que nous coproduisons avec les témoins. Il s'agit à proprement parler de la *maîtrise socia-*

le du témoignage, une maîtrise qui fait écho à nos responsabilités scientifiques, pédagogiques et civiques. Je crois que ce présupposé et cette maîtrise ne pourront être assurés - dans le contexte d'une époque qui rejette tout présupposé et qui a réduit la maîtrise sociale à l'illusion d'une simple maîtrise technique du monde - que dans le cadre d'un travail collectif et interdisciplinaire ou, pour le dire autrement, dans le cadre de la constitution d'un «*milieu de mémoire*» capable de prendre en charge l'ensemble des exigences - scientifiques, éthiques et pédagogiques - qu'impliquent l'élaboration et la transmission de cette mémoire singulière. D'où précisément la nécessité d'une coordination de nos travaux et d'une réflexion collective et systématique sur ceux-ci.

En accord avec les coorganisateur de notre deuxième Rencontre audiovisuelle internationale, je proposerai par conséquent, en clôture des travaux, l'adoption d'une Résolution donnant mandat à la Fondation Auschwitz et à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de chercher les moyens nécessaires pour la constitution et le fonctionnement d'un Bureau International de coordination. Un tel Bureau - à condition bien entendu qu'il soit doté des moyens appropriés - pourrait remplir plusieurs fonctions : assurer entre les équipes une circulation régulière et efficace de l'information, organiser des missions scientifiques et l'échange de chercheurs, faire l'inventaire des thèmes de recherches entreprises dans les différents pays, organiser des Rencontres régulières, proposer des recommandations, aider des équipes en difficultés financières pour la poursuite de leurs projets, etc, etc. L'ensemble de ces fonctions pourrait donner lieu, suivant la proposition de Monsieur Hartman, à l'édition d'un *Cahier international* consacré à l'étude du témoignage audiovisuel. Cette publication devrait, bien entendu, être dotée d'un Comité scientifique international.

Discussion générale
General discussion

SÉANCE DU SAMEDI 11 MAI
SESSION OF SATURDAY, MAY 11TH

Président : Monsieur A. Willy SZAFRAN

Thème / Topic :

**Coordination des projets audiovisuels :
interrogations et suggestions**

**Coordination of the audiovisual projects:
questions and suggestions**

*Coordination des projets audiovisuels :
interrogations et suggestions
Coordination of the audiovisual projects :
questions and suggestions*

- Régine WAINTRATER

(...) Je pense que le but d'une telle conférence est de problématiser et de poser des questions. Dans toutes les interventions, il y a un débat sous-jacent et quelquefois même un débat tout à fait manifeste. On en ressort avec plus de questions que de réponses et je crois que toute démarche doit fonctionner dans ce sens ; chaque réponse entraîne une nouvelle question qui elle-même entraîne une nouvelle réponse. (...) Je pense que tous les problèmes liés à la définition de thématiques de recherches, par exemple, nécessitent la création d'un comité, ce qui pose la question du contrôle, de la maîtrise d'un savoir, d'une éthique. Qui a le droit de contrôler ? Qui s'y autorise ? On n'évitera pas ces questions. Je pense qu'il faut poser le problème parce que quand il ne l'est pas, alors il se joue de façon anarchique, de façon violente et il revient dans les groupes. Cela ne veut cependant pas dire que nous arriverons à le résoudre. (...)

- Joan RINGELHEIM

I would suggest that we first discuss who we are. Are we only the people who have been invited to these meetings or are we going to think about an organization open to all oral historians of the Holocaust or all Holocaust oral history projects ? The latter would be my preference.

Since we only have a few more years of doing oral history on the Holocaust, perhaps one important coordinating effort might be the discussion of goals and communication of where and when we wish to interview so that we do not duplicate efforts.

More than this, we might think about some way to coordinate our efforts at creating various kinds of finding aids (summaries, indices, etc.) which would also mean a discussion of standardization. And then communicating these finding aids internationally. My department has been doing an international survey (a basic survey) to see where all the interviews of Holocaust and related testimonies are. Such a document should prove most useful for all of us as well as all researchers. At this point, no such document exists. We

hope to be able to produce such a catalogue in the next year.

We could create a Bulletin Board on the Internet for information and discussion and/or a Newsletter (also on the Internet) so that all organizations producing Holocaust interviews could communicate - if they are on the Internet.

We could begin to have local, national and international meetings on a regular basis. We could create summer workshops on oral history. Perhaps even think of educational programs that we could create as a consortium of institutions.

We probably need to discuss fees : individual and institutional.

The most important thing is to figure out what we want the organization to be. What do we want to coordinate ? The answer to that is more important than how or at least it is the necessary condition to figuring out how.

- Claudine DRAME

(...) Je crois que dans le comité que nous voulons créer - que nous pourrions appeler Comité d'Éthique ou différemment - il faudrait qu'il y ait des juristes parce que le droit de l'audiovisuel et des technologies nouvelles est un droit qui n'est pas encore élaboré. C'est un droit qui est en pleine évolution et je pense qu'il faudrait adapter des règles à notre action propre. Outre des juristes, il faudrait aussi que ce comité comprenne des représentants de chaque protagoniste du dispositif, aussi bien des associations et amicales de déportés que de chercheurs, mais pas uniquement. Ce comité devrait avoir pour but d'élaborer ensemble des règles juridiques et éthiques. Il devrait permettre d'ériger une sorte de charte déontologique qui pourrait être soumise à tous les groupes afin que chacun y adhère. Ce que je souhaiterais en tout cas c'est que soit mise à plat la question centrale de la «propriété» du témoignage : A qui appartient le témoignage ? Qui a le droit ou le non-droit de s'en servir, le risque étant de se l'approprier ? Je crois que c'est pour cela qu'il faut d'abord donner un encadrement juridique et éthique à la récolte et au traitement des témoignages. Mais cela n'est pas suffisant car il est nécessaire d'aboutir à une discussion, à une véritable redistribution des rôles. Jusqu'ici, le témoignage produit par un chercheur dans le cadre d'une recherche précise avec ses propres objectifs, ses propres hypothèses etc., était considéré comme la propriété légitime

me du chercheur. Mais, en ce qui concerne les témoignages que nous recueillons, je me demande dans quelle mesure ce chercheur continuera d'avoir la priorité du contrôle ; beaucoup de protagonistes sont en présence et je pense que l'on ne peut pas empêcher les gens de parler, de recevoir des témoignages en dehors de nous et de les utiliser. C'est un vrai problème. On n'a de pouvoir que sur ce que l'on produit et je crois que c'est pour cette raison qu'il faut que l'on se donne un encadrement.

- Joan RINGELHEIM

About three types of organisations : one circle would be European, an organisation of some kind of European Holocaust centers of oral history. Then a larger circle of international organisations which would be quite large, there are at least 300 organisations in the world. But sometimes I think we forget that we did not invent oral history. There is an international organisation of oral historians. There are if not rules, then at least traditions. There are legal dimensions that have been discussed for at least 50 years, and I think it might be a little naive of us to think that one must develop things as if it had not been discussed and had not been developed before. There should be this larger group into which this set of oral historians also belong, so that there is an international dialogue of many different kinds of oral history, so that we are not isolated and that other oral historians are not isolated from this kind of oral history.

- Yannis THANASSEKOS

C'est vrai que, depuis plusieurs années déjà, une certaine tradition déontologique et méthodologique s'est instituée dans le vaste domaine de l'histoire orale. Cependant, les problèmes posés par les témoignages des rescapés comportent des spécificités et des singularités telles que la simple application de cette déontologie et de cette méthodologie est insuffisante pour que l'on puisse répondre à toutes les questions qu'a notamment soulevées Claudine Drame. Il est nécessaire de coupler les règles existantes à de nouvelles règles et à d'autres gardes-fous qui se rapporteront directement à la spécificité et à la singularité de ce matériel oral que nous récoltons à travers l'audiovisuel.

Quant au processus de coordination, je le vois comme un processus ouvert, à la fois européen et international. (...) Je trouve que penser la coordination en terme de cercles risque

de nous enfermer dans des problématiques continentales ou régionales. Je me suis largement expliqué sur la responsabilité spécifique des Européens dans ce domaine. Par ailleurs, n'oublions pas que l'initiative de constituer et d'organiser des Rencontres comme celles-ci vient des Européens. Loin de moi évidemment l'idée de minimiser les travaux qui se font sur d'autres continents.

- Izidoro BLIKSTEIN

Je voulais faire quelques remarques en revenant sur un aspect très important de notre travail qui a été soulevé par Monsieur Yannis Thanassekos : le travail collectif interdisciplinaire. En effet, je crois que c'est là que se situe la vraie question. Je me rappelle que, parmi les remarques qui avaient été formulées à propos de l'utilisation des témoignages lors de notre Rencontre en septembre 1994, certains de nos collègues avaient, par exemple, émis l'idée que l'on puisse, après avoir enregistré un témoignage, en faire ce que l'on veut : l'analyser ou l'interpréter comme bon nous semble. Toutefois, les travaux qui ont été présentés ces jours-ci, lors de notre deuxième Rencontre, montrent qu'il n'y a pas de neutralité dans l'enregistrement des témoignages ; il y a un découpage thématique, méthodologique et théorique. Cela signifie que les enregistrements ne sont jamais les mêmes ; il y a toujours de la diversité, de la variété. Je me permets ici de faire un petit commentaire à propos d'une «Newsletter» émise par le Fortunoff Video Archive, que Madame Rudof nous a remis. Je me suis permis de faire une petite analyse sémiotique des photos qui s'y trouvent et j'ai remarqué quelque chose de très intéressant en rapport avec le découpage méthodologique dont je parlais. En fait, il y a une photo à l'intérieur du cahier qui montre le déroulement d'une interview en Ukraine. On y voit la personne qui réalise l'entrevue et une femme qui est interviewée. A la fin du cahier figure la même photo qui est agrandie, ce qui permet de découvrir tout l'entourage de l'entrevue. Cela montre la méthodologie de l'interview : elle est réalisée en plein air, la personne interviewée est assise devant un mur et toute l'équipe technique entoure les deux protagonistes de l'entrevue. Par cet exemple, je voulais juste montrer que les enregistrements ne sont pas les mêmes ; il y a toujours ce découpage. Cela signifie que l'on peut opérer une diversité d'analyses parce que le point de vue de l'interviewer n'est pas toujours le même. Et cette diversité d'analyses exige peut-être que l'on puisse, je dirais, socialiser l'information. C'est cela, il me semble, le

grand rôle d'une coordination de tous nos travaux au niveau international. Je vous ai déjà dit qu'au Brésil, au Centre d'Etudes juives, nous nous sommes décidés à faire des projets thématiques et à travailler, d'une part, avec des rescapés et des non-rescapés - c'est-à-dire avec des survivants non rescapés comme les Juifs allemands au Brésil - et, d'autre part, avec les nouvelles générations. Ceci afin de savoir ce que les jeunes gens pensent du génocide. Nous avons donc trois grandes lignes de recherche.

Je pense qu'il faut vraiment créer un centre de coordination en Europe, peut-être sous la direction de la Fondation Auschwitz, mais aussi des centres régionaux aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Je crois que, de mon côté, je pourrais certainement discuter avec mon université et les associations, les sociétés qui existent à São Paulo pour voir s'il pourrait y avoir une sorte d'appui de leur part mais, quoi qu'il en soit, je pense que cette coordination pourrait être placée sous l'égide de la Fondation Auschwitz, si ce n'est pas trop de prétention de ma part.

- Joanne RUDOF

(...) I only would urge you, no matter what you do, to share information, to make the information that you have available to the scholarly community. It is not a matter of ownership or rights, knowledge is not dangerous - the more knowledge there is, the better it will be. So if you share information in a way to make it accessible, not the use of the testimonies, but at least the information about them, so that the scholarly community can use the resources that you have so diligently gathered, I think it would be very important.

- Josette ZARKA

(...) On a chacun, chaque pays, réuni un matériau riche en thèmes de recherches à exploiter. Dès lors je propose que nous essayions de mettre en commun ces thèmes au moyen d'un inventaire. Il faut commencer par des choses simples, extrêmement concrètes, et essayer d'étudier ensemble les différents matériaux obtenus. Parce qu'il est probable, par exemple, qu'une femme française ne parle pas des barbelés de la même manière qu'une personne émigrée aux Etats-Unis après la guerre ou qu'un témoin resté en Pologne. (...) Je propose donc que l'on se réunisse en fonction de thèmes spécifiques et que chacun soumette un inventaire à partir de ces thèmes.

- Nathan BEYRAK

(...) The issue we are approaching today is coordination on an international or European level. First, I must tell you that a new division was made lately and therefore Israel now belongs to Europe, so it's not Asia any more. Frankly I don't know what coordination means. This is a kind of coordination, this meeting, the Paris meeting. I would use another term, and it's cooperation. I don't know how to coordinate such different projects of different natures, but we have at least two fields where we can cooperate and by that bring into life the material which we have collected. One issue or one field of cooperation was already mentioned here and it is research. I am sure that if we find themes, common themes for research using the material which was collected in various countries, and the research is on an international level, we may get at the end a very interesting, useful, meaningful product. A second field of cooperation could be mutual projects for using the material we have collected. I could give you an endless list of such possible projects, where the material we have collected could be used in order to facilitate the educational programs, documentary programs. There is only the question of funds, and maybe, if we organize together on an international basis, it will be easier for us to get funds to facilitate such activity.

This is almost all what I want to say at the moment, except that I have also a semiotic reservation. The picture you were relating to is this one, where you see (...) a film crew or television crew interviewing a woman who is sitting in front of her house near the door. Here you see the cameraman, here the sound technician, her husband is looking from the corner. This was taken in Zhitomir, Ukraine, two years ago, in Summer 1994, and this was not an ideological or semiotic choice. We couldn't tape this woman inside the house because it was too small for a television crew. So we decided that she should sit on the street, and people were walking by, and, as it was done in Zhitomir, where they have seen a television crew I think three times in the last seven decades. They treated us as something so special that they would walk on their tiptoes so as not to disturb while this woman was giving her testimony - practical semiotic.

- Anita TARSI

I think there is a difference between those affairs that are connected with well-organised organisations, let us say it in

that way, and those that are connected with the project that was created by individuals related mostly to Yale University. I think in a way we are close to the situation of your organisation or your project, Claudine Drame : We do the testimonies but we don't have an archive of our own. We do research around the testimonies. At the moment they are kept by Nathan Beyrak, but in fact they should be kept in an archive. Sometimes at least I feel a bit lonely taking the sessions and making our own framework of work without having real dialogue with others in Israel, neither with Yad Vashem nor with others. We do have an informal relation with them, and if we need somebody to help us, we find someone, and we find him in an easy way. In a way it is very tempting to work like that because you are very free to do your own way of interviewing and develop it, and you can be more creative because there is nobody to show you the exact way. On the other side, there is some danger in this because we believe in ourselves but we don't know how our project will develop later on.

The other thing when I go and do an interview, at least from my point of view, is the question of what is going to happen with that interview. The people interviewed are also concerned with that. The survivors come and say, «You are going to do all those hours. Who is going to look at them ? Even my children are not going to sit six or seven hours to watch what I say. They don't sit with me for even ten minutes now. Why should they sit 3, 4 or even 6 hours in another 10 years ?» - We don't know how this material will be used in 100 years ; but I do know that in 100 years it will be very important, maybe for historians, maybe also politicians will use it. I don't hope so. Maybe we will regret what we did, but maybe not, and no framework, no ethical committee can prevent that. And this is something that we have to know if we take on the responsibility of interviewing people. We do that now, but we don't know how the future will use it. We can create an ethical framework, but who is going to respect and maintain it ? We are not going to make a law out of it, so maybe it makes us feel a little bit better, but we cannot believe or think that by doing that we solve the problem.

- Eva LEZZI

There are two levels of an international cooperation : the one is research-exchange and the other is how to gather the tapes or to find maybe even a common archive.

For the first point, the international exchange on research themes, we would just like to give two examples : What are the different forms of recounting their experience with Nazi-fascism from 1933 to 1939 among Jews who immigrated to Brazil - like Mr. Blikstein - and those who came back to Germany ? What kinds of explanations are to be found in the narratives of those who remigrated to Germany and of those in Brazil ? Do those in Brazil feel homeless or long to talk their native tongue ? This is just one example for an international comparative study ; another would be : how is the Jewish identity of survivors structured nowadays ? Is it only their persecution during the Shoah which structures their identity, or does the national context give them other forms of identity ? For this question we could imagine working together with Nathan Beyrak and Anita Tarsi from Israel. - These are just two proposals for international research.

The second thing is that we could think about building a European central archive for the gathering of the tapes, for example in Paris or in Brussels. Cathy Gelbin and I could probably even offer you Potsdam or Berlin. I am sure the «Haus der Wannsee-Konferenz» would be happy to have a bigger collection. We all know how problematic Germany is, but I think it should be discussed if there could be a collective place. We would recommend that in such a place the different collections would be clearly marked in order not to imitate an American melting pot, but to preserve the particularities of each of our collections and therefore create the possibility of comparative studies. We think it is very important to have a place, «un lieu de mémoire», and not only a possibility to have access to the tapes through the computer or whatever. This place should not only have TV screens for single researchers, but also rooms to watch tapes with classes and groups and rooms in which seminars could take place. When we taught in class at university, we learnt how important it is to watch these tapes collectively, not alone. Sometimes it was a bit difficult because afterwards we could not easily find words to talk about it. I think that goes near to what you call a «scandale», not only on the level of telling, but also on the level of listening. Mrs. Zarka said «this scandale», and I think it is very important to have that on the level of listening as well. When a group watches these tapes together, it is so different. If I imagine I would sit in front of my computer to watch a tape all alone, I have such a different surrounding and I don't know if there is still this break with normality in it.

That's why we would suggest to have such a place in order to have a common «lieu de mémoire». Such a place could also have an important function for Jewish identity within Europe. We should not only have the authentic places of destruction like Auschwitz here in Europe, but also a symbolic place of memory for the survivors, a place where the murdered are remembered through personal memories of family members. I think you all have on your tapes stories of survivors telling how they lost their relatives, and this is a possibility to remember these relatives collectively. So such a place could be a place to face the past, but still to affirm Jewish identity within Europe, not to always give it away to either America or Israel. We have some experience with the «Haus der Wannsee-Konferenz» : an interview partner of ours went there to look where his tape is stored, but also to look which other tapes are stored there. In this way it could be possible to build a community, even if it is only a symbolic or imagined one. When he went there, he met a class of school children, they asked him about his experiences, and in this spontaneous situation he could tell again what he went through, and it was a very moving experience for both, the school class and himself. Such a place of coming together could be very important for a dialogue between the generations, but also between people who were connected to the Shoah on different levels.

We would have to work through very carefully the legal conditions under which the tapes could be stored in such a place, and certainly we would have to find money, but I think that here the European Union could help : if we are a European gathering it could be possible for us to find money to build the right place.

- Loretta WALZ

(...) When I began my collection of biographical interviews with women who survived Ravensbrück named «Resistance Life - Woman's Biographies» more than 15 years ago, there was no comparable study or project in Germany with surviving women which worked with video. In the meantime my collection grew to more than 70 biographical interviews. Because it was my personal initiative and my agreement with the interview partners, I feel personally responsible for my collection. I think the situation is really specific in my case because I have the rights to these interviews. But I also came here because I would like to continue my collection in a responsible manner

which is also in line with what my interview partners desire. There are copies of my interviews in the museum of Ravensbrück, but they have no way of dealing with audio-visual media there, or almost none. The museum is on the territory of former East Germany and has been completely restructured after the unification. So it did not seem to make sense for me to give my collection to the museum because nobody could use it there at this point. It is more the finished products that they show there (my films based on the interviews) than the raw material. After these discussions here in the last days it seems even more important to me to find a solution soon, which means having a place where my collection could be used. The museum of Ravensbrück does not have any money for example to prepare my collection to be opened to the public. I have already applied to create a place there for a media center, but at this point there are still no results. What I am bringing home with me from this conference is a decision to find funding really fast in order to prepare my collection and to make it available, which means creating transcripts of interviews, translations, biographical abstracts and key words which include names and geographical places, and perhaps after that there will be a possibility for the long term and appropriate storing of my collection. There is a real difference depending on whether you work for an institution or whether you freelance, and so I would be really grateful for any ideas or help that anyone of you can offer me.

- Maurice CLING

(...) Finalement ce qui est important, c'est ce qu'il y aura dans 10, 20, 50 ans et après. Cet avenir nous le préparons aujourd'hui. En France, nous avons le triste privilège d'être la patrie de Faurisson et de Garaudy. Certes, ce sont des cas limites ; il s'agit d'utilisations perverses de documents par des néo-nazis qui s'abritent sous le prétexte du droit à la recherche et de l'objectivité scientifique pour réaliser leur opération politique. Il n'empêche que pour ma part, je considère comme préoccupante l'attitude qui consiste à laisser faire tant que l'on n'est sûr de rien et qui prône le fait que de toute façon tout contrôle nous échappera. J'abonde donc plutôt dans le sens de Nathan Beyrak quand il parlait de mettre en place des recommandations ainsi qu'un maximum de garanties et de garde-fous. Ceci même si l'on ne peut pas préjuger de l'usage qui sera fait des témoignages. En effet, matériellement personne ne peut savoir ce qui se passera dans x années ou siècles mais on peut cependant

déjà, nous actuellement, faire le maximum pour construire cet avenir. Et je crois qu'il s'agit là du rôle du futur organisme de coordination. Celui-ci devra peut-être aussi faire appel aux organismes internationaux, européens ou autres, pour obtenir leur appui et permettre un impact le plus large possible - au sens où le disait Claudine Drame. (...) Ce que je voulais dire aussi c'est qu'à côté de la documentation traditionnelle sur la déportation, nous aurons à l'avenir ces milliers de témoignages audio et audiovisuels - et il ne faut pas être trop sectoriel mais avoir une vue d'ensemble en la matière : que ces témoignages soient audio ou audiovisuels, chacun aura son intérêt - qui sont peut-être plus humains et vivants que cette documentation traditionnelle. Il me semble que ceci est nouveau, unique dans l'histoire. D'où notre responsabilité particulière, historique - je me prononce ici en tant que rescapé et chercheur. (...) D'où aussi l'importance d'une réflexion consciente sur toutes les phases de la collecte et de l'utilisation future des témoignages.

- Izidoro BLIKSTEIN

(...) J'ai l'impression qu'il faut vraiment essayer de coordonner nos travaux et je crois qu'il s'agit là d'un travail vraiment difficile. Mais je pense que l'on pourrait avoir plusieurs coordinations, dans chaque centre, et que chacun de ces centres pourrait organiser des rencontres - pourquoi pas au Brésil ? - entre les différentes équipes qui travaillent sur les témoignages audiovisuels des survivants.

- Yannis THANASSEKOS

(...) En ce qui concerne la coopération ou la coordination de nos travaux - coopération me paraît être un terme infiniment plus riche mais je conçois mal une coopération sans un minimum de coordination - j'ai essayé de synthétiser les différentes propositions qui ont émergé de cette Rencontre. D'abord une constatation : alors que nos discussions sur le contenu des problématiques de fond que nous avons exposées ont été denses, extrêmement riches, voire parfois passionnées et passionnantes, on a ressenti un certain essoufflement dès lors que nous avons traité des modalités pratiques de leur réalisation. En fait, dès qu'il s'agit de traduire pratiquement un certain nombre de conduites possibles, on semble piétiner, être dans l'impasse. C'est peut-être un signe plus général de notre époque : cette incapacité qu'ont nos sociétés à formuler pratiquement les problèmes à résoudre, cette impuissance à agir devant un présent et un

avenir qui semblent nous échapper. Certes, ces difficultés que nous avons tous ressenties ici sont sans aucun doute liées aussi à la spécificité des problèmes que nous traitons, mais je crois qu'il n'y a pas que cela.

La toute première proposition que j'ai retenue - elle me semble très importante - a été formulée par Mme Joanne Rudof : c'est le partage des informations. Il faut que l'on puisse constituer un milieu propre aux témoignages audiovisuels, un milieu qui puisse assurer la discussion critique de nos enquêtes et de leurs résultats. Nous travaillons tous avec certaines hypothèses implicites ou explicites. Un tel milieu, composé de survivants et de chercheurs de plusieurs disciplines, permet la discussion et la confrontation critiques de ces hypothèses et, par conséquent, l'optimisation de la rigueur scientifique et déontologique qu'exige le traitement d'un tel matériel. La publication de ces discussions rendrait possible un certain contrôle de la validité des hypothèses que nous formulons et des méthodes que nous utilisons. J'appelle cela le partage de l'information. Deuxième proposition que j'ai retenue : c'est la nécessité d'établir une sorte d'inventaire systématique des thèmes de recherche à explorer sur base de nos matériaux (...). Troisième proposition, celle de Monsieur Beyrak : élaborer, à l'attention de toutes les équipes audiovisuelles, une série de recommandations méthodologiques, techniques et déontologiques et, à terme, élaborer une charte ainsi qu'un comité éthique (proposition de Claudine Drame). Quatrième proposition enfin, suggérée par notre ami Geoffrey Hartman et qui regroupe finalement les propositions qui viennent d'être formulées : il s'agit, sur le plan scientifique et pédagogique, de l'édition d'un *Cahier international* exclusivement consacré à l'étude du témoignage audiovisuel, cahier dans lequel nous pourrions publier non seulement des informations mais aussi des analyses, des contributions méthodologiques, des thèmes de recherche, des discussions et diverses recommandations. A cet effort pourraient se joindre des pédagogues, des juristes, des techniciens, ... afin d'aborder les questions qui nous taraudent dans leur globalité.

L'ensemble de ces propositions est réalisable, à condition de se donner un certain nombre de moyens organisationnels et financiers. En ce qui concerne les moyens organisationnels, je crois que nous devons nous doter d'un *Bureau international* chargé de formuler ces propositions, de les mettre sur papier, de les communiquer et de les soumettre aux équipes et aux chercheurs présents à cette Rencontre.

Ce Bureau aura aussi la charge de chercher les moyens financiers auprès des instances compétentes pour pouvoir, par la suite, réaliser toutes ces propositions. (...)

- Gregory CHATONSKY

(...) J'ai cru comprendre que dans le programme de recherches qui a été proposé, l'aspect technologique s'appliquait uniquement au stockage de l'information, dans la mesure où il garantit une durée de vie plus longue aux documents enregistrés. Pour ma part, je pense qu'il y a aussi une recherche, très importante et urgente, à effectuer au niveau théorique sur la transmission de l'information par le biais de l'informatique. Autrement dit, il faut se pencher sur les implications théoriques de l'interactivité et ses corollaires parce qu'ils modifient largement la transmission de la mémoire. (...) Si on assiste actuellement à un tournant au niveau de cette transmission, il faut l'anticiper au moins de manière théorique parce que de toute façon tous les documents qui sont conservés aujourd'hui seront nécessairement informatisés - que ce soit pour des raisons techniques, de conservation, ... (...) C'est un problème que j'aimerais voir figurer au programme de recherches dont il est question.

- Claudine DRAME

(...) J'ai l'impression que, jusqu'à présent, on a surtout travaillé - et c'est normal vu la composition de cette assemblée et vu notre vocation en général - sur des perspectives de recherches écrites concernant les témoignages audiovisuels. Dès lors, on a peut-être un peu négligé la question de notre position vis-à-vis des autres productions, notamment artistiques. Et je ne pense pas ici seulement au cinéma de fiction ou aux documentaires qui existent, mais aussi à des productions théâtrales, à la littérature, à des romans, à des productions musicales, ... (...) En fait, c'est toute la question du rapport entre la communication telle que nous souhaiterions la faire, c'est-à-dire «scientifique», et la communication de masse sur laquelle on n'a aucune prise. Je me demande donc quelle est notre position par rapport à cela. La communication de masse existe et continuera d'exister. Or, parmi les caractéristiques de ce type de communication - et on en a déjà quelques exemples - on va avoir tendance à aplanir les choses, à faire passer de l'information qui risque de devenir désinformation, donc banalisation. Sans parler des risques de perversion de l'image. Par exemple, quand on diffuse des images ou des témoignages avec des

illustrations qui sont décontextualisées, on produit peu à peu une information qui n'en n'est plus une. Comment réagir par rapport à cela ? Comment faire face à nos responsabilités vis-à-vis des documents que nous produisons ? Je pense que la seule réponse possible serait de créer nos propres outils pédagogiques. Je crois aussi que, parallèlement aux commissions de recherches sur les différents thèmes transversaux et multidisciplinaires, il serait utile d'établir une commission de travail pratique sur les recueils de témoignages. Et j'emploie le terme «pratique» à dessein parce que j'ai un peu l'impression que, d'un côté, il y a la recherche et de l'autre, tout ce qui touche au reste, y compris l'art, qui fait partie de la culture, de la transmission et qui est incontrôlable si l'on n'a pas prise sur le recueil des témoignages. La proposition que je fais, c'est donc la constitution d'une équipe qui réunirait aussi bien des praticiens que des chercheurs qui auraient la possibilité, la volonté ou la capacité de travailler aussi sur l'image et de réfléchir à la manière dont on peut transmettre par le biais cette image. On pourrait également créer, à terme peut-être, nos propres documents pédagogiques ou documents d'éducation. Je crois que c'est la seule réponse possible pour garantir une diffusion telle que nous la souhaitons.

- Yannis THANASSEKOS

Je suis tout à fait d'accord avec une partie des propositions qui viennent d'être faites. Je crois en effet qu'il revient aux équipes existantes ou à des équipes ad hoc à constituer, à produire leurs propres documents pédagogiques afin d'en avoir la maîtrise aussi bien sur le plan scientifique que pédagogique. Sous ce rapport, la coopération des spécialistes de l'image me semble nécessaire. La recherche ne fonctionne pas dans le vide ; elle fonctionne dans un milieu social, culturel et technologique beaucoup plus vaste, avec ses contraintes et ses logiques. Toutefois, il faut prendre garde à ne pas trop se disperser. Rien que sur le plan de nos enquêtes audiovisuelles, nous rencontrons des difficultés et des problèmes immenses que nous commençons à peine à formuler rigoureusement. Y ajouter d'autres contraintes liées au cinéma, à la littérature et à la fiction risque de nous écraser. Je crois qu'il faut «décentraliser» quelque peu les problèmes. Il faut créer des commissions ad hoc, comme nous l'avons fait à la Fondation Auschwitz, chargées d'examiner des thématiques spécifiques telles que : «Auschwitz et la littérature», «Auschwitz et l'image», etc.

Nous avons récemment consacré à Bruxelles deux Tables Rondes à ces sujets. Nous en publierons bientôt les Actes.

- Claudine DRAME

Je voulais simplement suggérer la possibilité à terme de la création d'une cellule de production de documents pédagogiques.

- Régine WAINTRATER

(...) Je pense que l'on oscille - mais c'est inévitable, vu le sujet - entre des positions mégalomanes («On va régler le monde, la post-production, les productions littéraires, les productions scientifiques, les témoignages, les usages, les clés, les chercheurs, les non-chercheurs, ...») et des mouvements d'impuissance totale («On laisse tomber, on ne va pas y arriver. De toute façon, c'est impossible»). Nous sommes dans une situation de double contrainte, c'est-à-dire que nous avons affaire à la fois à des problèmes et à des solutions qui créent des problèmes et nous devons sans arrêt jouer avec cela. Mais il s'agit là de notre condition. Et ce n'est rien, comparé à la condition des gens qui sont les sujets de nos recherches, ce n'est rien à côté de ce qu'ils ont connu. On aura toujours une position un peu inconfortable et je pense qu'il faut l'accepter. (...) En fait, il faut faire ce que l'on appelle la «position basse» en thérapie familiale : commencer par quelque chose d'extrêmement modeste mais qui est très difficile, à savoir, en ce qui nous concerne, mettre en place un petit bureau, un petit comité. (...)

**Projet de Résolution
Draft Resolution**

SÉANCE DU SAMEDI 11 MAI
SESSION OF SATURDAY, MAY 11TH

Président : Monsieur Albert LANDERCY

Présentation du Projet et discussion générale

Presentation of the Project and general discussion

Présentation du Projet
Presentation of the Project

- Yannis THANASSEKOS

Je crois que Régine Waintrater a précédemment exprimé de façon précise et claire la procédure à suivre pour clôturer nos travaux. Je ne vous cache pas que depuis notre première Rencontre internationale en septembre 1994, je réfléchis sur cette question parce que c'était, justement à l'époque, une exigence posée de façon, je dirais, presque impérative pour beaucoup de participants. Aussi, durant ces trois jours, nous nous sommes largement consultés avec le Président de la Fondation Auschwitz, Monsieur Paul Halter, la Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Madame Marie-José Chombart de Lauwe et notre ami Maurice Cling pour formuler un projet de Résolution allant dans le sens des divers souhaits et propositions qui ont été exprimés durant ces trois jours. Voici la proposition que les deux Fondations vous soumettent :

Après un large échange de vues sur leurs réalisations et expériences, les chercheurs et représentants des différentes équipes présentes à la deuxième Rencontre internationale consacrée à l'enregistrement audiovisuel des témoignages des rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis (Bruxelles, les 9, 10 et 11 mai 1996), chargent la Fondation Auschwitz (Belgique) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (France) d'entreprendre en leur nom toutes les démarches qu'elles jugeraient utiles afin de :

* voir note de bas de page en p. 296.

1°) Trouver au niveau européen les ressources indispensables pour la continuation et la promotion des projets audiovisuels sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis,

2°) A cette condition, constituer un Secrétariat général pour la coordination des différents travaux et la circulation de l'information entre les différentes équipes.

Le Secrétariat dont le siège s'établit à Bruxelles dans les locaux de la Fondation Auschwitz se charge d'informer régulièrement les participants à la Rencontre des démarches entreprises, de leurs résultats et de suggérer des propositions pour l'organisation du travail au niveau international.

After a wide-ranging exchange of views on their achievements and experiences, the researchers and representatives of the various teams that attended the Second International Meeting dedicated to the audio-visual recording of testimonies of survivors from Nazi concentration and extermination camps (Brussels, 9-10 and 11 May, 1996) hereby entrust the Fondation Auschwitz (Belgium) and the Fondation pour la Mémoire de la Déportation (France) with the task of taking on their behalf any steps they deem necessary in order to :

- 1°) Find at the European level resources that are indispensable to be able to continue and promote audio-visual projects on the testimony of survivors from Nazi concentration and extermination camps,
- 2°) Subject to that condition, set up a general Secretariat for coordination of the different items of work and also for the circulation of information between the various teams.

The Secretariat, whose headquarters will be in Brussels in the offices of the Fondation Auschwitz, undertakes to keep the participants in the meeting informed on a regular basis of any steps taken, of their results and to put forward proposals for organising work at an international level.

Discussion générale
General discussion

- Nathan BEYRAK

I would like to back the initiative and suggestion as presented by Yannis Panasselos here. I think it is very important to turn the energy which was created here into activities, and I think Yannis' suggestion is a very reasonable way to do this. The slight change I would like to ask to be made in the text is that Yannis was talking about survivors of concentration and extermination camps, GELBERGEL, I would like to use the term «survivors of the Holocaust» which is broader. I would also like to stress that it should be mentioned in the text that YANASSI, BOBBER, COENEN, DE PERINGE, DE SLEUY, FICHEFET & OLIVIER, QUI-NAUX, Mme Anne VAN LANDSCHOOT («Mémoire des crimes et génocides nazis - Témoignages de rescapés» - Antenne belge du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies - Yale University - Fondation Auschwitz - international cooperation or whatever you call it.

Paul HALTER

Président Fondation

Auschwitz

Belgique

- Josette ZARKA

Personnellement, je n'aime pas et je réfute, le terme «Holocauste» car il a trop de connotations. (...) Ce que je voudrais proposer, c'est au lieu des «survivants de l'Holocauste», un autre label, un autre titre : les «survivants des persécutions nazies».

- Maurice CLING

Je voudrais dire ici qu'en ce qui concerne la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, en ce qui nous concerne, étant donné que nous couvrons non seulement les victimes du génocide des prétendues «races inférieures» mais aussi des victimes de la répression politique nazie, nous n'utilisons ni le terme d'Holocauste ni celui de Shoah pour des raisons qui sont un peu compliquées. (...) Il ne nous paraît pas possible - si j'ai bien compris Monsieur Beyrak tout à l'heure - de nous limiter aux seuls survivants du génocide et d'utiliser, par conséquent, le «label» Holocauste pour caractériser l'étendue de nos recherches et travaux.

- Willy SZAFRAN

Je vous propose de voter sur ces deux amendements. L'un demandant qu'on parle de «survivants de l'Holocauste», l'autre demandant qu'on parle de «survivants des persécutions nazies».

- Yannis THANASSEKOS

Si vous me permettez, ce débat sur les «dénominations» a déjà fait couler beaucoup d'encre. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'y revenir ici. (...)

- Régine WAINTRATER

Nous sommes en train de chercher une formulation tout en évitant les contestations idéologiques et les conflits d'interprétations. (...) Je pense qu'au niveau de notre projet, on devrait utiliser le terme le plus générique possible : ni Holocauste, ni Shoah... ces termes étant trop connotés. Je trouve que «persécution nazie» est un terme assez adéquat.

- Yannis THANASSEKOS

Je crois que nous pouvons marquer notre accord avec cette proposition. Quant au deuxième amendement de Monsieur Beyrak, qui vise à intégrer à cette nouvelle coopération/coor-

dination, d'autres instances qui travaillent au niveau international, cela me semble tout à fait évident.

- **Willy SZAFRAN**

D'autres propositions d'amendement ?

- **Yannis THANASSEKOS**

J'aimerais encore préciser la Résolution sur un point afin d'éviter les malentendus. Nous proposons donc la constitution d'un secrétariat technique. Ce secrétariat devrait avoir un caractère purement administratif. Son rôle consisterait à faire les démarches nécessaires à l'obtention des moyens que nécessite la mise en application des propositions contenues dans la Résolution. Si l'on obtient les moyens escomptés, alors on passera à la deuxième phase, celle précisément de la constitution d'un Bureau international de coordination, auquel participeront des représentants des différents pays. Notre ami Monsieur Blikstein m'a fait parvenir tout à l'heure un petit mot pour savoir si, partant d'ici, les différentes équipes seraient autorisées à se prévaloir de cette Résolution et du mandat donné aux deux Fondations pour essayer d'obtenir des aides éventuelles auprès de leurs institutions nationales respectives. Cela me semble tout à fait évident.

- **Régine WAINTRATER**

Il y a des équipes qui éclatent pour des raisons diverses. Ne restent alors que des individus qui continuent malgré tout à travailler dans le même sens. Puisque nous sommes sur le terrain des propositions, je trouve qu'il faut également donner la possibilité à des chercheurs de participer à notre projet européen et international. Je sais que dans la pratique vous le faites, mais mieux vaut le préciser.

- **Willy SZAFRAN**

Y-a-t-il d'autres propositions d'amendement ? Faute de quoi, nous pouvons estimer que ce Projet de Résolution, compte tenu des deux amendements ajoutés, a été approuvé...

- **Loretta WALZ**

You proposed that it should have the purpose of giving information. For me this is a rather small purpose. Maybe it is too early to go further, but for me something is missing



a little bit. It should not just be some organisation office where we can send our papers of this conference. I mean, for me what it is missing a little concerns a later or final step: Why do we want to have such an organisation ?

- Willy SZAFRAN

Je crois que nous pouvons estimer que ce Projet de Résolution - pour prendre une métaphore locale belge - est l'équivalent d'une loi cadre. Il vous est demandé un accord de principe pour qu'au travers de ce projet de résolution et de constitution d'un bureau scientifique, s'affinent petit à petit les différentes tâches et activités qui seront déployées au moyen de cette nouvelle structure.

Je demande donc à l'assemblée de simplement marquer, par main levée, son approbation à ce Projet, compte tenu des deux amendements qui y ont été apportés.

Qui vote en faveur de ce Projet de Résolution ? Ceci, bien entendu, à titre personnel puisque c'est sous réserve de l'attitude des institutions auxquelles nous sommes attachés les uns et les autres. Il y a en tout cas une grande majorité favorable à ce Projet.

- Georges SYLIN

Pour éviter toute ambiguïté, je n'ai pas levé la main et ne la lèverai à aucun moment parce que nous ne sommes pas tous consultés dans la salle. Si je lis le texte, il est très clair : ceux qui se prononcent sur ce document sont les conférenciers qui sont intervenus durant les trois jours qui viennent de s'écouler.

Maintenant, à titre personnel mais en accord avec mon collaborateur, Monsieur Adrien Antoniol, je suis parfaitement et entièrement d'accord avec tout ceci et je souhaite que cela se réalisant, d'autres pourront intervenir plus facilement, dans un plus grand confort, parce qu'il y aura une coordination ; il n'y aura pas seulement la Fondation Auschwitz mais des ressources plus globales, plus générales et on pourra travailler dans de meilleures conditions, chacun avec notre sensibilité. Avec «Holocauste», sans «Holocauste»... je crois que c'est un autre débat.

- Willy SZAFRAN

Je crois que l'intervention de Monsieur Sylin est définitive puisque cela engage uniquement les signataires du document.

- Anita TARSI

I think we better have a general decision now and not come to a paper. What I suggest is that we don't decide now on that paper, even if we will have the translation maybe today. I propose that we decide on the general lines of that proposal that will be drafted in English and German and any other language that is needed and which will be sent to us. If the proposal is drafted in general terms as we want to and as people now say, then it won't be any real problem to change a sentence here or a word there that anybody may suggest : But it will be signed afterwards, when we'll already be at home, we will read it, and as Joan Ringelheim says, maybe she has to speak with somebody in her institution first. I think it is better not to make a decision now and then get to a point where we cannot really combine things with our reality at the place we live and the institution we are connected to.

- Willy SZAFRAN

Je trouve difficile la procédure qui vient d'être proposée par Madame Tarsi. Fonctionnant dans d'autres endroits et domaines (la constitution, par exemple, de l'Association Européenne de Psychothérapie et de l'Association Mondiale de Psychothérapie), je sais d'expérience que la procédure employée dans les milieux scientifiques est toujours assez semblable à celle qui est proposée ici : on demande à l'Assemblée générale au moment même, c'est-à-dire aux personnes présentes, leur assentiment personnel qui, sur le plan juridique et institutionnel, ne les engage nullement. Par la suite, quand ces mêmes personnes retournent dans leur pays d'origine et dans la mesure où elles sont motivées, elles demandent évidemment l'adhésion de leurs institutions respectives mais, entre-temps, la structure préliminaire est créée. Je n'envisage pas la possibilité d'employer une autre procédure, faute de quoi nous risquons de tourner en rond d'une réunion à l'autre. La procédure a été respectée comme dans tous les milieux scientifiques. Il y a l'assentiment d'une majorité de l'assemblée, à savoir un accord de principe émanant de la majorité des personnes présentes, sur la Résolution proposée et amendée. Cet accord de principe ne les engage pas outre mesure. S'il s'avère qu'elles sont désavouées par leur institution et qu'elles répondent après coup négativement, nous n'enverrons pas un pli judiciaire...

- Joanne RUDOF

I think if we simply agree to the wording in principle, we will eliminate the controversy. (...) Once we have that agreement in principle, we can then analyse. If we don't act now we will have lost the moment. We can't get together again tomorrow or next week or even in two months. If we agree in principle we have accomplished a great deal.

- Izidoro BLIKSTEIN

Je dois dire qu'au point de vue linguistique, je vous avoue que je ne vois aucun problème dans ce document. Je dois vous dire aussi qu'il me semble qu'aucune décision n'est prise ici. La seule discussion, c'est que nous sommes d'accord pour constituer un secrétariat technique qui va beaucoup nous aider. En ce qui me concerne, je dois dire que si j'arrive au Brésil avec ce document, j'aurai la possibilité de faire des négociations avec des associations et auprès de mon Université pour obtenir des ressources. C'est pour cela que je donne mon appui total. Je dis un oui sonore à ce document.

- Eva LEZZI

Still I would like to specify the word «Secrétariat général», also in the written version. You are saying it is an international thing, but it is written only «Secrétariat général». I think it would be important to specify in the written version which we are going to sign, so that everybody feels he is welcome not only to sign but also on a later point to really be an equal part of it.

¹ «Une reconnaissance significative», interview avec le Président du Comité International d'Auschwitz, le Professeur Maurice Goldstein, 17 septembre 1993, *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 36-37, avril-septembre 1993.

- Yannis THANASSEKOS

Quelle formule proposez-vous ?

- Eva LEZZI

Je ne sais pas ; peut-être «international» ?

- Willy SZAFRAN

Voilà le troisième amendement qui j'espère entraîne l'adhésion de chacun : un Secrétariat international.

